

M I S E E N G A R D E

Résultats de recherches

Le présent fichier est constitué de pages dactylographiées qui ont été numérisées en janvier 2006.

Quoique nous ayons appliqué la reconnaissance de caractères (OCR), les résultats de recherches peuvent être incomplets et variés selon la qualité typographique du texte.



CANADA
CITE DE HULL } PROVINCE DE QUEBEC
District de Hull.

No. 1

SEANCE DU 5 JUIN 1933

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 5 juin 1933, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, D. Paquin, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins et P Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:— Roméo Fauvelle, 137 rue Laval; Adrien Durocher, propriétaire de la Dame de Pique; George Chitovas, propriétaire London Café; Louis W. Simard, 18 rue Papineau; Union Libérale du Comté de Hull; Le Vicaire Apostolique-élu du Basutoland; Lucien Massé et Donat Vien, comptables agréés; Melle Christine Durocher, re 42 rue Falardeau; A. Rousselle, 106 rue St-Henri; Nap. Charron, 19, rue St. Florent; Succession A. LeBlond, 254 rue St-Rédempteur; La Prévoyance, re indemnité aux accidentés.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 30 mai 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin P. Chénier, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert,

et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, J. Thivierge, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Pharmacie Union	(Assistance publique)	17.10
2	R. Picard	"	16.45
3	Dr. J. Isabelle	"	45.00
4	E. Beauchamp	"	78.00
5	The Nichols Chemical Co.	(Chlorination)	1277.00
	The Nichols Chemical Co. 'Note de Crédit'		671.56

SALAIRES: Paies No. 1 à 5 inc. (mai 1933)

Hôtel-de-Ville, Parcs	\$3.60
Assistance publique	731.15

Jules Laverdure, Président

Ed. Laramée

Donat Paquin

Frs. Tremblay

W. S. Larose

Er. Pelletier

Richard Barette

Jos. Thivierge

Zénon Boucher

Ad. Beauchamp

G. Bilodeau

2. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le 1er rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme, dûment assemblé en chambre, mardi le 30 mai 1933, auquel assistaient: Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, J. Thivierge, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

6	A. R. Farley	\$23.62
7	The Reliable Radiator Co.	4.00
8	Z. Miron	5.76
9	A. Laporte	4.78
10	F. Laroche	7.50
11	LaFrance Fire Engine Foamite Ltd.	1.63
12	Hôpital du Sacré-Coeur	5.25
13	Hull Coal Company	18.65
14	Grant-Holden-Graham Ltd.	.64
15	Dominion Rubber Co. Ltd.	3.65
16	Garage J. Baillot	186.77
17	P. D'Aoust & Cie	1.75
18	Charron-Ménard	9.12
19	Capital Motors of Ottawa	21.20

DEPARTEMENT DE LUMIERE ET ALARME

20	Revenu Provincial	22.10
21	Département des Incendies	12.50
22	Marchand Electrical Co.	3.00
23	Gatineau Power Company	27.35
24	Charron-Ménard	13.25
25	Northern Electric Co.	5.98

Que le chef du département des incendies soit autorisé de faire l'achat de 24 paires de gants blancs, suivant sa demande en date du 30 mai 1933.

Que le surintendant du département de Lumière et Alarme soit autorisé de faire faire les réparations à l'automobile du département et aussi de faire l'achat d'un pneu et un tube pour le dit auto, suivant sa demande en date du 15 mai 1933.

Ad. Beauchamp, Président.
Edmond Laramée
Donat Paquin
Frs. Tremblay
W. S. Larose

Er. Pelletier
R. Barrette
A. Morin
Zénon Boucher
G. Bilodeau

3. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que le 1er rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 30 mai 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin Ed. Laramée, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, J. Thivierge, W .S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

26	Chelsea Service Station and Garage	\$0.75
27	G. E. Gauvin & Fils	38.69
28	J. E. Décosse	7.75
29	M. Viau	4.42
30	Dumontier H.	6.25
31	Canadian Pacific Ry Co.	73.21
32	St-Denis Service Station	23.22
33	Hugh C. MacLean Publication	3.00
34	Supertest Co.	29.25
35	Frank Wright Supply Co.	35.05
36	Aimé Guertin & Cie	105.01
37	Soublière & Lepage	7.21
38	J. A. Frazer	0.75
39	Jos. Pilon Ltée	6.97
40	J. C Bélair	3.72
41	P. A. Larocque	5.35
42	M. Palmer & Son	2.01
43	F. E. Tremblay	123.48

SALAIRES: Paies No. 1 à 5 inc. (mai 1933)

Rues	\$1,384.35
Rues Pavées	1,206.45
Egoûts	172.50
Ingénieur	18.20
Compensation	193.50

Ed. Laramée, Président.

Jules Laverdure

Donat Paquin

Frs. Tremblay

W. S. Larose

E. Pelletier

G. Bilodeau

R. Barrette

Jos. Thivierge

A. Morin

Zénon Boucher

Ad. Beauchamp

4. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 1er rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 30 mai 1933 auquel assistaient:— Monsieur l'échevin Frs. Tremblay, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, J. Thivierge, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

44	Hull Coal Co.	\$58.51
45	Imperial Oil Co. (Note de Crédit)	\$5.55
46	Victoria Foundry Co. Ltd.	973.26
47	Wallace & Tierman Ltd.	74.56
48	A. Laporte	12.57
49	Danis Transport	14.00

50	A. Champagne	35.14
51	Ottawa Electric Co.	.86
52	Wilfrid D. St-Cyr	15.52
53	Gatineau Power Co.	143.75
54	The People's Gas Supply Ltd.	2.50
55	Succ. E. A. Bisson	30.00
56	Thos. Lawson & Sons Ltd.	9.54
57	Dominion Bridge	7,819.45
58	Canadian General Electric Co.	6,748.30

SALAIRES: Paies No. 1 à 5 inc. (mai 1933)

Réparations des services	\$293.05
Bornes fontaines	57.80
Tuyaux Principaux	123.35
Dégelage	5.00
Chateau d'eau	49.80
Usine Electrique	55.40
Neige	16.80

Frs. Tremblay, Président.

J. Laverdure

R. Barrette

Ed. Laramée

Jos. Thivierge

Donat Paquin

Zénon Boucher

W. S. Larose

Ad. Beauchamp

Er. Pelletier

G. Bilodeau

5. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin R. Barrette:

Que le 1er rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 30 mai 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Pelletier, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins

F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, J. Thivierge, W. S. Larosé, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

59	Caisse Police	\$46.29
60	Eug. Thérien (Santé)	66.25
61	W. Brunet & Cie	25.20
62	Dr. J. E. Laverdure	70.00
63	Chemical Protection Co.	10.50
64	Dr. J. E. Laverdure	15.00
65	The Pritchard-Andrews Co.	61.87
66	A. Laporte	3.97
67	Marian Tomaro	598.00
68	Harry K. Martin	11.70
69	Melle Aubin	1.95

SALAIRES: Paie No. 1 à 5 inc. (mai 1933)

Police	\$31.45

Que le chef du département de Police soit autorisé de faire faire 100 enseignes en fonte "Ne stationnez pas — No Parking", à raison de \$1.50 chacune.

Que l'engagement temporaire de M. Emile Carpentier comme constable spécial soit ratifié et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à lui payer le même salaire d'un constable ordinaire au pro rata du temps qu'il aura travaillé, s'est-à-dire pour la période d'un mois à compter de la date de son entrée en fonction.

Ernest Pelletier, Président

Jules Laverdure

Donat Paquin

Frs. Tremblay

G. Bilodeau

W. S. Larosé

R. Barrette

A. Morin

Zénon Boucher

Ad. Beauchamp

Ed. Laramée

6. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le 1er rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 30 mai 1933, auquel assistaient:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, J. Thivierge, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

70	Ls. de G. Raby	\$53.60
71	United Typewriter Company (Papeterie)	3.00
72	Ernest Cyr	(Evalueur) 3.00
73	J. Sarazin	(Hôtel-de-Ville) 6.50
74	Hull Coal Company	" 1.10
75	Le Spectateur	60.00
76	Le Progrès de Hull	60.00
77	Le Progrès de Hull	" 20.30
78	J. Pilon Ltée	(Papeterie) 16.39
79	G. E. Gauvin & Fils	" 325.42
80	Roneo Company of Canada Ltd.	" 2.93
81	J. A. Larose	" 5.30
82	A. A. Laflamme	" 132.50
83	P. A. Larocque	" 38.80
84	J. E. Décosse	" 59.70
85	J. E. Décosse	" 42.00
86	A. Champagne	(Assistance publique) 34.00
87	L. A. Miron	" 10.00
88	Hôpital Général d'Ottawa	" 8.00

89	Hospice St-Charles	1448.00
90	Eloi St-Louis	15.78
91	P. D'Aoust & Cie	3.45
92	P. A. Larocque	3.15
93	Ottawa Electric Company	3.63
94	R. Picard	25.00
95	Boucher Frères	59.02
96	Gouvernement de la Province de Québec (Aliénés)	8,279.37
97	Gouvernement de la Province de Québec (Assistance publique)	37,157.57
98	R. J. McGlashan	22.35
99	Gouvernement de la Province de Québec (retour à la terre)	4,042.19

Que le rapport de l'Evaluateur Bédard en date du 30 mai 1933, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé, tel que lu.

Que le rapport de l'Evaluateur Bédard en date du 30 mai 1933, concernant certains changements au rôle des améliorations locales soit approuvé.

Que le Greffier soit autorisé à faire imprimer 75 copies du rapport financier de la cité de Hull pour l'année 1932-1933.

Que le rapport du Greffier concernant certains transports à l'appropriation "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier soit autorisé à faire dans ses livres les entrées y mentionnées.

Qu'une somme de \$10.00 soit appropriée au département de l'Evaluateur pour billet de tramways à l'usage des employés de ce département pour l'exécution de leur travail.

J. Laverdure, président
Ed. Laramée
Donat Paquin
Frs. Tremblay
W. S. Larose
Er. Pelletier

R. Barrette
J. Thivierge
A. Morin
Zénon Boucher
Ad. Beauchamp
G. Bilodeau

RAPPORT DU COMITE DES FINANCES (30 mai 1933)

Résumé des comptes annexés Assistance publique (Secours Directs)

Société de Bienfaisance (avant le 30 janvier 1933)	\$190.23
Comité de l'aide aux nécessiteux (15 avril au 15 mai 1933)	21,258.10
	21,448.33

DETAIL

Nourriture	\$16,432.80
Chauffage	2,359.55
Vêtements	2,655.98
	21,448.33

SOCIETE DE BIENFAISANCE

(Distribution faite par la Société de Bienfaisance avant
le 30 janvier 1933 — Re Secours Directs)

Théorêt E. Epicier	2.00
Champagne A., Ferronnerie	34.00
Carrière M., Marchandises Sèches	6.69
Lanthier P. A., Bijoutier	2.10
Bloom L., Marchandises Sèches	1.58
Dunnigan Mde T., Epicier	1.25
Champagne A., Ferronnerie	1.00
Lecompte L., Epicier	148.11
	196.73

Théorêt E., (Note de Crédit)	4.50

Total \$190.23

DETAILS:

Nourriture	\$181.96
Vêtements	8.27

Total \$190.23

COMITE DE L'AIDE AUX NECESSITEUX DE HULL

(Distribution faite par le Comité de l'Aide aux nécessiteux
du 15 avril au 15 mai 1933)

A. L. Raymond, Epicier et Boucher	\$2,014.85
Laiterie Fleur de Lys, Laiterie	652.24
Mongeon Philias, laiterie	532.00
Dompiere Frères, Boulangers	520.65
Sauvé Frs., Epicier	103.75
Allaire J. N., Cordonnier	32.00
Legris L., Epicier	181.26
Charbonneau L. A., Epicier et Boucher	654.65
Bertrand Isidore, Epicier	241.05
Vallières J-Bte., Epicier	46.85
Lafèche Oscar, Epicier	24.86
Monette J. H., Boucher	152.02
Groulx Joseph, Cordonnier	29.10
Cousineau Adélard, Boucher	100.66
Gratton Albert, Epicier et Boucher	260.76
Clément & Leblanc, Epicier	163.69
Lafrance Louis, Boucher	12.99
Bélanger Oscar, Epicier	104.65
Robillard Alcide, Boucher	20.55
Demers Thos., Cordonnier, ...	5.70
Lafèche Zéphyr Epicier	589.95
Beaudin Albert, Epicier	84.87
Monette Gédéon, Epicier et Boucher	4,845.97
Gauthier Edmond, Epicier et Boucher	1,275.24
Lafrance Louis, Boucher	122.99
Groulx Emile, Cordonnier	57.60
Montreuil Eugène, Boulanger	267.37
Charest Amélia, Marchandises Sèches	102.19
Binet Emmanuel, Marchand de Chaussures	19.85
Taschereau C. J., Marchandises Sèches	68.76
Dompiere & Lemieux, Epicier	160.45
Melle M. Shea, Marchand Chaussures	271.78
Madame F. X. Laurin, Marchandises Sèches	255.11
Lambert Oscar, Boucher	70.27

Ducharme & Fils, Marchands Chaussures	455.21
Patry B., Marchand Chaussures	34.15
Pharand Jos., Marchises Sèches	568.60
Séguin M. A., Boucher	45.72
Leroux Philias, Marchand Chaussures	147.70
Gagné Eugène, Epicier et Boulanger	173.77
Boland C., Boucher	12.20
Lévesques Emile, Boulanger	145.30
Morin G. E., Epicier et Boucher	342.57
Montfils J. B., Epicier	83.86
Lalonde F. A., Laitier	33.28
Bélanger Melchior, Boucher	42.04
Loyer Arthur, Marchand Chaussures	259.54
Méloche Madame, Epicier	34.02
Lemieux Emile, Boucher	100.50
Madame Dunnigan, Epicier	209.85
Labelle A. D., Boucher	38.59
Charron Nap., Marchand Bois	727.50
Philon Fred., Laitier	8.64
Plouffe D., Epicier	238.85
Piché Mastai, Boulanger	24.70
Sabourin A., Boulanger	170.95
Vadeboncoeur E., Epicier et Boucher	284.97
St-Martin Oscar, Epicier et Boucher	47.49
Brunet J. L., Epicier	56.70
Lesage Cyprien, Epicier et Boucher	102.07
Eusébe Allard, Cordonnier	51.65
Labelle Albert, Epicier et Boucher	21.50
Gauthier & Cie, Marchand de Bois	318.50
St-Louis O., Epicier	25.00
Roussel Emile, Epicier	53.82
Spencer W. L., Marchand de Bois	44.00
Goulet Oscar, Cordonnier	52.90
Grenier Joseph, Epicier	12.62
Savard Adélar, Epicier	11.41
Royer Geo., Marchandises Sèches	91.70
Laham S., Marchandises Sèches	75.36
Soulière Lorenzo Epicier	38.91

Beaudry Adélard, Cordonnier	42.20
Séguin Edgard, Epicier	19.98
Soublière & Lepage, Ferronneries	45.66
Leblanc Geo., Epicier et Boucher	35.87
Chatelain A., Epicier	242.08
Hull Coal Co., Marchand de Bois	115.50
Bélair J. U., Ferronneries	8.99
Pichard F., Epicier et Boucher	24.60
Laramée Ed. & Cie, Boucher	205.80
Laurin Emile, Epicier et Boucher	26.29
Galipeau Moise, Marchand de Bois	21.00
Laverdure M., Epicier	19.99
Arvisais Wilfrid, Marchand de Bois	604.50
Arvisais Lucien, Marchand de Bois	470.25
Carrière M., Marchandises Sèches	6.53
Hurtibise Madame A., Epicier	9.59
Monette Alphège, Epicier	15.82
Poirier Jérémie, transport de Bois	58.30

21,238.02

Plus erreur d'addition re S. Laham c. 6 mars 1933 20.08

Total 21,258.10

Détails:

Nourriture	16,250.84
Vêtements	2,647.71
Chauffage	2,359.55

Total 21,258.10

HULL, 30 mai 1933

Monsieur le Maire.

Messieurs les Echevins.

Messieurs:—

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation, le rapport mensuel de mon département, pour les mutations et changements aux rôles du mois de mai 1933.

QUARTIER No. 1

821 Substituer L. Bissonnette à Cléophas Bastien, 7½ rue Scott, et inscrire Henri Mongeon comme occupant.

976 Substituer Dame Vve Philias Lajeunesse à Philias Lajeunesse.

1003-1004 Substituer Barette Adrien à Raoul Patrice.

879 Substituer Vve Adolphe à Adolphe Grenier.

27 Substituer Vve Annie Lynn à Vve John Lynn, 395 Chemin d'Aylmer.

1408 Retrancher le nom de Jos. Reid laissant seul Moise Denis propriétaire.

203 Retrancher un service d'eau, occupe toute la maison.

1101-1102 Substituer Alexina Robillard à André Robillard, 8 rue Duquesne.

339 à 369, 387 à 391 et 5005 Substituer Chaudière Power Owners à Royal Trust.

1523 Substituer Bernadette Lapensée à Charles Lapensée.

213 Substituer Joseph Fournier à Joseph Fournier et Isaie Rochon.

687-688 Substituer Josaphat Pharand à J. Bt. Pharand.

QUARTIER No. 1A

3122 Retrancher le nom de Emile Gariépy laissant seul Louis Bourré, propriétaire.

4468, 4472, 4473 Substituer Homer Dumas à Flora Legault, et envoyer facture à Dame P. Leroux, 20 rue Montmorency.

4155, 4156, 4172 Substituer Mrs. William Tannahill, (adresse, 165 rue Arthur, Ottawa.) à Fabien Sincennes, et inscrire aux écoles dessidentes.

1976 à 1981, 2078 à 2086 Substituer Bower Lyons à Dame J. R. Bélisle.

3698 Substituer C. Shestalo à C. Castalon.

3952 Substituer Moise Marengère (Ironsides, Qué.) à Alfred Gagné, 35 rue Talon.

2343 Substituer Rév. Abbé Pilon à Rév. Soeurs Grises de la Croix, 22 rue Amherst.

3934, 3935 Substituer Raymond Brunet (adresse, Boîte 83, Hull) à Adélard Barette.

2690 Substituer Jos. Lionel Ducharme à Willie Beaudin, 44 rue Brodeur.

4531 Substituer René Blanchette à D. Lévesque et retrancher \$1,000.00 pour maison laissant seul \$300.00 pour le lot 247-487, 521.

4530 Inscrire l'évaluation de \$1,000.00 pour maison inscrite précédemment à 4531, formant avec le terrain une évaluation totale de \$1,300.00.

QUARTIER No. 2

5349 Substituer Vve Wilfrid Côté à Wilfrid Côté, 19 rue Taché.

5415 Substituer Zéphyr Legault à Frank Méthot, 39 rue Iberville.

5431 Retrancher un service d'eau occupe toute la maison. 16 rue Papineau.

5604 Retrancher le nom de W. F. Maybury, laissant seul Jos. Benoit propriétaire.

5603 Retrancher le nom de W. F. Maybury, laissant seul Jos Tremblay, propriétaire.

5605 Retrancher le nom de W. F. Maybury, laissant seul Geo. Pelletier, propriétaire.

5590 Substituer Jos. Normand (adresse 32 rue Garneau) à Moise Scantland pour 26 rue Charlevoix et retrancher un cheval pour 1933-34

5391 Substituer Ouest 170 à 170 et \$375.00 à \$750.00 pour terrain, formant un total avec bâtisses de \$900.00 à 8 rue Burke.

5391A Inscrire Maybury M. R. pour la partie Est du lot 170 avec \$375.00 d'évaluation.

5130 Substituer \$1,650.00 à \$3,000.00 pour partie du lot 8.

5133 Retrancher le nom de la Cie du C.P.R. laissant Bélanger Frères seul propriétaire de cette partie du lot 8 avec évaluation de \$1,350.00 formant avec bâtisses une évaluation totale de \$16,375.00

5103 Retrancher la taxe pour cheval et fonds de commerce pour 1933-34.

5103B Inscrire un cheval et taxe d'affaires pour fonds de commerce de \$100.00 à Adélarde Savard, 127 rue St-Rédempteur.

5114 Substituer Eugène Boyer à Wilfrid Albert à 197 rue St-Rédempteur.

5274 Substituer Oscar Hébert à J. Bte. Hébert.

5248A Substituer Tanous à Pacific Tannis à 42 rue Montcalm.

5395 Ne charger qu'un seul service d'eau au lieu de 2 à 20 rue Burke du 1er mai 1933.

5530 Substituer Vve Elizabeth Dorion à Louis Labrie à 38 rue Garneau.

5400 Ne charger qu'un seul service d'eau à 3 rue Iberville.

QUARTIER No. 3A

6975 Retrancher le nom de D. Kareem laissant seul Succession C. B. Wright, propriétaire.

7755 Substituer Josaphat Normand à Joseph Normand à 97 rue Charlevoix et substituer S. Est. du lot 130 à Sud 130 et réduire l'évaluation à \$300.00 pour terrain formant avec bâtisses un total de \$1,350.00 au lieu de \$1,650.00 et inscrire améliorations locales pour 33 pieds et substituer Succession C. B. Wright à Damien Richer comme propriétaire du terrain.

7755A Inscrire Succession C. B. Wright pour la partie du lot S. Ouest 130 avec évaluation de \$300.00 et 33 pieds pour améliorations locales.

7186 Substituer Antonio Roussel à Xavier Lortie, 108 rue St-Henri.

7179 Substituer Christine Durocher à Jos. Roy, 120 rue St-Henri.

7800 Substituer Carrillas Charbonneau (adresse 117 rue Charlevoix) à Philias Roussel pour 103 rue St. Laurent.

7430 Substituer Dame Raoul Laviolette à Succession P. H. Durocher et Ferdinand Parisien à 15 rue Mance.

7011 Substituer Sud 193 à sud 293.

7677 Substituer Nord. 193 à Nord. 293.

7676A Substituer Sud 193 à Sud 293.

7443 Substituer Vve Elie Scott à Emile Charron, à 29 rue Guertin.

7344 Substituer Eugène Beaulne à Christine Durocher, 7 rue Bréboeuf.

7719A Retrancher cette entrée et inscrire évaluation pour garage et arrérages, s'il y en a, au No. du rôle 7719.

7699 Substituer Dame J. R. Bélisle à Yvonne Crevier.

7027 Substituer Adélarde Beaudry (Adresse 7 rue St. Hyacinthe) à Albert Régimbald.

7783 Substituer Osias Cousineau à Samuel Valiquette, 139 rue St. Laurent.

7784 Substituer Osias Cousineau à Alex. Richer, 135-137 rue St-Laurent.

7729 Retranher un service d'eau à Moise Paquette, 94 rue Charlevoix.

7468 Retrancher le nom de Nap. St. Denis laissant seul Nap. Bélanger propriétaire.

7201 Substituer Dame Henri Lamothe à Armandine Régimbald, 76 rue St. Henri.

6844 Inscrire un service d'eau au lieu de 2 du 1er mai 1933.

7834 Retrancher le nom de Royal Laurin laissant seul Dr. J. E. Champagne.

QUARTIER No. 3

6270 Substituer P. A. Berthiaume à Adolphe Berthiaume à 42 rue Leduc.

6432 Inscrire un service d'eau occupé et un de vacant du 1er Septembre 1932, et ne charger qu'un seul service depuis mai 1933.

6076B Substituer Mathieu Dickensheid à Thomas Withmore pour taxe de barbier 1933-34.

6466 Substituer Capital Trust Co. à Louis Gendron.

6196 Inscrire 4 cheveux au lieu de 5.

6018 Substituer Northern Life Assurance Co., à Henri Bélanger.

6149 Substituer Dame Vve Barnabé Sabourin à B. Sabourin.

6190 Substituer Louis Gagnon à Vve Victor Manseau, 55 rue Vaudreuil.

- 6159 Arthur Lajoie à Dame P. Régimbald, 14 rue Vaudreuil.
6430A Retrancher le nom de Arthur Daoust laissant seul
Aurèle Degagné pour le fonds de commerce.
6106 Retrancher un service d'eau du 1er mai 1933.
6436 Retrancher un service d'eau de mai 1933.
6076A Substituer Duval à Edmond Duval pour fonds de com-
merce.
6017B Retrancher cette entrée et l'inscrire à Geo. Etienne
Benoit à 6017A
6226 Substituer Vve Hermina Toussignant à Hermina Tous-
signant ux J. Tremblay.
6116, 6482 Substituer Josaphat Pharand à Sigefroy
Régimbald.

QUARTIER No. 4

- 8203 Substituer P. A. Berthiaume à Adolphe Berthiaume.
8453 Substituer Osborne Brady (A-S Mrs. Wm. Tannahill,
165 rue Arthur, Ottawa) à Henri Desrosiers pour 37 rue Champlain.
8121A Substituer J. Lionel Pichette Dr., à L. A. Pichette Dr.
6278 Retrancher un service d'eau, partie de la maison démolie
3 avril.

QUARTIER No. 5

- 9096 Substituer Rodolphe Charbonneau à Evariste Brazeau,
126 rue Kent.
9356 Substituer Rodolphe Charbonneau à René Gratton, 256
rue Maisonneuve.
9192 Substituer Odinat Lambert à Alex Kingsburry à 96 rue
Dollard.
9017 Retrancher un cheval pour 1933-34 n'en chargeant que 4
au lieu de 5.
9016 Retrancher le nom de Victor Falardeau laissant seul T.
Spiro propriétaire.
9464 Substituer Wm. Buteau à Ludwina Dupuis, 319 rue
Champlain.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,
Évaluateur.

30 Mai 1933

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs:—

J'ai l'honneur de soumettre au Conseil la révision suivante du rôle des améliorations locales.

Au No. du rôle 7554 inscrire 33 pieds au lieu de 35 pieds pour égoût et 13 pieds au lieu de 19'6" pour le trottoir, la propriété de Monsieur Dosithé Caron, rue Laval.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs:—

Veuillez autorisé le Trésorier de la Cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$427.64 et débiter les départements suivants:—

Du Trésorier	\$157.28
De l'Ingénieur	18.90
Du Greffier	85.95
De l'Evaluateur	98.90
De la Police	41.77
De Lumière et Alarme	1.23
Comité de l'aide aux nécessiteux	23.61

\$427.64.

Votre bien dévoué,

H. LEON LEBLANC,

Greffier.

7. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que le 1er rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

HULL, Juin le 5, 1933.

Au Trésorier de la Cité de Hull.

Veuillez créditer le compte de Magasin pour la somme de \$8,610.08 et débiter les comptes ci-dessous énumérés tel que mentionné.

AQUEDUC

Réparations de Services	14.02
Bornes Fontaines	24.40
Tuyaux Principaux	16.02
Dégelage	2.92
Services Neufs	.15
Chateau d'eau	673.85
Neige	.70

\$732.06

Usine Electrique	7,403.44
Rues	146.19
Egouts	9.16
Rues Pavées	44.17
Bureau Ingénieur	10.75
Police	8.51
Hôtel-de-Ville	2.50
Magasin Stock	159.70
Barrières	73.21
Magasin Dépense	2.88
Santé	17.81

7,878.02

Total..... \$8,610.08

P. NELSON LAROSE.

THEO. LANCTOT, I.C.

Secrétaire Bureau de l'Ingénieur.

Ingénieur de la Cité.

J. ALDORIA COUROUX,

Comptable du Chantier Municipal.

8. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que le Trésorier soit autorisé de faire les transports aux différentes appropriations pour les comptes acceptés du mois de mai tel que soumis par rapport de l'ingénieur en date du 5 juin 1933.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Maire et le Trésorier soient autorisés à escompter pour deux mois à la Banque Provinciale du Canada un billet au montant de \$115,500.00 lequel pourra être renouveler à échéance jusqu'à ce que la Cité obtienne le produit des débentures du règlement No. 307 autorisant un emprunt de \$115,500.00.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Maire et le Trésorier soient autorisés à renouveler à 6% le billet de \$37,339.57 en faveur de la Standard Paving Ltd. à tous les trois mois jusqu'à ce que la Cité reçoive le produit d'une émission de débentures couvrant le coût de construction des pavages exécutés par la Standard Paving Co. en rapport avec ce billet.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier soit autorisé à demander à la Commission Municipale de Québec, lorsque le compte courant sera épuisé, la permission d'escompter un billet au montant de \$21,250.00 lequel pourra être renouveler à tous les deux mois en attendant une émission de débentures couvrant ce montant.

Que le Maire et le Trésorier soient autorisés à escompter ce billet à la Banque Provinciale du Canada et à le renouveler à échéance après avoir obtenu la permission demandée.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin D. Paquin:

Que permission soit accordée à Georges Chitovas, propriétaire du London-Café, 30 rue Dupont, de tenir son établissement ouvert la nuit suivant les dispositions du règlement No. 306 concernant ces dits établissements.

Adopté.

L'échevin A. Desjardins dissident.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Hull.

CITE DE HULL

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances à l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 5 juin 1933, à laquelle assemblée sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil et les échevins Frs. Tremblay, R. Barrette, Ed. Laramée, G. Bilo-deau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, D. Paquin, W. S. Larose, J. Laverdure, Ad. Beauchamp, J. Thivierge, A. Desjardins, P. Chénier formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Le Règlement suivant a été lu, proposé et adopté:

REGLEMENT No. 310

Amendant le règlement No. 299 au sujet des taxes
d'affaires dans la Cité de Hull.

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à une séance antérieure de ce conseil;

ATTENDU que ce conseil désire amender le règlement numéro 299 des règlements de la Cité;

IL EST EN CONSEQUENCE ordonné et décrété par le Conseil par règlement comme suit:

1. Le dit règlement numéro 299 est amendé en ajoutant après la clause II du dit règlement, la clause suivante:

IIA Sur tout huissier résidant et pratiquant comme tel dans la cité de Hull, y ayant un bureau ou place d'affaires, ou non\$10.00

2. Le présent règlement deviendra en force et vigueur suivant la loi.

FAIT ET PASSE en la cité de Hull, les jour et an ci-dessus.

H. L. LEBLANC,

THEO. LAMBERT,

Greffier

Maire.

13. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que le règlement No. 310 amendant le règlement No. 299 des taxes d'affaires dans la cité de Hull, soit approuvé. Que le Greffier soit autorisé de donner les avis publics requis par la charte de la Cité.

Adopté.

14. Considérant que M. J. O. Cousineau a démissionné comme auditeur de la cité de Hull;

Considérant que Messieurs Lucien Massé, comptable licencié et Donat Vien, sont reconnus par la Commission Municipale de Québec pour faire la vérification des livres des municipalités de la Province;

Considérant qu'il serait dans l'intérêt de la cité de Hull que ces messieurs soient engagés comme auditeurs de la cité attendu qu'ils pourraient faire leur travail de vérification durant le jour, et que le Bureau de Lucien Massé et compagnie assumerait la responsabilité de tout ce travail;

Considérant qu'ils ont un bureau d'affaires établi dans la Cité de Hull depuis plusieurs années et qu'ils sont des contribuables de la Cité.

Il est proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin D. Paquin:

Que messieurs Lucien Massé et Donat Vien soient engagés auditeurs de la cité de Hull à raison de \$1,100.00 par année pour les deux.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que MM.J. B. Michon, Fred C. McLean et Apolinaire Roger soient nommés reviseurs du rôle d'évaluation pour 1934-35, aux conditions mentionnées dans le rapport de la reclassification et revision des salaires, adopté par le conseil le 1er mai 1933.

Proposé en amendement par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin P. Chénier:

Que MM. Joseph Caron, J. B. Michon et Fred C. McLean soient nommés reviseurs du rôle d'évaluation pour 1934-35, aux conditions mentionnées dans le rapport de la reclassification et revision des salaires, adopté par le conseil le 1er mai 1933.

Pour l'amendement:— les échevins Tremblay, Morin, Boucher, Paquin, Beauchamp, Larose, Desjardins, Chénier. 8.

Contre:— les échevins Barrette, Laramée, Bilodeau, Pelletier, Thivierge, Laverdure. 6.

L'amendement est remporté et la motion principale perdue sur même division.

16. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que le notaire F. A. Binet soit chargé de préparer un bail à long terme en faveur de la Commission du District Fédéral, de tout le terrain mentionné dans les actes de donation entre la succession Scott et la cité, devant F. A. Labelle, le 7 janvier 1907, et l'autre Geo. C. Wright & al et la cité, devant le même notaire et à la même date. Le dit bail devant être soumis pour approbation à la prochaine assemblée de ce conseil.

Adopté.

17. Attendu qu'à l'assemblée du 5 décembre dernier, le conseil a constitué un comité dit "Comité de l'aide aux nécessiteux de la cité de Hull" pour le terme de six mois;

Attendu que les personnes constituant ce comité, savoir: MM. W. F. Hadley, A. R. Farley, Joseph A. Chénier, J. E. D. Caron, ont donné parfaite satisfaction dans l'administration des affaires;

Attendu qu'il est nécessaire de continuer les opérations de ce comité pour un autre terme de dix mois,

Il est proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que ce conseil, offrant ses félicitations, sa reconnaissance et ses remerciements à tous les membres de ce comité, est heureux de les nommer ainsi que M. le Juge Millar, avec les mêmes pouvoirs et privilèges que ceux mentionnés dans la résolution du 5 décembre 1932, pour un autre terme de dix mois.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que les lettres de Melles Christine Durocher (5816); Louis W. Simard, 18 rue Papineau (5822); A. Roussel, 106 rue St. Henri (5823); P. T. Légaré Ltée (5824); The Brading Breweries Ltd. (5826); The Capital Brewing Co. (5828); La succession B. Carrière (5829); Joseph Nadon, 14 rue Leduc (5833); Succession A. LeBlond, 254 rue St-Rédempteur, (5834); Scott Estate par W. F. Hadley. (5835), concernant l'évaluation de leurs propriétés, soient référées à l'Évaluateur pour rapport au conseil.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Vu les propositions faites par M. Léon Couture, avocat, de M. Eugène Chartrand, pour régler la cause de M. Eugène Chartrand, et portant le numéro 2329 des dossiers de la Cour Supérieure du district de Hull, que l'aviseur légal de la cité, soit autorisé, sans préjudice aux droits de la cité, d'offrir à Me. Léon Couture, en

règlement final de tous dommages et frais, la somme de \$200.00 (deux cents piastres) à condition que jugement soit enregistré par la cour Supérieure, sur tel règlement, et que le Trésorier de la Cité soit en conséquence autorisé à remettre à l'aviseur légal pour faire la dite offre, la somme de \$200.00 et à payer les frais de ce dernier, tels que taxés par la Cour, sur la dite action.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer, sans préjudice aux droits de la Cité, la somme de \$2,335.00 en règlement final du compte du notaire Louis Bertrand pour services professionnels lors de la préparation du contrat entre la cité de Hull et la compagnie Hull Electric. Les fonds à cette fin devant être pris à même les prochaine estimés.

Adopté.

L'échevin P. Chénier dissident.

21. Proposé par l'échevin J. Thivierge, secondé par l'échevin R. Barrette:

Que l'ingénieur soit autorisé de procéder aux réparations les plus urgentes des trottoirs, ce travail devant se faire suivant la loi du secours direct, et les fonds pour achat des matériaux devant être pris à même les prochains estimés, vu l'urgence.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin D. Paquin:

Qu'autorisation soit donnée à M. Chs. Leduc de faire l'installation d'une marquise en face de sa propriété du café Madelon, suivant plan soumis. La cité tiendra le propriétaire de la marquise responsable pour tout accident ou dommages pouvant être causés par l'égouttement des eaux de pluie ou de neige provenant de la couverture de la dite marquise ou de sa construction.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin J. Thivierge, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que l'ingénieur soit prié de faire rapport à la prochaine assemblée au sujet de l'offre de M. Napoléon Charron de vendre à la cité 400 pieds de boyaux avec 4 becs.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que permission soit accordée à M. Charles Morier, de construire à ses frais et dépens, un trottoir en face de sa propriété portant les numéros civiques 60-62 rue Montclair. Ces travaux devront se faire suivant les niveaux donnés par l'Ingénieur de la cité et sous sa surveillance. M. Morier sera obligé de faire des abouttements à ce trottoir.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que l'Ingénieur soit autorisé à préparer des estimés pour la prochaine assemblée en vue de la réparation de la rue Maisonneuve, entre les rues St-Bernard et blvd. Sacré-Coeur.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que la lettre de la compagnie Hull Electric en date du 30 mai 1933, ainsi que les cédules annexées, restent sur la table pour considération.

Adopté.

L'échevin E. Laramée dissident.

27. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés à signer le bail consenti par les Commissaires d'Ecoles de la Cité de

Hull à la Corporation de la Cité de Hull, concernant la bâtisse connue comme Ecole Ste. Anne et portant le numéro civique 311 rue Notre-Dame.

28. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que Son Honneur le Maire soit autorisé de proclamer l'avant-midi du 28 juin 1933, fête civique, en l'honneur du sacre de Monseigneur J. Bonhomme, ancien curé de la paroisse Notre-Dame de Grâce, et du séjour à Hull de Son Eminence le Cardinal Villeneuve.

Adopté.

29. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin D. Paquin:

Que ce conseil ajourne à mercredi le 14 juin courant.

Adopté.



CANADA
CITE DE HULL. } PROVINCE DE QUEBEC
District de Hull.

No. 2

SEANCE DU 14 JUIN 1933

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, mercredi le 14 juin 1933, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théo. Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, D. Paquin, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que les estimés pour l'année 1933-34 soient approuvés tels que soumis et lus à ce conseil, et que le Trésorier soit autorisé à payer les salaires des employés réguliers suivant les montants mentionnés vis-à-vis chacun leurs noms respectifs à commencer du 1er mai 1933.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin D. Paquin:

Que la motion accordant un permis à M. Chas. Leduc, adoptée à l'assemblée régulière du conseil tenue le 5 juin 1933 soit rescindée et remplacée par la suivante:—

Que permission soit donnée à Chs. Leduc de faire l'installation d'une marquise en face de sa propriété du Café Madelon suivant plan soumis et corrigé. La Cité tiendra le propriétaire de la dite marquise responsable de tout accident ou dommages pouvant être

causés par les égouttements des eaux de pluie ou de neige provenant de la couverture de la dite marquise, et aussi responsable de tout accident public pouvant survenir par l'installation de cette marquise.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le chef du département des incendies soit autorisé de demander des soumissions pour la vente de chacun des articles suivants mentionnés dans son rapport du 5 juin 1933, savoir:— deux trucks pour échelles, une voiture d'été pour boyaux, trois voitures d'hiver pour boyaux, deux harnais doubles, environs 1000 livres de vieux fer et 75 pieds de cuivre. La Cité ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin D. Paquin:

Que les présidences pour les différents comités pour l'année fiscale 1933-34 soient accordées comme suit:—

Comité des Finances.....	Echevin E. Laramée
Comité de l'Aqueduc	Echevin A. Beauchamp
Comité de Police	Echevin W. S. Larose
Comité de Feu, Lumière et Alarme	Echevin F. Tremblay
Comité des Rues et Améliorations	Echevin A. Morin
Comité de Publicité	Echevin G. Bilodeau
Comité de Santé et Parcs	Echevin P. Chénier
Comité des Affaires Litigieuses	Echevin E. Pelletier

Adopté.

L'échevin J. Thivierge dissident.

5. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que l'échevin E. Pelletier, demeure membre de la Commission de Police avec Son Honneur le Maire et le président de la Police M. Larose:

Adopté.

6. Considérant que les municipalités d'Aylmer, de Hull Sud, de Hull Est, de Hull Ouest, de Wakefield et de Masham, ont été détachées du comté de Hull pour fins d'enregistrement;

Considérant que d'après la nouvelle division du comté pour fins d'enregistrement les résidents de ces municipalités devront entreprendre un voyage de près de 90 milles pour transiger leurs affaires, c'est-à-dire se rendre à Maniwaki.

Considérant qu'il est beaucoup plus avantageux et plus facile pour ces personnes de se rendre dans la Cité de Hull, voisine de leurs municipalités respectives, pour leurs affaires avec le Bureau d'Enregistrement du comté.

Il est proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Qu'en considération des raisons ci-dessus énumérées ce conseil demande à l'Honorable L. A. Taschereau, Premier Ministre de la Province, que le Statu Quo soit maintenu, et que les municipalités d'Aylmer, de Hull Sud, de Hull Est, de Hull Ouest, de Wakefield et de Masham demeurent avec la Cité de Hull pour fins d'enregistrement.

Que le Greffier soit autorisé d'envoyer copie de cette résolution à l'Honorable L. A. Taschereau.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin R. Barrette, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que ce conseil est d'opinion d'exproprier une partie du terrain de M. François Grégoire connu comme subdivision non-officielle numéro 10 du bloc 406 du quartier numéro quatre de la cité de Hull, suivant les dispositions de l'article 396 de la charte de la cité Hull; que le Greffier soit chargé de notifier immédiatement le propriétaire de donner le nom de son arbitre et de l'envoyer à ce conseil;

Que ce conseil nomme comme arbitre pour cette expropriation son évaluateur municipal M. J. E. Bédard;

Que l'aviseur légal soit autorisé de faire les procédures nécessaires.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que l'Aviser légal soit autorisé de produire une défense au nom de la cité dans la cause de Dame Annie Kalil vs Cité de Hull, fref No. 4485 de la Cour Supérieure du District de Hull.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que l'avisur légal soit autorisé de produire une défense au nom de la Cité de Hull dans la cause de Dame Bélanie Hotte vs Cité de Hull, bref No. 4484 de la Cour Supérieure du District de Hull.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Morin:

Que M. J. A. Courroux soit engagé employé régulier de la Corporation de la Cité de Hull, tel que recommandé par le rapport des auditeurs, à raison de \$1200.00 par année moins la réduction de 10% spécifiée dans le rapport de la reclassification et révision des salaires adopté le 1er mai 1933; que le Trésorier soit autorisé à lui payer son salaire de la même manière que pour les autres employés réguliers. Ce montant de \$1180.00 devant être déduit sur les appropriations suivantes:

Egouts	\$200.00
Trottoirs	30.00
Rues pavées	400.00
Tuyaux principaux	100.00
Neige	450.00

\$1180.00

à être transporté aux appropriations des salaires réguliers.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que la réclamation de M. J. A. Lafontaine, soit référée à l'Avisseur Légal ainsi que celle de M. J. A. Michon, et que l'Ingénieur soit prié de fournir tous les détails concernant ces accidents.

12. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin R. Barrette:

Vu les propositions faites par M. Paul A. Boivin, avocat de Dame Flore Charette-Legault, pour régler la cause de M. Pierre Legault et son épouse Dame Flore Charette, que l'Avisseur légal de la Cité soit autorisé, sans préjudice aux droits de la cité, d'offrir à Me Paul A. Boivin, en règlement final de tous dommages et frais la somme de \$300.00 (Trois cents piastres) à condition que jugement soit enregistré par la Cour Supérieure, sur tel règlement, et que le Trésorier de la Cité soit, en conséquence, autorisé à remettre à l'Avisseur légal pour faire la dite offre la somme de \$300.00 et à payer les frais de ce dernier, tels que taxés par la Cour sur la dite action.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin D. Paquin:

Que pour faire suite à la demande de Gatineau Bus Company Limited, le chef de Police soit autorisé de placer des enseignes "Ne stationez pas" en face de leur propriété, rue Wellington.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que permis soit accordé au restaurant "La Dame de Pique" de rester ouvert la nuit, suivant les dispositions du règlement No. 306 de la Cité de Hull, concernant ces établissements.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que l'Ingénieur soit autorisé à faire installer un puissard sur la rue Kent, entre le boulevard du Sacré-Coeur et la rue Chénier, vu l'absolue nécessité de la chose.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que la demande de M. J. L. Roussel au sujet de sa taxe d'eau soit référée à l'Aviséur légal pour rapport au conseil.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que, pour faire suite à l'avis de motion donné le 8 mai, l'Ingénieur de la Cité soit autorisé à procéder aux travaux d'élargissement du pont Bisson, dans Val Tétreau. Le coût de ces travaux ne devant pas dépasser la somme de \$125.00 tel que mentionné dans le rapport de l'Ingénieur. Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations pour imprévus.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que copie de la lettre de l'Association des petits propriétaires de Hull soit envoyée au département du chômage, à Québec, à M. I. E. Vallée qui en est le directeur, avec la recommandation de ce conseil au sujet de leur demande juste et équitable.

Adopté.

L'échevin P. Chénier donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera qu'un montant de \$100.00 soit voté pour réparations à la rue Maisonneuve.

L'échevin J. Thivierge donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera une dépense de \$50.00 pour enseignes de trafic.

L'échevin G. Bilodeau donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera qu'un montant de \$300.00, pris à même les appropriations pour imprévus, soit approprié pour la publicité.

L'échevin E. Laramée donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera qu'un montant de \$400.00 soit voté pour l'achat des matériaux nécessaires pour réparations aux rues Montcalm, blvd. St-Joseph et Blvd. du Sacré-Coeur. Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations pour imprévus.

Les échevins A. Beauchamp et Z. Boucher donnent avis de motion qu'à la prochaine assemblée ils proposeront qu'un montant de \$635.00 soit voté pour l'achat d'un automobile pour le département des incendies, tel que prévu dans les estimés de l'année 1933-1934.

19. Considérant que la compagnie Hull Electric s'est désistée de sa demande de changements d'horaires devant la Commission des services publics de Québec et que cette dernière à accepter le désistement de la compagnie;

Considérant que la compagnie Hull Electric à présenter au conseil de la cité de Hull une requête demandant:— 1. certains changements d'horaires du service des tramways et autobus. 2. l'enlèvement de la taxes d'affaires annuelle de \$3000.00, 3. que le coût de l'enlèvement de la neige soit à la charge de la cité, et que ces demandes ont été refusées par le Conseil;

Considérant que le contrat intervenu entre la cité de Hull et la compagnie Hull Electric, le 7 août 1931, spécifie que la compagnie, après entente avec la cité de Hull, peut faire des changements aux services de tramways et l'autobus (Article 7, section 29, paragraphe 6).

Il est proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que ce conseil accepte la revision des cédules de tramways et d'autobus, datée du 16 mars 1933, et annexée à la lettre de la compagnie Hull Electric en date du 30 mai 1933, et permettre à la compagnie de les mettre immédiatement en opération. Il est entendu que ces changements de services de tramways et d'autobus ne sont

qué temporaires et sur 30 jours d'avis la cité pourra forcer la compagnie à remettre en opération les cédules actuelles annexées au contrat du 7 août 1931.

Que la résolution No. 13 de l'assemblée du 17 mai 1933 soit rescindées

Les échevins R. Barrette et G. Bilodeau laissent leurs sièges.

Léchevin Paquin laisse son siège.

Proposé en amendement par l'échevin J. Laverdure, secondé F. Tremblay:

Que ce conseil ajourne à mercredi le 21 juin courant et que le Greffier soit autorisé de notifier la compagnie Hull Electric d'envoyer auprès du conseil, ce soir là, un représentant autorisé à discuter et accepter les cédules corrigées.

Pour l'amendement:— les échevins Tremblay, Laverdure, Desjardins, Laramée, Thivierge, Beauchamp, Pelletier, Morin. 8.

Contre:— les échevins Chénier, Larose, Boucher.

ESTIMES DE LA CORPORATION DE LA CITE DE HULL.

POUR L'ANNE 1933-1934

CORPORATION — REVENUS

1	Taxes municipales	\$395,000.00
2	Taxes sur procédures judiciaires	3,868.15
3	Taxes sur amusements	4,000.00
4	Taxes sur les chiens	500.00
5	Taxes d'affaires	27,000.00
6	Licences des charretiers	1,500.00
7	Cour du Recorder	8,856.85
8	"Hull Electric Co., ...	3,000.00
9	Divers	25.00
10	Marché de Hull	250.00
11	Contribution de l'Aqueduc	20,000.00
		\$464,000.00

L'ACQUEDUC — REVENUS

12	Eau, arrosage et neige	\$170,000.00

DEPENSES — CORPORATION

13	Fonds d'amortissement	\$33,785.75
14	Débetures en séries	49,645.00
15	Intérêts sur débetures	158,857.50
16	Intérêts et escomptes	13,198.75
17	Imprévues	22,700.00

DEPARTEMENT DES INCENDIES

18	Salaires	\$41,540.00
	Entretien	4,300.00

DEPARTEMENT DE LA POLICE

19	Salaires	\$28,707.50
	Entretien	3,080.00

DEPARTEMENT DE LUMIERE

20	Salaires	\$4,440.00
	Entretien	680.00

DEPARTEMENT DE SANTE

21	Salaires	3,890.00
	Entretien	1,200.00

ASSISTANCE PUBLIQUE

22	Ligue d'hygiène de Hull	38,000.0
23	Asiles, écoles de réforme, prison	1,500.00
24	École technique de Hull	13,000.00
25	Salaires département des Finances	10,000.00
26	Département de l'évaluateur	15,212.50
27	Entretien de l'Hôtel de Ville	485.00
28	Entretien des parcs	860.00
29	Dépenses légales	350.00
30	Donnages	1,500.00
31	Papeterie et téléphone	3,000.00
32	Assurances	1,100.00
33	Assurances	1,088.00

SYSTEME HYDRO-ELECTRIQUE

34	Salaires	\$2,140.00
	Entretien	365.00
35	Entretien du bureau de l'ingénieur	175.00
36	Entretien des trottoirs	400.00
37	Entretien des égouts	2,000.00
38	Entretien des barrières	900.00
39	Entretien des rues pavées	5,900.00
40	Entretien des rues de terre	
41.	Comité de la publicité	
		\$464,000.00

AQUEDUC — DEPENSES

42	Fonds d'amortissement	12,146.30
43	Débetures en séries	6,855.00
44	Intérêts sur débetures	62,025.75
45	Escomptes et intérêts	7,290.00
46	Imprévues	8,530.45
47	Salaires réguliers	26,132.50
48	Entretien, Chateau d'eau	3,380.00
49	Entretien des services	3,180.00
50	Entretien des bornes-fontaines	4,150.00
51	Entretien des tuyaux principaux	850.00
52	Enlèvement de neige	2,500.00
53	Arrosage des rues	4,600.00
54	Dégelage des services	500.00
55	Chlorination	5,500.00
56	Papeterie (voir item No. 32)	1,100.00
57	Assurances	1,260.00
58	Contribution au service des taxes	20,000.00
		\$170,000.00

(DEPARTEMENT du FEU (18))

Bond Emile,	Chef	\$1,900.00
Audette Adélar	Sous-Chef	1,500.00
Leblanc Zéphyr	Capitaine	1,315.00
Lalonde Grégoire	Capitaine	1,315.00
Tremblay Gaudias	Lieutenant	1,225.00
Séguin Téléphore	"	1,225.00
Boucher Cléophas	"	1,225.00
Lafrenière Paul	Sergent	1,180.00
Larouche Hormidas	"	1,180.00
Bélanger Joseph	"	1,180.00
Boucher Napoléon	"	1,180.00
Fournier Albert	Pompier	1,180.00
Albert Wilfrid	Chauffeur	1,180.00
Giroux Joseph	"	1,180.00
Laurin Joseph	"	1,180.00
Tremblay J. E.	Mécanicien	1,180.00
Laurin Ubald	Pompier	1,135.00
Raymond Ovila	"	1,135.00
Lafleur Napoléon	Chauffeur	1,135.00
Boucher Albert	Pompier	1,135.00
Lafleur Emmanuel	"	1,135.00
Roy Donat	Chauffeur	1,135.00
Tessier Hormidas	"	1,135.00
Landriault Willie	"	1,135.00
Normand Alphonse	"	1,135.00
Laurin F. X.	Pompier	1,100.00
Saumure Albert	"	1,090.00
Tremblay Arsène	"	1,090.00
Payette René	"	1,090.00
Charette Aldège	"	1,090.00
Dupuis René	"	1,090.00
Tremblay Lionel	"	1,090.00
Leblanc Joseph	"	1,090.00
Caron Emile	Secrétaire	1,135.00

\$41,540.00

DEPARTEMENT DE LA POLICE (19)

Parent J. A.	Recorder	\$1,200.00
Marengère Frédéric	Chef	1,900.00
Racine Arthur	Sous-Chef	1,517.50
Lusignan Ovila	Détective	1,337.50
Anderson Augustin	"	1,337.50
Pelchat Hilaire	Sergent	1,270.00
Carpentier Wilfrid	"	1,270.00
Perron François	Constable	1,180.00
Simoneau Marcel	"	1,157.50
Phillon Adrien	"	1,157.50
Larabie Thomas	"	1,157.50
Chamberland Henri	"	1,112.50
Sanscartier Joseph	"	1,112.50
Marcel Falconio	"	1,067.50
Beaudry Arthur	"	1,067.50
Charbonneau A.	"	1,022.50
Gignac O.	"	1,022.50
Poirier Wilfrid	"	1,022.50
Morin Wilfrid	"	1,022.50
Joly Patrice	"	1,022.50
Lavergne Ernest	"	1,022.50
Labelle Paul	"	1,022.50
Lavigne Maxime	Asst. Secrétaire	1,180.00
Normand Léo	Secrétaire, percepteur	
taxes d'amusements et asst. greffier cour du Recorder		1,525.00
		<u>\$28,707.50</u>

AQUEDUC (47)

Barre Arthur	Chef Mécanicien	\$1,720.00
Thibault Romuald	Assistant Mécanicien	1,270.00
Viau Ludger	Tourne-cléf	1,270.00
Kirouac Joseph	Asst. Mécanicien	1,180.00
Richette Joseph	Assistant Mécanicien	1,180.00

\$6,620.00

Plus — part des Finances 50%	15,212.50
Plus — Part de l'usine électrique $\frac{2}{3}$	4,300.00
	<u>\$26,132.50</u>

SALAIRES REGULIERS

FINANCES (26)

Lancot Théotime	Ingénieur	\$3,700.00
Larose Nelson	Assistant	1,270.00
Laferrière Alban	Commis	1,200.00
Raymond Joseph	Trésorier	3,250.00
Falardeau Victor	Asst. Trésorier	1,900.00
Godbout Hercule	Asst. Trésorier	1,450.00
Léonard Eugène	Asst. Trésorier	1,360.00
Carrière Eugène	Asst. Trésorier	1,270.00
Leblanc H. Léon	Greffier	2,260.00
Roger René	Asst. Greffier	1,450.00
Bédard Edgard	Evalueur	2,170.00
Madore Léon	Asst. Evalueur	1,090.00
Cyr Ernest	Asst. Evalueur	1,090.00
Ste-Marie J. W.	Aviser légal	1,180.00
Bisson Hector	Contre-Maitre	1,900.00
Latour Wilfrid	Gardien Hôtel-de-Ville	1,270.00
Latour Armand	Asst. gardien H.V.	1,315.00
Auditeurs		1,100.00
Revisers		200.00

\$30,425.00

Moins 50% pour l'aqueduc	15,212.50

Balance..... \$15,212.50

SANTE (21)

Dr. Jos. Isabelle	Médecin	\$2,170.00
Bourgeois Médéric	Inspecteur	1,720.00
		<u>\$3,890.00</u>

LUMIERE ET ALARME (20)

Trudel Ferdinand.....	Surintendant	\$1,900.00
Archambault Moise.....	Asst. surintendant	1,315.00
Lapensée W.....	Asst. surintendant	1,225.00
		\$4,440.00

USINE ELECTRIQUE (34)

Bart Wilfrid.....	surintendant.....	\$1,720.00
Chénier Joseph.....	Asst. surintendant	1,180.00
Larose Félix.....	Asst. surintendant	1,180.00
Piché Cléophas.....	Asst. surintendant	1,180.00
St-Laurent Octave.....	Asst. surintendant	1,180.00
		\$6,440.00
Moins pour part de l'aqueduc		4,300.00
Balance		\$2,140.00



CANADA
CITE DE HULL. } PROVINCE DE QUEBEC
District de Hull.

No. 3

SEANCE DU 21 JUIN 1933

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, mercredi le 21 juin 1933, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, D. Paquin, A. Beauchamp, J. Thivierge, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer M. J. A. Michon, la somme de \$25.67, en règlement final de sa réclamation, sans préjudice aux droits de la Cité.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que la réclamation du Major Steeves soit référée au président du comité des Affaires Litigieuses pour rapport au conseil.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que l'offre de la compagnie Paquin Motor Sales, faite à la Cité le 25 avril 1933, pour la vente d'un automobile usagé "Dodge" pour le département des incendies, au prix de \$635.00 soit acceptée et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à payer ce montant lorsque

le chef de ce département aura accepté la livraison de cette voiture. La compagnie Paquin devra donner trois couches de peinture rouge à la dite voiture et y appliquer l'écuson du département des incendies. Cette dépense est prévue dans les estimés de l'année 1933-34.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que l'Ingénieur de la Cité, soit autorisé de procéder aux réparations à la rue Maisonneuve, entre les rues St-Bernard et blvd. du Sacré-Coeur, suivant avis de motion donné antérieurement. Le coût de ces travaux ne devant pas dépasser la somme de \$100.00 à être pris à même les appropriations pour imprévus.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin J. Thivierge, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que, suivant avis de motion donné lors de la dernière assemblée du conseil, le chef de Police soit autorisé de faire faire des enseignes de trafic. Le coût de ces enseignes ne devant pas dépasser la somme de \$50.00 à être pris à même les appropriations pour imprévus.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que l'Aviser légal, Me J. W. Ste. Marie, C.R., soit autorisé de produire une défense, au nom de la Cité, dans la cause de Jeanne Renaud vs Cité de Hull, bref No. 4498 de la Cour Supérieure du district de Hull.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'Ingénieur soit autorisé de faire l'achat des matériaux nécessaires pour entreprendre les réparations aux rues Montcalm, blvd. St-Joseph et blvd. du Sacré-Coeur. Le coût de ces matériaux

et réparations ne devant pas dépasser la somme de \$400,00 à être prise à même les appropriations pour imprévus.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin P. Chénier:

Que l'ingénieur soit autorisé d'engager à raison de \$0.60 l'heure deux camions pour faire le transport du matériel nécessaire pour les réparations autorisées par le conseil.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier soit autorisé à payer à l'Ingénieur Lanctot la somme de \$5.00 pour sa licence de conducteur d'auto, à même les appropriations du bureau de l'ingénieur.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Thivierge

Qu'une somme de \$300.00, prise à même les appropriations pour imprévus, soit appropriée, au comité de publicité.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin J. Thivierge, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que le Trésorier soit autorisé de payer le compte de J. M. Hill au montant de \$45.00 pour achat d'un clavigraphie.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que M. Emile Carpentier soit engagé temporairement jusqu'au 5 septembre 1933 comme constable spécial. Que le Trésorier soit autorisé de lui payer un salaire basé sur le salaire que reçoit un constable ordinaire.

Adopté.

13. ¹⁰Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin R. Barrette:

Que ce conseil siège en comité général.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin P. Chénier:

Que ce conseil lève séance, rapporte progrès et procède aux affaires.

Adopté.

15. Considérant que la compagnie Hull Electric s'est désistée de sa demande de changements d'horaires devant la commission des services publics de Québec et que cette dernière a acceptée le désistement de la Compagnie;

Considérant que la Compagnie Hull Electric a présenté au conseil de la Cité de Hull une requête demandant: 1. certains changements d'horaires du service des tramways et autobus, 2. l'enlèvement de la taxe d'affaires annuelle de \$3,000.00. 3. que le coût de l'enlèvement de la neige soit à la charge de la Cité, et que ces demandes ont été refusés par le Conseil;

Considérant que le contrat intervenu entre la Cité de Hull et la compagnie Hull Electric, le 7 août 1931, spécifie que la compagnie, après entente avec la Cité de Hull, peut faire des changements aux services de tramways et d'autobus (article 7, section 29, paragraphe 6);

Il est proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que ce conseil accepte la revision des cédules de tramways et d'autobus, datée du 16 mars 1933, et annexée à la lettre de la compagnie Hull Electric en date du 30 mai 1933, excepté le service de la ligne de ceinture qui devra être fait de la manière suivante: deux tramways (nord) circulant dans Hull seulement de 6.00 A.M. à 11.25 p.m. et l'autobus (sud) circulant d'après la cédule actuelle-

ment en vigueur. Ce conseil permet à la compagnie de mettre immédiatement en opération ces nouvelles cédules de service. Il est entendu que ces changements de services de tramways et d'autobus ne sont que temporaires et sur 30 jours d'avis la cité pourra forcer la compagnie à remettre en opération les cédules actuelles annexées au contrat du 7 août 1931.

Que la résolution No. 13 de l'assemblée du 17 mai 1933 soit rescindées.

Proposé en amendement par l'échevin J. Thivierge, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que la compagnie Hull Electric soit tenue de respecter les stipulations contenues dans le contrat signé le 7 août 1931.

Pour l'amendement:— Les échevins Tremblay, Desjardins, Chénier, Laramée, Thivierge, Beauchamp. 6.

Contre:— les échevins Barrette, Bilodeau, Paquin, Pelletier, Larose, Morin, Boucher. 7.

L'amendement est perdu et la motion principale remportée sur même division.

Hull, le 21 juin 1933.

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai l'adoption d'un règlement amendant le règlement No. 299, des taxes d'affaires, afin d'imposer une taxe annuelle de \$45.00 pour chaque voiture de boulanger dont la boulangerie est située en dehors des cités de Hull et d'Ottawa. Aussi pour imposer une taxe d'affaires ou licence sur les bouchers d'Ottawa ou ailleurs en dehors des limites de la Cité de Hull faisant la livraison de marchandises dans la cité de Hull.

(Signé) PIERRE CHENIER

Echevin

L'échevin W. S. Larose, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera une dépense de \$20.00 pour reconstruction d'une clôture au poste de police.

L'échevin J. A. Morin donne avis de motion qu'il proposera une dépense nécessaire pour les réparations aux rues où la compagnie Hull Electric doit faire des réparations à ses voies et aussi autorisé l'ingénieur à préparer des estimés pour ces travaux.

L'échevin F. Tremblay donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera qu'une somme de \$1,250.00 prise à même les appropriations pour imprévus, soit appropriée pour l'achat de 1000 pieds de boyaux pour le département des Incendies.

16. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin Z. Bouché:

Que ce conseil ajourne au 27 juin courant.

Adopté.



CANADA
CITE DE HULL. } PROVINCE DE QUEBEC
District de Hull.

No. 4

SEANCE DU 27 JUIN 1933

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à sept heures et trente minutes du soir, mardi le 27 juin 1933, à laquelle sont présents:— Le maire suppléant Z. Boucher, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, J. Thivierge, W. S. Larose et P. Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire suppléant.

1. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer la somme de \$20.00 au major C. E. Steeves, en règlement final de sa réclamation en dommages contre la Cité, sans préjudice aux droits de cette dernière.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer la somme de \$15.00 à M. Isidore Goulet afin de lui permettre de se rendre dans l'Abitibi pour s'établir sur une terre, à la condition que M. Goulet signe les formules d'usage en pareil cas. Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations pour assistance publique.

Adopté.

Ajournement sine die.



CITE DE HULL.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Hull.

No. 5

SEANCE DU 3 JUILLET 1933

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 3 juillet 1933, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, J. A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, J. Thivierge, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:— Jean d'Aoust, avocat, au nom des résidents de la rue Rouville; H. P. Dupuis; Jos. Benoit, 130 rue Laval; Frs. Caron, avocat, au nom de Onésime Tremblay; Gédéon Courchenes; Louis Gingras, forgeron; Wm. Thomas Wilson, au nom de Benzolene Corporation Ltd.; J. A. Lalonde, 175 blvd. St-Joseph; Mrs. J. M. McMahon, 298 rue Bay, Ottawa; Delphis Mailloux, 199 rue St-Rédempteur.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 27 juin 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin W. S. Larose, président, Son Honneur le Pro-Maire Z. Boucher, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, A. Beauchamp, J. Thivierge, W. S. Larose et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	P. D'Aoust & Cie	\$5.11
2	B. Patry	115.00
3	Dépt. des incendies	30.23
4	Dépt. des incendies	43.96
5	Eug. Therrien	55.75
6	Kelly & Leduc	1.20
7	Caisse	10.00
8	Rochon Service	58.88
9	Garage J. Baillot	8.50

W. S. Larose, président.	Zénon Boucher
A. Morin	Ad. Beauchamp
Er. Pelletier	R. Barrette
Frs. Tremblay	Jos. Thivierge
A. Desjardins.	Ed. Laramée
Pierre Chénier	

2. Proposé par l'échevin W. S. Larose, seconde par l'échevin E. Pelletier:

Que le 2ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 27 juin 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Laramée, président, Son Honneur le Pro-Maire Z. Boucher, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, A. Beauchamp, J. Thivierge, et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

10	Wm. Reynolds	(Assistance publique)	21.06
11	Nap. Léonard	"	6.00
12	Z. Lafèche	"	7.98
13	Gatineau Power Co.	"	1.82
14	A. Amyot	"	5.78
15	Z. Miron	"	5.94
16	Boucher Frères	"	19.16
17	Hospice St-Charles	"	1578.00
18	Ottawa Evening Citizen	(rues pavées)	4.20
19	Le Droit	"	3.30
20	J. A. Larose	(Assistance publique)	34.98
21	Soublière-Lepage Ltée	(papeterie)	3.35
22	Imprimerie Provost	"	14.85
23	Le Progrès de Hull	"	37.69
24	D. Gestétner Ltd.	"	2.93
25	P. A. Larocque	"	41.25
26	G. E. Gauvin & Fils	"	221.54
27	J. E. Décosse	"	56.80
28	B. Patry	(Hôtel-de-Ville)	5.00
29	Soublière-Lepage Ltée	"	27.83
30	M. Tomaro	"	27.56
31	J. M. Hill	(Papeterie)	13.00
32	J. W. Ste. Marie	"	198.80
33	Ls. de G. Raby	(vente pour taxes)	763.50

Que le rapport de l'évaluateur Bédard, en date du 27 juin, 1933, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé tel que lu.

Que le rapport du Greffier concernant la papeterie soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé de faire les transports qui y sont mentionnés.

Ed. Laramée, Président.
Pierre Chénier
Zénon Boucher
Ad. Beauchamp
A. Morin
R. Barrette

Frs. Tremblay
W. S. Larose
E. Pelletier
A. Desjardins
Jos. Thivierge

RAPPORT DU COMITE DES FINANCES (27 juin 1933)

RESUME DES COMPTES ANNEXES

ASSISTANCE PUBLIQUE (Secours Directs)

Comité de L'aide aux nécessiteux (15 mai au 15 juin 1933)

Détails	
Chefs	1808
Dépendants	6628
Seules	210
	8646
Nourriture	\$18,722.19
Chauffage	2,239.75
Vêtements	3,750.89
Divers	91.49
	24,804.32

COMITE DE L'AIDE AUX NECESSITEUX

(Distribution faite par le comité de l'aide aux nécessiteux,
du 15 mai au 15 juin 1933)

Raymond A. L., Epicier et Boucher	\$4,542.65
Mongeon Philias Laitier	559.22
Lalonde J. A., Epicier et Boucher	68.30
Dompiere Frères, Boulangers	643.85
Frs. Sauvé, Epicier	103.84
Allaire Jean Noel, Cordonnier	25.25
Legris Lionel, Epicier, ...	27.51
L. A. Charbonneau, Epicier et Boucher	701.76
Bertrand Isidore, Cie., Epicier	376.51
St-Arnaud Mde A., Epicier	194.43
Desloges Adélar, Epicier et Boucher	59.14
Vallières J. Bte, Epicier	79.47
Monette J. H., Boucher	226.21
Lafrance Jos., Boucher	99.45
Groulx Jos., Cordonnier	17.50
Cousineau Adélar, Boucher	144.47

Charbonneau Joseph, Epicier	88.88
Talbot Etienne, Boucher	153.17
Gratton Albert, Epicier et Boucher	84.76
Chatelain A., Epicier	245.92
Clément & Leblanc, Epicier	35.90
Monette H., Boucher	80.15
Lafrance Louis, Boucher	131.25
St-Martin Donat, Epicier et Boucher	297.71
Bélanger Oscar, Epicier	158.29
Robillard Alcide, Boucher	61.67
Demers Théo., Cordonnier	16.95
Lafèche Zéphyr, Epicier	437.91
Beaudin Albert, Epicier	48.39
Monette Gédéon, Epicier, Boucher et Boulangers	1,809.70
Laiterie de Hull, Laiterie	926.39
Desormeaux G., Bois	99.00
Gauthier Edmond, Epicier et Boucher	456.71
Lafrance Louis, Epicier	85.79
Groulx Emile, Cordonnier	45.10
Montreuil Eugène, Boulanger	368.15
Denis Ovila, Epicier	40.03
Charest Amélia, Marchandises Sèches	233.88
Binet Emmanuel, Marchand de chaussures	109.20
Taschereau S. J., Marchandises Sèches	123.85
Lemieux & Dompierre, Epicier	465.92
Melle M. Shea, Marchand de Chaussures	242.05
Madame F. X. Laurin, Marchandises Sèches	308.47
Proulx André, Boulanger	838.20
Ducharme & Fils, Marchands de Chaussures	479.85
Loyer Arthur, Marchand de Chaussures	256.00
Bisson Lucien, Epicier	86.55
Pharand Josephat, Marchandises Sèches	728.21
Séguin M. A., Boucher	34.25
Leroux Philias, Marchand de Chaussures	154.45
Lévesques Emile, Boulanger	161.85

Monfils J. B., Epicier	184.49
Lalonde F. A., Laitier	21.98
Lemieux Emile, Boucher	23.25
Madame Dunnigan, Epicier	366.13
Labelle A. D., Boucher	34.99
Nap. Charron, Bois, ...	181.50
Philion Fred. Laitier	9.12
Piché Mastaie, Boulanger	31.35
Sabourin A., Boulanger	271.55
Vadeboncoeur E., Epicier et Boucher	433.74
Lesage Cyprien, Epicier et Boucher	141.02
Romanuk Mike, Epicier	42.21
Labelle Albert, Epicier et Boucher	24.75
St-Louis O., Epicier	27.00
Rousselle Emile, Epicier	51.48
Pichard M., Epicier	731.34
Goulet Oscar, Cordonnier	43.00
Savard Adélar, Epicier	12.00
Royer Georges, Marchandises Sèches	248.42
Laham S., Marchandises Sèches	36.85
Beaudry Adélar, Cordonnier	7.80
Séguin Edgar, Epicier	31.95
Soulière Lorenzo, Epicier	37.02
Poirier Jérémie, Bois	57.75
Poirier Jérémie, transfert	76.00
Pichard F., Epicier et Boucher	23.37
Laramée Ed., Cie, Boucher	286.13
Miron Zéphyr, Ferronneries	15.49
Gaulin Emile, Epicier et Marchandises Sèches	3.16
H. P. Dupuis, Bois	268.25
Arvisais Wilfrid, Bois	316.25
Arvisais Lucien, Bois	211.75
Monette Louis, Bois	792.50
Gagnée Aldée, Epicier	11.93
Guénette Ernest Laitier	89.16
Petit Nap., Bois	231.00
Hull Coal Co., Bois	81.75
M. Kareem, Marchandises Sèches	1.14

Allard E., cordonnier	37.55
Ste. Elizabeth, Marchandises Sèches	632.21
Scott H. T., Epicier	304.84
Fleur de Lys, Laiterie	706.99
	\$24,804.32

Hôtel-de-Ville, le 27 juin 1933

Rapport No. 6

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins de la Cité de Hull.

Messieurs:—

J'ai bien l'honneur de vous faire le rapport suivant des mutations et changements au rôle d'évaluation pour le mois de juin 1933.

QUARTIER No. 1

305-415 Substituer Isidore Bertrand à J. Alph. Berthelette à 11 rue Coallier et 43 rue Tétreau.

1688a Incrire J. Howard Stannard pour machines évaluées à \$2,500.00.

1688 Retrancher machines évaluées à \$2,500.00 devant être inscrites à 1688a.

683 Substituer Josephat Pharand à Léopold Gélineau, 24 rue Croissant Lemoine.

1247 Substituer Vaive Philippe à L. Bissonnette, 46 rue Bien-ville.

1513 Retrancher le nom de Boucher Ovila, 34 rue Desjardins, laissant J. Meilleur seul propriétaire.

1103 Substituer Alexina Robillard, adresse 40 rue Carillon à André Robillard, 8 rue Duquesne.

1537 Retrancher un cheval depuis 1er mai 1933.

1268 Substituer François Bédard, 10 rue Booth à Madame Irénée Bérubée.

1386 Substituer Vve Napoléon Deschamps à Nap. Deschamps.

1680 Substituer Vve Blanche Chénier, (adresse 248 rue Champlain) à Mastai Joly, 14 rue Lois.

QUARTIER No. 1A

4013 Substituer Dame Vve James Loftus à James Loftus et inscrire aux écoles dessidentes.

3492-3493 Inscrire Donat Vien comme co-proprétaire avec François Caron.

3636 Substituer Poirier Ulric dit Lafleur laissant Lucien Lafleur, propriétaire, 13 rue Montpetit.

4039 Substituer Lewis Brothers (920 Bleury, Montreal) à J. T. Smith in Trust pour 260 Boulevard St-Joseph.

2549 Substituer Wm. Henry Ayers comme propriétaire laissant Osias Goulet comme occupant.

2547 Substituer Wm Henry Ayers à F. W. Perras.

2363, 2364, 2365, 2390, 2391, 2548, 2627, 2683, 2684, 2685, 2686, 2687, 2689, 4305, Substituer Wm. Henry Ayers, (Montreal) à Aurélien Gauthier.

4294 Substituer J. M. Church, Aylmer Qué., à Paul Thérien pour 89 de Montigny.

4038 Substituer Dame Vve Virginie Loyer à Dame Vve J. Bte. Loyer, 256 Boulevard St-Joseph.

3823 Melles Angéline et Marie Laurin à Dame Vve Léandre Laurin, 37 rue Lois.

3952 Substituer Moise Marengère à Gagné Alfred, 35 rue Talon.

3915 Substituer Ubald Laurin à P. V. Leduc, 16 rue Raymond.

3945 Substituer Vve Eusèbe Durand à Eusèbe Durand, 28 rue Tracy et Substituer lot 348 à 349.

4223 Substituer Caisse Populaire N.D. à Roméo Labrie.

3236 Substituer Dame C. K. Déziel à Sortain Hancock pour lot 244-314, rue Fontaine.

4453, 4454, 4455, 4414, 4416, 4417, 6053, 4079, Inscrire Lucie Lebeau, propriétaire avec Alfred Aubry. 1a et 3.

3231, 3232, 2679, 2680, Substituer Oscar Desormeaux à Dame Charles Brodeur.

4170 Substituer Lionel Donaldson à Jean Thériault, 65 rue Jogues.

3243 Substituer Louise Sarault à Louis Sarault.

4531 Inscrire Alida Thérien ux René Blanchette comme occupant à 15 rue Labelle.

QUARTIER No. 2

5231 Substituer Lorette Simon à Simon Chas. Aug. pour le No. 112 rue Montcalm et inscrire évaluation de terrain à \$500.00 et bâtisse, \$1088.00 au lieu de \$1000.00 et \$2175.00 respectivement et substituer N. du 203 à 203.

5231a Inscrire Dames Jules Prieur comme occupant et sud du lot 203 pour 110 rue Montcalm et \$500.00 pour terrain et \$1,087.00 pour bâtisses. Inscrivant succession P. W. Wright prop.

5372 Substituer Dame Norbert Barnabé ux Norbert Barnabé à Dupuis H. P. et inscrire ptie O. 204 à S-204 et \$150.00 d'évaluation pour terrain et \$700.00 pour la maison 9 rue Ferland laissant succession P. W. Wright propriétaire du terrain.

5372a Inscrire Pierrette Dupuis et Ledwina pour la partie est du 204 avec \$150.00 d'évaluation pour terrain et \$700.00 pour la maison à 11 rue Ferland et inscrire Succession P. W. Wright, propriétaire du terrain.

5563 Inscrire Julien Dupuis avec H. P. Dupuis à 41 rue Charlevoix.

5415 Substituer Zéphir Legault à T. Méthot, 39 rue Iberville.

QUARTIER No. 3

6329 Substituer Gatineau Power Co. à Hull Electric Co. pour poteaux et lignes de distribution de la lumière et pouvoir.

6059-6060 Substituer Caisse Populaire N. D. à Dame Alphonse Chénier.

6320 Substituer J. Edmond Langelier à Eugénie Manseau.

6452 Substituer Jos. Barnabé Ltée à Frontenac Realty Ltd.

6137-6254 Inscrire Yvonne et Annette Beauchamp avec Alfred Beauchamp comme propriétaire.

QUARTIER No. 3A

7447 Substituer Wilfrid Leblanc (Boulevard St-Joseph) à Edgar Dussault, 19 rue Guertin.

7782 Substituer Estate C. B. Wright comme propriétaire et Dame Edouard Monette comme occupant à Frank Méthot, 141 rue St-Laurent.

7757 Substituer Capital Trust Corporation Ltd. à Edouard Monette pour S. E. du 128.

7144 Substituer Dame Nathalie Gervais à Philippe Gervais, 57 rue St-Henri.

6988 Substituer Caisse Populaire N.D. à Omer Dubois.

7374 Substituer Caisse Populaire N.D. à Lorenzo Lemieux.

6887 Substituer Caisse Populaire N.D. à Nap. Léonard.

6928 Substituer Leo. Barnwell à Wilfrid Méloche, 147 rue St-Jacques.

7235 Substituer Oscar Boucher à Adélard Dupuis, 37 rue St-Florent.

7007 Substituer Vve Lovina Lefebvre à Nap. Lefebvre, 47 rue Chateauguay.

7194 Substituer Succession Larouche à Léo Larouche, 92 rue St-Henri.

7158 Substituer Victor Cholette à David St-Arnault, 91 rue St-Henri.

7502 Substituer Joseph Montreuil (106 rue Dollard) à Eugène Montreuil, 2 rue Ste-Hélène.

QUARTIER No. 4

8422 Substituer Vve Elzéar Pilon à Dame Ida Aubry, 159 rue Champlain.

8041 Substituer Thomas Link (Chelsea, Que.) à H. Ranger, 34 rue Langevin.

8157 Substituer Caisse Populaire N.D. à Nastai Demers.

QUARTIER No. 5

9963 Substituer Eugène Viau à Ludwina Dupuis, 37 rue Marston.

9559, 9560, 9561 Substituer Dame Vve Alphonsine Picard à Léonidas Picard.

9332 Inscrire Joseph Savard comme occupant et envoyer factures de taxes à Ludwina Dupuis, 314 rue Maisonneuve.

9473b Inscrire Jérémie Poirier comme occupant et envoyer factures de taxes à Ludwina Dupuis, 403 rue Champlain.

9434 Substituer Dame Vve Philorum Daoust à Honoré Deslauriers, 303 rue Champlain.

9473 Substituer Dame Edouard Timminis à N. Chartrand, 399 rue Champlain.

9130 Inscrirc Ménéippe Crispin comme occupant à 214 rue Kent.

9456 Substituer Dame Ferdinand Lesage à Ferdinand Lesage, 349 rue Champlain.

9162 Substituer Oyila Latulippe à Dolphis Latulippe, 153 rue Dollard.

9230 Substituer Vve Jos. Binet, propriétaire et Wilfrid Carpentier, occupant pour 186 rue Dollard à Maurice Strasbourg.

9592 Substituer Georges Coté (41 rue Hannah, Eastview) à Arthur Durocher pour 253 rue Notre-Dame.

9851 Inscrirc un seul service d'eau, occupe toute la maison à 75 rue St-Laurent depuis mai 1933.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

3. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que le 2ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 27 juin 1933 auquel assistaient:— Monsieur l'échevin F. Tremblay, président, Son Honneur le Pro-Maire Z. Boucher, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, A. Beauchamp, J. Thivierge, et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

34	Dr. E. Perras	3.00
35	Z. Miron	1.20
36	Kelly & Leduc	2.20
37	Hull Coal Company	9.25
38	P. D'Aoust & Cie	17.10
39	A. Champagne	2.15

DEPARTEMENT DE LUMIERE ET ALARME

40	Northern Electric Company	12.98
41	P. A. Larocque	1.00
42	Gatineau Power Co.	2.50
43	Campbell Motor Co.	6.04
44	Rochon Service Station	13.22
45	Limoges & Frères	31.80
46	Département du Feu	17.31
47	Lea & Hawley	6.50
48	Charron-Ménard	2.68
49	Gatineau Power Co.	5.40

Que le chef du département des incendies soit autorisé de faire l'achat d'une caisse de savon, 24 serviettes, 12 éponges, 12 chamois, 12 ampoules électriques de 40 watts, 12 ampoules électriques de 50 watts Mill Type, 12 ampoules électriques de 60 watts.

Que le Trésorier soit autorisé de payer la somme de \$20.00 au chef du département des incendies pour lui aider à défrayer ses dépenses pour assister à la convention des chefs de pompiers, à Montréal, le 11 et 12 juillet prochain.

Que le surintendant du département de Lumière et Alarme soit autorisé de faire l'achat de 12 "Shades" hélophane pour lampes de rues, 1 coil de fils pour alarme, 4 cross-arms pour poteaux, 1 douzaine de lampes pour le parc de l'Hôtel-de-Ville.

Frs. Tremblay, Président.	A. Morin
E. Pelletier	Ed. Laramée
A. Desjardins	Jos. Thivierge
Pierre Chénier	R. Barrette
Zénon Boucher	W. S. Larose
Ad. Beauchamp	

4. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin R. Barrette:

Que le 2ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

L'échevin G. Bilodeau prend son siège.

2ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 27 juin 1933 auquel assistaient:— Monsieur l'échevin P. Chénier, président, Son Honneur le Pro-Maire Z. Boucher, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, A. Beauchamp, J. Thivierge, et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessus formulées.

50	Adrien Ferland	(Santé)	22.50
51	Dr. J. Isabelle	(Assistance publique)	50.00
52	Dr. E. L. Lafond	"	7.00
53	Hôpital Général d'Ottawa.....	"	14.00
54	Pharmacie Union	"	25.55
55	Pharmacie Wrightville	"	32.50
56	Strathcona Hospital	"	107.00
57	Pharmacie Laflamme	"	6.05
58	R. H. Wright Ltd.	(Parcs)	300.00
59	Edmond Sabourin	"	2.00
60	The Nichols Chemical Co.	(Chlorination)	1277.00

The Nichols Chemical Co. "Note de Crédit" 671.53

60a Beaudoin Bros. 12.00

Que le Dr. Isabelle soit autorisé de faire la vaccination des enfants, à raison de 0.75 par vaccination, et aussi d'acheter le vaccin nécessaire.

Que le Dr. Isabelle soit autorisé de faire faire une extension de téléphone à son bureau au château d'eau et que le Trésorier soit autorisé à en faire le paiement comme pour les autres téléphones des bureaux de la corporation.

Pierre Chénier, Président	Ad. Beauchamp
Frs. Tremblay	J. Thivierge
Er. Pelletier	Edmond Laramée
A. Morin	R. Barrette
A. Desjardins	W. S. Larose
Zénon Boucher	

5. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le 2ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 27 juin 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honneur le Pro-Maire Z. Boucher, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, A. Beauchamp, J. Thivierge, et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

61	Coopérative Fédérée de Québec	118.13
62	W. D. St-Cyr	36.25
63	Gen'l Supply of Canada	10.85
64	Gatineau Power Company	143.75
65	Hull Coal Company	5.65
66	Thos. Lawson & Sons	47.70
67	Letourneau & Cie	4.25

68	Z. Miron	3:35
69	The People's Gas Supply	3:25
70	Rensselaer Valve Company	15:80
71	Bélanger Frères & Cie	6:75

Ad. Beauchamp, Président.	P. Chénier
Frs. Tremblay	Zénon Boucher
A. Morin	Ad. Beauchamp
Er. Pelletier	R. Barrette
A. Desjardins	W. S. Larose

6. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que le 2ième rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 27 juin 1933 auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. A. Morin, président, Son Honneur le Pro Maire Z. Boucher, et les échevins F. Tremblay, R. Barette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, A. Beauchamp, J. Thivierge, et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

72	Département des Incendies	248.83
73	Henri Lafrance	5.50
74	Crabtree Limited	2.72
75	G. E. Gauvin & Fils	22.50
76	Kelly & Leduc	21.65
77	Limoges & Frères	63.79
78	Laurentian Stone Co.	104.78
79	Charron-Ménard	77.61
80	Wright Brothers Supply	78.60
81	The Ottawa Electric Company	.86

82 Canadian Pacific Ry	77	67.44
83 A. Champagne		30.95

Monsieur l'échevin Beauchamp donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera l'achat de boyaux et voitures à boyaux de M. Nap. Charron, pour la somme de \$125.00 à être prise à même les appropriations pour égouts.

Monsieur l'échevin A. Morin donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera que l'ingénieur soit autorisé de faire l'achat de certains matériaux et articles, tels que ciment, tuyaux, boulons, connections pour aqueduc, rivets, etc., pour un montant de \$375.00.

J. A. Morin, président

Frs. Tremblay

Er. Pelletier

A. Desjardins

P. Chénier

Zénon Boucher

Ad. Beauchamp

Ed. Laramée

Richard Barette

J. Thivierge

7. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 2ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

Hull, 27 juin 1933

Monsieur le Maire:

Messieurs les Echevins:

Faisant suite à la résolution de votre Conseil en date du 15 juin me référant pour rapport les demandes de réductions d'évaluations pour maisons démolies et autres, j'ai l'honneur de vous soumettre ce qui suit:

Rôle No. 7359 la maison étant démolie, \$325.00 pourrait être déduit.

Rôle No. 5431 rapport a déjà été fait.

Rôle No. 7187 la maison étant démolie \$325.00 pourrait être déduit.

Rôle No. 6144 le fonds de commerce évaluée à \$2,500.00 pourrait être déduit.

6030a panneau-réclame ayant été enlevé, \$50.00 pourrait être déduit.

6434a, 8099b, 9388a, évaluation de \$50.00, \$500.00 et \$50.00 respectivement pourrait être déduit, des panneaux-réclames étant enlevés.

8164 La maison étant incendiée partiellement, l'évaluation pourrait être réduite à \$15,800.00 au lieu de \$16,800.00.

6278 la maison étant partiellement démolie, l'évaluation pourrait être réduite à \$2,425.00 au lieu de \$2,950.00.

6844 la maison étant partiellement démolie, l'évaluation pourrait être réduite à \$2,650.00 au lieu de \$2,800.00.

7628 la maison étant partiellement démolie, l'évaluation pourrait être réduite à \$3,600.00 au lieu de \$4,600.00.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,
Evalueateur.

8. Proposé par l'échevin J. Thivierge, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que le rapport de l'évaluateur Bédard, en date du 27 juin 1933, concernant la revision de l'évaluation de certaines propriétés démolies, soit approuvé et que le Trésorier soit autorisé de faire les changements et transports y mentionnés.

Adopté.

9. Faisant suite à l'avis de motion donné par l'échevin Morin pour l'achat de matériaux,

Il est proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que l'ingénieur soit autorisé de faire l'achat des matériaux suivants la requisition No. 2 au montant de \$395.49, le coût des marchandises devant être chargé à l'appropriation "Magasin".

Adopté.

10. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin Beauchamp:

Que le Trésorier soit autorisé de retrancher le nom de M. Charbonneau, 23 rue St-Pierre dans le rôle des améliorations pour la réparation de l'égoût de cette rue sur un frontage de 6'0 et au montant de \$1.49 tel que mentionné dans le rapport de l'Ingénieur en date du 27 juin 1933.

Adopté.

Hull, Juin le 29, 1933.

Au Trésorier de la Cité de Hull.

Monsieur:

Veuillez créditer le compte Magasin pour la somme de \$1,120.96 et débiter les comptes ci-dessous énumérés tel que mentionné.

AQUEDUC

Réparations de Services	60.00
Bornes Fontaines	16.32
Tuyaux Principaux	4.86
Chateau d'eau	26.36
Services Neufs	27.86

\$134.40

CORPORATION

Usine Electrique	143.75
Rues	47.32
Egoûts	16.96
Rues Pavées	193.94
Magasin Stock	293.03
Assistance Publique	130.36
Barrières	67.44
Bureau de l'Ingénieur	16.83
Magasin dépenses	3.75

Police	22.82
Santé	43.16
Parcs	5.20
	986.56
	\$1,120.96

THEO. LANCTOT, I.C.
Ingénieur de la Cité.

P. NELSON LAROSE,
Secrétaire Bureau de l'Ingénieur

J.A. COURROUX,
Comptable Chantier Municipal.

11. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que le Trésorier soit autorisé de faire les transports aux différentes appropriations pour les comptes acceptés du mois de juin tel que soumis par rapport de l'Ingénieur en date du 29 juin 1933.

Adopté.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Hull.

CITE DE HULL

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances, à l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 3 juillet 1933, à laquelle assemblée sont présents:

Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil et les Echevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, Geo. Bilodeau, J. A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, J. Thivierge, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Le règlement suivant a été lu, proposé et adopté.

REGLEMENT No. 311

Amendant le règlement No. 299 au sujet
des taxes d'affaires dans
la Cité de Hull.

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à une séance antérieure de ce Conseil;

ATTENDU que ce Conseil désire amender le règlement numéro 299 des règlements de la Cité;

IL EST EN CONSEQUENCE ordonné et décrété par le Conseil par règlement comme suit:

1. Le dit règlement numéro 299 est amendé en ajoutant après la clause 27 du dit règlement, la clause suivante:

27A. Pour chaque voiture de boulanger dont la place d'affaires est en dehors des cités de Hull et d'Ottawa 45.00
La dite taxe ne devant cependant en aucun cas, sur la même personne ou compagnie, dépasser la somme de \$200.00

2. Le présent règlement deviendra en force et vigueur suivant la loi.

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jour et an ci-dessus.

H. LEBLANC,
Greffier

THEO. LAMBERT,
Maire.

12. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le règlement No. 311, amendant le règlement No. 299 des taxes d'affaires dans le but d'imposer une taxe sur les boulangers étrangers, soit approuvé et que le Greffier soit autorisé de donner les avis publics requis par la charte.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que permission soit accordée à Benzolene Corporation Limited de faire l'installation d'un réservoir à gasoline d'une capacité de 15,000 gallons sur le terrain de leur poste de distribution de gasoline en détail, rue Montcalm. La dite permission est accordée qu'en autant que la compagnie se conformera aux dispositions du règlement No. 309 de la Cité de Hull concernant l'emmagasiner et la distribution en gros et en détail de la gasoline. Cette installation devra être faite sous la surveillance de l'Ingénieur de la Cité et du Chef du département des Incendies.

Adopté.

L'échevin Desjardins dissident.

14. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que des soumissions cachetées soient demandées aux entrepreneurs locaux pour une nouvelle couverture en asphalte ou en gravois du laboratoire du Dr. Isabelle, au château d'eau. L'ingénieur devra préparer un devis à cet effet. Le contrat ne devra être accordé qu'après que les dites soumissions auront été soumises à Son Honneur le Maire, au président du comité de l'Aqueduc et à l'Ingénieur de la Cité.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que la plainte de M. Benoit soit envoyée à l'Ingénieur pour étude.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Considérant que tout automobile propriété de la ville de Hull, ne présente pas suffisamment de différenciation d'avec les autres véhicules circulant à travers nos rues, ne serait-il pas économiques et avantageux comme réclame pour la ville, vue la quantité de touristes qui nous visitent, de faire peindre bien en vue, l'écusson

de la ville sur chacune de ces automobiles mises à la disposition des différents chefs de départements pour l'exercice de leurs fonctions soit par affaire dans quelque municipalité voisine, ou à l'intérieur de la cité. Exception est faite, cependant, de l'automobile à l'usage du département de Police.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin R. Barrette:

Que le Greffier soit autorisé de demander des soumissions pour l'achat d'articles mentionnés dans le rapport du chef Bond, en date du 26 juin 1933, savoir: 24 casquettes, 6 tuniques (simple brest) 2 tuniques double brest) 35 paires de pantalons, 35 paires de chaussures. La cité de Hull ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin J. Thivierge, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que les réclamations de M. J. A. Lalonde et de Madame McMahon soient référées au président du comité des affaires litigieuses, pour rapport au conseil.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que la réclamation de M. Dolphis Mailloux soit référée à l'aviseur légal pour rapport.

Adopté.

Hull, le 3 juillet 1933

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'une somme de \$250.00 soit appropriée pour réparer le boulevard St-Joseph, entre les rues Montcalm et chemin d'Aylmer, les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations pour imprévus.

Signé, F. TREMBLAY,

Echevins

L'échevin W. S. Larose, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera un règlement amendant le règlement concernant les chiens.

L'échevin E. Laramée donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera qu'un montant de \$20.00, pris à même les appropriations pour imprévus, soit dépensé pour réparer la traverse de chemin de fer sur le boulevard Montclair.

Je donne avis de motion que l'Ingénieur à la prochaine assemblée soit autorisé à faire un rapport énumérant combien coûterait la réparation en tarvia du pont face de la rue Reboul.

Signé, A. DESJARDINS,
Echevin

Ajournement sine die.



CANADA
CITE DE HULL } PROVINCE DE QUEBEC
District de Hull.

No. 6

SEANCE DU 14 JUILLET 1933

A une assemblée spéciale du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, vendredi le 14 juillet 1933, à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, D. Paquin, A. Beauchamp, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

L'avis de convocation de la dite assemblée ainsi que le certificat de la signification d'icelui sont lus et déposés sur la table.

1. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que le rapport du comité de la centralisation des achats, présenté à ce conseil ce soir, soit approuvé et que les chefs de départements soient avisés de s'y conformer immédiatement.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Qu'un comité, composé des échevins Beauchamp, Laramée, Boucher, Paquin, Pelletier et de l'Ingénieur de la Cité, soit prié de rencontrer M. J. L. Roussel au sujet de sa taxe d'eau et fasse rapport au conseil.

Adopté.

Ajournement sine die.

Votre comité choisi pour étudier l'important problème de la centralisation des achats pour les différents départements municipaux, après avoir tenu plusieurs assemblées et consulté les chefs de départements, a l'honneur de vous soumettre ses suggestions et recommandations.

Ce rapport est fait dans le but d'effectuer des économies car le but fondamental de nos études fut l'intérêt général des contribuables de la Cité.

Nous vous avons déjà soumis des suggestions qui ont été approuvées par résolutions passées à l'assemblée du 3 avril 1933, tel que la centralisation de la papeterie pour tous les départements de la ville, ainsi que les préparations des listes de paie; nous considérons que depuis que ces résolutions ont été adoptées, il y a eu progrès.

CHATEAU D'EAU

Un registre indiquant la consommation journalière de l'eau devra être tenu par le mécanicien en chef.

Le mécanicien en chef devra inscrire dans le registre les causes de la fluctuation de la consommation journalière normale, et devra en faire immédiatement rapport à l'Ingénieur. Si l'augmentation de la consommation est due à d'autres causes que les incendies, l'Ingénieur devra se faire autoriser immédiatement par le Conseil à prendre les moyens nécessaires pour remédier à ce surplus de pompage.

Nous recommandons l'installation d'instruments pour mesurer la consommation journalière d'eau dans notre ville. L'installation de ces instruments pourra permettre de réaliser une économie dans l'usage de la chlorine, et dans le fonctionnement de la machinerie.

Suivant un rapport déjà présenté par l'ingénieur mentionnant que la consommation d'eau par capita est de beaucoup trop élevée, nous recommandons qu'il soit autorisé par le conseil de prendre les mesures nécessaires pour pouvoir localiser les fissures dans notre système d'aqueduc.

L'achat de la chlorine devra se faire, en demandant des soumissions de la manière régulière par voie des journaux et non pas tel qu'elle se pratique maintenant, c'est-à-dire renouvellement du contrat d'année en année sans demande de soumissions.

Nous suggérons qu'une étude spéciale devra être faite pour centraliser l'administration de l'usine électrique et du château d'eau sous une même direction.

OUTILLAGE ET COMPTABILITE

Il est constaté que dans le passé, et présentement, l'outillage et la machinerie appartenant à la Ville, ont été, et sont prêtés ou loués, à des compagnies, corporations municipales, et particuliers, sur recommandations de l'Ingénieur ou d'autres personnes.

En plusieurs circonstances, ces outillages et machineries sont retournés au Chantier Municipal en mauvais ordre. Pour obvier à cet état de choses, nous recommandons qu'aucun outillage (tel que pics, pelles, masses, coins, etc.) ne pourra être emprunté que sur la production d'un dépôt équivalent à la valeur de cet outillage suivant l'inventaire et la remise du dépôt ne devra être faite, que lorsque le contre-maître aura vérifié les conditions de l'outillage emprunté.

Tant qu'à la machinerie (tel que compresseur, malaxeur, rouleau, tracteur, etc.) la location ne pourra se faire que sur un ordre du conseil, et suivant les conditions spécifiées dans la motion.

Tout débris, ferraille "scrap" devra être classifié sous la direction immédiate du surintendant du chantier; des soumissions devront être demandées, et la vente ne devra être faite qu'après avoir obtenu l'autorisation du Conseil.

Un inventaire perpétuel devra être tenu par le commis du chantier municipal.

Nous insistons sur ce point, car d'après l'auditeur, ce travail doit être fait au jour le jour, et lorsque nous avons commencé notre travail, nous avons été retardé de quelques semaines dû au fait que les entrées dans le grand livre de stock (inventaire) n'étaient pas à date.

L'inventaire pourra se subdiviser en trois classes.

1. Machinerie (compresseurs, malaxeurs, tracteurs, etc.)

2. Outillage (pics, pelles, masses, fanaux, bancs, etc.).

3. Matériel employé sur travaux.

Des formes imprimées (stencils) incluant tous les articles entrant dans l'inventaire devront être fournies au chantier municipal, afin de produire un rapport de l'inventaire tous les mois; une copie de cet inventaire devra être gardée au bureau de l'Ingénieur.

Toute plainte reçue au chantier municipal devra être en duplicata dans un livre de record. Tous les jours l'original devra être transmis au bureau de l'Ingénieur, pour y faire l'entrée dans un grand livre, puis à la suite mis en filière; il en sera de même pour les plaintes reçues au bureau de l'Ingénieur, les originaux seront transmis au bureau, et les entrées dans le grand livre de l'Ingénieur, se feront d'après les duplicata.

Aucun travail de réparations, ou de construction, ou de fourniture de matériaux ne devra être fait, sur les terrains des particuliers sans avoir eu au préalable autorisation du Conseil.

L'Ingénieur devra faire rapport au conseil de toute demande pour raccordement d'égoût sur les rues ou les propriétaires riverains ont défrayé eux-mêmes le coût de la construction de leurs raccordements d'égoûts.

Lorsque les permis pour constructions de trottoirs seront accordés, le Conseil devra prendre les mesures nécessaires pour se protéger tant qu'à la construction qu'à son entretien, et établir une limite de temps pour sa construction.

Aucun chef de département ne sera autorisé de faire des achats sans avoir eu au préalable, l'autorisation du Conseil, sauf dans un cas urgent ou l'autorisation de Son Honneur le Maire devra être obtenue. Les comptables devront prévoir les besoins du mois, pour pouvoir présenter leur réquisitions à l'assemblée du conseil, et les faire ratifier. Ce fait évitera de faire des achats durant le mois, à moins de circonstances extraordinaires. Les explications devront être données sur les comptes pour achats faits durant le mois. Le

chef de chaque département devra donner un état de ses estimées avec sa demande d'autorisation pour achats. Toutes les instructions mentionnées dans la forme des vouchers devraient être remplies avant d'être soumis au conseil pour approbation.

Toute demande d'achat du chantier municipal sans exception devra se faire par réquisition signé par le comptable qui devra attester qu'il n'y a pas de marchandises en stock, ou que la réserve est presque épuisée, aussi par le contre-maître attestant la nécessité de l'achat de cette marchandise et son emploi, aussi par l'Ingénieur. Cette réquisition envoyée au Bureau de l'Ingénieur sera ordonnée par réquisition régulière. Aucune marchandise ne sera ordonnée par le chantier directement soit par téléphone ou ordre verbal. Ceci évitera les remarques faites par l'auditeur que certaines copies d'ordre ne correspondaient pas, certains items étant changés, ajoutés, ou retranchés. De plus le format devra être réduit en grandeur, il existe une grande perte de papier dans les présentes formes.

Sur l'endos des formules de réquisitions il faudra changer l'item A et dire—"Chaque livraison devra être accompagné e d'un mémoire d'expédition précis, et des factures en triplicata devront être produites au bureau de l'Ingénieur pour les dites marchandises.

Nous suggérons que le travail de comptabilité se continue dans le bureau de l'Ingénieur et que les auditeurs en fasse régulièrement la vérification suivant les termes de leur engagement.

Aucune correspondance engageant les responsabilités de la ville ne devra être échangée entre les chefs de département et les contribuables, compagnies, ou individus concernant les affaires de la ville sans avoir au préalable soumis cette correspondance aux membres du conseil en assemblée. Si pour cas d'urgence, il est impossible de soumettre cette correspondance au conseil, elle devra au moins recevoir l'approbation du maire.

Nous suggérons que le Greffier soit autorisé de garder une filière spéciale pour chaque département concernant la régie du dit département.

INSPECTEUR SANITAIRE

Nous suggérons que le conseil fasse une étude spéciale des inspections sanitaires à faire, pour la vente des viandes, de l'entretien des boucheries, épiceries, restaurants, le tout suivant les lois d'hygiène.

DEPARTEMENT DE LUMIERE ET ALARME

Ce département devra se servir du matériel présentement en mains avant de faire de nouveaux achats.

Nous recommandons que les achats de ce département se fassent par petites quantités, il en résulterait économie.

Comme tous les autres départements une autorisation doit être obtenue du conseil pour toute dépense, soit pour matériaux ou réparations.

EVALUATEUR

Nous suggérons que le conseil fasse une étude du rapport de l'évaluateur concernant les terrains vacants appartenant à la cité pour établir une remise pour l'outillage de la Corporation pour compenser le loyer payé présentement à la Succession Bisson. (Voir rapport annexé.)

DEPARTEMENT DE POLICE

Le chef du département devra donner l'aide nécessaire pour que toutes les taxes perçues par son département soient faites d'une manière efficace, et il devra coopérer avec le bureau du Trésorier pour la dite perception.

Les taxes perceptibles par le département de Police sont:—

Sur toute personne ou compagnie faisant le commerce d'huile à charbon ou de tourbe	5.00
Sur tout garage public tenu à profit	25.00
Sur tout herboriste	20.00
Sur toute personne fabriquant du vin du pays et le vendant	20.00
Sur les vendeurs de glace	10.00

Sur les clubs incorporés ayant une licence pour vendre des liqueurs enivrantes	200.00
Sur tout club incorporé ne vendant pas de liqueurs enivrantes	200.00
Sur les buanderies publiques	25.00
Sur les buanderies publiques dont la place d'affaires est en dehors de la cité, et qui sollicitent et font affaires dans la Cité par elles-mêmes ou par agent ou représentant	50.00
Sur les laitiers, par voiture	5.00
Sur les propriétaires de théâtre de vues animées ou parlantes, de salles de vues animées ou parlantes, sur les propriétaires de carroussels de ménageries et autres de même nature	200.00
Sur tout boulanger vendant avec voiture	10.00
Sur tout cireur de chaussures	5.00
Sur toute personne, vendant en détail de la gasoline, de l'huile, avec réservoirs et pompes, autres que les garages publics mentionné à l'article du présent règlement	25.00
Sur tout propriétaire possesseur de chiens, pour chaque.....	2.00
Sur tout propriétaire ou possesseur de chienne, pour chaque	4.00
Sur toute personne propriétaire ou locataire d'une patinoire publique	25.00
Sur toute personne ou compagnie offrant en vente, par elle-même ou par des agents, des pianos, orgues, musiques, gramophones, radios, machines à coudre, frigorifère, manufacturée, en dehors de la cité	50.00
Sur toute personne ou agent faisant le commerce de bois de sciage, bois de construction	25.00
Sur toute personne ou agent faisant le commerce de bois de chauffage, de charbon ou d'huile combustible	5.00

Sur tout prêteur sur gages	100.00
Sur toute personne ou compagnie vendant des automobiles résident	100.00
Non résident	200.00
Sur tout marchand de bric-à-brac, marchand de seconde main, et regattiers	100.00
Sur toute personne louant ou vendant des bicycles ou autres véhicules de même nature	5.00
Sur toute personne, raison sociale ou compagnie faisant le transport réguliers des personnes d'un endroit à un autre moyennant paiement, avec automobile ou autres véhicules à moteurs, autres que chars urbains	100.00
Sur toute personne ayant en sa possession ou ayant sur ses prémices à la disposition du public des distributeurs automatiques, pour chaque distributeur, autre que la taxe d'affaires de cette personne	10.00
Sur tout encanteur	10.00
Sur tout agent ou solliciteur, même celui d'une compagnie qui paie une taxe d'affaires, pour son agent principal, ou pour un sous-agent	5.00
Sur toute personne exerçant par les rues quelque com- merce ou art, (colporteur), par voiture, résidant	75.00
Sur toute personne mentionné à l'article 45 de ce règle- ment, non résidant, par voiture	200.00
Sur les marchands chiffonniers	100.00
Sur tout propriétaire, personne, agent ou gérant de cir- ques, de ménageries, de représentations, ou spectacles ambulants, par jour	200.00
Sur les pistes de course, par jour	50.00
Sur les personnes tenant une salle de danse publique, autre que celles des personnes tenant un permis de la Com- mission des Liqueurs	200.00

Sur les salles publiques tenues à profit, pour jeux de cartes autres que les salles paroissiales	200.00
Sur autre personne représentant une maison de commerce, ayant son siège d'affaires en dehors des limites de la ville et sollicitant des commandes chez d'autres que des commerçants pour l'objet de leur commerce	50.00
Sur toute personne, association ou compagnie faisant le commerce de gros de cigares et de cigarettes, résidant ...	25.00
Non résidant	50.00
Sur tout réparateur de parapluies et les remouleurs	1.00
Sur tout marchand ou colporteur de liqueurs douces résidant	20.00
Non résidant	60.00
Sur tout marchand étranger distribuant des circulaires ou annonces pour leur place d'affaires, par les rues, places publiques, dans les maisons, par lui-même ou par toute autre personne résidant	1.00
Non résidant	5.00
Sur tout restaurant ou salle à manger où l'on sert des repas seulement, sans vendre, donner ou livrer des li- queurs enivrantes	25.00
Sur tout restaurant ou magasin où on ne donne pas à manger ni liquers enivrantes.	5.00
Sur toute personne gardant un ou des automobiles pour fin de louage, autre que ceux prévus par la section 41 du présent règlement, par auto	25.00
Sur tout chauffeur d'automobiles de louage	10.00

Sur toute voiture de louage, gardée dans le but de trans-	
porter des marchandises, voiture simple	3.00
Voiture à 2 cheveaux	5.00
Pour automobile camion	10.00
Sur tout bureau de telegraphe	10.00
Sur tout bureau où l'on vend des billets de chemin de fer	
ou de bateaux, autres que dans les garés	10.00
Sur toutes personnes ou compagnies faisant des affaires	
dans la Cité, n'y résidant pas et n'ayant pas son prin-	
cipal bureau d'affaires et dont le nom n'est pas inscrit	
au rôle d'évaluation comme propriétaire d'immeubles	200.00
Sur toutes personnes venant dans la ville et y vendant	
dès marchandises, médecines ou autres choses après	
avoir fait une exhibition, ou après avoir donné des con-	
férences gratuites chaque jour	50.00

Après la passation du présent règlement, aucune personne non résidant dans les limites de la dite cité, ne viendra, détaillera, exposera ou colportera aucune espèce de marchandises, ou effets de commerce, ou ne fera vendre, détailler, colporter ou exposer telles marchandises, articles de commerce, de quelque espèce que ce soit, sans avoir au préalable pris à cet effet une licence de la dite Cité, dont le coût sera de \$50.00 et laquelle pourra être signé par le Maire et le Greffier de la Cité.

Après la passation du présent règlement aucune personne ne pourra venir temporairement dans la cité pour y vendre ou y faire vendre des marchandises ou effets provenant de tout ou en partie de fonds de banqueroute ou autres fonds de marchandises, articles de commerce ou effets, soit par encan public, soit par vente privée, sans avoir préalablement pris à cet effet une licence de la dite Cité.

La licence mentionnée dans ce paragraphe sera accordée sur application faite au Maire ou au Conseil de la Cité et portera la signature du Maire et du Greffier, et le coût de telle licence sera de \$100.00.

HULL, JUIN 1933

Rapport concernant les terrains, la propriété de la Corporation de la Cité de Hull.

No. du rôle	Cadastre	Superficie	Evaluation	Location rue
123 à 126.....	255 36 à 39.....	100'x100'...	1,000.00	Ch. Aylmer
157, 158,.....	pte: 10.....	C Edward	2,500.00	Ch. Aylmer
511, 512.....	255, 94, 5.....	50'x100'...	200.00	Roussillon
524, 524.....	106, 7.....	50'x100'...	200.00	Roussillon
805, à 812.....	123, à 130.....	200'x100'...	200.00	Boucherville
1074, 1081.....	525 à 529.....	200'x100'...	600.00	Duquesne
1136, 1147.....	698, 707.....	250'x100'...	300.00	Eddy
1209, 1230.....	708 à 713.....	500'x100'...	200.00	Bienville
1318, 1329.....	977 à 979.....			
	830 à 836.....	250'x100'...	370.00	Booth
1336, 1338.....	843, 4, 5.....			
1365, 1367.....	877, 8.....	125'x100'...	330.00	Booth
1429 à 1435.....		225'x100'...		
		125'x100'...		
		75'x100'...	1,900.00	Desjardins

Quartier No. 1a

2169, 2172.....	sur 247.....	132'x200'...	1,200.00	P. Carrière
2267, 8.....	247.....	50'x100'...	350.00	Labelle
2374.....	248, 7.....	40'x100'...	300.00	Binet
2479.....	75.....	30'x100'...	300.00	Berry
2554.....	94.....	20'x100'...	100.00	Berry
2810.....	246, 90.....	25'x100'...	100.00	Dumas
2928.....	207.....	40'x100'...	400.00	Sherbrooke
2988, 9.....	317, 8.....	50'x100'...	200.00	Nicolet
3001.....	329, 30.....	80'x100'...	500.00	Nicolet
3023, 4.....	352, 3.....	80'x100'...	800.00	Nicolet
3054.....	388.....	40'x100'...	400.00	Jeanne d'Arc
3177.....	244, 277.....	33'x100'...	225.00	Montclair
3298, 3303.....	278 à 282.....	180'x100'...	1,875.00	Caron
4443.....	247, 297, 8.....	40'x100'...	450.00	Richelieu

Quartier No. 2

5184	136, 7, 8	en angle 50'x50	Dupuis X
5428	rue	150'x100'	Dupuis X
	Rue	en angle 50'x50'	Dupuis X
5198	92, 94	1 ½ acre	Plan d'asphalte
			crique
5428	134, 5	132'x300'	Iberville, étang
Lac Minnow			dépotoir
	205	80'x300'	en face Standish
			Hall

Quartier No. 5

9843	557, 5	66'x100'	sous le pont
			Interprovincial
Extrémité est de la rue St. Jean Baptiste à la rivière Ottawa.			

Jules Laverdure, président,
 Zénon Boucher
 W. S. Larose
 Ed. Laramée,

Vraie Copie

H. L. LEBLANC,
 Greffier



CITE DE HULL. } CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Hull.

No. 7

SEANCE DU 7 AOUT 1933

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité à huit heures du soir, lundi le 7 août 1933, à laquelle sont présents :— Son Honneur le Maire suppléant Zénon Boucher, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, R. Barette, E. Laramée, J. A. Morin, E. Pelletier, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, et A. Desjardins formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin J. Thivierge :

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de :— Frs. Caron, avocat, au nom de Dorsino et Alexandre Séguin ; l'Association des petits propriétaires ; Jean Lacroix & Cie au nom de Arthur Gingras ; Louis Plouffe, 392 rue Champlain ; John A. Grace, avocat au nom de Dame A. Martin ; Kilgour Hamilton (Ontario) Ltd., au nom de Frs. Leblanc ; Canada Cement Co ; W. H. Ayers ; Victor Falardeau ; Adelard Beaudry, 7 rue St-Hyacinthe ; Wilbrod Dubois, 14 rue Cartier ; Wright Bros. Supply Ltd., La Légion Canadienne, succursale de Hull ; Théodule Lalonde, 13 rue Taché ; Demandes de remises de taxes par diverses personnes (No. 5900)

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull,

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 1 août 1933, auquel assistaient :— Monsieur l'échevin W. S. LaRose, président, Son Honneur le Maire suppléant Z. Boucher, et les

échevins F. Tremblay, R. Barette, E. Laramée, A. Morin, E. Pelletier, D. Paquin, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Dr. Dr. E. Laverdure	50.00
2	Eug. Therrien	55.50
3	Laroche	.75
4	Charron-Ménard	2.83
5	Wrightville Service Station	.23
6	Auto Used Parts Salvage	.75
7	Dépt. des Incendies	39.26
8	McMullen-Perkins Ltd.	.75
9	Kelly-Leduc	7.09
10	Kelly-Leduc	3.90
11	Campbell Motors	.19
12	Kelly-Leduc	3.39
13	B. J. Déry	.75
14	H. Lafleur	.50

Que le chef de Police soit autorisé d'acheter les articles suivants à l'usage de son département: 7 casque d'été pour constables, à \$2.25 chacun; 3 paires de menottes à 16.00 la paire; 2 revolvers Colt à \$30.75 chacun; 3 pardessus à pluie pour constables à \$9.00 chacun, tel que prévu dans les estimés de son département.

SALAIRES:— Paies Nos. 10 à 14 incl. (juillet 1933)

Police	34.50
E. Pelletier	Jos. Thivierge
R. Barrette	Jules Laverdure
Zénon Boucher	A. Desjardins
Ad. Beauchamp	A. Morin
Frs. Tremblay	Ed. Laramée

2. Proposé par l'échevin Pelletier, secondé par l'échevin Tremblay:

Que le 3ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

L'échevin P. Chénier prend son siège.

3ième RAPPORT DU COMITE DE LUMIERE ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 1er août 1933 auquel assistaient:— Monsieur l'échevin F. Tremblay, président, Son Honneur le Maire suppléant Z. Boucher, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, A. Morin, E. Pelletier, D. Paquin, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

15	Welch & Johnston	.30
16	Trucks & Tractors of Ottawa Ltd.	12.85
17	Stewart & Hoey	3.27
18	Soublière-Lepage Ltée	3.00
19	U. St-Louis	5.50
20	J. Pharand	10.75
21	LaFrance Fire Engine & Foamite Ltée	14.60
22	Kelly-Leduc	1.46
23	J. B. Jacques	39.60
24	Garage J. Baillot	262.44
25	Hull Coal Company	18.50
26	E. Groulx	2.60
27	Os. Goulet	1.50
28	J. R. Douglas Ltd.	.30
29	P. D'Aoust & Cie	6.50
30	Charron-Ménard	14.02
31	A. Champagne	.50

DEPARTEMENT DE LUMIERE ET ALARME

32	C. C. B. Electric Works	8.85
33	Z. Miron	3.50
34	Campbell Motors Ltd.	1.35
35	Gatineau Power Co.	2.50
36	Can. General Electric Co.	9.52
37	Hull Coal Company	3.34
38	Dépt. du Feu	14.28

Que le chef du département des Incendies soit autorisé d'acheter les articles suivants:— 1 compresseur à graisse au prix de \$21.00; 1 batterie au prix de \$21.00; 81 chemises à \$1.65 chacune; 4½ douzaines de faux cols à \$3.50 la douzaine; 1 imperméable au prix de \$9.00; 6 balais \$1.50; 1 grosse de cirage à chaussure \$15.00; 1 caisse de "Old Dutch" \$4.80, tel que prévu dans les estimés du département.

Que le chef du département du Feu soit autorisé de vendre le vieux fer à raison de \$2.50 la tonne et le vieux cuivre à raison de \$0.31½ la livre.

Que la soumission de Bob-Morris Cap. Co. soit acceptée pour la fourniture des casquettes aux hommes et officiers du département à raison de \$1.35 et \$1.50 chacune respectivement.

Que la soumission de M. Arthur Loyer pour la fourniture de 18 paires de chaussures à raison de \$5.00 la paire soit acceptée ainsi que celle de M. Philias Leroux pour 17 paires à raison de \$5.00 la paire, pour les hommes du département des incendies.

SALAIRES : Paies Nos. 10 à 14 incl. (Juillet 1933)

Feu	.55
Frs. Tremblay, Président.	A. Desjardins
Er. Pelletier	Ed. Laramée
R. Barrette	Jules Laverdure
Zénon Boucher	A. Morin
Ad. Beauchamp	

3. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin R. Barrette:

Que le 3ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 1er aout 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin P. Chénier, président, Son Honneur le Maire suppléant Z. Boucher, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, A. Morin, E. Pelletier, D. Paquin, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

39	E. Beauchamp	(Assistance publique)	76.00
40	St. Mary's Home	"	66.42
41	A. R. Farley	"	46.30
42	M. Emond	"	19.50
43	Stratheona Hospital	"	80.00
44	Hopital Laval	"	10.00
45	Dr. J. Isabelle	"	20.00
46	Hôpital Laval	"	8.00
47	R. Picard	"	49.90
48	A. Laporte	(Santé)	1.30
49	A. Ferland	"	15.00
50	P. A. Laroeque	(Parcs)	.15
51	Graham Bros	"	4.40
52	The Nichols Chemical Co.	(Chlorination)	1277.00
	The Nichols Chemical Co. "Note de Crédit"		1266.37

SALAIRES: Paies Nos. 10 à 14 inc. (juillet 1933)

Assistance publique \$686.68

Er. Pelletier

Jos. Thivierge

Zénon Boucher

Jules Laverdure

Ad. Beauchamp

A. Desjardins

R. Barrette

A. Morin

Frs. Tremblay

Ed. Laramée

4. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que le 3ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 1er août 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honneur le Maire suppléant Z. Boucher, et l'échevin F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, A. Morin, E. Pelletier, D. Paquin, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

53	La Succession E. R. Bisson	30.00
54	J. C. Bélair	27.82
55	A. Champagne	3.00
56	J. A. Frazer	7.50
57	Albert Laporte	15.56
58	Henri Lafrance	11.00
59	J. Baillot	31.45
60	M. Levitan	18.00
61	Mueller Limited	89.48
62	St. Louis Machine Shop	25.60

63	St. Denis Service Station	32.07
64	Steri-lastic Company	2.50
65	Mahoney & Rich Ltd.	19.50

SALAIRES: Paies No. 10 à 14 inc. (juillet 1933)

Réparations services	\$195.80
Bornes Fontaines	116.30
Tuyaux Principaux	60.35
Château d'eau	101.45
Usine électrique	51.70

Ad. Beauchamp, Président.	Jos. Thivierge
Er. Pelletier	J. Laverdure
Zénon Boucher	A. Desjardins.
R. Barrette	Edmond Laramée
Frs. Tremblay	A. Morin

5. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 3ième rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 1er août 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Morin, président, Son Honneur le Maire suppléant Z. Boucher, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, A. Morin, E. Pelletier, D. Paquin, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins, et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

66	Supertest Petroleum Corp.	6.20
67	The Laurentian Stone Co. Ltd.	525.15
68	Wright Bros. Supply	119.85
69	J. B. Jacques	29.25

70. Octave Emery	7.00
71. Hull Coal Company	31.84
72. Kelly & Leduc	72.51
73. Jos. Pilon Ltée	9.28
74. M. Palmer & Son	7.56
75. Hull Body & Fender Works	1.50
76. W. D. St. Cyr	9.25
77. F. E. Tremblay	54.61
78. Dominion Tar & Chemical Co.	188.76

Que le rapport de l'Ingénieur, en date du 26 juillet 1933, soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à faire les transports aux différentes appropriations qui y sont mentionnées.

SALAIRES:—Paies No. 10 à 14 inc. (Juillet 1933)

Rues	\$1893.05
Egoûts	133.71
Trottoirs	86.45
Rues Pavées	1545.83
Compensation	123.50

L'échevin A. Desjardins donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera qu'un montant de \$325.00, pris à même les appropriations pour imprévus, soit voté pour faire les réparations nécessaires au pont de la rue Reboul.

L'échevin A. Desjardins donne avis de motion qu'il proposera à la prochaine assemblée qu'un montant de \$250.00, pris à même les appropriations pour imprévus, soit approprié pour faire le prolongement de l'égoût de la rue Reboul.

L'échevin A. Morin donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera que l'Ingénieur soit autorisé à faire l'achat des matériaux nécessaires à l'administration de son département pour une somme de \$357.05, prise à même les différentes appropriations.

J.A. Morin, président
Ed. Laramée
R. Barrette

A. Desjardins,
Er. Pelletier

Hull, Juillet le 26, 1933

Au Trésorier de la Cité de Hull:

Veillez créditer le compte Magasin pour la somme de \$1,376.24 et débiter les comptes ci-dessous énumérés tel que mentionné.

AQUEDUC

Réparations de Services	1.50
Bornes Fontaines	22.43
Tuyaux Principaux	49.20
Château d'eau	25.41
	98.54

CORPORATION

Usine Electrique	31.02
Rues	12.83
Egoûts	9.53
Trottoirs	2.15
Rues Pavées	232.74
Bureau de l'Ingénieur	32.95
Police	23.34
Hôtel de Ville	9.70
Magasin Stock	742.32
Magasin Dépense	3.90
Assistance Publique	54.98
Bureau de Santé	34.56
Imprévus	87.68
	1,277.30
Total	\$1,376.24

THEO. LANCTOT, I.C.
Ingénieur de la Cité.

P. NELSON LAROSE,
Secrétaire

J. ALDORIA COURROUX,
Comptable Chantier Municipal

669 Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 3ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 1er août 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Laramée, président, Son Honneur le Maire suppléant Z. Boucher, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée A. Morin, E. Pelletier, D. Paquin, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

79	G. E. Gauvin & Fils	38.16
80	Staebler & Baker	16.22
81	D. Gestetner (Canada) Ltd.	21.60
82	Imprimerie Provost	3.18
83	J. A. Larose	13.78
84	P. A. Larocque	23.60
85	G. E. Gauvin & Fils	10.60
86	L. M. Hill	6.00
87	J. E. Décosse	26.00
88	J. W. Ste-Marie	162.45
89	Hull Coal Company	.47
90	Soublière-Lepage Ltée	11.94
91	J. Pharand	10.15
92	Le Progrès de Hull	9.00
93	J. Pharand	.60
94	Hospice St. Charles	1523.50
95	Hôpital St. Vincent	88.50
96	Hôpital Général d'Ottawa	54.00
97	The Ottawa Electric Company	1.61
98	Orphelinat St-Joseph	2050.80

99	R. Picard	50.00
100	Hull Coal Company	18.00
101	Gatineau Power Company	1.00
102	Ernest Cyr	2.00
103	L. T. Madore	5.00
104	Kelly & Leduc	4.00
105	Hull Coal Company	2.85
106	A. L. Raymond	166.05

SALAIRES: Paies Nos. 10 à 14 inc. (juillet 1933)

Hotel de Ville et Parcs 5.60

Que le rapport de l'évaluateur, en date du 1er août 1933, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé tel que lu.

Que le rapport du Greffier, en date du 27 juillet 1933, concernant la papeterie soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire les transports y mentionnés.

Edmond Laramée, Président.

A. Morin

R. Barrette

Zénon Boucher

E. Pelletier

Ad. Beauchamp

Frs. Tremblay

J. Thivierge

RAPPORT DU COMITE DES FINANCES (1er août 1933)

RESUME DES COMPTES ANNEXES

ASSISTANCE PUBLIQUE (Secours directs)

Comité de l'aide aux nécessiteux de Hull \$29,100.47

DETAILS

Nourriture \$21,443.41

Chauffage 1,943.05

Vêtements 1,782.33

\$25,233.79

Allocation pour abri (mois de février et mars 1933) 65.00

00.00	Chefs	1754	00
00.01	Dépendants	6395	001
00.01	Seules	205	101
00.02			201
00.04	Total	8354	801
	Allocation pour abri (mois de Mai 1933)		3,851.18
78.2			
50.001			\$29,084.97

714 familles
\$5.34 moyenne par famille

COMITE DE L'AIDE AUX NECESSITEUX

(Distribution faite par le comité de l'aide aux nécessiteux
du 15 juin 1933 au 15 juillet 1933)

A. L. Raymond, Epicier et Boucher	4,445.42
Fleur de Lis, Laiterie	535.62
Mongeon Philias, Laiterie	527.64
Dompierre Frères, Boulangers	632.90
Sauvé Frs., Epicier	109.24
Jean Noel Allaire, Cordonnier	16.15
L. A. Charbonneau, Epicier et Boucher	
C. 15 juin au 15 juillet 1933	6,908.97
Plus erreur c. du mois dernier	65.23
Is. Bertrand & Cie, Epicier	190.96
Xavier St-Arnault, Epicier et Boucher	211.38
Adélard Desloges, Epicier et Boucher	49.35
Vallières J. Bte. Epicier	40.03
J. H. Monette, Boucher	228.85
Jos. Lafrance, Boucher	211.60
Cousineau Adélard, Boucher	138.16
Etienne Talbot, Boucher	366.75
Gratton Albert, Epicier et Boucher	58.39
A. Chatelain, Epicier	231.98
H. Monette, Boucher	51.30
Louis Lafrance, Boucher	186.50
Oscar Bélanger, Epicier	207.21
Robillard Alcide, Boucher	88.33
Théo. Demers, Cordonnier	20.90
Lafleche Zéphir, Epicier	308.32

Beaudin Albert, Epicier	32.74
Girard D. Transport de Bois	7.25
Louis Lafrance, Epicier	72.19
Groulx Emile, Cordonnier	28.55
Montreuil Eugène, Boulanger	548.51
Lafèche A., Epicier	972.06
Ovila Denis, Epicier	27.23
Binet Emmanuel, Chaussures	50.55
Taschereau C. J. Marchandises Sèches	77.39
Lemieux & Dompierre, Epicier	517.26
Melle M. Shea, Chaussures	155.28
Mme F. X. Laurin, Marchandises Sèches	237.26
Proulx André, Boulanger	469.00
Lambert Oscar, Boucher	182.00
Ducharme & Fils, Chaussures	244.05
B. Patry, Chaussures	28.10
Loyer Arthur, Chaussures	128.37
Pharand Jos., Marchandises Sèches	472.45
Séguin A., Boucher	39.80
Leroux Philias, Chaussures	76.40
Gagné Eugène, Epicier et Boulanger	646.04
Lévesque Emile, Boulanger	140.30
Monfils J. B., Epicier	62.49
Lalonde F. A., Laitier	13.76
Bélangier M., Boucher	65.35
Mme Méloche, Epicier	56.47
Lemieux Emile, Boucher	23.40
Charron Nap., Bois	38.50
Fred. Fillion, Laitier	8.64
Mastai Piché, Boulanger	70.00
A. Sabourin, Boulanger	260.20
Vadeboncoeur E., Bois	38.50
Vadeboncoeur E., Epicier	166.24
Brunet J. L., Epicier	33.50
Romanuck Mike, Epicier	177.59
Allard Eusèbe, Cordonnier	16.00
O St-Louis, Epicier	19.00
Goulet Oscar, Cordonnier	17.85

Savard Adélarde, Epicier	24.50
Royer Georges, Marchandises Sèches	130.81
Laham S., Marchandises Sèches	63.31
Soulière Lorenzo, Epicier	40.80
Beaudry Adélarde, Cordonnier	4.55
Séguin Adélarde, Epicier	27.86
Désormeaux G., Bois	194.50
Hull Coal Co., Bois	831.00
J. C. Bélair, Marchand de fer	6.25
Poirier J., transport de bois	40.75
Jérémie Poirier, Bois	140.05
Pichard Frs., Epicier et Boucher	382.51
Karem M., Marchandises Sèches	4.49
Ed. Laramée & Cie, Boucher	265.53
Miron Zéphir, Marchand de fer	6.87
Lambert Od., Boucher	102.78
Galipeau Moise, Bois	10.50
Laverdure M., Epicier	51.27
Arvisais Wilfrid, Bois	226.75
Arvisais Lucien, Bois	213.25
Carrière M., Marchandises Sèches	7.36
Laplaca Vincent, Cordonnier	1.50
Gagné Aldéi, Epicier	4.67
Petit Nap., Bois	225.00
Guénette Ernest Laitier	72.30
Petit Charles, Epicier	67.18
Sabourin Omer, Bois	25.00
	\$25,168.79

ALLOCATION POUR ABRI

(approuvé par le Gouvernement Provincial Février 1933)

Pierre Simon, 39 rue St-Hyacinthe	10.00
Dubois Oscar, 32 rue Courcelette	10.00
Landry Frs., 28 rue Charlevoix	10.00
Melle Aug. Sicard, 281 rue Notre-Dame	9.00

Courroux Pierre, 92 rue Papineau	10.00
E. Edgar Dussault, 14 rue Kent	10.00
Sigouin M., 16 rue Salaberry	6.00

Total \$25,233.79

Allocation pour abri pour le mois de mai 1933

Arbique, Lorenzo	5.73
Aubin J. Bte.	5.00
Aubry, Mde Adélarde	7.16
Auger Emile	10.00
Auger J. A., ...	11.00
Barbe Théo., ...	7.50
Bastien Philias, ...	2.71
Bazinet J. B.	4.53
Beauchamp, Alban	3.44
Beauchamp Evariste	7.29
Beauchamp Jules	9.00
Beaudin Ovide	10.00
Beaudoin Daniel	3.83
Béauparlant Vve Philippe	7.50
Beauséjour Albert	1.00
Bédard François	6.00
Bédard J. B., ...	5.91
Bélanger Vve O., ...	3.00
Bélisle Mde L. M.	111.50
Bergeron Léon	5.00
Berniquez Aldé	1.55
Berniquez Joseph	.64
Bertrand Isidore	53.50
Bertrand Mde Louis, pour Jacques Bertrand	5.00
Bilodeau Joseph	1.66
Binet F. A., Pour Dame Josephine Binet	41.50
Bisson H. A.	4.61
Bisson Hector	10.00
Blais Edgar	28.00
Blondin Joseph	4.31
Blondin Wilfrid	2.84

Boucher Félix	43.00
Boucher Oscar	7.00
Boudreault Joseph	2.50
Boulianne Honoré	5.56
Bourdages, M ^{de} Emile par A. Périard	5.00
Bourgoin Joseph	7.00
Brazeau Isaie	3.45
Brazeau Joseph	5.46
Brazeau Moise	3.15
Brisebois John	7.50
Brown Robert	1.63
Cabana, Melle M. G.	5.00
Cadioux Emile	3.12
Capital Trust Corp'n	1.50
Champagne William	3.55
Charbonneau Marcel	5.00
Charlebois J. A.	5.00
Charette Albert	7.50
Charron Cléophas	6.50
Charron Eugène	4.85
Charron Jos. Eusèbe	5.07
Charron Noé	15.00
Chartrand Alfred	14.92
Chartrand Jean	4.47
Chartrand Olivier	1.78
Chénier Wm.	3.69
Church J. M.	5.00
Courval Cajétan	5.08
Cousineau Aldéi	20.00
Cousineau J. C.	18.00
Couture Vve Alfred	5.00
Crévier J. A.	20.00
Cyr Edouard	5.15
Cyr Vve Joseph	9.50
Cyr William	8.09
Dagenais Alfred	5.50
Dagenais Omer	13.00
Dagenais R. A.	6.00
Danis Dominique	19.50

DeGagné Arthur	7.00
Demers Adrien	5.78
Demers Suc. Ambroise	39.25
Demers Théophile	5.00
Derby David	7.50
Desabrais Osias	5.50
Deschamps Alfred	.75
Deschamps Vve Napoléon	4.29
Desève Wilfrid	2.67
Desfossés A. J.	59.00
Desjardins Vve Emile	8.49
Desmarais Suc. Dame Dina	4.00
Desormeaux Gonzague	9.50
Desrosiers Alcide	7.50
Dinelle René	6.00
Dompierre Emile	9.00
Dompierre Eugène	15.25
Donovan D.	7.50
Doucet Noé	3.11
Drapeau Wilfrid	8.00
Drouin Albert	1.97
Dubois Mde Alexandre	3.94
Dubois Arthur	5.50
Ducharme Calixte	6.00
John Duguay	9.00
Mme T. Dunnigan	6.00
Dupont Vve Léon	4.00
Dupuis Suc. Donat	7.50
Dupuis Gabriel	7.50
Dupuis H. P.	68.50
Dupuis Joseph	5.00
Dupuis Melle Ludwina	29.00
Dupuis Mde Napoléon	6.93
Duquette Henri	5.61
Durocher Barnabé	5.00
Durocher Melle Christine	13.55
Duval Mde Marie	29.00
Emery Alex	6.00
Emery Octave	10.50

Falardeau Léopold	5.00
Falardeau Napoléon	8.00
Falardeau Suc. V. O.	38.50
Fauvelle Emile	10.59
Fauvelle Louis	5.02
Fauvelle Mde Roméo	5.00
Fortin Alfred	8.00
Fortin Joseph	11.00
Fournel Napoléon	7.50
Gagnon Abraham	7.00
Garneau Joseph	5.00
Gaudreau Mde Louis	3.00
Gauthier Albert	7.50
Gauthier Noé	4.00
Germain Ulric	4.00
Gervais Mde Charles	6.50
Gervais Philippe	10.00
Giroux Sylvio	7.50
Godin Raoul	9.00
Gooding J.,	5.00
Goulet Chas. Aug.	11.00
Gratton Albert	14.75
Gravelle Vve Israel	11.00
Gravelle Léonidas et Victor	5.05
Groulx Ferdinand	3.97
Groulx Mathias	7.50
Guérette Isaie	6.50
Guérette Rosario	6.50
Guérin Aimé	7.50
Guévremont Vve Joseph	5.50
Guilbault Pierre	5.00
Guimond Vve Louis	28.00
Harkins Miss Mary	7.00
Hartley Robert	6.00
Hébert Mde P.	10.00
Hurtibise Mde Alphonse	6.00
Joanette Jos.	7.50
Joanisse Jos.	.83
Kareem M.	15.00

Labelle Joseph	6.39
Labelle Vve Nap.	5.00
Labelle Vve Stanislas	15.50
Eaberge Joseph	5.33
Lachapelle Aldéric	5.25
Lacoste Hector	5.00
Lacroix Jean & Cie	15.00
Laflamme A. A.	19.00
Laflamme Denis	3.44
Laflamme Edgar	7.50
Lafleur Edmond	17.50
Lafontaine J. B.	1.93
Lafontaine Mde Josephine	7.50
Laframboise Mde J.	10.00
Lafrance Joseph	6.50
Lafrance Louis	18.00
Lafranchise Mde M.	51.50
Lafrenière Aimé	3.48
Lajambe Stanislas	7.00
Laker John	2.30
Lalonde F. A.	7.00
Lalonde J. B.	5.00
Lalonde Téléphore	1.32
Landriault Eugène	12.50
Landry François	5.42
Lapensée Albert	6.00
Lapensée Gabriel	16.00
Laplaca Mathias	9.00
Laprade Alex fils	6.24
Larente Adrien	3.76
Laroche Albert	10.00
Laroche J. B.	10.74
Larose Alfred	21.00
Larouche Eugène	4.61
Lascelles Mde Odilon	6.00
Latour Mde Joseph	12.00
Latreille Jean	1.36
Latreille Vve Moise	7.00
Laurin Mde Elzire	4.50

Laurin F. X.	7.50
Lauzon Euclide	5.00
Laverdure M. J.	16.50
Lavergne Alfred	4.05
Lavergne Philomène	7.50
Lavigne Mde Alex.	10.00
Lavigne Alex.	6.00
Lavigne John	6.00
Lavigne Oswarld	6.00
Laviolette Mde Thérèse	14.50
Lavoie Jos.	5.00
Lavoie Louis	6.00
Leblanc VveBasile	5.84
Leblanc Lorenzo	14.00
Leblanc Wilfrid	15.00
Leclerc Valmore	6.00
Leduc Eugène	2.60
Leduc François	1.22
Lefebvre Joseph	3.66
Legault Vve A.	7.00
Legault Eugène	8.00
DeGrand Téléspore	5.00
Lepage Cléophas	4.56
Leroux Procule	8.00
Lescard Arthur	6.00
Levert J. W.	5.00
Levert Wilfrid	5.00
Levesque Melle Amanda	16.00
Levesque Dieudonné	10.00
Levesque Edmond	6.00
Levesque Mde. Jean	12.00
Levesque, John	4.89
Levesque Théodore	4.49
Lombart, l'Abbé J. A.	6.00
Loyer Vve Antoine	4.06
McLean F. C.	68.50
Marcotte Joseph	22.00
Martel Mde Ernestine	5.00
Martin Georges	9.00

Massia Joseph	7.40
Massie Wm.	3.37
Matte Edmond	8.00
Meilleur Vve G.	15.50
Merriefield Tom.	7.00
Merriweather G. A.	10.00
Méthot Alexandre	2.17
Méthot Théodore	3.44
Michaud Emile	4.93
Michon Joseph	3.96
Monette A. W.	17.00
Monette Ernest	3.48
Montreuil Alfred Sr.	1.18
Moore Mde Sarah	10.00
Morin Cyrille	7.00
Morin Michel	7.00
Nadon Alfred	7.50
Nadon Jos.	10.00
Nault Armand	6.50
Nault Théodore	.59
Newton J. J.	5.00
Normandin J. Bte.	6.00
Normand Trefflé	11.34
Ouellette Arthur	4.69
Ouellette Vve Zéphirin	7.45
Paquette Arthur	2.92
Parent Ovila	5.00
Paul Mde Rose	7.50
Périard Alfire	6.87
Périard Ludger	5.00
Phillion Mde Albert	4.10
Phillion J. B.	5.00
Phillion Téléphore	10.00
Picard Alfred	3.92
M. Pichard	72.50
Piché Vve Joseph	8.00
Pilon Hilaire	7.50
Pilon Vve Olivier	10.00
Pilotte Vve Octave	5.11

Plosencky Mike	10.00
Plouffe Hector	6.00
Poirier Josephat	8.00
Poirier J. A.	6.00
Poirier J. Alex.	6.50
Poirier J. Bte	5.71
Poirier Sylvio	3.77
Potvin Adélard	6.00
Potvin Alfred	5.71
Potvin Hercules	5.00
Poulin Wm.	15.00
Proulx Euclide	3.22
Proulx Eugène	8.00
Rainville Oscar	10.00
Raisenne Hervé	5.00
Régimbald Adélard	6.64
Régimbald Arthur	13.50
Régimbald Auguste	8.00
Régimbald Domina	5.00
Régimbald Eugène	6.50
Régimbald Isaie	3.72
Régimbald Ovila	5.00
Renaud Eugène	7.50
Renaud Eugène	7.50
Reynolds Philip,	4.49
Ricard Raoul	10.00
Riel Jos.	.38
Robert Gédéon	8.64
Robinson Vve Amanda	6.50
Rodier Isidore	.97
Rose Mde Laura	35.50
Roussel Ernest	6.00
Routliffe Geo.	4.14
Roy Narcisse	8.00
Roy Tancrede	5.72
Royal Trust Co.	4.00
St. Amand Thos. J.	7.41
St. Aubin Clovis	3.57

St. Denis Isaie	7.00
St. Denis Louis	8.00
St. Jean Henri	7.50
St. Jean Téléphore	7.50
St. Laurent Suc. J.	18.00
Sabourin Cléophas	9.00
Sagala Alfred	7.50
Saumure Isidore	3.51
Saumure Mde Léon	5.00
Sauriol Edouard	7.50
Savard Adélarde	2.50
Séguin Alphonse	9.00
Séguin Barnabé	7.50
Séguin Elzéar	14.50
Séguin Joseph	11.00
Servant Arthur	3.68
Servant Hector	7.00
Sheaky F.	4.00
Sicard Melle Augustine	19.50
Silver H.	10.00
Simard Alfred	36.50
Simon Pierre	6.00
Simonneau Arthur	4.48
Simonneau Marcellin	7.00
Simonneau Napoléon	3.68
Simpson Joseph	6.00
Sirois Vve Israël	6.50
Smith Isaac	8.00
Spero Thos.	6.50
Steele James C.	4.00
Stucker Edouard	2.36
Supertest Petroleum Corp.	15.00
Tanguay J. B.	3.50
Tanguay Lorenzo	1.58
Tessier F. X.	3.50
Tessier Mde Nap.	6.00
Therrien Mde Alphonse	7.50
Therrien Mde Alphonse	4.31

Therrien Antonio	3.82
Thivierge Mde Adélar	5.00
Thivierge Emmanuel	12.50
Thivierge Mde Marie	7.50
Thivierge Maxime	2.92
Thivierge Steven	3.11
Tremblay Albert	2.80
Tremblay Mde B.	6.00
Tremblay Mde Cléophas	8.96
Tremblay Suc. V.	5.00
Trottier Philippe	6.50
Trudeau Patrick J.	4.21
Trudel Melle J.	12.00
Vallièrès Emile	4.36
Viau D. A.	7.00
Villeneuve, Athanase	7.50
Villeneuve Napoléon	6.00
Whissel, Geo. Fils	4.82
L. Bissonnette	596.75
Succ. V. O. Falardeau	6.74
Mme P. V. Doucet	39.00
Melle L. Dupuis	9.00
Renaud Eugène	7.50
	\$3,851.18

HULL, le 1er Aout 1933

RAPPORT MENSUEL DE L'EVALUATEUR

Rapport No. 7

A Son Honneur le Maire

Messieurs les Echevins de la Cité de Hull.

Messieurs:—

J'ai bien l'honneur de vous faire le rapport suivant des mutations et changements au rôle d'évaluation pour le mois de juillet 1933.

QUARTIER No. 1

140-141 Substituer Andrew B. Kennedy (310 Chemin d'Aylmer) à René Blanchette

QUARTIER 1A

4445 Substituer Dame Cora Gagné à Cole Bert T. pour 9 rue Richelieu.

2180 Substituer Vve Gilbert Nault à Vve Nap. Brunet pour 52 rue McKenzie.

4199 Substituer Lionel McGinnis à Orphila Bertrand, 16 rue Connaught.

4559 Substituer D. Levesque à Joseph Bélisle, 10 rue Montmarthe.

4531 Inscrire Alida Thérien ux René Blanchette comme occupant, 15 rue Labelle.

4452 Substituer Florence Stapleton à Thomas Stapleton pour le lot 247-88, adresse 1945 rue Lauzanne, Montréal North, Qué.

1930 Substituer Mrs. George Rosenstraum (adresse P. O. Box 186 Masson, Qué.) à Oscar Larocque pour 9 rue Chauveau.

QUARTIER No. 2

5422 Substituer Mlle Florida Sauvé (adresse 85 rue Hôtel-de-Ville) à Ernest Pelletier pour 32 rue Iberville.

5177 Substituer Girard Thibert (adresse 13 rue Clarence, Ottawa) à N. P. Mayburry, 2 7rue Carillon.

QUARTIER No. 3

6436 Inscrire Jos. Joannette comme propriétaire du terrain et de la bâtisse, 72 rue Dupont.

6255 Inscrire 2 services d'eau seulement de mai 1932.

6436 Retrancher un service d'eau.

6069 Substituer Mrs. Edith Sharp à Thos. A. Goudie, 127 rue Wellington.

QUARTIER 3A

6891 Inscrire 2 services d'eau seulement à 205b rue Dupont, propriété de M. Cross.

7243 Retrancher un service d'eau à partir du 1er mai.

7113 Substituer Frs. Pichard à Arthur Morrisette, 92 rue St-Hyacinthe.

7193-7192 Substituer Joseph Garneau à Etienne Talbot, rue St-Henri.

7049-7050 Substituer Vve Louis Monette à Louis Monette rue St-Hyacinthe.

7038 Substituer Capital Trust à Dr. J. Raymond Rhéaume, rue St-Hyacinthe.

6931 Substituer Isaie Lafontaine à Joseph Cyr, 150 rue St-Jacques.

6944 Substituer Cléophas Charron à Adelard Emery, 110 rue St-Jacques.

6928 Retrancher Wilbrod Méloche, 147 rue St-Jacques, laissant la Caisse Populaire Notre-Dame seul propriétaire.

7012 Retrancher un service d'eau à partir du 1er mai.

7007 Substituer Dame Vve Nap. Lefebvre à Nap. Lefebvre, 47 rue Chateauguay.

7049 Inscrire 2 services d'eau seulement depuis le 1er mai.

7048 Substituer Antoine Pilon à Dosithé Paquette pour 59 rue St-Hyacinthe.

7855 Inscrire un seul service d'eau Emile Roussel est seul occupant de toute la bâtisse depuis mai 1933.

7405 Substituer Arthur Lavergne à Oscar Poirier et Falardeau L. V. et A., rue Falardeau.

7566 Substituer Edmond Lalonde à Abraham Gagnon rue Laval.

7443 Substituer Vve Elie Scott à Emile Charron, 29 rue Guertin.

7842 Substituer Philias Fortin à Aldéric Lachapelle, rue St-Etienne.

7363 Substituer Arthur Lavergne à A. A. Lavergne, 44 rue Falardeau.

QUARTIER No. 4

8302 Retrancher No. civique 10; Geo. Hector Soulière et substituer Partie E. 252 à N. 252 \$575.00 pour terrain et \$1250.00 pour bâtisse en tout \$1825.00 pour Fabien Soulières propriétaire seul.

8302a Inscrire Geo. Hector Soulières pour le No. civique 10 rue Dollard partie nord 252 avec \$575.00 pour le terrain et \$1250.00 pour bâtisses en tout \$1825.00.

QUARTIER No. 5

9853 Substituer Edmond Gauthier à Théodore Couture, 84 rue St-Laurent.

9383 Substituer Joseph Nault à Joseph Nault 188 rue Maisonneuve.

9215 Substituer Zéphyr Lafèche à Isidore Goulet, 154 rue Dollard.

9020 Substituer Joseph St-Louis à Succ. Denis 180 rue Laval.

9071 Substituer Dame Vve Nazaire Cadieux (76 rue Notre-Dame) à Arthur Dupuis, 161 rue Kent.

10010 Retrancher les chevaux (10) et le fond de commerce \$500.00 et les inscrire à 10011 pour 1931-1932.

9230 Substituer Wilfrid Carpentier à Maurice Strasbourg, 186 rue Dollard.

9439 Inscrire un service d'eau au lieu de 2 occupe toute la maison, 315 rue Champlain.

9415 Substituer Jean Proulx à Nelson Provost pour 259 rue Champlain.

9456 Substituer Vve Ferdinand Lesage Sr. à Ferdinand Lesage, 349 rue Champlain.

9320 Substituer Vve Louis St-Louis à Oscar Viau, 348 rue Maisonneuve.

9529 Substituer 33 pieds à 34 pieds pour égoût et trottoir 280 rue Champlain.

2530 Substituer 33 pieds à 35 pieds pour égoût et trottoir à 278 rue Champlain.

9957 Substituer Joseph Martel à Nap. Lortie, 100 Boulevard Sacré-Cœur.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

HULL, Qué., le 27 juillet 1933

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs :

Veillez autoriser le Trésorier de la Cité à créditer l'item "Papeterie" de la somme de \$417.92 et débiter les départements suivants:—

Trésorier	\$5.48
Ingénieur	62.39
Greffier	.11
Feu	5.70
Lumière et Alarme	2.50
Santé	12.00
Secours directs	131.82
Vente pour taxes	188.50

417.12

Votre tout dévoué,

Le Greffier

H. LEON LEBLANC,

7. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le 3ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

Les échevins Desjardins et Chénier dissidents.

L'échevin G. Bilodeau prend son siège.

8. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que le Trésorier soit autorisé à remettre à l'Aviseur Légal la liste des terrains vagues dont les redevances municipales excèdent deux années d'arrérages, afin qu'il prenne les procédures qu'il jugera nécessaires pour percevoir ces taxes dues à la Cité.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que l'Ingénieur soit autorisé de représenter la Cité de Hull dans la cause de A. Garand et qu'il soit autorisé d'accepter un règlement de \$10.00 comptant et \$10.00 par mois jusqu'à concurrence de la réclamation au montant de \$125.00.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que permis soit accordé à M. Lafleur, 2 rue Laviolette de faire son raccordement d'égoût à l'égoût de la rue Salaberry avec la condition qu'il paie le coût de la répartition du dit égoût soit \$7.00 par année. La cité devant faire la partie du raccordement sur sa propriété, la balance étant aux frais du propriétaire.

Adopté.

11. Attendu que dans la vente des propriétés immobilières pour taxes, faite le 26 septembre 1927, la propriété connue comme lot No. Est 134 du quartier numéro deux aurait été adjugée à la Cité pour un montant de taxes dû aux Commissaires d'Ecoles.

Attendu qu'une erreur s'est glissée dans la description de la propriété qui devait être vendue et que cette propriété aurait dû être décrite comme Ouest 134 du quartier numéro 2 appartenant à Dame Dora Vézina Uxor Jos. Couture.

Attendu que la vente de la partie Est, sous de pareille circonstances, est nulle et sans effet;

Attendu cependant, que cette vente a été enregistrée au bureau d'enregistrement et que depuis cette date, la Cité apparaît comme propriétaire du susdit lot.

Attendu que la propriété lot Est 134 du quartier No. 2 appartient à M. Emile Benoit, qui ayant le titre du lot, réclame l'annulation de la dite vente et la radiation des entrées faites à ce sujet au bureau d'enregistrement du comté de Hull.

Attendu que les Commissaires d'Ecoles, par une lettre en date du 27 juillet, reconnaissent cette erreur et offrent de rembourser à la Cité les dépenses que cette vente à occasionnées à la Cité.

Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à signer devant le notaire F. A. Binet un acte à l'effet d'annuler la vente de la partie Est du lot 134 du quartier numéro 2 de la Cité, faite le 26 septembre 1927, à la vente pour taxes, aux fins, le dit acte de vente, avoir l'effet de radier toute entrée faite aux livres du bureau d'enregistrement du comté de Hull, de manière à remettre la propriété dans le même état qu'elle était auparavant, avant le 26 septembre 1927; que le Trésorier de la Cité soit chargé de préparer le compte dû et le montant des dépenses encourues par la cité, dans cette transaction et de les collecter des Commissaires d'Ecoles de la Cité, avec en outre le coût de l'acte sus-mentionné.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'Ingénieur soit autorisé de faire l'achat des matériaux mentionnés sur la réquisition No. 3 s'élevant à la somme de \$375.05 et suivant avis de motion donné antérieurement. Cette somme devant être prise à même les appropriations de son département.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin P. Chénier:

Considérant que depuis longtemps le pont situé en face de la rue Reboul est dans un état très défectueux, et présente un danger réel, tant que pour les automobilistes que pour les piétons.

Considérant que le trafic à cet endroit est continuellement intense, étant l'un des principaux artères d'entrée à la ville, et pour faire suite à un avis de motion, présenté à la dernière assemblée de comité,

Nous demanderions à ce que l'Ingénieur soit autorisé à faire commencer immédiatement les travaux de réparations de ce pont, pour le montant requis dans son rapport tel que présenté à cette même assemblée de comité à ce sujet.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin J. Thivierge, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que les minutes des assemblées des 5. 14, 21, 27 juin et des 3 et 4 juillet, 1933, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin R. Barrette:

Que le chef du département des incendies soit autorisé de faire l'achat d'un "Master Hose" au prix de \$15.00 tel que prévu dans les estimés de son département.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que le Greffier soit autorisé de demander par lettre des soumissions pour 800 pieds de boyaux à incendies.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que le Trésorier soit autorisé de canceller dans ses livres de perception la somme de \$76.32 de taxes municipales et eau dues antérieurement à l'année 1931 sur le lot 343-31, suivant son rapport en date du 4 août 1933.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le Greffier soit autorisé de demander au Ministre des Affaires Municipales de Québec, que les dispositions du règlement No. 307 de la Cité de Hull, autorisant un emprunt en série de 30 ans

au montant total de \$115,500.00, soient changées de manières à ce que les débentures échéant après 10 ans deviendront dûes en 1943 pour être alors renouvelées suivant les échéances mentionnées dans le règlement.

Que le Trésorier soit autorisé à s'entendre avec le sous-ministre des Affaires Municipales M. O. Morin, pour l'inviter à se rendre à Hull pour signer ces débentures.

Que le Trésorier soit aussi autorisé à payer les honoraires fixés par le Statut pour la signature des débentures ainsi que les frais de déplacement du sous-ministre.

Que le Greffier soit autorisé à demander des soumissions pour la vente des débentures de ce règlement viz: \$115,500.00 — 5½% après que le changement demandé dans les échéances aura été autorisé.

Que le Trésorier soit autorisé de faire imprimer ces débentures conformément à la demande de soumissions et aux dispositions du règlement.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que l'aviseur légal soit autorisé de produire une défense au nom de la cité dans la cause de Dame Edith Merriemfield vs Cité de Hull.

Adopté.

20 Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que le Trésorier soit autorisé de payer la somme de \$5.00 à M. J. A. Lalonde, en règlement final de sa réclamation contre la Cité, sans préjudice aux droits de cette dernière.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer la somme de \$21.50 à M. Florent Heyendal, 73 rue Champlain, en règlement final de sa réclamation contre la cité, sans préjudice aux droits de cette dernière.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Qu'une somme de \$20.00 soit afferte à Madame John McMahon, 298 rue Bay, en règlement final de sa réclamation contre la cité, sans préjudice, et que le Trésorier soit autorisé à payer cette somme sur acceptation de cette offre.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin P. Chénier:

Que le Greffier soit autorisé de faire imprimer des formules de pièces justificatives (vouchers) au coût de \$32.50, taxe incluse, à être chargé à l'appropriation "Papeterie".

Adopté.

24. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que la soumission de M. S. Hudon pour la fourniture et confection des uniformes des hommes du département des incendies au prix de \$289.78, taxe incluse, soit acceptée comme étant la plus basse soumission.

Proposé en amendement par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que la soumission de M. Joseph Joanette pour la fourniture et confection des uniformes pour les hommes du département des incendies au prix de \$330.50, taxe incluse, soit acceptée.

Proposé en sous-amendement par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que la soumission de M. C. A. Bélanger au prix de \$325.00 pour la fourniture et confection des uniformes pour les hommes du département des incendies soit acceptée.

Pour le sous-amendement:— les échevins Morin, Pelletier, Beauchamp. 3.

Contre:— les échevins Tremblay, Barrette, Laramée, Bilo-deau, Thivierge, Laverdure, Desjardins, Chénier. 8.

Pour l'amendement:— les échevins Tremblay, Barrette, Bilo-deau, Morin, Pelletier, Beauchamp, Thivierge, Desjardins, Chénier. 9.

Contre:— les échevins Laramée, Laverdure. 2

L'amendement est remporté et la motion principale et le sous-amendement sont perdus.

25. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin Chénier:

Qu'un comité composé de Son Honneur le Maire, des échevins Laverdure et Thivierge, soit formé pour étudier la demande de la Légion Canadienne et faire rapport au conseil.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin J. Thivierge, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que les lettres de MM. Victor Falardeau (No. 5847) Arthur Gingras (No. 5886) et Dame Denis Goulet (5889) soient référées à l'évaluateur pour rapport au conseil.

Adopté.

27. Proposé par l'échevin J. Thivierge, secondé par l'échevin A. Desjardins.

Que les réclamations de Kilgour, Hamilton, Limited au nom de Frs. Leblanc (No. 5883), de Mde A. Martin (No. 5584), de M. Louis Plouffe (5585) soient référées à l'Aviseur Légal pour rapport au conseil.

Adopté.

28. Proposé par l'échevin J. Thivierge, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que l'Ingénieur soit prié de faire rapport au conseil sur la demande de M. Beaudry, re installation de réservoirs à gasoline suivant les prescriptions du règlement No. 309.

Adopté.

29. Proposé par l'échevin J. Thivierge, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que la lettre de Wright Bros (No. 5896) soit référée à l'Evaluateur et à l'Ingénieur pour rapport au conseil.

Adopté.

30. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que la lettre de la compagnie Canada Cement au sujet des cabanes occupées par les chômeurs soit référée à l'évaluateur pour rapport, à savoir si elles sont évaluées.

Adopté.

Hull, le 12 juillet 1933.

Je, soussigné donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$1250.00 pris à même les appropriations pour imprévus, soit approprié pour l'achat de 1000 pieds de boyaux pour le département des incendies et aussi une somme nécessaire pour l'achat d'un imperméable pour le département des incendies tel que prévu dans les estimés de ce département.

(signé) Frs. Tremblay,

Echevin

Hull, le 7 août 1933.

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, je proposerai qu'une somme de \$55.00 prise à même les appropriations du département des incendies, soit appropriée pour la construction des armoires au poste de Feu.

(signé) Frs. Tremblay.

Echevin

Hull, le 7 août, 1933

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, je proposerai qu'un montant de \$50.00 soit voté pour la pose d'un tuyau d'aqueduc de 2 pouces sur la rue Montcalm, de la rue Montmartre à 180 pieds ouest, le coût de ces travaux devant être chargé aux appropriations pour l'Aqueduc.

(signé) E. Laramée,

Echevin.

31. **Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin A. Beauchamp:**

Que ce conseil ajourne au 15 août courant.

Adopté.



CITE DE HULL. } CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Hull.

No. 8

SEANCE DU 15 AOUT 1933

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, mardi le 15 août 1933, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire suppléant Z. Boucher, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, J. A. Morin, E. Pelletier, A. Beauchamp, A. Desjardins et P. Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire suppléant.

1. Considérant que nous constatons avec plaisir que le couvert de l'annuaire de Montréal de la Compagnie Bell Téléphone est bilingue;

Considérant que la population de la cité de Hull est 93.03% canadienne-française;

Considérant qu'une partie des abonnés de la compagnie Bell Téléphone faisant affaires avec le Bureau de la Compagnie à Ottawa sont canadiens-français;

Considérant que la compagnie peut très bien faire imprimer le couvert de son annuaire des abonnés d'Ottawa et Hull dans les langues française et anglaise.

Il est proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin P. Chénier:

Que pour faire suite à la demande de l'Association des employés permanents de l'Hôtel-de-Ville, ce conseil demande aux autorités de la compagnie Bell, à Montréal et à Ottawa, de faire imprimer dans les deux langues française et anglaise le couvert de l'annuaire des abonnés de la compagnie pour les cités d'Ottawa, Hull et les environs.

Adopté.

L'échevin G. Bilodeau prend son siège.

2. CONSIDERANT que depuis plusieurs années, différentes associations du district de Hull, de la Province de Québec, et même de la Province d'Ontario ont demandé à la Compagnie Bell Telephone de donner à ses clients de langue française un service FRANCAIS;

CONSIDERANT que depuis un an certains abonnés de la compagnie Bell Telephone ont entrepris d'obtenir de la compagnie du FRANCAIS au téléphone et dans leurs relations d'affaires avec la compagnie;

CONSIDERANT que les officiers de la compagnie Bell Telephone à Ottawa, semblent ne pas vouloir accéder à la demande juste et raisonnable des canadiens-français;

CONSIDERANT que le Bureau Chef de la compagnie Bell Telephone à Montréal, a été saisi de cette question de bilinguisme et a demandé à son gérant d'Ottawa de faire justice à la langue FRANCAISE;

CONSIDERANT que nous apprenons que ce gérant d'Ottawa ne veut pas donner droit à la langue FRANCAISE dans les bureaux de la compagnie et dans les opérations journalières avec ses clients de langue FRANCAISE;

CONSIDERANT que nous sommes assurés de source autorisé que ce même gérant d'Ottawa prétend que d'après l'opinion des aviseurs légaux de la compagnie, le FRANCAIS n'est pas une langue officielle aux pays;

CONSIDERANT que les officiers supérieurs de la compagnie à Ottawa demandent à leurs abonnés de langue FRANCAISE de coopérer avec eux en faisant leurs appels téléphoniques en anglais;

CONSIDERANT que la compagnie Bell Telephone enseigne à ses employés de langue anglaise quelques notions de la langue française et qu'elle ne fait pas la même chose pour les employés de langue française en leur enseignant quelques notions de langue anglaise;

Il est proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Qu'en raison de ce que ci-dessus ce conseil proteste énergiquement contre l'attitude des officiers supérieurs de la compagnie Bell Telephone à Ottawa et demande à cette dernière de traiter ses clients de langue FRANCAISE à l'égal de ses clients de langue anglaise, en appointant des opératrices, officiers et employés responsables bilingues dans ses bureaux d'Ottawa.

Que copie de la présente résolution soit envoyée à Monsieur J. N. Groleau, gérant du District de l'Est, à Montréal, Monsieur F. Laurie, gérant du District d'Ottawa de la compagnie Bell Telephone.

Adopté.

L'échevin J. Thivierge prend son siège.

3. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que le Trésorier soit autorisé à payer les frais de transport de M. H. Mulligan, à l'Hôpital Laval, soit la somme de \$15.00.

Adopté.

Son Honneur le Maire T. Lambert remplace le maire suppléant Z. Boucher au fauteuil.

4. Considérant que la cité de Hull a distribué en secours directs durant les mois d'avril, mai, juin et au 15 juillet, 1933, la somme de \$82,452.99;

Considérant que ces secours directs sont distribués aux chefs de familles, dépendants et personnes vivant seules, et dont les noms apparaissent sur les listes accompagnant la présente résolution;

Considérant que ces dépenses sont prises à même les revenus généraux de la cité et que ces derniers ne sont pas suffisants pour permettre à la cité de Hull de défrayer ces déboursés seule et qu'elle a besoin de l'aide des gouvernements provincial et fédéral;

Il est proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que ce conseil prie le comité du secours contre le chômage de bien vouloir prendre en sérieuse considération la demande de \$82,452.89 distribués par la cité du 1er avril au 15 juillet 1933. Le conseil de la cité de Hull serait heureux s'il était possible aux autorités provinciales d'asquiescer à sa demande attendu que la cité est prêt à contribuer trente-trois et un tiers pour cent ($33\frac{1}{3}\%$) de tout montant qui pourrait être autorisé pour aide aux nécessiteux.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin R. Barrette:

A l'avenir que tous les comptes avant d'être soumis au comité général pour étude et adoption soient vérifiés par les auditeurs de la ville.

Pour:— les échevins Barrette, Desjardins, Chénier, Bilodeau, Thivierge. 5.

Contre: les échevins Tremblay, Laramée, Morin, Pelletier, Beauchamp, Boucher. 6.

La résolution est perdue.

6. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le compte de M. Girard au montant de \$41.25 pour réparations à la couverture du château d'eau soit accepté, les fonds devant être pris à même les appropriations pour le château d'eau.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le permis demandé par M. Beaudry pour l'installation d'une station de gasoline à l'angle des rues Dupont et St-Laurent soit accordé à condition que les clauses du règlement No. 309 soient

observées, et que l'installation soit approuvée par le chef du département des incendies et de l'ingénieur.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que la soumission de M. W. D. St. Cyr, au montant de \$26.60, pour la fourniture d'une urinoire de la marque "Crane" avec un "S" trappe 11½" en cuivre nicklé et un robinet d'arrêt automatique en cuivre nicklé, soit acceptée.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le Greffier demande des soumissions pour l'assurance patronale échéant le 1er septembre 1933. Le conseil ne s'engage pas à accepter aucune de ces soumissions, s'il le juge à propos.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que l'emplacement "Lac Flora" et qui sert actuellement de lieu d'amusement, soit à l'avenir appelé "Parc St-Marie".

Pour les échevins Desjardins et Chénier. 2.

Contre:— les échevins Tremblay, Barrette, Laramée, Bilodeau, Thivierge, Morin, Pelletier, Beauchamp, Boucher. 9.

La résolution est perdue.

11. Proposé par l'échevin R. Barrette, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que permission soit accordée à M. J. B. Lalonde de construire, à ses frais et dépens, un trottoir en béton en face de sa propriété suivant les lignes et niveaux fournis par l'Ingénieur de la Cité et sous sa surveillance.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que la compagnie Ottawa Electric Railway soit tenue de respecter les stipulations de la clause No. 7, concernant les "One man Car", de son contrat avec la cité de Hull, signé le 3 mai 1924 devant Me F. A. Labelle, notaire.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin R. Barrette:

Que permission soit accordée aux citoyens de la rue St-Ursule, côté ouest, de la rue Provost à environ 250 pieds sud, de construire à leurs propres frais et dépens un trottoir en béton suivant les lignes et niveaux fournis par l'ingénieur de la cité et sous sa surveillance.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin P. Chénier:

Par le fait que le conseil autoriserait les autorités de la Police à empêcher les automobiles de stationner en face des commerçants situés aux alentours du Pont Interprovincial, en faisant installer des plaques "No Parking"

Considérant que cela nuirait beaucoup au commerce de ces marchands, nous reconnaissons qu'il serait équitable d'accéder à leurs protestations et nous demandons au Conseil de ne pas faire placer ces enseignes "No parking" en face de ces magasins, aux alentours du pont.

Son Honneur le Maire déclare cette résolution hors d'ordre.

15. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Qu'avis soit donné à la compagnie Hull Electric de s'en tenir aux stipulations de la résolution No. 15, adoptée à l'assemblée du

21 juin 1933 pour ce qui concerne le service des passagers dans la cité de Hull et plus particulièrement le service de Val Tétreau, attendu que ce conseil a reçu des plaintes à ce sujet.

Adopté.

Les échevins F. Tremblay et R. Barrette donnent avis de motion qu'à la prochaine assemblée ils proposeront que l'Ingénieur soit autorisé de faire une dépense de \$60.00, prise à même les appropriations pour aqueduc, pour réparations aux abords de la crique Brewery vis-à-vis la propriété du colonel W. F. Hadley.

Ajournement sine die.



CANADA
CITE DE HULL } PROVINCE DE QUEBEC
District de Hull.

No. 9

SEANCE DU 5 SEPTEMBRE 1933

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, mardi le 5 septembre 1933, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, R. Barette, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, E. Pelletier, D. Paquin, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, et P. Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de Supertst Petroleum Corporation Ltd; Melle Christine Durocher; British American Oil Company Ltd; D. O. Laviolette, 166 rue Montcalm; Les Pères Oblats de Notre-Dame de Hull; Mde P. T. C. Dumais, 175 rue Laurier; Lt. Colonel de Salaberry, C.R., au nom de Hormidas Lafleur;

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 29 août 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Laramée, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, R. Barette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	A. Pépin	(Affaires Litigieuses)	6.25
2	Gouvernement de la Province de Québec		12.00
3	Ottawa Electric Company		
		(Assistance publique)	1.83
4	Gatineau Power Company		2.75
5	Isidore Michaud	(vente pour taxes)	5.00
6	Ls. de G. Raby	"	108.50
7	D. Gestetner	(papeterie)	5.85
8	A. A. Laflamme	"	37.31
9	Soublière-Lepage Ltée	"	1.10
10	P. A. Larocque	"	61.70
11	G. E. Gauvin & Fils	"	476.74
12	Département des Incendies	"	.88
13	J. E. Décosse	"	59.05
14	Gatineau Power Co.	(Marché)	1.00
15	Soublière-Lepage Ltée	(Hotel de Ville)	2.28
16	Jos. Pilon Ltée	"	1.25
17	Jos. Charbonneau	"	6.20
18	W. D. St. Cyr	"	6.80
19	Hospice St. Charles	(Assistance publique)	1634.50
20	United Typewriter Co. Ltd.	(Evaluateur)	3.00
21	Ls. de G. Raby	"	23.10
22	Trésorier Provincial	(retour à la terre)	3857.94

SALAIRES : Païés Nos. 15 à 18 inc. ; août 1933)

Assistance publique \$572.50

Que le rapport de l'évaluateur Bédard, en date du 29 août, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé tel que lu.

Que le rapport du Greffier, en date du 25 août 1933, concernant la Papeterie soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à faire les transports y mentionnés.

Ed. Laramée, Président.

W. S. Larose

Er. Pelletier

Frs. Tremblay

R. Barrette

A. Morin

Pierre Chénier

Donat Paquin

Jules Laverdure

RAPPORT DU COMITE DES FINANCES (29 août 1933)

RESUME DES COMPTES ANNEXES ASSISTANCE PUBLIQUE (SECOURS DIRECTS et ABRI)

Comité de l'Aide aux Nécessiteux:

Secours Directs

Balance pour le Mois de juin 1933	1,398.23
Juillet du 15 au 31 inc. 1933	11,772.11
	<u>13,170.34</u>

Allocation pour Abri

Balance pour le mois de mai 1933	1,385.59
Mois de juin 1933	5,144.40
Mois de juillet 1933	3,648.64
	<u>Total</u>
	\$10,178.63

Allocation pour abri, approuvé par le Gouvernement

Provincial, avril 1933) S. E. Dusseault, 14 rue Kent	10.00
	<u>Grand Total</u>
	23,358.98

(Distribution faite par le Comité de l'Aide aux nécessiteux pour le mois de Juin 1933)

Oscar Laflèche, Epicier	69.42
Donat St-Martin, Epicier et Boucher	56.25
Laiterie de Hull, Laiterie	442.21
Scott H. T., Epicier	269.70
Mde T. Dunnigan, Epicier	369.87
Emile Roussel, Epicier	40.84
Poirier Jérémie, Bois	55.00
Mme A. Hurtibise, Epicier	12.00
Armand Tellier, transport de bois	80.00
Chénier A., Marchandises Sèches	2.94
	<u>Total</u>
	\$1,398.23

Détails

Chauffage	\$135.00
Vêtements	2.94
Nourriture	1,260.29

\$1,398.23

Allocation pour abri (approuvé par le Gouvernement	
Provincial, avril 1933) S. E. Dusseault, 14 rue Kent	10.00
	<u>1,408.23</u>

ASSISTANCE PUBLIQUE

(Distribution faite par le Comité de l'aide aux nécessiteux de la
Cité de Hull, du 15 au 31 juillet inclusivement)

A. L. Raymond, Epicier et Boucher	\$3368.97
Laiterie Fleur de Lis, Laiterie	556.49
Ottawa Dairy, Laiterie	826.38
J. A. Lalonde, Epicier et Boucher	16.50
Dompierre Frères, Boulangers	359.91
Sauvé Isaïe, Epicier	57.64
L. A. Charbonneau, Epicier	1617.57
I. Bertrand & Cie, Epicier	162.58
X. St-Arnault, Epicier et Boucher	31.56
J. Bte. Vallières, Epicier	16.59
J. H. Monette, Boucher	117.86
Jos. Lafrance, Boucher	59.19
Jos. Charbonneau, Epicier	36.85
A. Chatelain, Epicier	73.26
Clément & Leblanc, Epicier et Boucher	36.06
H. Monette, Boucher	30.75
Louis Lafrance, Boucher	75.75
Oscar Bélanger	88.31
Théo. Demers, Cordonnier	\$8.30
Erreur du mois de juin 1933	2.00
Lafèche, Zéphir, Epicier	154.29
Monette Gédéon, Epicier et Boucher et Boulanger	152.09
Mme Louis Lafrance, Epicier	43.95

Groulx Emile, Cordonnier	75
Montreuil Eugène, Boulanger	193.18
A. Lafèche, Epicier	136.71
Amélia Charest, Marchandises Sèches	93.36
Lemieux & Dompierre, Epicier	205.33
Melle M. Shea, Marchand Chaussures	15.65
Mme F. X. Laurin, Marchandises Sèches	6.15
Proulx André, Boulanger	524.29
Lambert Oscar, Boucher	53.92
Ducharme & Fils, Marchands de Chaussures	24.05
Loyer Arthur, Marchand de Chaussures	2.95
Bisson Lucien, Epicier	75.40
A. Montcion, Marchandises Sèches	42.72
Pharand Josaphat, Marchandises Sèches	12.71
M. A. Séguin, Boucher	15.00
Gagné, Epicier et Boulanger	142.47
Lévesque Emile, Boulanger	86.15
J. Bte. Montfils, Epicier	49.12
F. A. Lalonde, Laitier	9.22
Mme A. Méloche, Epicier	30.88
Emile Lemieux, Boucher	15.08
Mme T. Dunnigan, Epicier	163.85
A. D. Labelle, Boucher	43.91
Nap. Charron, Marchand de Bois	68.00
Fred Philon, Laitier	3.36
Piché Mastai, Boulanger	20.45
E. Vadeboncoeur, Epicier et Boucher	55.69
Lesage Cyprien, Epicier et Boucher	356.43
Romanuck Mike, Epicier	30.12
Labelle Albert, Epicier et Boucher	35.00
O. St-Louis, Epicier	1.00
Emile Roussel, Epicier	17.67
M. Richard, Epicier	148.81
Savard Adélar, Epicier	6.00
Georges Royer, Marchandises Sèches	2.95
Soulière Lorenzo, Epicier	15.92
Beaudry Adélar, Cordonnier	1.70
Edgar Séguin, Epicier	6.95

Soublière & Lepage, Magasin de Fer	10.07
Hull Coal Co. Bois	11.00
Pichard F., Epicier et Boucher	27.08
Ed. Laramée & Cie, Boucher	166.83
O. D. Lambert, Boucher,	27.75
H. P. Dupuis, Bois	14.00
Arvisais Wilfrid, Bois	118.00
Arvisais Lucien, Bois	112.00
Gagné Aldée, Epicier	2.94
Petit Nap., Bois	100.00
Guénette Ernest, Laitier	33.15
Tellier Armand, Bois transport	53.50
Sabourin Omer, Bois transport	30.00
Larose Alphonse, Laitier	5.04
L. Désormeaux, Bois	145.00
Total	\$11,772.11

Détails

Nourriture	\$10,950.02
Chauffage	651.50
Vêtements	170.59
Total	\$11,772.11

RECLAMATION POUR ABRI

Supplément de Mai, 1933

Alarie, Edouard	21.00
Amyot Joseph	15.00
Bertrand Vve Wm.	5.00
Cadieux J. B.	5.00
Cayer, Melle Régina	17.50
Charbonneau Rodolphe	31.50
Charest Melle A.	15.00
Charron P. H.	15.50
Clément J.,	8.00
Cholette J. V.	10.00
Dagenais Ephraïm	6.50

Dalgleish A. T.	5.77
Desmarais, Succ. Dina	6.00
Dumas Homer,	5.50
Gagnon Barnabé	3.50
Gagnon Suc. Louis	5.50
Gagnon Oscar	7.50
Gatineau Power	8.00
Germain Napoléon	5.00
Gervais Antonin	7.50
Gervais Mde Vve Chas.	7.50
Grégoire Adélard	7.50
Guertin, Aimé & Cie	32.00
Guertin Aimé	16.00
Guilbault Alexis	5.00
Kareem M.	6.50
Labelle A. W.	5.25
Labonté Théophile	10.00
Lacroix, Jean & Cie	10.00
La Financière de Hull	20.42
Lafleur, Raoul	3.25
Lalonde, Anthime,	6.50
Landriault, Olivier	2.10
Langlois, Vve Nap.	8.00
Laroche, Wm	17.50
Léonard Cléophas	10.00
Limoges, Donat	11.00
McNeil, G. A.	6.00
Madore, Pierre	23.00
Méloche Mde J. A.	8.48
Poirier, Osias	3.22
Pariseau, Mde Reina	6.50
Rancourt, Joseph	6.00
Royal Trust Corporation	5.50
Runions, E. A.	10.00
Sarazin, J. B.	15.00
Saumure, Joseph	6.00
Servant, Arthur	2.02
Simpson, Joseph	6.00

Sirois, Vve Grégoire	5.20
Stewart, W. H.	6.00
Tannahill, Mrs. M. Jane	19.00
Théoret, Ernest	8.00
Tremblay, Joseph	28.00
Trudel, Ed.	3.75
Brady, O.	7.50
Roy, Joseph	19.50
Mongeon, Hector	7.50
Blanchette, R.	7.50
Aubin, Moise	6.00
Barette, Théodore	6.11
Beauchamp, Adélard	6.50
Beaulne, Vve Alph.	2.89
Bélanger, Napoléon	3.05
Binet, F. A.	22.50
Boucher, Zénon	13.00
Boyle, Vve Adélard	1.15
Campeau, Amédée	5.00
Caron, Emile	9.00
Charest, Mlle A.	15.00
Charron, Alphonse	4.00
Coulombe, Wilfrid	11.00
Courville, Emmanuel	6.50
Covey, Mathew	11.09
Daoust, J. B.	8.00
Deprato, Paul	6.50
Deschamps, Hilaire	3.00
Desjardins, H.	7.00
Dompierre, Adélard	1.89
Duchesne, Evariste	10.00
Dunnigan, Mde T.	6.00
Durocher, Melle Christine	5.00
Emond, Moise	4.00
Fortin, J. N.	4.75
Foucault, Auguste	5.00
Gagné, Adélard	4.18
Garneau, Joseph	6.50

Gaudreau, Alfred	2.49
Gaudreau, Delphis	.48
Gélineau, Pierre	10.00
Gervais, Mde Charles	3.93
Girouard, Vve Candide	5.58
Guénette, Joseph	5.00
Girard, Ephraim	3.68
Harper, Joseph	9.00
Hopson, A.	12.50
Kelgay, John	3.18
Labelle, Adelmarr	32.00
Lambert, Oscar	29.00
Landriault, Arthur	2.10
Lapensée, Wm.	6.00
Latulippe, Rodolphe	2.82
Legault, Emile	7.00
Leroux, P.,	7.50
Limoges, Donat et Lionel	5.00
Madore, Pierre	8.00
Marengère, Noé	5.00
Monette, A. W.	6.00
Monfils, Théophile	2.00
Palen, Fred.	6.00
Pharand, Josaphat	144.50
Pichard, F.	2.50
Poirier, Ls. Alexandre	2.00
Ricard, Achille	26.00
Roussel, Albert	4.66
Roy, Aurèle	6.16
Rusenstrom, Geo.	8.00
Scott, Est. Mrs. John	94.00
Simpson, Joseph	5.00
Smouth, Mde John	3.50
Tremblay, Mde Delphis	2.94
Tremblay, Joseph	7.00
Trépanier, Raoul	2.00
Vadeboncoeur, Ephraim	6.00
Viau, D. A.	7.00

D'Aoust Mde E.	6.50
Dupuis, Wilfrid	1.60
Lafèche, Z.	11.00
Laviolette, D. O.	6.00
Pauzé, Pierre	15.00
Pelletier, Vve Auguste	5.00
Proulx, Nérée	7.50
Roberge, Mde Alice	7.50
Sabourin, Guillaume,	6.00
Séguin, Orphila, Père	4.18
Bissonnette, L.	3.00
Royal Trust Corporation, The	.84
Labelle, Adelmair	18.00
Binet, Mde Josephine	9.00

Total \$1,385.59

ALLOCATION POUR ABRI — JUIN 1933

Alarie, Edouard	21.00
Amyot, Joseph	15.00
Arbique, Lorenzo	5.73
Aubry, Mde Adélar	5.00
Auger, Emile	10.00
Auger, J. A.	11.00
Barbe, Théo.	7.50
Bastien, Philias,	2.71
Bazinet, J. Bte.	4.53
Beauchamp, Alban	3.44
Beauchamp, Evariste	7.29
Beauchamp, Jules	9.00
Beaudin, Ovide	10.00
Beaudin, Daniel	3.83
Beauparlant, Vve Philippe	7.50
Beauséjour, Albert	5.00
Bédard, François	6.00
Bédard, J. Bte.	5.91
Bélanger Vve. O.	3.00
Bélisle, Mde L. M.	127.25

Bergeron, Léon	5.00
Berniquez, Aldé	1.55
Berniquez, Joseph	.64
Bertrand, Isidore	48.50
Bertrand, Mde Louis	5.00
Bertrand, Vve Wm.	5.00
Bilodeau, Joseph	1.66
Binet, Suc. Dame Josephine	35.50
Binet F. A.	6.00
Bisson, Adolphe	4.61
Bisson, Hector	10.00
Bissonnette L.	566.25
Blais, Edgar	28.00
Blanchette, René	7.50
Blondin, Joseph	4.31
Blondin, Wilfrid	2.84
Boucher, Félix	38.00
Boucher, Oscar	7.00
Boucher, Zénon	13.00
Boudreault, Joseph	2.50
Boulianne, Honoré	5.56
Mme Emile Bourdage	5.00
Bourgoin, Joseph	7.00
Brady, Osborne	7.50
Brazeau, Isaie	3.45
Brazeau, Joseph	5.46
Brazeau, Moise	3.15
Brisebois, John	7.50
Brown, Robert	1.63
Cabana, Melle M. G.	5.00
Cadieux, Emile	3.12
Cadieux, J. B.	5.00
Capital Trust Corporation	6.50
Cayer, Melle Régina	17.50
Champagne, Wm.	3.55
Charbonneau, Marcel	5.00
Charbonneau, Rodorphe	27.47
Charest, Melle A.	15.00

Charlebois, J. A.	5.00
Charette, Albert	7.50
Charron, Cléophas	6.50
Charron, Eugène	4.85
Charron, Jos. Eusèbe	5.07
Charron, Noé	15.00
Charron, P. H.	13.00
Chartrand, Alfred	14.92
Chartrand, Jean	14.47
Chartrand, Olivier	5.00
Chénier, Mde Blanche	7.50
Chénier, William	1.81
Church J. M.	5.00
Cholette, J. V.	10.00
Clément, J., ...	8.00
Courvale, Cajétan	5.08
Cousineau, Aldéi	20.00
Cousineau, J. C.	23.00
Couture, Vve Alfred	5.00
Crévier, J. A.	20.00
Cyr, Edouard	5.15
Cyr, Mde Joseph	9.50
Cyr, William	8.09
Dagenais, Alfred	5.50
Dagenais, Ephraïm	6.50
Dagenais, Omer	13.00
Dagenais, R. A.	6.00
Dalgleish, A. T.	5.77
Danis, Dominique	19.50
DeGagné, Arthur	7.00
Demers, Adrien	5.78
Demers, Suc. Ambroise	39.75
Demers, Théophile	5.00
Derby, David	7.50
Desabrais, Osias	5.50
Deschamps, Alfred	7.75
Deschamps, Mde Nap.	4.29
Desève, Wilfrid	2.67

A. J. Desfossés	59.00
Desjardins, Mde Emile	8.49
Desmarais, Suc. Dame Dina	10.00
Desormeaux, Gonzague	9.50
Desrosiers, Alcide	7.50
Dinelle, René	6.00
Dompierre, Emile	9.00
Dompierre, Eugène	9.25
Dompierre, J. Eugène	6.00
Doucet, Noé	3.11
Drapeau, Wilfrid	18.00
Drouin, Albert	1.97
Dubois, Mde Alexandre	3.94
Dubois, Arthur	5.50
Ducharme, Calixte	6.00
Duguay, John	9.00
Dunningan, Mde T.	12.00
Dupont, Vve Léon	4.00
Dupuis, Suc. Donat	7.50
Dupuis, Gabriel	7.50
H. P. Dupuis	68.50
Dupuis Joseph	5.00
Melle L. Dupuis	29.00
Dupuis, Mde Napoléon	6.93
Duquette, Henri	5.61
Durocher, Barnabé	5.00
Durocher, Melle Christine	13.55
Mme Marie Duval	29.00
Alex Emery	6.00
Octave Emery	18.00
Falardeau, Léopold	5.00
Falardeau, Napoléon	5.07
Falardeau, Succ. V. O.	22.50
V. Falardeau,	22.00
Fauvelle, Emile	10.09
Fauvelle, Louis	5.02
Fauvelle, Mde Roméo	5.00
Fortin, Alfred	8.00

Fortin, Joseph	11.00
Fournel, Napoléon	7.50
Gagnon, Abraham	7.00
Gagnon, Barnabé	3.50
Gagnon, Suc. Louis	5.50
Garneau, Joseph	5.00
Gatineau Power Co.	8.00
Gaudreau, Mde Louis	3.00
Gauthier, Noé	4.00
Germain, Napoléon	5.00
Germain, Ulric	4.00
Gervais, Antonin	7.50
Gervais, Mde Vve Chas.	14.00
Gervais, Philippe	10.00
Giroux, Sylvio	7.50
Godin, Raoul	9.00
Gooding, J.	5.00
Goulet, Chs. A.	11.00
Gratton, Albert	14.75
Gravelle, Vve Israel	11.00
Gravelle, Léonidas et Victor	5.05
Grégoire, Adélarde	7.50
Groulx, Ferdinand	3.97
Groulx, Matthias	7.50
Guérette, Isaie	3.69
Guérette, Rosario	6.50
Guérin, Aimé	7.50
Guertin, Aimé & Cie	32.00
Guertin, Aimé	16.00
Guévremont, Mde Joseph	5.00
Guilbault, Alexis	5.00
Guilault, Pierre	5.00
Guimond, Vve Louis	28.00
Harkins, Miss Mary	7.00
Hartley, Robert	6.00
Hébert, Mde P.	10.00
Joanisse, Jos.	.83
Kareem, M.	21.50

Labelle, A. W.	6.25
Labelle, Joseph	6.39
Labelle, Mde, Napoléon	5.00
Labelle, Mde Stanislas	15.50
Laberge, Joseph	5.33
Labonté, Théophile	10.00
Lachapelle, Aldéric	5.25
Lacroix, Jean & Cie	15.00
La Financière de Hull	17.42
Laflamme, A. A.	19.00
Laflamme, Denis	3.44
Laflamme, Edgar	7.50
Lafleur, Edmond	17.50
Lafleur, Raoul	3.25
Lafontaine, J. Bte.	1.93
Lafontaine, Mde Josephine	7.50
Laframboise, Mde J.	10.00
Lafrance, Louis	18.00
Lafrenière, Aimé	3.48
Lajambe, Stanislas	7.00
Laker, John	2.30
Lalonde, Anthime	6.50
Lalonde, F. A.	7.00
Lalonde, J. B.	5.00
Landriault, Eugène	10.00
Landriault, Olivier	2.10
Landry, François	5.42
Lapensée, Albert	6.00
Lapensée, Gabriel	16.00
Laplaca, M.	9.00
Larente, Adrien	3.76
Laroche, Albert	10.00
Laroche, Wm.	17.50
Larose, Alfred	21.00
Larouche, Eugène	4.61
Lascelles, Mde Odilon	6.00
Latour, Mde Joseph	12.00
Latreille, Jean	1.36

Latreille, Mde Moise	7.00
Laurin, Mde. Elzire	4.50
Laurin, F. X.	7.50
Lauzon, Euclide	5.00
Laverdure, M. J.	16.50
Lavergne, Alfred	4.05
Lavergne, Philomène	7.50
Lavigne, Mde Alex.	10.00
Lavigne, Alex.	6.00
Lavigne, John	6.00
Lavigne, Oswald	6.00
Laviolette, Mde Thérèse	14.50
Lavoie, Jos.	3.50
Lavoie, Louis	6.00
Leblanc, Mde Bazile	5.84
Leblanc, Lorenzo	14.00
Leclerc, Valmore	6.00
Leduc, Eugène	2.60
Lefebvre, Joseph	3.66
Legault, Mde A.	7.00
Legault, Eugène	8.00
LeGrand, Télesphore	5.00
Léonard, Cléophas	10.00
Lepage, Cléophas	4.50
Lescard, Arthur	6.00
Levert, J. W.	10.00
Levesque, Melle Amanda	16.00
Levesque, Dieudonné	10.00
Levesque, Edmond	6.00
Levesque, Mde Jean	12.00
Levesque, John	4.48
Levesque, Théodore	4.48
Limoges, Donat	11.00
Lombart, M. l'Abbé J. A.	6.00
Loyer, Mde Antoine	4.06
McLean, F. C.	64.75
McNeil, G. A.	6.00
Madore, Pierre	23.00

Marcotte, Joseph	22.00
Martel, Mde Ernestine	5.00
Martin, Georges	9.00
Massia, Jos.	7.40
Massie, Wm.	3.37
Matte, Edmond	8.00
Meilleur, Mde Gédéon	15.50
Méloche, Mde J. A.	8.48
Merrifield, Tom	7.00
Merriweather, G. A.	10.00
Méthot, Alexandre	2.17
Méthot, Théodore	3.44
Michaud, Emile	4.98
Michon, Joseph	3.96
Monette, A. W.	17.00
Monette, Ernest	3.48
Mongeon, Hector	7.75
Montreuil, Alfred Sr.	1.18
Moore, Mde Sarah, ...	10.00
Morin, Cyrille	7.00
Morin, Michel	7.00
Nadon, Alfred	13.50
Nadon, Jos.	10.00
Nault, Armand	6.50
Nault, Théodore	59
Newton, J. J.	5.00
Normand Trefflé	11.34
Normandin, J. Bte.	6.00
Ouellette, Zéhirin, ...	7.45
Paquette, Arthur	2.93
Parent, Ovila	5.00
Pariseau, Mde Reinat	6.50
Paul, Mde Rose	7.50
Périard, Alfire, ...	6.87
Périard, Ludger	5.00
Petit, Napoléon	7.50
Pharand Josephat	144.50
Quellette, Arthur	4.69

Mme Albert Phillion	4.18
Phillion, J. Bte.	5.00
Phillion, Téléphore	10.00
Picard, Alfred	3.92
Pichard, M.	72.50
Piché, Mme Joseph	8.00
Pilon, Hillaire	7.50
Pilon, Mde Olivier	10.00
Pilote, Mde Octave	5.11
Plouffe, Hector	6.00
Poirier, Josephat	8.00
Poirier, F. P. A.	6.00
Poirier, J. Alex.	6.50
Poirier, J. Bte.	5.71
Poirier, Osias,	3.22
Poirier, Sylvio	3.77
Potvin, Adélarde	6.00
Potvin, Alfred	5.71
Poulin, Wm.	22.34
Proulx, Euclide	3.22
Rainville, Oscar	10.00
Raizenne, Hervé	5.00
Rancourt, Joseph	6.00
Régimbald, Adélarde	12.64
Régimbald, Arthur	13.50
Régimbald, Auguste	8.00
Régimbald, Domina	5.00
Régimbald, Eugène	6.50
Régimbald, Isaie	3.72
Régimbald, Ovila	5.00
Suc. Remillard, Aglaé	7.50
Renaud, Eugène	15.00
Ricard, Raoul	10.00
Riel, Joseph	.38
Robert, Gédéon	3.64
Rodier, Isidore	.97
Rose, Vve Laura,	35.50
Roussel, Ernest,	6.00

Routliffe, Geo.	4.14
Roy, Aldéric	6.48
Roy, Joseph	19.50
Roy, Narcisse	8.00
Roy, Tancrede	5.72
Royal Trust Corporation	9.50
Runions, E. A.	10.00
St. Amand, Thos. J.	7.41
St. Aubin, Clovis	3.57
St. Denis, Mde E.	5.00
St. Denis, Isaie	7.00
St. Denis, Louis	8.00
St. Jean, Henri	7.50
St. Jean, Téléphore	7.50
St. Laurent, Suc.	18.00
Sabourin, Cléophas	9.00
Sagala, Alfred	7.50
Sarazin, J. B.	15.00
Saumure, Isidore	3.31
Saumure, Joseph	6.00
Saumure, Vve Léon	5.00
Sauriol, Edouard	7.50
Savard, Adélarde	2.50
Scott, Suc. Mde John	90.03
Séguin, Alphonse	9.00
Séguin, Barnabé	7.50
Séguin, Elzéar	14.50
Séguin, Joseph	11.00
Servant, Arthur	3.68
Servant, Arthur	2.02
Servant, Hector	7.00
Shesky, F.	4.00
Sicard, Melle Augustine	19.50
Silver, H.	10.00
Simard, Alfred	36.50
Simon, Pierre	6.00
Simonneau, Arthur	4.43
Simonneau, Marcelin	7.00

Simonneau, Napoléon	3.68
Simpson, Joseph	6.00
Sirois, Mde-Grégoire	5.20
Sirois, Mde-Grégoire	6.50
Smith, Isaae	8.00
Spero, Thos.	6.50
Stewart, W. H.	13.50
Stucker, Edouard	2.36
Supertest Petroleum, Corporation	15.00
Tanguay, J. B.	3.50
Tanguay, Lorenzo	1.58
Tannahill, Mrs. Wm.	25.67
Tessier, F. X.	3.50
Tessier, Mde Nap.	6.00
Théorêt, Ernest	8.00
Therrien, Vve-Alphonse	11.31
Therrien, Antonio	3.82
Thivierge, Mde Adélarde	5.00
Thivierge, Emmanuel	12.50
Thivierge, Mde Marie	7.50
Thivierge, Maxime	2.92
Thivierge, Steven	3.11
Tremblay, Albert	2.80
Tremblay, Mde B.	6.00
Tremblay, Mde Cléophas	8.96
Tremblay, Jos.	28.00
Tremblay, Suc. V.	5.00
Trottier, Philippe	6.50
Trudeau, Patrick, J.	4.21
Trudel, Ed.	7.50
Trudel, Melle J.	12.00
Vallières, Emile	4.36
Viau, D. A.	7.00
Villeneuve, Athanase	7.50
Villeneuve, Napoléon	6.00
Whissel, Geo. Fils	4.82
Aubin, Moise	6.00
Barette, Théodore	6.71

Beauchamp, Adélar	6.50
Beaulne, Vve Alph.	2.89
Bélanger, Nap.	3.05
Binet, F. A.	22.50
Boyle, Vve Adélar	1.15
Campeau, Amédée	5.00
Caron, Emile	9.00
Charbonneau, Rodolphe	6.00
Charest, Melle A.	15.00
Charron, Alphonse	4.00
Coulombe, Wilfrid	11.00
Courville, Emmanuel	6.50
D'Aoust, J. Bte.	8.00
Deprato, Paul	6.50
Deschamps, Hilaire	3.00
Desjardins, H.	7.00
Duchesne, Evariste	10.00
Dumas, Omer	5.50
Dupuis, Wilfrid	1.60
Emond, Moise	4.00
Fortin, J. N.	4.75
Foucault, Auguste	5.00
Gagné, Adélar	4.18
Garneau, Joseph	6.50
Gaudreau, Alfred	2.49
Gaudreau, Delphis	.48
Girard, Ephraim,	3.68
Girouard, Vve Candide	5.58
Gervais, Mde Chas.	3.93
Guénette, Joseph	5.00
Guèvremont, Vve Jos.	6.00
Harper, Joseph, par Lionel Harper	9.00
Kealgy, John	3.18
Lafrance, Joseph	6.50
Lafranchise, Mde M.	55.00
Lalonde, Téléphore	1.32
Langlois, Mde Nap.	4.00
Lapensée, Wm.	6.00

Laroche, Wm.	9.00
Latulippe, Rodolphe	2.82
Leduc, François,	1.22
Legault, Emile	7.00
Leroux, P.	7.50
Limoges, Donat et Lionel	5.00
Madore, Pierre	8.00
Marengère, Noé	5.00
Monette, A. W.	11.00
Montfils, Théophile	2.00
Ricard, A.	26.00
Roussel, Albert	4.66
Roy, Aurèle	6.16
Rusenstrom, Geo.	8.00
Smout, Mrs. John	3.50
Steele, J. C.	12.00
Tessier, H.	7.50
Tremblay, Jos.	7.00
Trépanier, Raoul	2.00
Vadeboncoeur, E.	6.00
Viau, D. A.	7.00
Covey, Matthew,	11.09
Dompierre, Adélar	1.89
Durocher, Melle Christine	5.00
Hopson, A.	12.50
Joanette, Jos.	7.50
Labelle, Ademar	32.00
Lafleche, Z.	5.50
Lambert, Oscar	29.00
Landriault, Arthur	2.10
Laroche, J. B.	10.74
Laviolette, D. O.	6.00
Palen, Fred.	6.00
Pauzé, Pierre	15.00
Pelletier, Vve Auguste	5.00
Richard, F.	2.50
Plosencky, Mike	10.00
Poirier, Ls. Alex.	2.00

Proulx, Nérée	7.50
Vve Alice Roberge	7.50
Vve Amanda Robinson	6.50
Sabourin Guillaume	6.00
Séguin, Orphège, père	4.18
Joseph Simpson	5.00
L. Bissonnette	3.00
Mme D. Tremblay,	2.94
Cie Immobilière de Hull	2.50
Royal Trust Corporation	84

Total \$5,144.40

ALLOCATION POUR ABRI — JUILLET 1933

Alarie, Edouard	10.00
Aubin, Moise	6.00
Aubry, Mde Adélar	5.00
Auger, Emile	10.00
Barbe, Théo	7.50
Barette, Théodore	6.71
Bastien, Philias,	2.71
Bazinet, J. B.	4.53
Beauchamp, 'Alban	3.44
Beauchamp, Evariste	7.25
Beauchamp, Jules	9.00
Beaulne, Vve Alph.	2.89
Bédard, François	6.00
Bélanger, Nap.	3.05
Bélanger, Vve O.	3.00
Bélisle, Mde L. M.	51.70
Bergeron, Léon	5.00
Bertrand, Mde Louis	6.00
Bilodeau, Joseph	1.66
Binet, F. A.	30.00
Binet, E.	19.00
Bisson, H. A.	4.61
Bisson, H. A.	4.61
Bisson, Hector	10.00

Blais, Edgar	28.00
Blanchette, René	7.50
Blondin, Joseph	4.31
Blondin, Wilfrid	2.84
Boucher, Félix	38.00
Boucher, Oscar	7.00
Boucher, Zénon	13.00
Boulianne, Honoré	5.56
Bourgoin, Joseph	7.00
Boyle, Vve Adélar	1.15
Brisebois, John	7.50
Cadioux, Emile	2.19
Cadioux, J. B.	5.00
Campeau, Amédée	5.00
Capital Trust, Corporation	6.50
Cayer, Melle Régina	17.50
Champagne, Wm.	3.55
Charbonneau, Marcel	5.00
Charbonneau, Rodolphe	27.50
Charest, Melle A.	30.00
Charlebois, J. A.	5.00
Charette, Albert	7.50
Charron, Alphonse	4.00
Charron, Eugène	4.85
Chartrand, Alfred	12.00
Chartrand, Jean	4.47
Chénier, Wm.	2.75
Church, J. M.	5.00
Courval, Cajétan	5.08
Cousineau, Aldéi	20.00
Covey, Mathew	5.35
Cyr, Edouard	5.15
Dagenais, Alfred	11.00
Dagenais, Ephraim	6.50
Dagenais, Omer	13.00
D'Aoust, J. B.	8.00
Demers, Adrien	5.78
Deprato, Paul	6.50

Derby, David	7.50
Desabrais, Osias	5.50
Deschamps, Hilaire	3.00
Deschamps, Vve Napoléon	4.29
Desève, Wilfrid	2.67
Desfossés, A. J.	26.50
Desjardins, H.	7.00
Desmarais, Suc. Dina	10.00
Desormeaux, Gnzague	9.50
Desrosiers, Alcide	7.50
Dompierre, Adélarde	1.89
Dompierre, J. Eugène	6.00
Dompierre, Wilfrid	4.58
Doucet, Noé	3.11
Drouin, Albert	1.97
Dubé, Ferdinand	3.12
Dubois, Arthur	5.50
Ducharme, Calixte	6.00
Ducharme, Evariste	10.00
Duguay, John	9.00
Dumas, Homer	5.50
Dunnigan, Mde T.	6.00
Dupont, Vve Léon	4.00
Dupuis, Amable	4.00
Dupuis, Suc. Donat	7.50
Dupuis, H. P.	76.00
Dupuis, Joseph	5.00
Dupuis, Melle Ludwina	13.50
Dupuis, Mde Napoléon	6.93
Dupuis, Wilfrid	1.60
Duquette, Henri	5.61
Durocher, Melle Christine	17.50
Duval, Mde Marie	29.00
Emery, Alex.	6.00
Emery Octave	13.00
Emond, Moise	4.00
Falardeau, Suc. V. O.	15.00
Falardeau, Victor	11.00

Fauvelle, Emile	2.58
Fauvelle, Emile	7.51
Fauvelle, Mde Roméo	5.00
Fortin, Alfred	8.00
Fortin, Philias	11.25
Foucalt, Auguste	5.00
Fournel, Napoléon	7.50
Gagné, Adélarde	4.18
Gagnon, Abraham	7.00
Gagnon, Barnabé	3.50
Gagnon, Suc. Louis	5.50
Garneau, Joseph	6.50
Gaudreau, Alfred	2.49
Gaudreau, Delphis	.48
Gaudreau, Mde Louis	3.00
Gauthier, Noé	4.00
Germain, Ulric	4.00
Gervais, Mde Charles	17.93
Gervais, Philippe	10.00
Girard, Ephraim	3.68
Girouard, Mde Candide	5.58
Giroux, Sylvio	7.50
Goulet, Chs. Auguste	5.50
Gravelle, Vve Israel	11.00
Groulx, Ferdinand	3.97
Guénette, Joseph	5.00
Guérin, Aimé	7.50
Guertin, Aimé & Cie	16.00
Guertin, Hermas	2.60
Guévremont, Vve Joseph	6.00
Guimond, Vve Louis	6.00
Harkins, Miss Mary	7.00
Harper, Joseph	9.00
Hébert, Mde P.	10.00
Hopson, A.	13.00
Jolicoeur, Eugène	8.00
Kareem, M.	21.50
Kealgay, John	3.18

Labelle, Ad.	7.50
Labelle, A. W.	6.25
Labelle, Mde S.	7.50
Labelle, Mde S.	8.00
Laberge, Joseph	5.33
Labonté, Théophile	5.00
Jennery, Dolphis	7.50
Lafontaine, Mde Josephine	7.50
Laframboise, Mde Jos.	10.00
Lafrance, Joseph	6.50
Lafrance, Louis	18.00
Lafranchise, Mde M.	50.00
Lajambe, Stanislas	7.00
Lalonde, J. Bte.	5.00
Lalonde, Téléphore	1.32
Lambert, Oscar	29.00
Landriault, Arthur	2.10
Landriault, Olivier	2.10
Lapensée, Albert	6.00
Lapensée, Gabriel	13.00
Lapensée, Wm.	6.00
Laplaca, Mathias	9.00
Larente, Adrien	3.76
Laroche, Albert	10.00
Laroche, J. Bte.	5.37
Laroche, Wm.	26.50
Larouche, Eugène	4.61
Lascalles, Mde O.	6.00
Latour, Vve Joseph	12.50
Latreille, Jean	1.36
Latulippe, Rodolphe	2.82
Laurin, F. X.	7.50
Lauzon, Euclide	5.00
Laverdure, M. J.	16.50
Lavergne, Alfred	4.05
Lavigne, John	6.00
Lavergne, P.	7.50
Lavigne, Oswald	6.00

Laviolette, Mde T.	5.00
Lavoie, Louis	6.00
Leblanc, Vve Basile	5.84
Leclerc, Valmore	6.00
Leduc, Eugène	2.60
Leduc, François	1.22
Legault, Vve A.	7.00
Legault, Emile	7.00
Legault, Eugène	8.00
LeGrand, Téléphore	5.00
Leland, W. J.	7.56
Léonard, Cléophas	10.00
Lepage, Cléophas	4.50
Leroux, P.	7.50
Lescard, Arthur	6.00
Levert, J. W.	10.00
Levesque, Melle Amanda	16.00
Levesque, Edmond	6.00
Levesque, Dieudonné	10.00
Levesque, John	4.89
Limoges, Donat et Lionel	10.00
Loyer, Vve Antoine	4.06
McLean, F. C.	43.50
Madore, Pierre	14.50
Marcotte, Jos.	10.00
Marengère, Noé	5.00
Martel, Mde Ernestine	5.00
Martin, George	9.00
Massia, Joseph	7.40
Massie, Wm.	3.37
Meilleur, Vve G.	15.50
Merrifield, Thomas	7.00
Merriweather, G. A.	10.00
Méthot, Théodore	3.44
Michaud, Emile	4.93
Monette, A. W.	8.50
Monette, Ernest	3.48
Monfils, Théophile	2.00

Montreuil, Alfred St.	1.18
Myskew, Justina	6.00
Nadon, Alfred	13.50
Nault, Armand	6.50
Newton, J. J.	5.00
Normand, Trefflé	6.00
Normandin, J. B.	6.00
Ouellette, Arthur	4.69
Palen, Fred.	6.00
Paquette, Arthur	2.93
Paul, Mde Rose	7.50
Pelletier, Vve Auguste	5.00
Périard, Alfie	6.87
Périard, Ludger	5.00
Petit, Napoléon	7.50
Pharand, Josephat	89.50
Phillion Mde Albert	4.18
Périard, Napoléon	7.50
Phillion, J. B.	5.00
Phillion, Téléspore	10.00
Pichard, F.	2.50
Pichard, M.	53.00
Pilon, Hilaire	7.50
Plouffe, Hector	6.00
Poirier, Josephat	8.00
Poirier, J. Alex.	6.50
Poirier, J. Bte.	5.71
Poirier, Ls. Alexandre	2.00
Poirier, Sylvio	3.77
Potvin, Adélarde	6.00
Potvin, Alfred	5.71
Poulin, Wm.	30.00
Proulx, Euclide	13.32
Raizenne, Hervé	5.00
Régimbald, Domina	5.00
Régimbald, Eugène	6.50
Régimbald, Israël	3.72
Régimbald, Ovila	5.00

Ricard, Achille	20.00
Robert, Gédéon	8.64
Robillard, André	2.50
Roussel, Albert	4.66
Roussel, Ernest	6.00
Routliffe, George	4.14
Roy, Aldéric	6.48
Roy, Aurèle	6.16
Roy, Narcisse	8.00
Roy, Tancredè	5.72
Royal Trust Corporation	9.50
Rusenstrom, Mde Geo.	8.00
St. Amand, Thos. J.	7.41
St. Denis, Isaac	7.00
St. Jean, Henri	7.50
St. Laurent, Suc.	12.00
Sabourin, Cléophas	9.00
Saumure, Isidore	3.31
Saumure, Joseph	6.00
Boudreault, Joseph	2.50
Cousineau, J. C.	5.00
Crévier, J. A.	7.50
Cyr, Wm.	8.09
DeGagné, Arthur	7.00
Dompierre, Eugène	4.25
Germain, Napoléon	5.00
Joanette, Jos.	7.50
Joanette, Jos.	2.50
Lacroix, Jean & Cie	15.00
La Financière de Hull	5.00
La Financière de Hull	4.00
La Financière de Hull	5.00
Lafèche, Z.	5.50
Lafèche Z.	5.50
Laker, John	2.30
Lalonde, Anthime	6.50
Landriault Eugène	7.50
Lavigne, Mde Alex.	5.00

Lavigne, Alex. Mde	5.00
Lavigne, Mde Alex.	6.00
Laviolette, D.	6.00
Leblanc, Lorenzo	8.00
Leblanc, Lorenzo	6.00
Parizeau, Dame R.	6.50
Pauzé, Pierre	7.50
Picard, Patrick	.28
Pilon, Vve Olivier	2.50
Plosencky, Mike	10.00
Proulx, Nérée	7.50
Régimbald, Adélar	6.00
Régimbald, Adélar	6.64
Régimbald, Auguste	8.00
Roberge, Mde Vve Alice	3.75
Robinson Mde A.	6.50
Roy, Joseph	19.50
St. Denis, Louis	8.00
St. Jean, Téléphore	7.50
Sabourin, G.	6.00
Sauriol, Edouard	7.50
Secours, Mde Ernest	6.00
Simoneau, Marcellin	7.00
Thivierge, Mde A.	5.00
Thivierge, Steven	3.11
Tremblay, Mde B.	6.00
Trudel, Mde J.	5.00
Saumure, Vve Léon	5.00
Scott, Est. Mr. John	84.50
Séguin, Elzéar	11.00
Séguin, Joseph	4.00
Séguin, Joseph	11.00
Séguin, Orphila	4.18
Servant, Arthur	3.68
Servant, Hector	7.00
Sicard, Melle Augustine	19.50
Silver, H.	10.00
Simon, Pierre	6.00

Sirois, Vve Grégoire	5.20
Sirois, Vve Israel	6.50
Smith, Isaac	8.00
Smouth, Mde John	3.50
Spéro, Thos.	6.50
Steele, James, C.	12.00
Stewart, W. H.	13.50
Stucker, Edouard	2.36
Supertest Petroleum Corporation	15.00
Tanguay, J. B.	3.50
Tannahill, Martha, Jane	19.00
Tessier, F. X.	3.50
Tessier, Henri	7.50
Tessier, Mde Nap.	6.00
Therrien, Vve Alphonse	11.81
Thivierge, Emmanuel	7.50
Thivierge, Mde Marie	7.50
Thivierge, Maxime	2.92
Tremblay, Albert	2.80
Tremblay, Mde Delphis	2.94
Tremblay, Joseph	31.00
Trépanier, Raoul	2.00
Vadeboncoeur, Ephraim	6.00
Vallières, Emile	4.36
Viau, D. A.	14.00
Villeneuve, Napoléon	6.00
Whissel, Geo. Fils	4.82
Bourdages, Mde Emile	5.00
Chartrand, Olivier	5.00
Cousineau, Dame Delphis	4.00
Dupuis, Gabriel	7.50
Falardeau, Léopold	5.00
Falardeau, Suc. V. O.	18.50
Fortin, Joseph	5.00
Gatineau Power Co.	8.00
Gravelle, Léonidas et Victor	5.05
La Banque Provinciale	4.00
Labelle, Vve Napoléon	5.00

Landry, François	5.42
Peterson, Téléphore	2.86
Pharand, J. Bte.	22.50
Rémillard, Suc. Melle Aglaé	7.50
Rose, Vve Laura	30.00
Simard, Alfred	36.50
Villeneuve, Athanase	7.50
Bissonnette, L.	392.25
Durocher, Melle Christine	2.10
Falardeau, Suc. V. O.	6.29
La Financière de Hull	.42
Royal Trust Corporation	.84
Scott, Estate Mrs. John	2.78

Grand Total \$3,648.64

RAPPORT MENSUEL DE L'AVALUATEUR

Rapport No. 8

Hôtel-de-Ville, 29 août 1933

A Son Honneur Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins de la Cité de Hull,

Messieurs:

J'ai bien l'honneur de vous faire le rapport suivant des mutations et changements au rôle d'évaluation pour le mois d'Août 1933.

QUARTIER No. 1.

1688A Substituer J. Howard Stannard Cie Incorporée à J. Howard Stannard.

144 Retrancher 1 service d'eau depuis mai 1933.

QUARTIER No. 1-A

3938 Substituer P. V. Leduc à Eug. Thibodeau, 46 rue Tracy.

2141 Retrancher \$350.00 d'évaluation, partie de la maison démolie, laissant évaluation totale de \$4,450.00 et inscrire 4 services d'eau au lieu de 6 depuis mai 1933.

3274-75 Substituer Harry Rose (61 Bridge) à Vve P. Décarie, rue Ste-Marie.

3226 Substituer Georges Battison à Chas Earl Sortain, rue Fontaine.

QUARTIER 3-A

7014 Substituer Cadastre 233 à 223.

6923 Substituer Retrancher cadastre 671 laissant seul 246 partie 239.

QUARTIER No. 4

8350 Substituer Vve Joseph Danis à Dominique Danis, pour 166 rue Maisonneuve.

8088 Substituer Thérien Hilaire (1799 Boulevard Rosemont, Montréal) à Picard Romuald.

8041 Substituer J. A. Trinqué, 34 rue Langevin à Link Thomas.

8031 Substituer Raoul D'Aoust à Ranger Honoré, 47 rue Courcellette.

8157 Substituer Caisse Populaire N.D. à Demers Mastai.

8516 Substituer Dame Joseph Fournier à Goderre Anselme, 15 rue Laurier.

8525 Retrancher 1 service d'eau à partir de Mai 1933. Un locataire occupe toute la maison.

8417 Substituer Louis Remillard à Succ. Melle A. Remillard, 171 rue Champlain.

8431 Substituer St-Denis Isaïe à Dame Léa Payette, 133 rue Champlain.

8361-A Substituer Frank Toutloffe, à St-Denis Rodolphe, boucher.

QUARTIER No. 5

9745 Substituer Commission du District Fédéral à Canadian International Paper. Co.

9473-A Incrire Charles Lefebvre comme occupant à 401 rue Champlain et Ludwina Dupuis, propriétaire.

9428 Retrancher \$50.00 d'évaluation, la maison étant démolie depuis Mai 1933 à 291 rue Champlain laissant le terrain seul évalué à \$400.00.

9956 Substituer Vve Charles Gervais à 108 Boulevard Sacré-Coeur.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs:

Veuillez autoriser le Trésorier de la Cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$235.13 et débiter les départements ci-dessous:—

Du Trésorier	\$58.00
De l'Ingénieur	43.71
Du Greffier	57.05
De l'Evaluateur	21.25
Du Feu	11.13
Dé la Police	13.10
Comité aide aux nécessiteux	49.49
Vente pour taxes	.40
	\$235.13

Votre bien dévoué,

H. L. LEBLANC,

Greffier.

2. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que le 4ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITÉ DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull,

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé enchambre, mardi le 29 août 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, l'échevin W. S. Larose, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

23	Soublière-Lepage Ltée	52.28
24	F. E. Tremblay	46.26
25	Victoria Foundry Co. Ltd.	12.00
26	St- Denis Service Station	3.00
27	Mahoney and Rich	1.34
28	Chelsea Service Station	3.30
29	Canadian Engineer	3.00
30	Gatineau Power Co.	143.75
31	Gatineau Power Co.	6.77
32	Ottawa Electric Co.	86
33	The People's Gas Supply Co. Ltd.	5.50

SALAIRES: Paies No. 15 à 18 inc. (août 1933)

Réparations des services	\$133.10
Bornes fontaines	76.00
Tuyaux Principaux	93.00
Château d'eau	47.10
Usine Electrique	50.75

Que le rapport de l'Ingénieur de la Cité, en date du 29 août 1933, concernant certaines appropriations soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire les transports y mentionnés.

W. S. Larose
E. Pelletier
Frs. Tremblay
R. Barrette
A. Morin

Donat Paquin
Pierre Chénier
Ed. Laramée
G. Bilodeau
Jules Laverdure

HULL, Août 29, 1933

Au Trésorier de la Cité de Hull.

Monsieur:—

Veuillez créditer le cmpte Magasin pour la somme de \$1,786.30 et débiter les comptes ci-dessous énumérés tel que mentionnés.

AQUEDUC

Réparations de Services	10.68
Bornes Fontaines	19.53
Tuyaux Principaux	1.03
Chateau d'eau	13.27

44.51

CORPORATION

Usine Electrique	149.59
Rues	66.63
Egoûts	113.53
Trottoirs	2.79
Bureau de l'Ingénieur	20.10
Police	24.34
Hôtel de Ville	1.80
Rues Pavées	503.02
Barrières	122.48
Magasin Dépense	9.47
Magasin Stock	284.13
Assistance Publique	2.35
Imprévus	412.25
Santée	29.31

1,741.79

Total..... \$1,786.30

P. NELSON LAROSE,
Secrétaire Dép't Ingénieur.

THEO. LANCTOT, I.C.
Ingénieur de la Cité.

J. ALDORIA COURROUX,
Comptable Chantier Municipal.

3. **Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin J. Thivierge:**

Que le 4ième rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 29 août 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Morin, président, l'échevin W. S. Larose, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, R. Barette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

34	Déprtement des incendies	325.67
35	Hull Coal Company	269.36
36	Laurention Stone Co. Ltd.	146.11
37	E. Choquette	8.35
38	A. Gougeon	2.55
39	W. H. Cunningham and Hill Ltd.	28.60
40	Charron-Ménard	85.27
41	Canadian Pacific Ryl	122.48
42	Bélanger Frères & Cie Ltée	17.66
43	Dominion Tar & Chemical Co. Ltd.	111.63
44	J. M. Hill	8.50
45	C. O. Monat, Co. Ltd.	13.24
46	Crabtree Limited	5.60
47	Nap. Tremblay, ...	44.45
48	Jos. Pilon Ltée	148.82
49	Limoges & Frères	110.85

SALAIRES: Paies Nos. 15 à 18 inc. (août 1933)

Rues	\$1692.63
Egoûts	66.00
Trottoirs	70.00
Rues pavées	1229.90

J.A.Morin, président

W. S. Larose

Er. Pelletier

Fr. Tremblay

R. Barrette

Donat Paquin

Ed. Laramée

J. Laverdure

4. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 4ième rapport des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 29 août 1933, auquel assistaient:—Monsieur l'échevin W. S. Larose, Président, Son Honneur le Maire Théo. Lambert, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

50	Garage Hotel de Ville	44.80
51	Expert Auto Collision Works	1.00
52	The Reliable Radiator Co.	3.50
53	Charron-Ménard	10.96
54	Romuald Picard	2.75
55	Dr. L. W. Genest	5.00
56	Pritchard- Andrews Co. Ltée	12.72
57	Ottawa Typewriter Co.	1.25
58	Kelly & Leduc	2.88

59	Département des incendies	36.00
60	Hull Champlain Service	11.75
61	E. Choquette	4.00
62	H. L. Byles	9.00
63	Hugh Carson Co. Ltd.	6.07
64	P. A. Carrière	27.00
65	Harry K. Martin	128.05
66	Eug. Therrien	65.75

SALAIRES: Paies Nos. 15 à 18 inc. (août 1933)

Police	\$34.60

W. S. Larose, président.

Er. Pelletier

Frs. Tremblay

A. Morin

R. Barrette

P. Chénier

Donat Paquin

Ed. Laramée

Jules Laverdure

5. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que le 4ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE

ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 29 août 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin F. Tremblay, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, R. Barette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DES INCENDIES

67	Welch & Johnston Ltd.	17.46
68	Trucks & Tractors of Ottawa Ltd.	4.30
69	Ottawa Car Mfg Co. Ltd.	1.25
70	Ottawa Motor Sales Ltd.	11.00
71	McMullen-Perkins Ltd.	7.71
72	LaFrance Fire Engine & Foamite Ltd.	15.75
73	A. Laporte	2.66
74	Arthur Loyer	90.00
75	Kelly & Leduc	2.49
76	Hull Coal Company	9.25
77	P. D'Aoust & Cie	4.25
78	E. Choquette	23.00
79	J. A. Cousineau	14.25
80	Maurice Bédard	.90
81	Bob-Morris Cap.	34.98

DEPARTEMENT DE LUMIERE ET ALARME

82	Kelly & Leduc	25
83	Gatineau Power Co.	2.50
84	Gatineau Power Co.	5.10
85	Département des Incendies	15.82
86	Campbell Motors Ltd.	1.14
87	R. O. Morris	8.71
88	Charron-Ménard	15.57

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour

SALAIRES: Paies Nos. 15 à 18 inc. (août 1933)

Département du Feu 14.80

Que le chef du département des incendies soit autorisé de faire faire des armoires dans les casernes de pompiers pourvu que le coût de ces travaux ne dépasse pas la somme de \$55.00, pris à même les estimés du département.

Frs. Tremblay, Président.

A. Morin

W. S. Larose

E. Pelletier

J. Laverdure

R. Barrette

Donat Paquin

Pierre Chénier

Ed. Laramée

G. Bilodeau

6. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin R. Barette:

Que le 4ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 29 août 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin P. Chénier, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, R. Barette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

89	Dr. J. Isabelle	730.50
90	Pharmacie Union (rue Principale)	12.65
91	Pharmacie Union (Wrightville)	9.65
92	A. Ferland	14.50
93	Pharmacie Picard	23.15
94	The Nichols Chemical Company	1277.00
	The Nichols Chemical Company 'Note de Crédit'	865.06

Pierre Chénier, Président

R. Barrette

W. S. Larose

Donat Paquin

Er. Pelletier

Ed. Laramée

Frs. Tremblay

G. Bilodeau

A. Morin

J. Laverdure

7. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que le 4ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin Bilodeau, secondé par l'échevin Barette:

Que le rapport de l'Ingénieur, en date du 5 septembre, et la lettre de M. Lucien Provost, en date du 3 juillet 1933, annexée au dit rapport soient référés au Président du comité des Affaires Litigieuses et aux échevins du quartier N^o. 5, pour rapport au conseil.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Suivant les dispositions de la section 13 du contrat signé le 7 août 1931, qu'avis soit donné à la compagnie Hull Electric d'avoir à remettre en bon état cette partie du pavage de la rue Principale, près de l'intersection de la rue Laval, où la compagnie a fait récemment des réparations à ses voies.

10. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin D. Paquin:

Que le chef du département des incendies soit autorisé de faire réparer les bouilloires des postes à incendies, au coût total de \$15.25, pris à même les appropriations de son département et suivant son rapport en date du 5 septembre.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin J. Thivierge, secondé par l'échevin D. Paquin:

Que le permis d'ériger quatre réservoirs de 100,000 gallons soit accordé à la compagnie Supertest Petroleum Corporation aux conditions suivantes:—

L'érection de ces réservoirs devra se faire suivant les plans révisés soumis par la compagnie.

La compagnie s'engage dans les trente jours qui suivront l'acceptation de leur demande, de se conformer à toutes les clauses du règlement 309 se rapportant à leur construction; avant l'érection des dits réservoirs qui devront servir à l'emmagasinage d'huiles combustibles seulement.

Qu'à défaut de se conformer et de remplir cet engagement le permis est automatiquement révoqué.

Adopté.

12. Attendu que les responsabilités de la cité envers ses employés concernant les assurances pour accidents de travail sont très grandes;

Attendu que la cité est dans l'obligation de se protéger financièrement dans l'accord de ses contrats pour ces assurances;

Il est proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que ce conseil ne considère dans les soumissions des assurances pour accidents de travail, que celles des compagnies faisant partie de l'association du tarif.

Adopté.

Les échevins Morin, Tremblay, Barette, Larose et Chénier dissidents.

Les échevins Larose et Morin donnent avis de reconsidération.

13. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Considérant que la cité de Hull a fait les dépenses suivantes en rapport avec les secours directs, savoir:

Balance du mois de juin	1,408.23

Du 15 juillet au 31 juillet	11,772.11

Allocation pour abri:

Mois de mai	5,246.77

Mois de juin	5,144.40

Partie du mois de juillet	3,648.64

ce conseil prie le comité de secours contre le chômage, à Québec, de bien vouloir autoriser ces montants, attendu que la cité s'engage, par la présente, à contribuer 33 $\frac{1}{3}$ % de toute somme autorisée pour venir en aide aux nécessiteux dont les noms apparaissent aux listes annexées à la présente résolution.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin R. Barette:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer le compte de M. Joseph Joannette, au montant de \$330.50 pour la confection des uniformes pour les hommes du département des incendies.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que les minutes des assemblées du 7 et 15 août 1933, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

16. Attendu que les marchands de la cité de Hull ont présenté une requête à ce conseil démontrant qu'il est absolument nécessaire que les comptes de marchandises vendues pour les secours directs soient payés tous les mois;

Considérant que le département du chômage à Québec n'a pas à date payer les comptes de Mars 1933 et mois suivants;

Considérant qu'une telle situation cause des ennuis considérables à la cité de Hull et aux fournisseurs qui sont obligés d'escompter à la banque pour satisfaire leurs créanciers et par ce fait augmentant de beaucoup les frais d'administration des secours directs.

Il est proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que ce conseil prie le gouvernement de la Province de Québec de bien vouloir prendre les moyens nécessaires afin d'effectuer le paiement des réclamations pour secours directs régulièrement chaque mois.

Que copie de la présente résolution soit envoyée à l'Honorable Premier Ministre L. A. Taschereau, à M. H. Hereford, directeur des secours contre le chômage à Ottawa, à M. I. E. Vallée directeur des secours et M. M. L. Guimont, sous directeur des secours, à Québec.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que la résolution No. 1 de l'assemblée du 13 mai 1932 soit rescindée et remplacée par la suivante:—

Que permission soit accordée à Benzolene Corporation Ltd. de construire un poste de relai à essence à l'angle de la rue Montcalm et du chemin d'Aylmer, suivant les dispositions du règlement No. 309 concernant ce genre d'installation. L'ingénieur de la cité et le chef du département des incendies devront voir à ce que la dite installation soit conforme au règlement 309. Qu'un plan de la dite installation soit déposé au Bureau de l'Ingénieur de la Cité avant de commencer la construction.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le chef de Police soit autorisé à continuer l'engagement temporaire du constable Carpentier jusqu'au 5 janvier 1934 et que le Trésorier soit autorisé à lui payer un salaire basé sur le salaire d'un constable ordinaire.

Adopté.

19. Considérant que ce conseil a fait, suivant les prescriptions de sa charte, la procédure nécessaire pour vendre à l'enchère le 27 septembre prochain, les propriétés dont les arrérages de redevances municipales n'ont pas été payées à date;

Considérant qu'un grand nombre de ces propriétés appartiennent à des propriétaires chômeurs qui, à cause de la crise actuelle, sont dans l'impossibilité de payer leurs taxes;

Considérant que si cette vente a lieu, tel que veut la loi, plusieurs propriétaires chômeurs se verront enlever leurs logis,

Il est proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que ce conseil prie la Commission Municipale de Québec de bien vouloir prendre les moyens nécessaires pour autoriser le conseil

de la cité de Hull à faire exception à la loi et ne pas tenir cette vente pour taxes annoncée pour le 27 septembre 1933.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin R. Barette, secondé par l'échevin A. Morin:

Que l'assurance "La Prévoyance" offerte par la maison A. Guertin & Cie soit acceptée suivant le plan de compensation volontaire mitigée, tel que soumis.

Proposé en amendement par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin P. Chénier:

Que ce conseil accepte la soumission de la maison A. Guertin & Cie pour assurances de responsabilité patronale avec la Compagnie Toronto General Insurance pour la prochaine année.

Proposé en sous-amendement par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que la soumission de M. S. Edgar Dussault et celle de M. Geo. E. Courville pour police d'assurances de responsabilité patronale dans la compagnie Maryland Casualty Underwriters soient acceptées conjointement.

Pour le sous-amendement:— les échevins Laramée, Bilodeau, Pelletier, Paquin, Thivierge, Laverdure: 6.

Contre:— les échevins Tremblay, Barette, Morin, Larose, Chénier.. 5.

Le sous-amendement est remporté et l'amendement et la motion principale sont perdus sur même division.

21. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'Ingénieur de la Cité soit autorisé de faire l'achat de matériaux mentionnés sur sa réquisition No. 4 s'élevant à la somme de \$316.84, à être chargée aux différentes appropriations de son département. Avis de motion à cet effet a été donné lors de l'assemblée de comité tenue le 29 août 1933.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Considérant qu'un avis de motion a été donné à l'assemblée de comités, tenue le 29 août 1933, que le Greffier de la Cité soit autorisé de faire imprimer des bons de secours pour le comité de l'aide aux nécessiteux au coût de \$78.50, à être chargé aux appropriations pour papeterie.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que la soumission de la maison Charron-Ménard pour 800 pieds de boyaux à incendies de la marque "Dunlop" à raison de \$1.25 le pied, taxe incluse, soit acceptée.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin P. Chénier:

Que, suivant avis de motion donné le 29 août 1933, le Trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$35.00 au médecin hygiéniste de la cité afin de lui permettre d'assister à la convention des médecins qui sera tenue dans la cité des Trois-Rivières. Les fonds à cette fin devant être pris à même les estimés du département de Santé.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin J. Thivierge, secondé par l'échevin A. Morin:

Attendu qu'une requête des résidents du boulevard du Sacré-Coeur et des rues avoisinantes a été présentée à ce conseil faisant connaître les ennuis qui leurs sont causés par la compagnie Hull Electric en faisant son service de fret la nuit jusque vers les quatre heures du matin, que le Greffier soit chargé d'écrire à la dite compagnie Hull Electric pour lui demander de changer les heures de service de fret afin de ne pas incommoder les résidents de cette partie de la ville. Que la compagnie soit prié de faire le transport du fret plus à bonne heure qu'actuellement.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin D. Paquin:

Que la soumission de Bélanger Frères et Cie pour 155 tonnes de charbon $\frac{3}{4}$ Lump Steam, à raison de \$7.05 la tonne, soit acceptée.

Que la soumission de Hull Coal Company pour 80 tonnes de charbon American Buckwheat No. 1, à \$8.85 la tonne, et 45 tonnes de charbon Welsh No. 1, à \$10.20 la tonne soit acceptée.

Adopté.

27. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Qu'une remise d'un montant suffisant pour rayer de la liste de vente pour taxes les lots 58-75 et partie 74, quartiers quatre, occupés par la ville durant ces deux dernières années comme cour à bois, soit accordée et que le Trésorier soit autorisé à faire les entrées nécessaires dans ses livres.

Adopté.

HULL, le 29 août 1933.

L'échevin E. Laramée donne avis de motion qu'il proposera à la prochaine assemblée une dépense de \$78.50 prise à même les appropriations pour papeterie, et devant servir à faire imprimer des bons de secours pour le comité de l'aide aux nécessiteux.

HULL, le 29 août 1933.

L'échevin J. A. Morin donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera une dépense de \$316.84 pour l'achat de matériaux, suivant la réquisition No. 4 du département de l'Ingénieur.

HULL, le 29 août 1933.

L'échevin W. S. Larose, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera une dépense de \$35.00 pour permettre au médecin hygiéniste de la cité d'assister à la convention qui sera tenue aux Trois-Rivières, en septembre 1933.

HULL, le 5 septembre 1933.

L'échevin J. Thivierge donne avis de motion qu'il proposera à la prochaine assemblée une dépense de \$300.00 pour faire l'installation de pitomètres au château d'eau. Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations pour aqueduc.

Ajournement sine die.



CANADA }
CITE DE HULL. } PROVINCE DE QUEBEC
District de Hull.

No. 10

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE

A une assemblée informelle du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel de Ville de la dite Cité à huit heures du soir, mercredi le 12 septembre 1933, à laquelle sont présents :— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, R. Barette, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, Z. Boucher, D. Paquin, J. Laverdure, W. S. Larose, et P. Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé à l'unanimité.

Que ce conseil offre à l'échevin E. Laramée ses plus vives sympathies à l'occasion du décès de sa soeur Madame Louis Fortin. Que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille et aux journaux pour publication.

Adopté debout.

Les suggestions suivantes, comme travaux remédiateurs au chômage, sont faites par les membres du conseil et l'ingénieur de la cité est prié de préparer des estimés et des plans pour les travaux d'améliorations locales:—

1. Demander au gouvernement provincial d'entreprendre la construction d'un étage supplémentaire à l'école Technique de Hull, d'agrandir le Palais de Justice; d'entreprendre la construction d'institution pour hospitaliser les tuberculeux, les incurables et les vieillards; accorder un octroi à l'Orphelinat Ste. Thérèse de l'Enfant Jésus afin de lui permettre d'agrandir l'établissement actuel.

2. La construction de la route du pont des Chaudières.

3. Macadamisage du boulevard St-Joseph, entre les rues Montcalm et chemin d'Aylmer.

4. Egoûts: continuation de l'égoût collecteur du quartier 3A; continuation de l'égoût collecteur du quartier 1, afin d'égoûter Val Tétreau par la rue Graham en construisant un tunnel pour ce faire.

5. Réparations des rues de terre: rues Berry, Amherst, Demontigny, Binet, Fortier, Desjardins (à partir du boulevard St-Joseph). Ouverture de la rue Carillon, entre les rues St-Laurent et de La Salle. Réparations à la côte de la rue Kent. Remplissage des côtés du chemin d'Aylmer, du pont à Val Tétreau jusqu'au limites de la Cité.

6. Préparer des estimés pour établir un système pour localiser les fissures dans le système d'Aqueduc.

7. Faire un mur de revêtement en pierres sèches dans la côte de la rue Kent.

8. Macadamiser la rue Wright, de Montcalm à Front.

Ajournement sine-die.



CANADA
CITE DE HULL } PROVINCE DE QUEBEC
District de Hull

No. 11

SEANCE DU 2 OCTOBRE 1933

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 2 octobre 1933, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, R. Barette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, D. Paquin, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de :— Chambre de Commerce de Hull; Association des petits propriétaires de Hull, ré dépotoir au Lac Minnow; Jean Daoust, avocat, au nom des contribuables de la rue Rouville; Arthur Ouellette, 36 rue Taché, Eusèbe Carbonneau, 16 Carillon et Aristide Thibault, 7 rue Hôtel de Ville; Wilbrod Dubois, 14 rue Cartier; J. N. Groleau, gérant de la Compagnie Bell Téléphone; Estate Lois Wright Scott, par W. F. Hadley.

5ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 26 septembre 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin P. Chénier, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, R. Barette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Hull Medical Hall	(Assistance publique)	13.15
2	R. Picard	"	37.10
3	Dr. J. Isabelle	"	13.00
4	E. Beauchamp	"	71.00
5	The Nichols Chemical Co. Ltd.	"	1277.00
	The Nichols Chemical Co. Ltd.	(Note de Crédit)	23.85
6	Hull Medical Hall	(Santé)	9.15
7	Le Droit	"	3.00
8	Dr. J. Isabelle	"	47.75
9	A. Ferland		7.50
	Pierre Chénier, Président	A. Morin	
	W. S. Larose	Donat Paquin	
	Er. Pelletier	A. Desjardins.	
	R. Barrette	J. Laverdure	
	Ad. Beauchamp	Ed. Laramée	
	Frs. Tremblay	Jos. Thivierge	

2. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le 5ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblée en chambre, mardi le 26 septembre 1933, auquel assistaient:—

Monsieur l'échevin J. A. Morin, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, R. Barrette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

10	Ottawa Transportation Co. Ltd.	\$19.34
11	M. Levitan	34.47
12	Laurentian Stone Co. Ltd.	51.96
13	Kelly & Leduc	56.33
14	Instruments Limited	4.00
15	Jacques Transfer	4.40
16	Dominion Tar & Chemical Co.	101.46
17	H. K. Carruthers	3.50
18	Nap. Charron	45.00
19	Charron-Ménard	11.04
20	Chelsea Service Station	1.75
21	Wright Bros. Supply Ltd.	31.00
22	A. Champagne	4.50
23	E. Choquette	1.15
24	Succ. E. R. Bisson	30.00
25	Association Canadienne Française des Aveugles	14.00
26	Département des Incendies	159.94

J. A. Morin, président

W. S. Larose

Jos. Thivierge

E. Pelletier

R. Barrette

Ad. Beauchamp

Frs. Tremblay

Pierre Chénier

Donat Paquin

A. Desjardins

J. Laverdure

Edmond Laramée

3. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 5ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

L'échevin D. Paquin prend son siège.

5ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 26 septembre 1933, auquel assistaient: —

Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, R. Barette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Laro-
se, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

42	Hull Coal Company	736.07
43	Bélanger Frères & Cie Ltée	493.50
44	Garage J. Baillot	261.52
45	E. Choquette	19.25
46	Dominion Rubber Co. Ltd.	.63
47	E. Groulx	1.20
48	R. O. Morris	4.02
49	Z. Miron	7.20
50	P. Leroux	85.00
51	Dr. Ed. Laverdure	29.00
52	Eclipse Plating & Supply Co. Ltd.	.75
53	Pritchard-Andrews Co.	2.38
54	Charron-Ménard	980.00
55	Trucks & Tractors of Ottawa	1.50

DEPARTEMENT DE LUMIERE ET ALARME

56	Gatineau Power Co.	2.50
57	Département des Incendies	15.67
58	Charron-Ménard	4.25

Que le chef du département des incendies soit autorisé de faire l'achat d'une paire de botte au montant de \$6.00, pris à même ses estimés.

Frs. Tremblay, Président.	W. S. Larose
Jos. Thivierge	Er. Pelletier
R. Barrette	Ad. Beauchamp
P. Chénier	A. Morin
A. Desjardins	Donat Paquin
Jules Laverdure	Ed. Laramée

4. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin R. Barette:

Que le 5ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 26 septembre 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, R. Barette, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Bopcher, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larosé, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

27	Thos. Robertson (Canada) Ltd.	9.75
28	The People's Gas Supply Co. Ltd.	7.50
29	Ottawa Electric Co.	1.73
30	R. O. Morris	18.87
31	LaFrance Fire Engine & Foamite Ltd.	20.00
32	Neptune Meter Co.	16.95
33	Limoges & Frères	154.96
34	Hull Medical Hall	5.05
35	Hull Coal Co.	82.38

36	F. E. Tremblay	53.47
37	Gatineau Power Co.	158.75
38	J. A. Frazer	.50
39	The Canadian Pacific Ry.	67.60
40	Soublière-Lepage Ltée	6.60
41	St. Louis Machine Shop	69.60

Que le rapport de l'Ingénieur de la Cité, en date du 26 septembre 1933, concernant certains transports aux appropriations de son département, soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à faire dans ses livres les entrées nécessaires.

Ad. Beauchamp, Président.

W. S. Larose

J. Thivierge

E. Pelletier

R. Barrette

Frs. Tremblay

A. Morin

A. Desjardins

Donat Paquin

Jules Laverdure

Ed. Laramée

HULL, Sept. le 26, 1933.

Au Trésorier de la Cité.

Veuillez créditer le compte Magasin pour la somme de \$1,247.56 et débiter les comptes ci-dessous énumérés.

AQUEDUC

Réparations de Services	6.35
Bornes Fontaines	55.71
Tuyaux Principaux	37.45
Services Neufs	1.00
Chateau d'eau	49.31

149.82

CORPORATION

Usine Electrique	190.82
Rues	35.12
Egoûts	107.18
Trottoirs	24.89
Rues Pavées	255.67
Bureau de l'Ingénieur	15.06

Police	49.23	50
Hôtel-de-Ville	1.26	60
Magasin Dépense	6.30	13
Magasin Stock	295.80	60
Barrières	67.60	80
Assistance Publique	27.32	10
Bureau de Santé	10.46	20
Imprévus	11.02	10

1,097.73

Total 1,247.55

P. NELSON LAROSE,
Sec. Dépt. de l'Ingénieur

THE. LANCTOT, I.C.
Ingénieur de la Cité.

J. ALD. COURROUX,
Comptable Chantier Municipale.

5. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que le 5ième rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 26 septembre 1933, auquel assistaient:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, R. Barette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, J. Thivierge, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

59 Burroughs Adding Machine Ltd.	1.00
60 Caisse	23.58
61 Charron-Ménard	4.50

62	Dr. E. Laverdure	25.00
63	Imperial Auto Top	1.50
64	Choquette Battery Station	10.00
65	Département des Incendies	39.18
66	Eug. Therrien	39.25
67	R. O. Morris	53.27
68	Limoges & Frères	159.00
69	Poste de Service Rochon	17.06

W. S. Larose, président.

J. Thivierge

Er. Pelletier

R. Barrette

Ad. Beauchamp

Frs. Tremblay

P. Chénier

A. Desjardins

Donat Paquin

Jules Laverdure

Ed. Laramée

6. Proposé par l'échevin W .S. Larose, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que le 5ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi, le 26 septembre 1933 auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Laramée, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, R. Barette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

70	Trésorier Provincial	(retour à la terre	440.61
71	S. E. Farley	(Evalueur)	37.00
72	W. D. St. Cyr	(Hôtel de Ville)	26.85
73	Soublière-Lepage Ltée	"	5.37
74	Hull Coal Company	"	74.46

75	G. E. Gauvin & Fils	(Papeterie)	51.94
76	Soublière-Lepage Ltée	"	.50
77	J. E. Décosse	"	112.47
78	G. E. Gauvin & Fils	"	9.54
79	P. A. Larocque	"	39.00
80	L. A. Charbonneau	(Assistance Publique)	.48
81	Ottawa Electric Co.	"	1.82
82	Soublière-Lepage Ltée	"	.50
83	Hospice St. Charles	"	1689.00

Que le rapport de l'Évaluateur, en date du 26 septembre 1933, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé.

Que le rapport du Greffier, en date du 21 septembre 1933, au sujet des dépenses pour papeterie soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire les transports y mentionnés.

Pour faire suite à la résolution du conseil adoptée le 5 septembre 1933, et au rapport du Trésorier de la Cité en date du 8 septembre 1933, qu'un montant de \$126.83, représentant les taxes municipales et d'eau, soit remis sur les lots 58-75 et partie 74, du quartier No. 4.

Edmond Laramée, Président.	R. Barrette
W. S. Larose	Ad. Beauchamp
Jos. Thivierge	Frs. Tremblay
Er. Pelletier	Donat Paquin

RAPPORT DU COMITE DES FINANCES (26 SEPT. 1933)

RESUME DES COMPTES ANNEXES

ASSISTANCE PUBLIQUE (Secours Directs et Abri)

SECOURS DIRECTS

Balance du mois de mai 1933	\$188.84
Balance du mois de juin 1933	255.70
Balance du mois de juillet 1933	1,529.87
Montant du mois d'Août 1933	14,015.70

\$15,990.11

ALLOCATION POUR ABRI

Balance du mois de mai 1933	349.45
Balance du mois de juin 1933	369.65
Balance du mois de juillet 1933	1,582.71
Montant du mois d'Aout 1933	4,771.74
Plus erreur du mois de mai 1933	10.50
	7,084.05

RESUME

Secours directs	\$15,990.11
Abri	7,084.05
Grand Total	\$23,074.16

ASSISTANCE PUBLIQUE

(Distribution faite par le Comité de l'aide aux nécessiteux de la
Cité de Hull, pour le mois de mai 1933.)

A. L. Raymond, Epicier et boucher	188.84

ASSISTANCE PUBLIQUE

(Distribution faite par le Comité de l'Aide aux nécessiteux de la
Cité de Hull, pour le mois de Juin 1933.)

A. L. Raymond, Epicier et Boucher	\$87.15
Joseph Groulx, Cordonnier	3.15
Ed. Gauthier, Epicier	31.97
H. T. Scott, Epicier	121.78
Legault Albert, Cordonnier	11.65
	255.70

ASSISTANCE PUBLIQUE

(Distribution faite par le Comité de l'Aide aux nécessiteux)
de la Cité de Hull pour le mois de juillet 1933)

A. L. Raymond, Epicier et Boucher	\$782.30
Laiterie Fleur de Lis, Laiterie	2.51
Ottawa Dairy, Laiterie	99.84

Ad. Desloges, Epicier	16.73
Jos. Groulx, Cordonnier	2.50
Etienne Talbot, Boucher	93.93
Albert Gratton, Epicier et Boucher	32.43
Albert Beaudin, Epicier	12.85
Désormeaux G., Bois	10.00
Ed. Gauthier, Epicier et Boucher	69.89
H. T. Scott, Epicier	166.82
Ovila Denis, Epicier	7.58
A. Sabourin, Boulanger	166.47
Roussel Emile, Epicier	2.02
Nap. Petit, Bois	62.00
Legault Albert, Cordonnier	2.00

1,529.87

ASSISTANCE PUBLIQUE

(Distribution faite par le Comité de l'aide aux nécessiteux
de la Cité de Hull pour le mois d'Aout)

A. L. Raymond, Epicier et Boucher	1,738.38
Fleur de Lis, Laiterie	458.20
Ottawa Dairy, Laiterie	539.60
Dompiere Frères, Boulangers	708.48
Sauvé Frs., Epicier	93.62
Allaire Jean Noel, Cordonnier	2.20
L. A. Charbonneau, Epicier et Boucher	2,228.94
Ad. Desloges, Epicier	31.46
J. B. Vallieres, Epicier	21.70
J. H. Monette, Boucher	196.78
Jos. Lafrance, Boucher	92.04
Jos. Groulx, Cordonnier	1.50
Ad. Cousineau, Boucher	25.62
Etienne Talbot, Boucher	192.69
Albert Gratton, Epicier et Boucher	72.39
Clément & Leblanc, Epicier	721.83
Louis Lafrance, Boucher	139.45
Osc. Bélanger, Epicier	176.08
Théo. Demers, Cordonnier	2.65
Alb. Beaudin, Epicier	29.66

Géd. Monette, Epicier et Boucher	1,078.20
Désormeaux G., Bois	56.00
Ed. Gauthier, Epicier	86.33
Lafrance, Louis, Epicier	70.01
H. T. Scott, Epicier	146.32
Groulx Emile, Cordonnier	31.85
Chénier & Montreuil, Boulanger	411.97
A. Laffèche, Epicier	297.98
Denis Ovila, Epicier	23.39
Melle A. Charest, Marchandises Sèches	6.49
Lemieux & Dompierre, Epicier	595.01
Melle M. Shea, Chaussures	14.75
Mme F. X. Laurin, Marchandises Sèches	50.91
Osc. Lambert, Boucher	85.56
Art. Loyer, Chaussures	5.90
Pharand Jos. Marchandises Sèches	28.94
A. Séguin, Epicier	34.03
Gagné Eugène, Epicier et Boulanger	228.99
Lévesque Emile, Boulanger	145.33
J. B. Montfils, Epicier	68.91
F. X. A. Lalonde, Laitier	19.84
Mme J. A. Méloche, Epicier	23.71
Lemieux Emile, Boucher	31.85
Mme T. Dunnigan, Epicier	251.70
Nap. Charron, Bois	166.00
Phillion Fred. Laitier	1.68
Piché Mastai, Boulanger	36.96
A. Sabourin, Boulanger	334.38
E. Vadeboncoeur, Epicier	157.81
Lesage Cyp., Epicier et Boucher	127.02
Miké Romanuck, Epicier	53.24
Allard Eusèbe, Cordonnier	43.60
Albert Labelle, Boucher	31.60
Emile Roussel, Epicier	37.22
Ad. Savard, Epicier	15.00
A. Bertrand, Epicier et Boucher	4.75
Pichard F., Epicier et Boucher	80.39
Edmond Laramée, Boucher	247.59
Plus erreur du mois de mai	10.00
	257.59

X. Miron, Marchan de fer	9.83
M. Laverdure, Epicier	18.37
H. P. Dupuis, Bois	134.00
Wilfrid Arvisais, Bois	314.00
Arvisais Lucien, Bois	256.00
Aldéi Gagné, Epicier	10.00
Nap. Petit, Bois	280.00
Tellier Armand, transport de bois	65.00
A. Chatelain, Epicier	186.87
Omer Sabourin, transport de bois	53.00
Legault Albert, Cordonnier	4.15
Art. Monette, transport de bois	70.00

Total..... 14,015.70

DETAILS:

Chauffage.....	1,394.00	Chefs	1379
Nourriture	12,428.76	Dépendants	5670
Vêtements	192.94	Seules	179
Total \$14,015.70		Total 7228	

Secours Directs distribués durant le mois d'août 1933

Chauffage	\$1,477.00	Chefs	1379
Nourriture	\$17,922.26	Dépendants	5670
Vêtements	\$174.24	Seules	179
Total 19,573.50		Total 7228	

ALLOCATION POUR ABRI

Comptes produits:

Balance du mois de mai 1933	\$349.45
Balance du mois de juin 1933	369.65
Balance du mois de Juillet 1933	1,582.71
Mois d'Aout 1933	4,771.74
\$7,073.55	

Plus erreur du mois de mai 1933 10.50

Total \$7,084.05

Secours distribués.

Mois de Juillet 1933 5,484.51

Mois d'Aout 1933 5,213.00

RECLAMATION POUR ABRI

Mai, 1933. (Supplémentaire)

Bergeron, Mme Rose	5.81
Charbonneau, Rod.	17.00
Charlebois, Aurèle	3.18
Charlebois, H.	6.00
Charron, J. O.	10.00
Charron, Ph.	6.50
Coté Antoine	6.00
Coté, Ferdinand	7.67
Cousineau, Vve Delphis	4.00
Desmarais Suc. Dame D.	5.00
Desormeaux René	3.81
Dubois, J. B.	11.50
Fortin, Girazille	5.00
Fortin, J. N.	4.75
Gagné Honoré	1.01
Garceau, Edouard	8.38
Gaudreau, A.	2.00
Gauthier, Isaie	7.50
Gratton Arthur	.47
Gravelle, Emile	4.47
Harkins, Vve C.	9.00
Hrychuk, Miss Mary	8.00
Jolicoeur, Eug.	5.00
Kayuk, John	15.00
La Banque Provinciale du Canada	4.00
Lafleche, J. O.	5.00
Lafontaine	2.18
Laroche, Wm.	11.00

Larose, Alfred	9.00
Laviolette, Mde Geo.	3.90
Leblanc, François	13.50
Levesque, Dieudonné	7.50
Link, Thos.	5.00
Madore, Pierre	16.00
Majeau, Félix	9.00
Miron, Z.	3.50
Monette, A. W.	12.00
Montpetit, Geo.	5.00
Parizeau, Al.	6.50
Peterson Antonio	6.49
Peterson, Télesphore	2.86
Pharand, J. B.	37.50
Pharand, J.	12.00
Picard Patrick	.28
Roy, Mazenod	6.00
Secours, Mme Ernest	6.00
Tremblay, Mde Delphine	5.42
Melle C. Durocher	1.05
Falardeau, V. O.	1.30
Royal Trust Corp.	.42

Grand Total \$349.45

Réclamation pour abri — Juin 1933 — Supplémentaire

Bélanger, J. H.	9.50
Bélisle, Mad. L. M.	3.25
Bergeron, Rose	5.81
Bertrand, Isidore	5.00
Charbonneau, Rod.	11.00
Charlebois, Aurèle	3.18
Charron, J. O.	10.00
Charron, P. H.	6.50
Côté, Antonio	6.00
Côté, Ferdinand	7.67
Cousineau, Vve Delphine	4.00
Desmarais, Suc. Dame Dina	2.50
Desormeaux René	3.81

Donevan, D.	7.50
Fortin, J. N.	4.75
Fortin, Philias	6.00
Gagné Honoré, ...	1.01
Garceau, Edouard	8.38
Gaudreau, Alphonse	2.00
Gauthier, Isaie	7.50
Gratton Arthur	.47
Gravelle, Emile	4.47
Harkins, Vve C.	9.00
Hurtibise, Alph. Mme	6.00
Hrychuk, Miss Mary	8.00
Jolicoeur, Eugène	5.00
Kayuk, John	15.00
La Banque Provinciale du Canada	4.00
Lafèche, J. Oscar	5.00
Lafontaine Honoré	2.18
Laprade, Alex., Fils	6.24
Laroche, Wm.	11.00
Larose, Alfred	9.00
Laviolette, Mde Geo.	3.90
Leblanc François	13.50
Leblanc Wilfrid	15.00
Leroux Procule	.80
Link, Thos.	5.00
Madore Pierre	16.00
Majeau Félix	9.00
Miron Z.	3.50
Monette A. W.	12.00
Montpetit Geo.	5.00
Pariseau A.	6.50
Peterson A.	6.49
Peterson T.	2.86
Pharand J. B.	22.50
Pharand J.	12.00
Picard Patrick	.28
Poirier Jos.	8.00
Potvin H., ...	5.00
Reynold P.	4.49

Roy Ed.	16.00
Secours Mme E.	6.00
Falardeau Suc. V. O.	1.30
Durocher Melle C.	1.05
Royal Trust Corp.	.42
Grand Total	\$369.65

Réclamations pour abri — Juillet 1933 — Supplémentaire

Alarie, Edouard	11.00
Amyot, Joseph	15.00
Arbique Lorenzo	5.73
Beauchamp Adélarde	6.50
Beaudin Ovide	10.00
Beaudin Daniel	3.83
Beauparlant Philippe	2.00
Beauséjour Albert	5.00
Bélarde, J. Bte.	5.91
Bélarde J. Henri	9.50
Bélisle Mde L. M.	69.50
Bergeron Mde Rose	5.81
Berniquez Aldé	1.55
Berniquez, Joseph	.64
Bertrand Isidore	51.73
Binet E.	9.00
Brazeau Isaie	3.45
Brazeau Joseph	5.46
Brown Robert	1.63
Cabana, Melle M. C.	5.00
Cardinal Joseph	5.00
Charbonneau Rod.	21.00
Charlebois Aurèle	3.18
Charron Cléophas	6.50
Charron, J. Eusèbe	5.07
Charron, J. O.	10.00
Charron Noé	15.00
Charron, P. H.	10.50
Chartrand, Alfred	2.92
Chénier Vve Blanche	7.50

Cholette, J. V.	10.00
Clément J.	8.00
Côté Antonio	6.00
Coulombe Wilfrid	17.93
Cousineau, J. C.	8.00
Couture, Vve Alfred	5.00
Covey, Matthéw	5.74
Cyr, Vve Joseph	9.50
Dalglish, A. T.	5.77
Demers, Suc. Ambroise	39.75
Demers Théophile	5.00
Deschamps, Alfred	.75
Desfossés, A. J.	18.00
Desjardins, Vve Emile	8.49
Desormeaux René	3.81
Dinelle, René	6.00
Dompierre, Emile	9.00
Dompierre, Eugène	5.00
Donovan, D.	7.50
Drapeau, Wilfrid	18.00
Dubois, Mde Alexandre	3.94
Dupuis, H. P.	5.00
Dupuis Melle Ludwina	22.00
Durocher Barnabé	5.00
Emery Octave	5.00
Fauvelle Louis	5.02
Fortin J. N.	14.25
Gagné Honoré	1.01
Garceau Edouard	8.38
Garneau Joseph	5.00
Gaudreau Alphonse	2.00
Gauthier Isaie	7.50
Gélineau Pierre	10.00
Godin Raoul	9.00
Gooding J.	5.00
Goulet Chs. Auguste	5.50
Gratton Albert	14.75
Gratton, Arthur	.47

Gravelle Emile	4.47
Groulx Mathias	7.50
Guertin Aimé & Cie	16.00
Guertin Aimé	6.00
Guèvremont Vve Joseph	5.00
Guilbault Pierre	2.00
Guilbault Alexis	5.00
Guimond Vve Louis	22.00
Harkins, Vve Cordélia	9.00
Heartley Robert	6.00
Hurtibise Mde Alphonse	6.00
Jolicoeur, Eugène	5.00
Kayuk, John	15.00
Labelle Adelmarr	19.50
Labelle Joseph	6.39
Lacoste Hector	5.00
Laderoute F. X.	7.50
Laflamme A. A.	9.00
Laflamme, Denis	3.44
Laflamme Edgar	7.50
Laflèche J. Oscar	5.00
Lafleur Raoul	3.25
Lafontaine Honoré	2.18
Lafontaine J. Bte.	1.93
Lafrenière Aimé	3.48
Lajambe Stanislas	1.65
Lalonde Edmond	5.00
Lambert, Oscar	2.00
Lapensée, Eugène	5.00
Laprade Alex. Fils	6.24
Laroche Wm.	11.00
Larose Alfred	22.00
Latreille Mde Moise	7.00
Laurin Mde Elzire	4.50
Laviolette Mde T.	9.50
Lavoie Jos.	3.50
Leblanc François	6.50
Leblanc Frs.	7.00

Leblanc Wilfrid	15.00
Leroux Procule	8.80
Lessard Melle Albina	7.50
Levesque Mde Jean	6.00
Levesque Théodore	4.46
Link Thomas	5.00
McLean F. C.	17.50
McMillan S.	8.50
Madore Pierre	32.50
Majeau Félix	7.30
Marcotte Jos.	10.00
Méloche Mde J. A.	8.48
Méthot Alexandre	2.17
Miron Z.	3.50
Monette A. W.	29.00
Mongeon Hector	7.75
Montpetit Georges	5.00
Morin Cyrille	7.00
Morin, Michel	7.00
Nault Théodore	159
Normand Trefflé	5.53
Parizeau A.	6.50
Pauzé Pierre	7.50
Peterson Antonio	6.49
Pharand Josaphat	63.50
Picard Alfred	3.92
Pilon Mde Olivier	5.00
Pilotte Vve Octave	5.11
Poirier Josephat	8.00
Poirier F. P. A.	6.00
Poirier Osias	3.22
Potvin Hercules	5.00
Proulx Eugène	6.00
Rainville Oscar	10.00
Rancourt Joseph	6.00
Régimbald Arthur	13.50
Régimbald Eugène	7.50
Renaud Eugène	7.50

Ricard Achille	6.00
Ricard Raoul	10.00
Rodier Isidore	.97
Rose, Vve Laura	5.50
Roy Edouard	5.00
Roy Mazenod	3.00
Runions E. A.	10.00
St. Denis Mde E.	5.00
Sarazin J. Bte.	15.00
Séguin Alphonse	9.00
Shesky F.	4.00
Simonneau Arthur	4.48
Simonneau, Napoléon	4.48
Simoneau Napoléon	3.68
Simpson Joseph	6.00
Soublière & Lepage	12.00
Théoret Ernest	4.00
Thivierge Emmanuel	5.00
Tremblay, Vve Cléophas	8.96
Tremblay Mde Delphis	2.06
Trottier Philippe	6.50
Denis Dominique	6.50
Julien Mde Léa	1.75
Bissonnette L.	150.50
Gervais Antonio	7.50
Bissonnette L.	1.25
Falardeau Suc. V. O.	1.75
La Cie Immobilière de Hull	2.50
Scott Suc. Mde John	2.25
Royal Trust Corporation	.42
Total	\$1,582.71
Alarie Edouard	21.00
Amyot Joseph	15.00
Arbique Lorenzo	5.73
Aubin Moise	6.00
Aubry Mde Adélaré	5.00
Auger Emile	10.00

Barette Théodore	6.71
Bastien Philias	2.71
Bazinet J. Bte.	4.53
Beauchamp, Alban	3.44
Beauchamp Adélard	6.50
Beauchamp Evariste	7.29
Beauchamp Jules	9.00
Beaudin Ovide	10.00
Beaulne Mde Alph.	2.89
Beaudin Daniel	3.83
Beauséjour Albert	5.00
Bédard François	6.00
Bélair J. C.	2.50
Bélanger J. H.	9.50
Bélanger Nap.	3.05
Bélanger Mde A.	3.00
Bélisle Mde L. M.	111.00
Bergeron Léon et Antoine	5.00
Bergeron Mde Rose	5.81
Bertrand Isidore	53.50
Bilodeau Joseph	1.66
Binet F. A.	28.00
Binet E.	18.00
Bisson H. A.	4.61
Bisson Hector	10.00
Blais Edgar	24.25
Blanchette René	7.50
Blondin Joseph	4.31
Blondin Wilfrid	2.84
Boucher Félix	38.00
Boucher Oscar	17.00
Boudreau C.	1.50
Boulianne Honoré	5.56
Bourdages Mde Emile	5.00
Bourgoin Joseph	7.00
Boyle Mde Adélard	1.15
Brazeau Isaie	3.45
Brazeau Joseph	5.46

Brazeau Moise	3.15
Brisebois John	7.50
Browne Robert	1.63
Cabana Melle M. C.	5.00
Cadieux Emile	3.12
Cadieu J. B.	5.00
Campeau Amédée	5.00
Cardinal Joseph	12.50
Cayer Melle Régina	17.50
Champagne Wm.	3.55
Charbonneau, Marcel	5.00
Charbonneau Rod.	43.50
Charest Melle A.	30.00
Charette Albert	7.50
Charlebois Aurèle	3.18
Charlebois J. A.	5.00
Charron Alphonse	4.50
Charron Cléophas	6.50
Charron Eugène	4.85
Charron Jos. Eusèbe	5.07
Charron Noé	15.00
Chartrand Alfred	14.92
Chartrand Olivier	5.00
Chénier Vve Blanche	3.75
Chénier Pierre	3.60
Chénier Wm.	2.75
Church J. M.	5.00
Cholette J. V.	10.00
Clément J.	8.00
Collin Mde J.	2.71
Coté Antonio	6.00
Coulombe Wilfrid	11.00
Courval Cajétan	5.08
Cousineau, J. C.	20.60
Couture Vve Alfred	5.00
Covey Matthew	11.09
Cyr, Edouard	5.15
Cyr, Vve Joseph	9.50

Cyr Wm.	8.09
Dagenais Alfred	11.00
Dagenais Omer	13.00
Danis Dominique	19.50
Daoust J. Bte.	8.00
Demers Adrien	5.78
Demers Suc. Ambroise	39.75
Demers Théophile	5.00
Derby David	7.50
Desabrais Osias	5.50
Deschamps Alfred	7.75
Deschamps, Hilaire	3.00
Deschamps, Vve Napoléon	4.29
Désève Wilfrid	2.67
Désfossés A. J.	37.60
Desjardins Vve Emile	8.49
Desjardins H.	7.00
Desmarais Suc. Dame Dina	10.00
Désrosiers Alcide	7.50
Dompierre Emile	9.00
Dompierre Eugène	9.25
Dompierre J. Eugène	6.00
Dompierre Wilfrid	4.58
Donevan D.	7.50
Doucet Noé	3.11
Drabeau Wilfrid	18.00
Drouin Albert	1.97
Dubé Ferdinand	3.12
Dubois Mde Alex.	3.94
Dubois Arthur	5.50
Ducharme Calixte	6.00
Duchesne Evariste	10.00
Duguay John	9.00
Dumas Homer	5.50
Dunnigan Mde T.	6.00
Dupont Mde Léon	4.00
Dupuis Amable	4.00
Dupuis Suc. Donat	7.50

Dupuis H. P.	73.50
Dupuis Joseph	5.00
Dupuis Mde Nap.	6.93
Dupuis Wilfrid	1.60
Duquette Henri	5.61
Durocher Barnabé	5.00
Durocher Melle C.	17.50
Duval Mde Marie	29.00
Boucher Mde Frs.	6.00
Emery Octave	18.00
Falardeau Léopold	5.00
Falardeau Suc. V. O.	22.50
Falardeau Victor	22.00
Fauvelle Emile	10.09
Fauvelle Louis	5.02
Fauvelle Mde Roméo	5.00
Fortin Alfred	8.00
Fortin J. N.	14.25
Fortin J. N.	4.75
Fournel Nap.	7.50
Gagné Honoré	1.01
Gagnon Abraham	7.00
Gagnon Barnabé	3.50
Gagnon Suc. Louis	5.50
Garceau Edouard	8.38
Gatineau Power Co.	8.00
Gaudreau Alfred	2.49
Gaudreau Mde Louis	3.00
Gauthier Noé	4.00
Gélineau Pierre	5.00
Germain Napoléon	5.00
Germain Ulric	4.00
Gervais Antonio	7.50
Gervais Mde Vve Charles	17.93
Gervais Philippe	10.00
Girard Ephrem	3.68
Girouard Vve Candide	5.58
Giroux Sylvio	7.50

Godin Raoul	9.00
Goulet Chas. Aug.	11.00
Gratton Albert	14.75
Gratton Arthur	4.47
Gravelle Emile	4.47
Gravelle Vve Israel	11.00
Gravelle Léonidas & Victor	5.05
Groulx Ferdinand	3.97
Groulx Mathias	7.50
Guénette Joseph	5.00
Guérin Aimé	7.50
Guertin Aimé	16.00
Guertin Aimé & Cie	32.00
Guertin Hermas	6.00
Guévremont Vve Joseph	11.00
Guilbault Pierre	2.00
Guimond Vve Louis	28.00
Harkins Vve C.	9.00
Harkins Miss Mary	7.00
Harper Joseph	9.00
Hartley Robert	6.00
Hébert Mde B.	10.00
Hurtibise Mde A.	6.00
Jennay Dolphis	7.50
Joanette Jos.	7.50
Joanette Mde Jos.	5.00
Jolicoeur Eugène	13.00
Karéem M.	21.50
Kayuk John	15.00
Kealgy John	3.18
La Banque Provinciale du Canada	4.00
Labelle Adelmarr	27.00
Labelle A. W.	6.25
Labelle Joseph	6.39
Labelle Vve Stanislas	15.50
Laberge Joseph	5.33
Lacoste Hector	5.00
Lacroix Jean & Cie	15.00

La Financière de Hull	20.00
Laflamme A. A.	9.00
Laflamme Denis	3.44
Laflamme Edgar	7.50
Lafontaine Honoré	2.18
Lafontaine J. Bte	1.93
Lafontaine Mde J.	7.50
Laframboise Mde J.	10.00
Lafrance Joseph	6.50
Lafrance Louis	18.00
Lafranchise Mde M.	50.00
Lafrenière Aimé	3.48
Lajambe Stanislas	14.50
Laker John	2.30
Lalonde Edouard	10.00
Lalonde J. B.	5.00
Lalonde Téléphore	1.32
Lambert Oscar	25.00
Landriault Arthur	2.10
Landriault Olivier	2.10
Landry François	5.42
Lapensée Albert	6.00
Lapensée Eugène	5.00
Lapensée Gabriel	16.00
Lapensée Wm.	6.00
Laplaca Mathias	7.00
Larente Adrien	3.76
Laroche Wm.	37.50
Larose Alfred	22.00
Larouche, Eugène	4.61
Lascelles Mme Odilon	6.00
Latour Vve Joseph	18.00
Latreille Jean	1.36
Latreille Vve Moïse	7.00
Latulippe Rodolphe	2.82
Laurin Mde Alzire	4.50
Laurin F. X.	7.50
Lauzon Euclide	5.00

Laverdure M. J.	7.50
Lavergne Alfred	4.05
Lavergne Philomène	7.50
Lavigne Mme Alex.	5.00
Lavigne Mme Alex.	5.00
Lavigne Alex.	6.00
Lavigne John	6.00
Lavigne Oswald	6.00
Laviolette Mme Thérèse	14.50
Lavoie Jos.	3.50
Lavoie Louis	3.00
Leblanc Vve Basile	5.84
Leblanc François	13.50
Leclerc Valmore	6.00
Leduc Eugène	2.60
Leduc François	1.22
Legault Vve A.	7.00
Legault Eugène	8.00
LeGrand Téléphore	5.00
Leland W. J.	7.44
Leonard Cléophas	10.00
Leroux P.	7.50
Leroux Procule	8.80
Lessard Melle Albina	7.50
Levert J. W.	20.00
Levesques, Amanda	16.00
Levesque Dieudonné	10.00
Levesque Edmond	6.00
Levesque Mme Jean	12.00
Levesque John	4.89
Levesque Théodore	4.48
Limoges, Donat et Lionel	10.00
Link Thomas	5.00
Loyer Vve Antoine	4.06
McLean F. C.	30.50
McMillan S.	8.50
Madore Pierre	47.00
Marcotte Jos.	20.00

Marengère Moise	5.00
Martel Mde Ernestine	15.00
Martin George	9.00
Massia Joseph	7.40
Massie Ww.	3.37
Meilleur, Vve G.	15.50
Méloche Mde J. A.	8.48
Merrifield Thos.	7.00
Méthot Alexandre	2.17
Méthot Théodore	3.44
Michaud Emile	4.93
Miron Z.	3.50
Monette A. W.	35.00
Monette Ernest	3.48
Monfils Théophile	2.00
Mongeon Hector	7.75
Montcion Emery	8.50
Montpetit Geo.	5.00
Montreuil Alfred Sr.	1.18
Morin Cyrille	7.00
Morin Michel	7.00
Myskew Justina	6.00
Nault Théodore	.59
Newton J. J.	5.00
Norman Trefflé	11.34
Normandin J. Bte.	6.00
Ouellette Arthur	4.69
Palen Fred.	6.00
Paquette Arthur	2.93
Parizeau Aldège	6.50
Parizeau Mde Rénat	6.50
Paul, Mde Rose	7.50
Pauzé Pierre	15.00
Pelletier Vve Auguste	5.00
Périard Alfire	6.87
Périard Ludger	5.00
Périard Napoléon	7.50
Peterson Antonio	6.49

Peterson Téléphone	2.86
Petit Napoléon	7.50
Pharand J. Bte.	32.50
Phillion, Mde Albert	4.18
Phillion J. Bte.	5.00
Phillion Téléphone	10.00
Picard Alfred	3.92
Pilon, Vve Olivier	5.00
Plésencky Mike	10.00
Plouffe Wilfrid	3.00
Poirier Josephat	16.00
Poirier F. P. A.	6.00
Poirier J. Alex.	6.50
Poirier J. Bte.	5.71
Poirier, Ls. Alex.	2.00
Poirier Osias	3.22
Poirier Sylvio	3.77
Potvin Adélard	6.00
Potvin Alfred	5.71
Potvin Hercules	5.94
Poulin Wm.	30.00
Proulx Mde Alex.	5.00
Proulx Euclide	3.22
Proulx Nérée	7.50
Raisenne Herbé	5.00
Rancourt Joseph	6.00
Régimbald Arthur	9.75
Régimbald Auguste	8.00
Régimbald Domina	5.00
Régimbald Eugène	11.28
Régimbald Isaie	3.72
Régimbald Ovila	5.00
Renaud Eugène	7.50
Ricard Achille	26.00
Ricard Raoul	10.00
Robert Gédéon	8.64
Robillard André	2.50
Robinson Mad. Armanda	6.50

Rodier Isidore	.97
Rose Vve Laura	35.50
Roussel Ernest	6.00
Roussel Albert	4.66
Routliffe George	4.14
Roy Aldéric et Mde T. Wilson	3.77
Roy Aurèle	6.16
Roy Narcisse	8.00
Roy Tancrède	5.72
Royal Trust Corporation	9.50
Runions E. A.	10.00
Rusenstrom Geo.	4.00
St. Amand Thos. J.	7.41
St. Denis Mde E.	5.00
St. Denis Isaie	8.50
St. Denis Louis	8.00
St. Jean Henri	7.50
St. Jean Téléphore	7.50
St. Laurent Suc.	12.00
Sabourin Cléophas	9.00
Sagala Alfred	7.50
Sarazin J. B.	15.00
Saumure Joseph	6.00
Saumure Vve Léon	4.00
Sauriol Edouard	7.50
Scott Est. Mrs. John	84.50
Séguin Alphonse	9.00
Séguin Elzéar	7.50
Séguin Joseph	4.00
Séguin Joseph	11.00
Servant Arthur	3.68
Servant Hector	7.00
Shesky F.	4.00
Sicard Melle Augustine	19.50
Silver H.	10.00
Simon Pierre	6.00
Simonneau, Arthur	4.48
Simonneau Marcellin	7.00

Simonneau Napoléon	3.68
Simpson Joseph	12.00
Simon Pierre	6.00
Simonneau Arthur	4.48
Simonneau, Marcellin	3.68
Simpson Joseph	12.00
Sirois Mde Vve Grégoire	5.20
Sirois Vve Israel	3.25
Smith Isaac	8.00
Smouth Mde John	3.50
Soublière & Lepage	12.00
Spero Thos.	6.50
Steele James C.	12.00
Stucker Edouard	2.36
Superest Petroleum Corporation	15.00
Tanguay J. B.	3.50
Tannahill Mde M. Jane	19.00
Tessier F. X.	3.50
Tessier Henri	7.50
Tessier Mde Nap.	6.00
Thivierge Mde Adélarde	5.00
Thivierge Emmanuel	12.50
Thivierge Mde Marie	7.50
Thivierge Maxime	2.92
Thivierge Steven	3.11
Tremblay Albert	2.80
Tremblay Mde B.	6.00
Tremblay Vve Cléophas	10.00
Tremblay Mde Delphis	5.00
Tremblay Joseph	31.00
Trépanier Raoul	2.00
Trottier Philippe	6.50
Vallière Emile	4.36
Viau D. A.	14.00
Villeneuve Athanase	7.50
Villeneuve Napoléon	6.00
Whissel, Geo. Fils	4.82

Bissonnette L.	490.75
Berniquez Aldéi	1.55
Berniquez Jos.	.64
Boucher Zenon	13.00
Boudreault Jos.	2.50
Charron P. H.	10.50
Cousineau Aldéi	20.00
Dagenais E.	6.50
Dagenais R. A.	6.00
Desormeaux René	3.81
Dupuis Melle L.	35.50
Fortin Philias	11.25
Foucault Eug.	5.00
Fournier Hector	7.50
Garneau Jos.	11.50
Gaudreau Alp.	2.00
Gaudreau D.	.48
Gauthier Isaie	7.50
Gooding J.	5.00
Julien Adélarde	6.00
Ladéroute F. X.	7.50
Lafèche J. O.	5.00
Lafleur Raoul	3.25
Lalonde Anthime	4.00
Leblanc Hector	7.50
Leblanc L.	14.00
Legault Emile	7.00
Lescard Arthur	6.00
Nadon Alfred	10.50
Paharand J.	148.00
Régimbald Adélard	6.64
Roy Ed.	5.00
Secours Mme E.	6.00
Simard A.	36.85
Trudel J. Miss	5.00
Suc. V. O. Falardeau	6.94
Bissonnette L.	1.25
Durocher Melle Christine	2.10

La Cie Immobilière de Hull	2.50
La Financière de Hull	.42
Royal Trust Corporation	1.26
Scott Suc. Mde John	5.03

\$4,771.24

RAPPORT MENSUEL DE L'EVALUATEUR

Rapport No. 9

Hôtel-de-Ville, 26 Sept. 1933

A Son Honneur Monsieur le Maire

Messieurs les Echevins de la Cité de Hull.

Messieurs:—

J'ai bien l'honneur de vous faire le rapport des mutations et changements au rôle d'évaluation pour le mois de septembre 1933.

QUARTIER No. 1A

1539 Substituer Madame Rosa Miron, à Victor Coallier dit Navion, 57 rue Delorimier.

3011-3012-3013 Substituer Vanance Tremblay, 42 rue Melrose, Ottawa à L. de G. Raby, boulevard Nicolet.

1829 Substituer Dame Vve François Boucher à Emery Alexandre, 86 rue Delorimier.

2234 Substituer Lot 8-87 à 8-96.

3918 Retrancher 1 service d'eau depuis Mai 1932, car le propriétaire occupe toute la maison.

2915 Substituer James Furrrie à Joseph St-Louis.

QUARTIER No. 2

5516 Substituer Vanance Tremblay, 42 Melrose, Ottawa à L. de G. Raby, 61 rue Garneau.

5306 Retrancher 1 service d'eau Mme Décosse occupe toute la maison.

5372 Inscire H. P. Dupuis avec Dame Norbert Barnabé, comme propriétaire.

QUARTIER No. 3

6456 Substituer Capital Trust Co. à Silverman Samuel, R. 57 rue Dupont et retrancher fonds de commerce qui doit être inscrit à 6456-A.

6456A Inscrire Samuel R. Silverman comme locataire avec fond de commerce de \$10,000.00.

QUARTIER No. 3-A

6973-74 Substituer Vve Georges Champagne à Georges Champagne, 162-164-162½ Rue Leduc.

7381 Retrancher \$200.00 pour fonds de commerce à partir du premier mai 1933.

7863 Retrancher \$750.00 pour maison démolie à 46 Boulevard Sacré-Coeur laissant seul le terrain évalué à \$400.00 depuis mai 1933.

7294 Substituer Gibson James Edward, 137 Wellington à Sabourin William, 34 rue St-Florent.

QUARTIER No. 4

8345 Substituer Moise J. Laverdure à Vve P. A. Meilleur, 159 rue Notre-Dame.

QUARTIER No. 5

9303 Retrancher 1 service d'eau à partir du premier mai 1933, le propriétaire occupe toute la maison.

9368 Retrancher 1 cheval à Charles Petit à partir du premier mai 1933.

9238 Substiuer Ephrem Vadeboncoeur à H. P. Dupuis pour une partie du 217-A, Rue Maisonneuve.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

Hull, le 21 septembre 1933.

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins

Messieurs:

Veuillez autoriser le Trésorier de la Cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$\$265.51 et débiter les départements suivants:—

Du Trésorier	3.55
De l'Ingénieur	42.11
Du Greffier	9.66
De l'Evaluateur	10.50
De la Police	18.51
Comité des Nécessiteux	181.18

Total \$265.51

Votre bien dévoué

H. L. LEBLANC,

Greffier.

7. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le 5ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que le chef du département de Police soit autorisé de faire faire la construction d'une clôture sur le terrain du Poste de Police, suivant son rapport en date du 25 juillet 1933.

Adopté.

9. Proposé par les échevins A. Morin et E. Pelletier, secondé à l'unanimité:

Que ce conseil offre à M. J. Aldoria Courroux et à sa famille l'expression de ses plus vives sympathies à l'occasion du décès de Madame Marcel Courroux.

Adopté debout.

10. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Qu'une délégation composée de Son Honneur le Maire, de l'échevin Z. Boucher, maire suppléant, du Trésorier et de l'Ingénieur de la Cité, soit autorisée de se rendre auprès des autorités provinciales à Québec en rapport avec le projet d'entreprendre des travaux pour remédier au chômage.

Que le Trésorier de la cité soit autorisé à payer les dépenses de cette délégation.

Que le colonel W. F. Hadley soit prié de se joindre à la délégation, à ses propres frais, comme représentant de l'association des propriétaires de Hull et du comité de l'aide aux nécessiteux de Hull.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que le Greffier soit autorisé de demander à la Commission Municipale de Québec l'autorisation d'escompter un billet au montant de \$110,000.00 pour payer les coupons intérêts et les débiteures qui deviendront échus le 1er novembre 1933.

Que le Maire, le Président des Finances et le Trésorier de la Cité soient autorisés à demander à la Banque Provinciale du Canada de nous escompter ce montant de \$110,000.00 lequel devra être payé le 1er juin 1934.

Que le Maire et le Trésorier soient autorisés à signer un billet pour ce montant de \$110,000.00 et à le renouveler à échéance jusqu'au mois de juin 1934.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que le Greffier soit autorisé à demander à la Commission Municipale de Québec la permission d'escompter un billet au montant de \$36,500.00 et de le renouveler jusqu'à la vente des débiteures couvrant ces déboursés pour secours directs.

Que le Maire, le Président du comité des Finances et le Trésorier de la Cité soient autorisés à s'entendre avec la Banque Provinciale du Canada afin d'obtenir cet escompte de \$36,500.00.

Que le Maire et le Trésorier soient autorisés à signer un billet de \$36,500.00 et de le renouveler à échéance jusqu'à la vente des débentures couvrant ce montant.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que le surintendant du département de Lumière et Alarme soit autorisé de faire faire l'installation d'une boîte d'alarme et d'une lumière de rue près de la manufacture de l'Allumière Canada. Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations pour imprévus suivant l'avis de motion donné le 25 septembre 1933.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que demande soit faite aux gouvernements fédéral et provincial d'accorder à notre cité en plus des deux tiers des salaires des chômeurs, un certain pourcentage du coût des travaux incluant matériaux, administration, etc., afin de pouvoir exécuter nos règlements de travaux, et que copies de cette résolution soient transmises à l'honorable M. Gordon, ministre du Travail, à Ottawa, et à l'honorable L. N. Francoeur, ministre des Travaux Publics, à Québec.

Considérant qu'une forte pression est faite auprès du conseil de notre cité de faire un changement dans le système des paies des chômeurs en remplaçant les bons par de l'argent.

Considérant que le conseil voulant coopérer dans les pleines mesures de ses capacités, dans ce changement demande à préparer un règlement de travaux à cet effet.

Considérant que le coût des travaux de ce règlement projeté occasionnerait à la cité une dépense d'environ 57% pour sa part dans les salaires, matériaux, assurances et administration.

Considérant que dans les circonstances présentes, la position financière de la ville ne permet pas de faire de telles dépenses sans occasionner une augmentation de la taxe.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire l'achat de matériaux mentionnés sur ses réquisitions 5 et 6 s'élevant au montant de \$570.30 à être chargé aux différentes appropriations de son département. Avis de motion à cet effet a été donné lors de l'assemblée de comité tenue le 26 septembre 1933.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que l'offre de M. D. O. Laviolette de vendre à la cité un chain block de 5 tonnes au montant de \$50.00 soit acceptée, le prix de cette vente devant être appliqué en acompte sur les taxes de M. Laviolette.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin P. Chénier:

Qu'une offre de \$125.00 soit faite à M. Lucien Provost en règlement final de sa réclamation, sans préjudice aux droits de la cité, et que le Trésorier soit autorisé à lui payer cette somme sur acceptation de l'offre.

18. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin E. Laramée:

Considérant que la cité de Hull a fait certaines dépenses en rapport avec les secours directs, suivant le détail ci-dessous, savoir:

Mois de Mai	\$188.84
Mois de Juin	255.70
Mois de Juillet	1529.87
Mois d'août	19,573.50
	\$21,547.91

Allocation pour abri:

Mois de mai	359.95
Mois de Juin	369.65
Mois de juillet	1582.71
Mois d'août	5213.00
	\$7,525.91

Ce conseil prie le comité des secours contre le chômage à Québec de bien vouloir autoriser ces montants dépensés pour secours directs afin de venir en aide aux nécessiteux dont les noms apparaissent aux listes annexées à la présente résolution. La cité s'engage, par la présente, à contribuer 33⅓% de tout montant autorisé.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que le Greffier soit autorisé de faire imprimer 10 mille formules de reçus pour le département du Trésorier de la cité au prix de \$35.20, la taxe incluse. Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations pour papeterie.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que ce conseil est satisfait de payer une partie de la prime d'une assurance-groupe sur les employés permanents de la cité avec la compagnie Canada Life Assurance s'élevant à la somme de \$141.86 par année pourvu que les employés intéressés y contribuent leur part. Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations pour imprévus.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin J. Thivierge, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que la réclamation de J. Alban Laferrière soit référée au président des Affaires litigieuses pour rapport.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin J. Thivierge, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que les minutes de l'assemblée du 5 septembre 1933, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soit approuvées.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que le Greffier soit autorisé de renouveler le contrat avec la compagnie United Typewriter Ltd. pour l'inspection mensuelle du clavigraphie dans le Bureau de l'Evaluateur, à raison de \$12.00 par année, à être chargée aux appropriations du dit département.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le Greffier soit autorisé à écrire à la ligue des Petits propriétaires que la ville prendra les moyens nécessaires pour protéger la santé publique, au sujet du dépotoir au lac Minnow.

Adopté.

Hull, le 25 septembre 1933.

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant nécessaire soit approprié, à même les imprévus, pour autoriser l'installation d'une boîte d'alarme et d'une lumière de rue près de l'Usine l'Allumière Canada.

Signé, G. Bilodeau,

Ed. Laramée,

Echevins, quartier 1A

Hull, le 26 septembre 1933.

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai que le règlement de la fermeture des magasins soit

amendé de manière à ce que la vente de marchandises soit défendue après les heures réglementaires.

Signé Joseph Thivierge,

Echevin, quartier 3A

Séance

Hull, le 26 septembre 1933

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai une dépense de \$50.00, à même les appropriations du département de Police, pour la construction d'une clôture au poste de police.

Signé W. S. Larose,

Echevin quartier 4.

25. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que ce conseil ajourne à mardi le 10 octobre courant.

Adopté.

Séance

Séance

Séance

Séance

Séance

Séance

Séance

Séance

Séance

Séance

Séance

Séance



CITE DE HULL.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Hull.

No. 12

SEANCE DU 10 OCTOBRE 1933

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité à huit heures du soir, mardi le 10 octobre 1933, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil et les échevins F. Tremblay, R. Barette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, W. S. Larose et P. Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin P. Chénier:

Que la réclamation de M. H. Lafleur soit référée au Président du comité des affaires litigieuses et aux échevins du quartier numéro cinq pour rapport au conseil.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'Ingénieur de la cité soit prié de s'aboucher avec M. Noulan Cauchon, ingénieur du plan de la cité d'Ottawa, afin de préparer des plans en vue de la construction projetée d'un pont devant relier la cité d'Ottawa au boulevard St-Joseph à Hull, pour rapport au conseil.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que ce conseil ajourne à lundi le 16 octobre courant.

Adopté.

CITE DE HULL

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Hull.

No. 13

SEANCE DU 16 OCTOBRE 1933

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hotel de Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 16 octobre 1933, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins R. Barette, E. Laramée, A. Morin, E. Pelletier, J. Thivierge, A. Desjardins et P. Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que la soumission de la Banque Provinciale du Canada, en date du 12 octobre 1933, pour l'achat de \$115,500.00 d'obligations de la cité de Hull à 98.30 et les intérêts accrus, soit acceptée.

Adopté.

L'échevin G. Bilodeau prend son siège.

2. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le Greffier soit autorisé de faire imprimer deux mille cheques pour la Corporation de la Cité de Hull au prix de \$56.00 plus la taxe de vente.

Adopté.

Ajournement sine die.



CANADA
CITE DE HULL) **PROVINCE DE QUEBEC**
 District de Hull

No.13

SEANCE DU 6 NOVEMBRE 1933

A une assemblée régulière ~~ajournée~~ du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel de Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 6 novembre 1933, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins R. Barette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, D. Paquin, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de: A. Labelle, 3 rue Victoria (Nos. 5985 et 5986) Melle C. Durocher; Carillas Charbonneau, 103 rue St-Laurent; La ligue des intérêts nationaux; Poste de Service Papineau; Roland Joannette, 277 rue Champlain; Léo Gratton; La Ligue du Retour à la Terre de Hull; Comité de l'Aide aux nécessiteux; le Directeur de l'Ecole Technique de Hull; La Laiterie Fleur de Lys; La Revue Municipale; Ligue du Retour à la Terre de Hull (No. 5977)

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DE FEU LUMIERE ET ALARME
 A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme, dûment assemblé en chambre, mardi le 31 octobre 1933 auquel assistaient:— Monsieur l'échevin Frs. Tremblay, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, E. Laramée, A. Morin, Z. Boucher, A. Beauchamp, J. Thivierge, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

1	E. Choquette	\$6.00
2	J. Baillot	264.37
3	Grant Holden Graham Ltd.	142.15
4	Hull Coal Co.	1.64
5	J. David Joannisse	11.65
6	Kelly & Leduc	11.62
7	Laurentian Stone Co. Ltd.	2.50
8	Alex. McDonald	7.45
9	Jos. Pilon Ltée	21.08
10	Joseph Reinhardt	2.75
11	Soulière & Lepage	13.09
12	Trucks and Tractors of Ottawa Ltd.	16.50
13	Mc Viau	1.25
14	O. A. Lanthier	2.00
15	Charron & Ménard	6.46

REPARTEMENT DE LUMIERE ET ALARME

16	Charron & Ménard	4.92
17	Charron & Ménard	7.50
18	Gatineau Power Co.	2.50
19	Marchand Electrical Co.	1.80
20	Northern Electric	107.64
21	Hull Coal Co.	.91
22	Lea & Hawley Ltd.	6.50
23	Département des Incendies	14.89
24	Gatineau Power Co.	18.05
25	Marchand Electrical Co.	34.32
26	Northern Electric	3.88
27	Kelly & Leduc	2.25

SALAIRES—Paies Nos. 23 à 27 inc. (octobre)

Département de Feu	23.60
Département Lumière et Alarme	2.24

Que le chef du département des incendies soit autorisé de faire l'achat d'une caisse de papier de toilette, 1 caisse de Old Dutch, 1 douzaine de balais, 1 caisse de savon Ivory, 50 pieds de chaines pour camions, 1 set de chaines pour auto Dodge, 1 imperméable, 8 accouplements pour boyaux de 2½ pouces. Aussi de faire réparer 6 imperméables.

Que le surintendant du département de Lumière et Alarme soit autorisé d'acheter un tour pour faire les réparations, au coût de \$6.50.

Jos. Thivierge

E. Pelletier

W. S. Larose

Donat Paquin

Ad. Beauchamp

Ed. Laramée

R. Barrette

Jules Laverdure

Zénon Boucher

A. Morin

6ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 31 octobre 1933 auquel assistaient:— Monsieur l'échevin Edmond Laramée, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, E. Laramée, A. Morin, Z. Boucher, A. Beauchamp, J. Thivierge, W. S. Larose, A. Desjardins, et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

28 The Financial Post (Papeterie) \$5.00

29 Charron & Ménard.....(Assistance publique) 3.61

30 Soublière & Lepage " 35

31 Ottawa Electric Co. 2.01

32 Soublière & Lepage " 45

33 Ottawa Electric Co. 1.97

34 René Roger (Bureau de Revision) 50.00

35 Joseph Caron 50.00

36 J. Bte. Michon 50.00

37 Fred. C. McLean 50.00

38	Le Progrès de Hull (Assistance publique)	2.00
39	Gatneau Power Co.	2.57
40	G. E. Gauvin & Fils (Papeterie)	48.76
41	Hopital St-Vincent (Assistance publique)	255.00
42	Orphelinat St-Joseph	2172.24
43	Hospice St-Charles	1655.50
44	Burroughs Adding Machine (Papeterie)	13.25
45	A. Larocque	10.00
46	A. A. Laflamme	166.42
47	J. E. Décosse	36.59
48	G. E. Gauvin & Fils	124.02
49	P. A. Larocque	68.00
50	Ste. Marie & Ste. Marie (Affaires litigieuses)	34.80
51	Jos. Pilon Ltée (Imprévu)	2.98
52	Gatineau Power Co. (Marché)	1.00
53	Soublière & Lepage (Hotel de Ville)	7.58
54	J. Sarazin	6.50
55	Hull Coal Co.	2.48
56	Soublière & Lepage	.45
57	Jos. Pilon Ltée	5.00
58	Ls. de G. Raby (vente pour taxes)	204.85
59	Canadian Bank Note Co. Ltd. (Reg. 307)	164.30
60	Soublière & Lepage (Evaluateur)	1.45
61	Ls. de G. Raby (Evaluateur)	22.40
62	J. Galarneau (Hotel de Ville)	2.25
63	SALAIRE DES PAIES Nos. 23 à 27 inc. (octobre)	99
64	Assistance publique	\$575.00

Que le rapport de l'évaluateur, en date du 31 octobre, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé.

Que le rapport du Greffier, en date du 21 octobre, concernant l'appropriation "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier soit autorisé à faire les transports y mentionnés.

RAPPORT DU COMITE DES FINANCES (31 octobre 1933)

RESUME DES COMPTES ANNEXES

ASSISTANCE PUBLIQUE (secours directs)

(Distribution faite par le Comité de l'Aide aux Nécessiteux
de la Cité de Hull)

Add. Avril 1933	\$4.65
Add. à Mar 1933	26.48
Add. à Juin 1933	1563.23
Add. à Juillet 1933	1,904.24
Add. à Aout 1933	5,435.52
Septembre 1933	15,167.26

Total \$23,101.38

Secours distribués durant le mois de septembre 1933

Secours	\$17,589.43
Abri	5,401.01
	<u>22,990.44</u>

DETAILS

Nourriture	\$15,878.72	Chefs	1279
Chauffage	1,382.98	Dépendants	5286
Vêtements	327.73	Seules	144
	<u>17,589.43</u>	Total	<u>6709</u>
Abri	5,401.01		
Grand Total	<u>22,990.44</u>		

AVRIL 1933

Billy Armand Cordonnier \$465

MAI 1933

A. L. Raymond, Epicier et Boucher	\$19.68
P. Leroux, Marchand de Chaussures	2.50
Boily Armand, Cordonnier	4.30
Total	\$26.48

DETAILS

Nourriture	\$19.68
Vêtements	6.80
Total	Total \$26.48

JUIN 1933

A. L. Raymond, Epicier et Boucher	\$561.73
Boily Bernard, Cordonnier	1.50
Total	\$563.23

DETAILS

Nourriture	\$561.73
Vêtements	1.50
Total	563.23

JUILLET

A. L. Raymond, Epicier et Boucher	\$1,465.92
St-Martin Donat, Epicier et Boucher	157.30
Laiterie de Hull, Laiterie	231.16
C. J. Taschereau, Marchandises Sèches	2.32
P. Leroux, Marchands de Chaussures	2.95
Bélanger Melchior, Boucher	15.87
J. C. Bélair, Marchands de Fer	1.75
Poirier Jérémie, Transport	16.00
Lambert Odinat, Boucher	2.25
Petit Charles, Epicier	8.72

\$1,904.24

DETAILS

Nourriture	\$1,881.22
Chauffage	16.00
Vêtements	7.02
Total	\$1,904.24

AOUT 1933

A. L. Raymond, Epicier et Boucher	\$2,607.08
Fleur de Lys, Laiterie	59.68
Ottawa Dairy Laiterie	48.96
Dompierre Frères, Boulangerie	6.44
L. A. Charbonneau, Epicier	8.23
Bertrand Isidore, Epicier	311.70
Ad. Desloges, Epicier	7.27
J. H. Monette, Boucher	3.00
Joseph Lafrance, Boucher	1.00
Joseph Charbonneau, Epicier	13.08
Etienne Talbot, Boucher	4.88
Clément & Leblanc, Epiciers	15.68
Plus erreur du mois de mars	9.50
H. Monette, Boucher	52.00
Louis Lafrance, Boucher	8.50
Donat St-Martin, Epicier et Boucher	16.95
Zéphir Lafèche, Epicier	310.11
Monette Gédéon, Epicier	388.50
Laiterie de Hull, Laiterie	396.63
Gauthier Edmond, Epicier et Boucher	6.15
Montreuil Eugène, Boulanger	14.96
Albert Lafèche, Epicier	22.26
C. J. Taschereau, Marchandises Sèches	1.15
Proulx André, Boulanger	600.37
I. Ducharme & Fils, Marchands de chaussures	9.35
Séguin Alph. Boucher	230
Leroux Philias, Marchand de chaussures	17.85
Gagné Eugène, Boulanger et Epicier	7.72
Lalonde F. X. A. Laiterie	40
Bélanger Melchior, Boucher	41.45

Lemieux Emile Boucher	1.60
A. D. Labelle, Boucher	20.76
Piché Mastaie, Boulanger	3.84
Aurèle Sabourin, Boulanger	6.48
Mike Romanuck, Epicier	3.76
Labelle Albert, Boucher	.95
O. St-Louis, Epicier	10.00
M. Pichard, Epicier	89.72
Soulière Lorenzo, Epicier	39.88
Edgar Séguin, Epicier	7.51
Soublière & Lepage Marchands de Fer	8.10
J. C. Bélair, Marchand de Fer	1.80
Poirier Jérémie, Transport	15.00
Ed. Laramée & Cie, Boucher	.40
O. D. Lambert, Boucher	25.06
Arvisais Wilfrid, Bois	4.00
M. J. Laverdure, Epicier	42.81
Arvisais Lucien, Bois	4.00
Ernest Guénete, Laiterie	63.30
Petit Charles, Epicier	9.16
Tellier Armand, Transport	2.00
Monette Arthur, Transport	80.00
Larose Joseph, Laitier	2.24

5,435.52

DETAILS

Nourriture	\$5,310.17
Chauffage	97.00
Vêtements	28.35
Total	\$5,435.52

SEPTEMBRE 1933

A. L. Raymond, Epicier et Boucher	1,180.67
Fleur de Lis, Laiterie	459.35
Ottawa Dairy, Laiterie	526.40
Dompiere Frères, Boulangers	616.72
Sauvé Frs., Epicier	94.82

L. A. Charbonneau, Epicier et Boucher	1,254.98
I. Bertrand & Cie Epicier	250.64
Adélarde Desloges, Epicier	25.73
J. Bte. Vallières, Epicier	20.15
J. H. Monette, Boucher	163.19
Cousineau Adélarde, Boucher	51.60
Joseph Lafrance, Boucher	73.13
Etienne Talbot, Boucher	182.81
Albert Gratton, Epicier et Boucher	45.01
Clément & Leblanc, Epicier	826.09
Louis Lafrance, Boucher	155.37
St. Martin Donat, Epicier et Boucher	11.76
Laffèche Zéphir, Epicier	260.44
Albert Beaudin, Epicier	21.09
Monette Gédéon, Epicier et Boucher	2,872.50
Laiterie de Hull, Laiterie	334.44
Edmond Gauthier, Boucher	56.23
Mme Louis Lafrance, Epicier	60.48
Groulx Emile, Cordonnier	75.60
Montreuil Eugène, Boulanger	341.91
Laffèche Albert, Epicier	247.00
Denis Ovila, Epicier	14.68
Lemieux & Dompierre, Epiciers	550.48
Théo. Demers, Cordonnier	1.15
André Proulx, Boulanger	460.38
Oscar Lambert, Boucher	70.25
I. Ducharme & Fils, Marchands de Chaussures	14.30
Loyer Arthur, Marchand de Chaussures	3.75
Pharand Jos., Marchandises Sèches	54.37
Leroux Philias, marchand de chaussures	139.45
Séguin Alphonse, Boucher	36.00
Gagné Eugène, Boulanger	72.70
Gagné Eugène, Epicier	112.39
Lévesques Emile, Boulanger	139.34
Montfils J. Bte. Epicier	58.16
Lalonde F. X. A., Laitier	20.32
Mme J. A. Méloche, Epicier	16.42
Lemieux Emile, Boucher	37.05

Mme Dunnigan, Epicier	199.80
Labelle Adrien, Boucher	19.79
Phillion Alfred, Laitier	1.12
Piché Mastai, Boulanger	39.44
A. Sabourin, Boulanger	326.92
Vadeboncoeur E., Epicier	151.62
Lesage Cyprien, Epicier	149.34
Romanuck Mike, Epicier	39.24
Labelle Albert, Boucher	38.75
St-Louis O., Epicier	7.00
Roussel Emile, Epicier	27.50
Savard A., Epicier	11.23
Soulière Lorenzo, Epicier	31.77
Séguin Edgar, Epicier	9.62
Soublière & Lepage, Marchand de Fer	.40
Bélair J. C. Marchand de Fer	3.25
Poirier Jérémie, Transport	9.40
Pichard Frs., Epicier	73.30
Ed. Laramée & Cie, Boucher	209.56
A. Chatelain, Epicier	209.73
Arvisais Wilfrid, Bois	489.00
M. J. Laverdure, Epicier	33.02
H. P. Dupuis, Bois	292.00
Arvisais Lucien, Bois	360.00
Hull Coal Co., Bois	58.00
Ernest Guénette, Laiterie	55.74
Gagné Aldéi, Epicier	10.28
Petit Charles, Epicier	9.54
Petit Nap., Bois	244.00
Tellier Armand, Transport	8.00
Sabourin Omer transport	30.60

\$15,167.26

DETAILS

Provisions	\$13,378.63
Chauffage	1,500.00
Vêtements	288.62

Total \$15,167.26

Chefs	1279
Dépendants	5286
Seules	144

Total 6709

Secours distribués pour le mois de Septembre 1933

Nourriture	15,878.72
Bois	1,382.98
Vêtements	327.73
Loyer	5,401.01

22,990.44

Ed. Laramée, Président.
Er. Pelletier
Ad. Beauchamp
R. Barrette
Donat Paquin

W. S. Larose
Zénon Boucher
J. Laverdure
A. Morin

RAPPORT MENSUEL DE L'EVALUATEUR

Rapport No. 10

Hôtel de Ville, 31 octobre 1933

A Son Honneur Monsieur le Maire.

Messieurs les Echevins de la Cité de Hull.

Messieurs:—

J'ai bien l'honneur de vous faire le rapport suivant des mutations et changements au rôle d'évaluation pour le mois d'octobre 1933.

QUARTIER No. 1

1408 Inscire Jos. Reid comme propriétaire occupant à 81 rue Desjardins laissant Danis Moise propriétaire du terrain.

1275-1276-1277-1290-1291-1292-1293-1712-1713 Substituer Lucien G. Lahaie à Palma J. Lahaie.

QUARTIER No. 1-A

4474 Retrancher \$200.00 pour maison incendiée depuis le 6 août 1932 laissant seul le terrain évalué à \$100.00 à 32 rue Montmorency.

2272 Substituer Cadastre 247-417 au lieu de 247-217.

3425-3426-3487 Inscrire aux écoles Catholiques, au lieu des Ecoles dessidentes.

2339 Substituer Alphonse Fournier (195 Laurier Hull) à Ubald Lavigne, 40 rue Amherst.

4074 Inscrire Nadon J. Edgar occupant par bail conditionnel à 239 Blvd. St-Joseph laissant Mme Michel Lafranchise propriétaire

4410 Substituer Danis à M. J. Vadeboncoeur.

QUARTIER No. 1

377-B Pour fins de la taxe d'eau inscrire \$875.00 payant $\frac{1}{4}$ de service et \$625.00 n'étant pas sujet à la taxe.

QUARTIER No. 2

5104 Retrancher V. Thibault laissant seul Hector Hébert pour la partie N. 126 avec \$263.00 pour terrain et \$1300.00 pour maison un total de \$1563.00 à 133 rue St-Rédempteur.

5104 Inscrire Victor Thibault pour partie N. 126 avec \$262.00 pour terrain et \$1300.00 pour 135 rue St-Rédempteur un total de \$1562.00.

QUARTIER No. 3-A

7781 Substituer Bertrand Bernadin (35 rue Kent) à Durand Cléophas 143-145 rue St-Laurent, Hull.

7248-7249 Substituer Estate C. W. Marston comme propriétaire du terrain à Collège d'Ottawa.

7245 Retrancher le nom de Succ. P. H. Durocher laissant seul Orphila Séguin comme propriétaire du terrain et de la maison 74 rue St-Florent.

6964 Substituer Caisse Populaire Notre-Dame à Vve Charles Desjardins, 173-175 rue Leduc.

7344 Inscrire Melle Christine Durocher comme propriétaire du terrain laissant Eugène Beaulne comme occupant par bail conditionnel à 7 rue Brébeuf.

6839 Inscrire Ryan Patrick comme occupant par bail conditionnel laissant Tremblay Jos. propriétaire du terrain

7561 Substituer Alphonse Legault (Hospice St-Charles Ottawa) à Edmond Lafleur

7003 Substituer Succ. Elisianne Bélanger Viau, 37 rue Chateauguay à Yve Albert Viau.

QUARTIER No. 4

8118 Substituer C. K. Déziel à C. K. Déziel et Antonio, 142 rue Hôtel-de-Ville.

8117 Substituer C. K. Déziel à C. K. Déziel et Antonio, 144-146 rue Hotel-de-Ville.

8488 Substituer Paquette Melle Béatrice (402 rue St. Patrice Ottawa) à Auger Joseph, 149 rue Notre-Dame.

8097 Retrancher 3 pieds pour améliorations locales et retrancher \$450.00 d'évaluation à Damien Caron.

8098 Ajouter 3 pieds pour améliorations locales et ajouter \$450.00 d'évaluation à Joseph Caron.

8238 Retrancher le nom de Hector Laflamme comme propriétaire laissant F. A. Wright seule propriétaire à 92 rue Kent.

QUARTIER No. 5

9907 Substituer Partie E-343 à Centre 343 et \$1050.00 pour terrain au lieu de \$400.00 et \$2625.00 pour bâtisses au lieu de \$1300.00 formant un total de \$3675.00 et inscrire 2 services d'eau pour 55 et 57 rue St-Bernard, propriétaire Willie Watters.

9908 Retrancher cette entrée et inscrire arrérages s'il y en a à 9907.

9847-9847-A Substituer Danis Transport à Dame Zénon Rhéaume.

9622 Retrancher le nom de Dame J. C. Marston laissant H. P. DUPUIS seul propriétaire.

9145 Substituer Mde Emile Bourdage à Périard Hilaire, 187 rue Dollard.

2574 Substituer Melle Augustine Sicard (281 rue Notre-Dame) à Alexis Guilbault, 209 rue Notre-Dame.

9026 Substituer Edmond Matte (adresse 228 rue Champlain à Eugène Régimbald, 198 rue Lavalee)

9727 Substituer Jean Eugène Binet à Dame Vve Jos. Binet
227 rue Laurier envoyé correspondances à L'Abbé L. L. Binet
grand Séminaire, rue Rideau, Ottawa, Ont.

9706 Substituer Jules Baillet à J. Bte. Bédard, 153 rue
Laurier.

9370 Substituer Eugène Gratton à Edmond Lafleur, 222 rue
Maisonneuve.

9542 Substituer Léo. Danis à Edmond Lafleur, 246 rue
Champlain.

9084 Substituer Dame Vve Eulalie Thibodeau, (adresse 158
rue Kent) à Vve Nap. Tessier, 135 rue Kent.

9148 Substituer Madame Dieudonné Cadieux, (adresse 387
rue Champlain) à Pierre Guilbault, 181 rue Dollard.

9641 Substituer Prosper Cadieux à Jos. Cadieux, 298 rue
Notre-Dame.

9470 Inscrire 49'6" pour améliorations locales.

9471 Inscrire 33' pour améliorations locales.

9003 Substituer Wilfrid Roy à adresse 127 rue Kent à Jos.
Roy.

Respectueusement soumis.

J. E. BEDARD,

Evaluateur

le 21 octobre 1933

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs:

Veillez autoriser le Trésorier de la Cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$391.97 et débiter les dépar-
tements suivants:—

Du Trésorier \$275.00

De l'Ingénieur 20.24

Du Greffier 23.76

De l'Evaluateur 3.15

De la Police	29.54
Comité de l'aide aux nécessiteux	39.31
Total	\$391.97

Nous avons en mains actuellement un stock de papeterie s'élevant à la somme de \$268.46.

Votre bien dévoué.

H. L. LEBLANC,

Greffier.

3. **Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin E. Pelletier:**

Que le 6ième rapport du comit des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

L'échevin J. Thivierge dissident.

6ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 31 octobre 1933 auquel assistaient:— Monsieur l'échevin W. S. Larose, président Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, E. Laramée, A. Morin, Z. Boucher, A. Beauchamp, J. Thivierge, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

62	Classic, nettoyeur	50
63	Alp. Couture & Cie	1.00
64	Dr. Ed. Laverdure	39.00
65	R. O. Morris	34.57
66	Hull Coal Co.	65.44
67	Campbell Motors	.06
68	H. Lafleur	50
69	Charron & Ménard	12.55
70	A. Laporte	50

71	Département des Incendies	48.15
72	Caisse	26.75
73	Capital Glass	3.50
74	Kelly & Leduc	9.35
75	Burrough Adding Machine	2.50
76	Eug. Thérien	55.00

SALAIRES Paies Nos. 23 à 27 inc. (octobre)

Département de Police	14.05

Que le chef du département de police soit autorisé de faire l'achat des articles suivants: 4 casques d'hiver pour constables, 1 paire de pantalon pour constable, 1 pare-brise pour le bicycle, conformément à sa demande en date du 31 octobre.

W. S. Larose, président.	A. Morin
E. Pelletier	Ed. Laramée
Ad. Beauchamp	Donat Paquin
J. Thivierge	Zénon Boucher
R. Barrette	

4. Proposé par l'échevin W. S. Larose, seconde par l'échevin J. Laverdure:

Que le 6ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 31 octobre 1933, auquel assistaient: Monsieur l'échevin Pierre Chénier, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, E. Laramée, A. Morin, Z. Boucher, A. Beauchamp, J. Thivierge, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

78	Pharmacie Union (rue Principale)	14.00
79	Pharmacie Union Wrightville)	11.05
80	A. R. Farley	21.80
81	Romuald Picard	26.00
82	L'Institut Vaccinal de Montréal	63.60
83	Gauthier & Cie Ltée	133.00
84	The Nichols Chemical Co. Ltd.	1,277.00
	The Nichols Chemical Co. Ltd. "Note de credit"	633.15
85	Hopital Laval	12.00
86	A. Ferland	15.00
87	David Benedict	140.00

SALAIRES: Paies No. 23 à 27 inc. (octobre)

Parcs 2.06

5. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que le 6ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 31 octobre 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. A. Morin, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, E. Laramée, A. Morin, Z. Boucher, A. Beauchamp, J. Thivierge, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

88	Le Progrès de Hull	49.60
89	Le Progrès de Hull	9.28
90	J. A. Lalonde	.35
91	Jos. Pilon Ltée	79.83
92	The E. B. Eddy Co. Ltd.	6.00

93	Can. Pacific Ry Co.	61.87
94	Crabtree Ltd.	2.75
95	Burroughs Adding Machine	6.75
96	A. Gougeon	3.40
97	F. E. Tremblay,	14.80
98	Soublière & Lepage	4.45
99	Charron & Ménard	103.28
100	Wright Brothers Supply Ltd.	62.00
101	The Ontario Hughes-Owens Co. Ltd.	5.50
102	J. B. Jacques	66.50
103	B. J. Déry	.90
104	J. A. Fraser	1.00
105	Laurentian Stone Co. Ltd.	134.29
106	Zéphyr Miron	5.00
107	Maryland Casualty Co.	349.30
108	Département des Incendies	172.68
109	M. Viau	12.60
110	Hull Coal Co. Ltd.	81.25
111	Nap. Tremblay	122.13

SALAIRES: Paies Nos. 23 à 27 inc. (octobre)

Rues	2,012.20
Egoûts	113.70
Trottoirs	55.30
Rues pavées	1,278.75
Compensation	151.20

Que le rapport de l'ingénieur de la cité, en date du 31 octobre, concernant certains appropriations soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire, dans ses livres, les transports y mentionnés.

J. A. Morin, président
Er. Pelletier
Jos. Thivierge
Ad. Beauchamp
R. Barrette

Jules Laverdure
Edmond Laramée
Zénon Boucher
W. S. Larose
Donat Paquin

HULL, Octobre le 31, 1933.

Au Trésorier de la Cité de Hull.

Veuillez créditer le compte Magasin pour la somme de \$2,543.-
18 et débiter les comptes ci-dessous énumérés tel que mentionné.

AQUEDUC

Réparations de services	160.44
Bornes Fontaines	122.45
Tuyaux Principaux	57.13
Services Neufs	6.20
Chateau d'eau	620.16
	966.38

CORPORATION

Usine Electrique	304.64
Rues	210.34
Egoûts	146.08
Trottoirs	28.72
Rues Pavées	279.12
Bureau de l'Ingénieur	25.08
Département de Police	78.97
Département de Feu	.53
Magasin Stock	351.06
Barrières	61.87
Assistance Publique	15.05
Magasin Dépense	13.30
Santé	60.94
Imprévus	1.00
	1,576.70

P. NELSON LAROSE

THEO. LANCTOT, I.C.

Secrétaire Bureau de l'ingénieur

Ingénieur de la Cité

J. ALDORIA COURROUX,

Comptable du chantier municipal.

6. **Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:**

Que le 6ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 31 octobre 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin Ad. Beauchamp, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, E. Laramée, A. Morin, Z. Boucher, A. Beauchamp, J. Thivierge, W. S. Larose, A. Desjardins, et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

112	Gatineau Power Co.	\$206.75
113	Kelly & Leduc	39.17
114	Arthur Loyer	6.00
115	Lueller Ltd.	21.68
116	Ottawa Electric	.99
117	Supertest	6.20
118	Succ. E. R. Bisson	15.00
119	R. O. Morris	1.65
120	W. D. St-Cyr	19.63
121	M. Leytan	107.48
122	The Canadian Engineer	2.70
123	Bélangier Frères	594.45
124	The People's Gas Supply Co. Ltd.	13.25
125	A. Laporte	59.92
126	A. L. Raymond	23.00
127	J. M. Allaire	13.25
128	Lafrance Fire Engine	6.40
128a	Gatineau Power Company	365.16

SALAIRES: Paies Nos. 23 à 27 inc. (octobre)

Réparations des services	184.80
Bornes Fontaines	140.41
Tuyaux Principaux	146.20
Chateau d'eau	309.04
Usine Electrique	54.25
Neige	31.20

Ad. Beauchamp, Président. Donat Paquin

Er. Pelletier Jos. Thivierge

Ed. Laramée Zénon Boucher

W. S. Larose A. Morin

R. Barrette J. Laverdure

7. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que le 6ième rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que l'Aiseur légal soit autorisé de donner les avis nécessaires pour présenter un Bill à la prochaine session de la Législature de Québec.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que l'Ingénieur soit autorisé de faire l'achat de 60 pieds de tuyaux pour le chauffage du sable, le coût ne devant pas dépasser \$275.00.

Adopté.

HULL, octobre le 30, 1933.

Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins:

Je vous soumetts un bilan des dépenses pour les différents département sous ma surveillance.

Ce bilan inclus les paies des journaliers jusqu'au 28 octobre ainsi que les comptes produits à l'assemblée du 30 octobre 1933.

Le débit pour l'usine électrique consiste dans le paiement des comptes pour les réparations faites l'hiver dernier, et dont la dépense a été prévue par une autorisation du Lieutenant Gouverneur en conseil. Le débit pour les trottoirs sera compensés par un transport à l'aqueduc car la majeure partie des réparations des trottoirs est due aux réparations de services.

Le débit des rues pavées est compensé par le montant de \$4,600.00 pour arrosage.

Le débit des rues de terre, est dû au fait qu'aucune appropriation n'a été voté lors de la préparation du budget pour cet item, et en plus toutes les dépenses d'administration pour les travaux de chômage, contre-maîtres, charretiers, etc., sont inclus dans l'item rues. Ces dépenses chiffrent à \$8,223.08 en salaires seulement. L'entretien des dépotoirs a coûté à la Cité du 1er mai au 28 octobre \$972.00.

L'item magasin stock est pour la marchandise dont le coût sera distribué aux appropriations ou elle sera employée. L'item imprévus est pour les travaux de pontage du pont de la rue Reboul et de l'élargissement du pont du Chemin Aylmer.

Respectueusement soumis,

THEO. LANCTOT, I.C.

Ingénieur de la Cité.

HULL, octobre le 30, 1933

Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins:

J'ai vous sou mets un bilan des dépenses jusqu'au 28 octobre ainsi que les comptes produits à l'assemblée du 31 octobre 1933.

AQUEDUC	Département	Estimé	Crédit	Débit
Réparations de Services..	1,684.20	3,180.00	1,495.80	
Bornes Fontaines	879.18	4,150.00	3,270.82	
Tuyaux Principaux	696.87	750.00	53.13	

Chateau d'eau	2,611.68	3,380.00	768.32
Dégelage	18.92	500.00	481.08
Arrosage		4,600.00	4,600.00
Neige	167.32	2,060.00	1,882.68
	\$6,058.17	\$18,610.00	\$12,551.83

CORPORATION

Usine Electrique	16,854.68	365.00	16,489.68
Ingénieur	158.61	175.00	16.39
Trottoirs	646.37	370.00	276.37
Egouts	1,486.21	1,800.00	313.79
Barrières	544.09	900.00	455.91
Rues Pavées	9,544.00	5,500.00	4,044.00
Rues de Terre	10,578.09		10,578.09
Magasin Stock	856.22		856.22
Magasin Dépense	68.43		68.43
Imprévus	511.95		511.95

\$41,248.65	\$9,110.00	\$686.09	\$32,824.74

Respectueusement soumis,

THEO. LANCTOT, I.C.

Ingénieur de la Cité.

10. **Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. A. Morin :**

Que le rapport des dépenses (matériaux et salaires) pour les différents départements de la corporation et de l'aqueduc tel que soumis par l'Ingénieur à l'assemblée du comité en date du 31 octobre soit approuvé.

Adopté.

11. **Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin D. Paquin :**

Que le rapport de l'Ingénieur concernant la réclamation de MM. D. et A. Séguin soit soumis à l'Aviséur légal pour opinion.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin J. Thivierge, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que le Trésorier soit autorisé d'enlever sur le rôle des améliorations locales du trottoir de la rue St-Laurent le nom de M. Kareem qui est chargé pour 37'0 au coût de \$4.94, étant donné qu'il n'y a pas de trottoir à cet endroit tel que mentionné dans le rapport de l'Ingénieur en date du 31 octobre 1933.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que la réclamation de M. Plouffe, 392 rue Champlain soit référée au président du comité des Affaires Litigieuses pour rapport.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin R. Barette:

Que le Trésorier soit autorisé de faire le changement suivant au rôle des améliorations locales du pavage de la rue Montcalm entre le boulevard St-Joseph et Davies, M. Bélanger, 55 rue Berry, chargé pour 170' au coût de \$55.08 devrait être chargé pour 148'0 au coût de \$47.95 tel que spécifié dans le rapport de l'Ingénieur en date du 31 octobre 1933.

Adopté.

15. Attendu qu'il est devenu nécessaire de faire des réparations ou refecton à la surface du pont des Chaudières reliant la Cité de Hull à la Cité d'Ottawa.

Attendu que la cité de Hull a toujours prétendu que ce pont, depuis la limite sud du lot 739 du quartier 3 de la cité de Hull, à la limite sud de la cité, a toujours été la propriété du Gouvernement Fédéral, suivant les prétentions émises par le Gouvernement lui-même, en plusieurs occasions.

Attendu que le Gouvernement a seul vu à l'entretien de ce pont, qu'il considère comme sa propriété;

Attendu que demande a été faite à la cité de Hull de contribuer dans les travaux de réfection ou pavage, dans les limites de la cité de Hull et que la part de la cité pour l'exécution des travaux serait d'environ \$4,250.00, suivant le rapport de l'Ingénieur en date du 30 octobre 1933.

Attendu que ce conseil croit qu'il est d'intérêt public de voir immédiatement à la réparation susdite.

Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le Conseil de la Cité, sans admettre aucun titre à la propriété du pont sus-mentionné, sans admettre aucune obligation à l'entretien ou à la réfection de la partie du pont des Chaudières dans les limites de la cité de Hull, et sous la réserve de tous ses droits, déclare par les présentes consentir à ce que la cité souscrive, jusqu'à concurrence de la somme de \$4,250.00 ou environ, pour les travaux d'entretien à être faits à la partie du pont située dans les limites de la cité de Hull et indiquée dans le rapport de l'Ingénieur de la cité, à ce conseil, en date du 30 octobre, en s'engage à faire les procédures nécessaires, faire un règlement d'emprunt, à ce sujet, suivant la loi de chômage et obtenir la permission de la Commission Municipale de Québec, à cette fin, dès que les dits travaux auront été exécutés; le Conseil soumet, cependant, comme condition, que la main-d'oeuvre nécessaire à l'exécution des travaux soit prise dans la cité de Hull.

Adopté.

Les échevins A. Desjardins et P. Chénier dissidents.

16. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Etant donné que la Ottawa Electric par son contrat avec la cité de Hull en date du 3 mai 1924 est obligée suivant l'article 6 du dit contrat, de maintenir et d'entretenir cette partie de la rue Dupont entre la rue Principale et la Glissoire à ses frais et dépens, sous le contrôle de la surveillance de l'Ingénieur de la Corporation de la manière à ce que la rue soit continuellement dans un état libre et parfait pour satisfaire le trafic.

Qu'un comité composé de Son Honneur le Maire, des échevins E. Laramée, A. Morin, Z. Boucher et de l'Ingénieur de la Cité rencontre la compagnie Ottawa Electric le plus tôt possible afin de déterminer les responsabilités des parties intéressées dans la réfection du pavage de la rue Dupont entre la Glissoire et la rue Principale et faisant suite aux travaux projetés aux approches du pont des Chaudières.

Adopté.

ATTENDU que lors de la préparation du Règlement No. 307 dans le corps du dit règlement, il était mentionné que les débetures émises en vertu d'icelui échéaient annuellement à compter du premier mars 1934 jusqu'au premier mars 1963, inclusivement et que dans la cédule du dit règlement, les échéances sont mentionnées comme étant en séries, échéant du premier mai 1934 au premier mai 1963.

ATTENDU que les débetures émises en vertu du règlement portent la date du premier mai 1933 et que les échéances, sur les dites débetures seraient le premier mai de chaque année.

ATTENDU que cet erreur cléricale a passé inaperçue lors de l'adoption du règlement et qu'il est important de faire l'amendement requis pour faire conformer le règlement avec les débetures.

Vu les dispositions de la loi à cette fin, (22 Geo. V. Ch. 55),

Proposé par Ed. Laramée, échevin, secondé par J. A. Morin, échevin:

Que le Règlement No. 307 soit amendé de la manière suivante:

En substituant, p. 2 paragraphe 4, ligne 3, aux mots "1er mars 1934" les mots "1er mai 1934" et dans la ligne suivante aux mots "1er mars 1963" les mots "1er mai 1963" et à la ligne septième du dit paragraphe, en changeant les mots "1er septembre" par les mots "1er novembre" et à la ligne 8, les mots "1er mars" par les mots "1er mai" le tout sujet à l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

Et que copie de cette résolution soit adressée à Oscar Morin, Député Ministre des Affaires Municipales pour la dite approbation.

18. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin Ed. Laramée:

Que la soumission de M. Tomaro, pour fourniture et confection de pardessus d'hiver et d'automne et de tuniques pour les hommes du département de Police s'élevant à la somme de \$248.00, taxe de vente incluse, soit acceptée.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que la soumission de I. Ducharme & Fils soit acceptée, pour 13 paires de chaussures et celle de B. Patry pour 12 paires de chaussures, à raison de \$5.00 la paire, pour les hommes du département de Police.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que la soumission de J. B. Pharand pour la fourniture de gants aux hommes du département de Police à raison de \$2.90 la paire soit acceptée.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Attendu que la cité de Hull a fait les dépenses ci-dessous en rapport avec les secours directs:—

additionnel à avril	\$4.65
additionnel à mai	26.48
additionnel à juin	563.23
additionnel à juillet	1904.24
additionnel à septembre	17,589.43
	\$20,088.03
allocation pour abri septembre	5,401.01
	\$25,489.04

ce conseil prie le comité des secours contre le chômage à Québec de bien vouloir autoriser ces montants dépensés pour secours directs afin de venir en aide à 1279 chefs de familles avec 5286 dépendants et 144 personnes vivant seules, et dont les noms apparaissent aux listes annexées à la présente résolution. La cité s'engage par la présente à contribuer 33 $\frac{1}{3}$ % de tout montant autorisé.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que les minutes des assemblées du 12 septembre, des 2, 10 et 16 octobre 1933, imprimées, et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin P. Chénier:

Que l'aviseur légal de la cité soit autorisé de faire une offre de \$800.00 à M. Hormidas Lafleur en règlement final de sa réclamation, sans préjudice aux droits de la Cité. Que le Trésorier de la cité soit autorisé à payer cette somme sur acceptation de l'offre.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer la somme de \$4.00 à J. Alban Laferrière, en règlement final de sa réclamation contre la cité, sans préjudice.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin R. Barette, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le chef du département de Police soit autorisé de transporter en automobile trois patients à l'hôpital Laval de Québec. Le médecin hygiéniste devra lui donner les noms de ces personnes.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Attendu qu'avis de motion a été donné antérieurement, que l'Ingénieur soit autorisé de faire l'achat des matériaux mentionnés sur sa réquisition No. 7 et s'élevant à la somme de \$207.00.

Adopté.

27. Que la soumission de Soublière & Lepage Ltée pour 25 gallons de glycerine "Black Diamond" à raison de \$1.53 le gallon soit acceptée.

Adopté.

28. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que la soumission de Laurentian Stone Co pour le sable nécessaire au cours de l'hiver prochain à raison de \$0.60 la verge cube soit acceptée.

Proposé en amendement par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que la soumission de Adélarde Villeneuve pour le sable à être employé durant la prochaine saison d'hiver à raison de \$0.59 la verge cube soit acceptée.

Proposé en sous-amendement par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que la soumission de Moise Galipeau pour le sable à raison de 0.73 la verge cube soit acceptée.

Pour le sous-amendement:— les échevins Boucher, Desjardins, Chénier. 3.

Contre:- les échevins Barette, Laramée, Bilodeau, Morin, Pelletier, Paquin, Beauchamp, Thivierge, Laverdure, Larose. 10.

Pour l'amendement:- les échevins Laverdure, Larose, Desjardins. 3.

Contre:- les échevins Barette, Laramée, Bilodeau, Morin, Pelletier,, Boucher, Paquin, Beauchamp, Thivierge, Chénier. 10.

Pour la motion principale:- les échevins Barette, Laramée, Bilodeau, Morin, Pelletier, Boucher, Paquin, Beauchamp, Thivierge. 9.

Contre:- les échevins Laverdure, Larose, Desjardins, Chénier. 4.

Le sous-amendement et l'amendement sont perdus et la motion principale remportée.

29. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Qu'un comité spécial de cinq membres, possédant les qualifications requises d'un électeur municipal aux termes de l'article 243 du C.M., et résidant dans la municipalité, soit formé, chargé de s'enquérir des sujets les plus aptes à être établis sur des lots de colonisation et possédant les qualités requises, telles qu'énumérées dans la circulaires F.N., distribuées à cet effet par le service du Retour à la Terre, Ministère de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries.

Les membres de ce comité seront les échevins E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, A. Beauchamp, A. Desjardins et ils devront prêter serment avant d'entrer en office.

Adopté.

30. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin R. Barette:

Que ce conseil n'a pas d'objection à ce que la compagnie Benzolene Corporation Ltd. fasse des travaux de nivellement au chemin d'Aylmer, près de l'intersection de la rue Montcalm, à condition que l'Aviser Légal prenne les moyens nécessaires pour dégager la cité de toute responsabilité publique pour dommages ou accidents pouvant résulter des dits travaux.

Adopté.

L'échevin A. Desjardins dissident.

31. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Afin de se conformer à la loi provinciale et aux instructions reçues du Sous-Ministre des Travaux publics et Directeur des secours contre le chômage, de Québec, que les laiteries établies en dehors des limites de la cité de Hull soient notifiées qu'à partir du 15 novembre 1933, la cité de Hull cessera d'acheter d'elles du lait pour fins de secours.

Que copie de la présente résolution soit envoyées au Comité de l'aide aux nécessiteux.

Adopté.

L'échevin A. Desjardins dissident.

32. Proposé par l'échevin J. Thivierge, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que les lettres de Melle C. Durocher, de M. A. Labelle, 3 rue Victoria, soient référées à l'Évaluateur pour rapport au conseil.

Adopté.

33. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin D. Paquin:

Que la lettre du Directeur de l'École Technique demandant de placer des enseignes de trafic en face de l'école soit référée au Comité de Police pour considération.

Adopté.

34. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que les lettres de R. Joannette et L. Gratton soient référées à l'Ingénieur pour rapport au conseil.

Adopté.

35. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que ce conseil, fort des représentations qui sont faites par son comité de l'aide aux nécessiteux dans sa lettre d 6 novembre 1933, prie l'honorable L. A. Taschereau, premier ministre de la province, et le Directeur des Secours contre le chômage de bien vouloir reconsidérer la décision des autorités provinciales de n'accorder à la cité

de Hull que 15% des dépenses mensuelles totales comme allocation pour abri, vu que ce pourcentage n'est pas suffisant pour faire face à la crise actuelle.

Que le Greffier soit chargé d'annexé à la présente résolution une copie du rapport du comité de l'aide aux nécessiteux de Hull dont il est fait mention ci-haut.

Adopté.

Je donne avis qu'à la prochaine assemblée, je proposerai qu'un montant de \$207.00 soit mis à la disposition de l'Ingénieur pour achats de matériaux mentionnés dans réquisition No. 7 en date du 31 octobre 1933.

(Signé) J. A. MORIN

L'échevin Z. Boucher donne avis de motion pour étudier un règlement prohibant au chemin de fer de se servir de sirènes, cloches ou autres avertisseurs installés sur les engins aux traverses où il est installés des signaux automatiques.

Ajournement sine die.



CANADA
CITE DE HULL. } PROVINCE DE QUEBEC
District de Hull.

No.14

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 1933,

A une assemblée spéciale du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel de Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 13 novembre 1933, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins R. Barette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, J. Thivierge, W. S. Larose et P. Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

L'avis de convocation de la dite assemblée ainsi que le certificat de la signification d'icelui sont lus et déposés sur la table.

1. Que la résolution No. 15 de l'assemblée du 6 novembre 1933, soit rescindées et remplacée par la suivante:

Attendu qu'il est devenu nécessaire de faire des réparations ou réfection à la surface du pont des Chaudières reliant la cité de Hull à la Cité d'Ottawa;

Attendu que la cité de Hull a toujours prétendu que ce pont, depuis la limite sud du lot 739 du quartier 3 de la cité de Hull, à la limite sud de la cité, a toujours été la propriété du gouvernement Fédéral, suivant les prétentions émises par le gouvernement lui-même, en plusieurs occasions;

Attendu que le gouvernement a seul vu à l'entretien de ce pont, qu'il considère comme sa propriété;

Attendu que demande a été faite à la cité de Hull de contribuer dans les travaux de réfection ou pavage, dans les limites de la cité de Hull et que la part de la cité pour l'exécution des travaux serait d'environ \$1.702.00 suivant le rapport de l'Ingénieur en date du 30 octobre 1933;

Attendu que ce conseil croit qu'il est d'intérêt public de voir immédiatement à la réparation susdite.

Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le conseil de la cité, sans admettre aucun titre à la propriété du pont sus-mentionné, sans admettre aucune obligation à l'entretien ou à la réfection de la partie du pont des Chaudières dans les limites de la cité de Hull, et sous la réserve de tous ses droits, déclare par les présentes consentir à ce que la cité souscrive, jusqu'à concurrence de la somme de \$1,702.00 ou environ, pour les travaux d'entretien à être faits à la partie du pont située dans les limites de la cité de Hull et indiquée dans le rapport de l'Ingénieur de la cité, à ce conseil, en date du 30 octobre 1933; le conseil soumet, cependant, comme condition, que la main-d'oeuvre nécessaire à l'exécution des travaux soit prise dans la cité de Hull.

Que copie de cette résolution soit envoyée à l'honorable Ministre des Travaux Publics, à Ottawa.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que le Greffier soit autorisé de demander à la Commission Municipale de Québec l'autorisation d'effectuer un emprunt temporaire au montant de \$2,200.00 pour défrayer la part de la cité de Hull dans le coût des travaux d'améliorations à faire au pavage du pont Union et aux approches du pont des Chaudières dans les limites de la Province de Québec et de la Cité de Hull, tel qu'indiqué au plan annexé et suivant le rapport de l'Ingénieur de la Cité.

Que Son Honneur le Maire, le Président des Finances et le Trésorier soient autorisés à s'entendre avec la Banque Provinciale du Canada pour l'escompte de ce billet sur réception de l'approbation des autorités provinciales; que son Honneur le Maire et le Trésorier de la Cité soient autorisés à signer et renouveler ce billet à échéance jusqu'au paiement qui sera effectué par une émission d'obligations.

Que ce montant de \$2,200.00 soit inclus dans le Bill qui sera présenté par la cité à la prochaine session de la Législature de Québec pour obtenir l'autorisation de consolider certaines dettes.

Adopté.

Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin R. Barette:

Que demande soit faite au département des Travaux Publics de Québec, pour l'autorisation de procéder suivant la loi du chômage 1933, à la réfection du pavage existant aux approches du pont des Chaudières et sur la rue Dupont, entre la rue Principale et la Glissoire, dans les limites de la province de Québec et de la Cité de Hull, tel qu'indiqué par les sections E, F, G du plan annexé et suivant le rapport de l'Ingénieur de la cité.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le Maire et le Trésorier soient autorisés à s'entendre avec la Banque Provinciale du Canada pour obtenir un escompte et signer un billet au montant de \$15,000.00 pour payer la part de la cité dans le coût du placement de 75 familles sur la terre suivant l'autorisation reçu de la Commission Municipale de Québec, le 21 octobre 1932.

Que ce montant de \$15,000.00 soit inclus dans le Bill qui sera présenté par la cité à la prochaine session de la Législature de Québec pour obtenir l'autorisation de consolider certaines dettes.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que l'offre de contribution d'un montant de \$1,500.00 faite par compagnie Ottawa Electric Railway dans sa lettre du 10 novembre 1933, en rapport avec la réfection du pavage de la rue Dupont, à l'extrémité Est du chemin d'Aylmer soit acceptée.

En autant que la compagnie contribuera pour le montant mentionné et en autant que les travaux seront exécutés, ce conseil est satisfait de considérer la clause 7 de l'entente avec la compagnie signée le 3 mai 1924 comme étant abrogée et de nul effet. La compagnie devra s'engager à toujours conserver au moins le même nombre d'employés, résidents de Hull, qu'elle a actuellement à son service.

Adopté.

L'échevin G. Bilodeau dissident.

6. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que le Greffier soit autorisé à demander à la Commission Municipale de Québec et au département des Affaires Municipales de Québec de remplacer l'autorisation déjà accordée d'escompter \$27,000.00 par une autre autorisation au montant de \$28,400.00 pour payer les dépenses urgentes encourues par les réparations du générateur électrique qui produit l'énergie au système de pompage de l'aqueduc.

Que le Maire et le Trésorier soient autorisés à s'entendre avec la Banque Provinciale du Canada pour obtenir un escompte et signer un billet de ce montant qui sera payé avec le produit d'une émission par débetures.

Que ce montant de \$28,400.00 soit inclus dans le Bill qui sera présenté par la cité à la prochaine session de la Législature de Québec pour obtenir l'autorisation de consolider certaines dettes.

Adopté.

7. Attendu que M. Oscar Morin, sous-ministre des Affaires Municipales, connaît très bien la situation financière de la Cité de Hull.

Il est proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin P. Chénier:

Que prière soit adressée à M. Morin, d'intercéder au nom de la Cité de Hull auprès de l'Honorable Premier Ministre de la province pour qu'il s'intéresse à la décision prise par le Directeur des secours contre le chômage et l'auditeur de la province de n'accorder à la cité de Hull qu'un pourcentage maximum de 15% du total des réclamations pour secours, attendu que cette allocation pour abri n'est pas suffisante pour éviter une trop grande misère chez nos nécessiteux. Que M. Morin prie l'Honorable Premier Ministre de restaurer l'entente que nous avons dans le passé avec le département des secours directs pour abriter nos familles nécessiteuses, vu que les inspecteurs du gouvernement ont constaté que l'administration des secours directs était très économique dans notre cité.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin R. Barette, secondé à l'unanimité:

Que ce conseil a appris avec regret le décès subi du constable Henri Chamberland et désire offrir à la famille l'expression de ses plus vives sympathies.

Adopté debout.

Ajournement sine die.

HULL, 30 octobre 1933

La réfection du pavage du Pont des Chaudières ainsi que ses approches dans les limites de la Province de Québec et de la ville est absolument nécessaire, et elle s'impose plus que jamais dû au fait que les Gouvernements Fédéral, Provincial d'Ontario et la Cité d'Ottawa sont présentement à faire leur section dans leurs limites.

Cette partie du chemin dans les limites de Hull est indiqué sur le plan annexé au présent rapport par "section E et F" a toujours été à la charge du gouvernement fédéral, quoique le gouvernement considère qu'il est de l'obligation de la Cité de Hull d'en faire la réfection, sans préjudice à aucun des partis intéressés, le gouvernement fédéral est prêt à coopérer en une certaine mesure dans ces travaux suivant leurs fonds disponibles.

Les estimés sont les suivants:

Section E.	\$5,842.00
Section F.	\$5,910.00
	\$11,752.00

Dans ces estimés l'on considère que le coût des matériaux représente 66 $\frac{2}{3}$ % du coût total de l'estimé soit \$7,835.00, et la main d'oeuvre 33 $\frac{1}{3}$ % soit \$3,917.00. En faisant ces travaux suivant la loi des travaux des secours directs et à la suggestion du gouvernement fédéral, la proportion des salaires serait réparti comme suit:

Département des travaux Publics (fédéral)	\$1,306.00
Département des Travaux Publics (Québec)	1,306.00
Département du Travail (Ottawa)	1,306.00
	\$3,918.00

La proportion du coût des matériaux se répartirait comme suit:

Département des Travaux Publics (Ottawa) 78 $\frac{1}{4}$ du coût total des matériaux soit	\$6,133.00
Cité de Hull, 21 $\frac{3}{4}$ du coût des matériaux	1,702.00
	\$7,835.00

Tant qu'à la section "G" qui représente les approches du Pont des Chaudières le coût de ce travail est de \$2,000.00. Ce montant est entièrement à la charge de la Cité de Hull. Tout de même en faisant ce travail suivant la loi des secours directs, et se basant sur les mêmes proportions pour les salaires et matériaux que pour les sections E, et F, la répartition serait comme suit.

Coût des matériaux (Cité de Hull)	\$1,334.00
1/3 des salaires, Département du Travail (Ottawa)	222.00
1/3 salaires Département Publics (Québec)	222.00
1/3 salaires Cité de Hull	222.00
	\$2,000.00

RESUME

Estimé sections E et F	\$11,752.00
Estimé section G	2,000.00
	\$13,752.00

Répartition du coût:

Département Travaux Publics Ottawa, Salaire et	
Matériaux	7,439.00
Département du Travail Ottawa	1,528.00
Département Travaux Publics (Québec)	1,528.00
Cité de Hull	3,258.00
	\$13,752.00

Respectueusement soumis,

THEO. LANCTOT, I.C.

Ingénieur de la Cité

Hull, octobre le 30. 1933

ESTIMES

Section E:

Longueur 605'

Réfection du pavage en dehors des voies 2040 v.c.

Allouance pour voies doubles 260' pd linéaires à \$4.00	1,040.00
2040 v.c. pavage 3" à \$1.80	3,672.00
Puisards, man holes Bell Telephone Co.	400.00
Imprévus, supervisions, etc.	730.00
	\$5,842.00

SECTION F

Longueur 520'

Réfection du pavage en dehors des voies 1800 v.c.

Allouance pour voies simples 150 pides à \$2.00	300.00
1800 v.c. pavage 6" à 2.30	4,140.00
Puisards, etc.	300.00
Reconstruire trottoir en bois	500.00
Imprévus, supervisions, etc.	670.00
	\$5,910.00

SECTION G

Longueur 110'

Allouance 75' pour voies:

770 v.c. pavage en dehors des voies à \$1.80	1,386.00
75' pieds linéaires voies \$2.00	150.00
Puisards	75.00
Imprévus, supervisions, etc.	389.00
	\$2,000.00

Respectueusement soumis,

THEO. LANCTOT, I.C.

Ingénieur de la Cité.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } **CITE DE HULL**
District de Hull.

No. 15

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 1933.

A une assemblée spéciale du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 27 novembre 1933, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins R. Barette, E. Laramée, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, D. Paquin, A. Beauchamp, J. Thivierge, W. S. Larose, et P. Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

L'avis de convocation de la dite assemblée ainsi que le certificat de la signification d'icelui sont lus et déposés sur la table.

1. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que ce conseil accepte le rapport présenté par le comité nommé pour étudier la réclamation de M. Roussel, relativement à son compte de taxe d'eau. Ce rapport ayant été présenté à l'assemblée régulière du 6 novembre dernier.

Que le Trésorier soit autorisé d'accepter de M. Roussel un montant de \$400.00 en règlement final de son compte de taxes d'eau jusqu'au 1er décembre 1933, avec la condition que M. Roussel fasse immédiatement l'installation de syphons électriques pour remplacer les syphons à l'eau opérant actuellement.

Le compteur, présentement installé, devra rester installé et servira à établir la consommation d'eau employée dans cette bâtisse et que si le montant de cette consommation est moindre que l'évaluation municipale, M. Roussel devra payer suivant son évaluation.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin R. Barrette:

Que le Greffier soit chargé d'écrire à la Commission des Chemins de Fers du Canada en rapport avec la nuisance causée par l'usage des sirènes ou sifflets de locomotives à l'approche des traverses à niveau protégées par avertisseurs automatiques ou par barrières. En même temps, signaler le fait à la Commission des Chemins de fer que les traverses à niveau des rues St-Rédempteur, St-Hyacinthe, St-Florent, St-Henri, du chemin d'Aylmer, (ligne du Pontiac et du boulevard Montclair ne sont pas protégées par aucune sorte d'avertisseur automatique et qu'il serait dans l'intérêt public d'en faire l'installation à ces endroits.

Adopté.

Ajournement sine die.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL
District de Hull.

No. 16

SEANCE DU 4 DECEMBRE 1933

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel de Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 4 décembre 1933, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, R. Barette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, D. Paquin, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier formant quorum du conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de: D. Levesque, Pétition de Oscar Marcotte et autres, Jos. Brière, 109 rue Wright, Syndicat d'Initiative des comtés de Pontiac, Gatineau, Hull et Papineau, Laiterie de Hull, Ltée, Aimé Guertin & Cie, E. Binet, Association des Petits Propriétaires, Auguste Deschenes, A. W. Monette, Royal Trust Company re Melle F. A. Wright, Léon Deschambault, 112 rue Wellington, J. B. Courval, 112 rue Dupont, Bank Hotel Ltée. A. Proulx, Donat Paquin, Commission des chemins de fer du Canada.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 28 novembre 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin P. Chénier, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins R. Barette, E. Laramée, G. Bildeau, A. Morin, E. Pelletier, D. Paquin, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	The Nichols Chemical Co. Ltd.	1277.00
	The Nichols Chemical Co. Ltd. Note de crédit	690.75
2	R. Picard	46.50
3	Edgar Beauchamp	63.00
4	Pharmacie Wrightville	41.05
5	Pharmacie Union	21.45
6	Pharmacie Wrightville	8.65
7	Hopital Général d'Ottawa	8.00
	Pierre Chénier, Président	J. Thivierge
	Jules Laverdure	Er. Pelletier
	R. Barrette	W. S. Larose
	Zénon Boucher	A. Morin
	Frs. Tremblay	Donat Paquin
	Ad. Beauchamp	Ed. Laramée

2. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que le 7ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 28 novembre 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin W. S. Larose, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins R. Barrette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, D. Paquin, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

0081	Caisse	43.85
0090	R. O. Morris	13.10
0100	H. K. Martin	24.00
0110	Kelly & Leduc	11.58
0120	Kelly & Leduc	11.13
0131	Eug. Therrien	35.75
014	Maurice Bédard	10.25
015	A. Laporte	1.33
016	Département des Incendies	35.23

W. S. Larose, président.

R. Barrette

A. Morin

Frs. Tremblay

Zénon Boucher

P. Chénier

Ad. Beauchamp

E. Pelletier

3. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que le 7ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 28 novembre 1933, auquel assistaient: — Monsieur l'échevin E. Laramée, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins R. Barrette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, D. Paquin, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

17	Hospice St. Charles	1691.00
18	Soublière-Lepage Ltée	.05
19	Underwood-Elliott Fisher Ltd.	3.00

20	D. Gestetner Ltd.	16.00
21	Imprimerie Provost	35.20
22	P. A. Larocque	29.95
23	J. E. Décosse	29.61
24	The Mortimer Co. Ltd.	59.36
25	G. E. Gauvin & Fils	42.40
26	Ottawa Electric Co.	2.03
27	M. J. Laverdure	.30
28	J. Charbonneau	2.45
29	Soublière-Lepage Ltée	10.46
30	Hull Coal Company	40.80

Que le rapport de l'Évaluateur, en date du 28 novembre 1933, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé.

Que le rapport du Greffier, en date du 22 novembre 1933, concernant l'appropriation "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier soit autorisé à faire dans ses livres les transports y mentionnés.

Que le Greffier soit autorisé de renouveler, à échéance, le contrat pour l'inspection mensuelle des dactylographes à l'usage du Bureau du Greffier et du Bureau du Trésorier, au coût annuel de \$12.00 par machines.

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer le mémoire de frais de M. J. W. Ste. Marie, au montant de \$118.80, tel que taxé par la cour dans la cause de H. Lafleur vs Cité de Hull.

SALAIRES: Paies Nos. 28-29-30-31 (novembre)

Hotel de Ville et Parcs	\$4.40
Assistance publique	460.00

Ed. Laramée, Président.

Jules Laverdure

R. Barrette

Zénon Boucher

Frs. Tremblay

Ad. Beauchamp

P. Chénier

Er. Pelletier

W. S. Larose

A. Morin

Donat Paquin

RAPPORT DU COMITE DES FINANCES (28 Novembre 1933)

RESUME DES COMPTES ANNEXES

ASSISTANCE PUBLIQUE (Secours directs)

Secours directs

Réclamation additionnelle pour le mois de juillet 1933	3.50
Réclamation additionnelle pour le mois de août 1933	711.25
Réclamation additionnelle pour le mois de septembre 1933	3,185.78
Réclamation pour le mois d'octobre 1933	20,282.76
Total	\$24,183.29

Allocations pour abri

Réclamation additionnelle pour le mois de mai 1933	104.72
Réclamation additionnelle pour le mois de juin 1933	116.72
Réclamation additionnelle pour le mois de juillet 1933	202.90
Réclamation additionnelle pour le mois d'août 1933	426.29
Réclamation pour le mois de septembre 1933	5,223.68
Réclamation pour le mois d'octobre 1933	5,344.67
Total	\$11,418.98

Secours distribué durant le mois d'octobre

Secours	\$23,486.30
Abri	5,344.67
Total	\$28,830.97

ALLOCATION POUR ABRI

Corrections:

Mois de mai 1933, plus erreur	\$5.50
Mois de Juin 1933, moins erreur	\$9.00
Mois de Juillet 1933, moins erreur	\$11.00
Mois d'Août 1933, moins erreur	\$4.00

Récapitulation

Mai 1933	\$5,696.44
Juin 1933	5,621.77
Juillet 1933	5,423.25
Août 1933	5,193.53
Septembre 1933	5,223.68
Octobre 1933	5,344.67

Total \$32,503.34

ASSISTANCE PUBLIQUE

(Distribution faite par le Comité de l'aide aux nécessiteux de la Cité de Hull, pour le mois de juillet 1933)

Moise Galipeau, Bois \$3.50

ASSISTANCE PUBLIQUE

(Distribution faite par le Comité de l'aide aux nécessiteux de la Cité de Hull, réclamation additionnelle pour le mois d'août 1933)

A. L. Raymond, Boucher et Epicier	\$698.26
J. A. Lalonde, Boucher et Epicier	7.00
S. Laham, Marchandises Sèches	5.99

711.25

DETAILS

Nourriture	\$705.26
Vêtements	5.99

ASSISTANCE PUBLIQUE

(Distribution faite par le Comité de l'Aide aux nécessiteux de la Cité de Hull, réclamation additionnelle pour le mois de septembre 1933).

A. L. Raymond, Epicier et Boucher	2,932.63
Laiterie Fleur de Lis, Laiterie	6.96
Ottawa Dairy Laiterie	4.64
J. A. Lalonde, Epicier et Boucher	14.39
Jos. Charbonneau, Epicier	10.88

Clément & Leblanc, Epicier et Boucher	4.25
H. Monette, Boucher	39.23
Z. Lafèche, Epicier	3.58
Laiterie de Hull, Laiterie	29.39
Edmond Gauthier, Epicier et Boucher	5.00
Melle A. Charest, Lingerie	5.52
Emile Lemieux, Boucher	60
A. Sabourin, Boulanger	66
Albert Labelle, Epicier et Boucher	2.50
Lucien Arvisais, Bois	4.00
Petit Napoléon, Bois	50.80
Gascon Pierre, Bois	38.00
Larose Alphonse, Laiterie	2.24
Lambert Odinat, Boucher	30.51
	\$3,185.78

DETAILS:

Chauffage	92.80
Nourriture	3,087.46
Vêtements	5.52

ASSISTANCE PUBLIQUE

(Distribution faite par le Comité de l'Aide aux nécessiteux de la Cité de Hull, réclamation pour le mois d'octobre 1933).

A. L. Raymond, Epicier et Boucher	2,421.49
Sauvé Frs., Epicier	114.21
Laiterie Fleur de Lis, Laiterie	502.96
L. A. Charbonneau, Epicier et Boucher	825.72
Ottawa Dairy, Laiterie	514.24
Bertrand Isidore, Epicier	265.53
Dompierre & Frères, Boulangers	665.62
Adéland Desloges, Epicier	26.34
J. B. Vallières, Epicier	25.20
J. H. Monette, Boucher	188.46
Jos. Lafrance, Boucher	90.20
Cousineau Adéland, Epicier	50.65
Etienne Talbot, Boucher	190.36

Albert Gratton, Epicier et Boucher	42.30
Clément & Leblanc, Epicier et Boucher	866.77
H. Monette, Boucher	47.20
Louis Lafrance, Boucher	130.79
Donat St-Martin, Epicier et Boucher	12.00
Albert Beaudin, Epicier	28.24
Monette Gédéon, Epicier et Boucher	3,781.84
Laiterie de Hull, Laiterie	369.47
Gauthier Edmond, Epicier et Boucher	75.16
Louis Lafrance Mde, Epicier	67.53
Emile Groulx, Cordonnier	16.50
Chénier & Montreuil, Boulangers	353.76
A. Lafèche, Epicier et Boulangers	297.25
Denis Ovila, Epicier	18.15
Melle A. Charest, Lingerie	133.65
Binet Emmanuel, Chaussures	137.29
J. C. Taschereau, Lingerie	160.99
Melle Mary Shae, Lingerie	102.64
Mde F. X. Laurin, Lingerie	257.22
Proulx André, Boulanger	540.04
Lambert Oscar, Boucher	85.67
Ducharme et Fils, Chaussures	96.35
Loyer Arthur, Chaussures	114.05
Séguin A., Boucher	38.70
Leroux Philéas Chaussures	83.94
Gagné Eugène, Epicier et Boulanger	167.09
Levesque Emile, Boulanger	153.10
Monfils J. B., Epicier	73.93
Lalonde F. A., Boucher	41.20
Dunnigham Mde T., Epicier	187.87
Labelle A. D., Boucher	22.50
Piché Mastai, Boulanger	46.44
Sabourin, A., Boulanger	364.04
Vadeboncoeur E., Epicier et Boulanger	102.80
Lesage C., Epicier et Boucher	160.00
Romanuck M., Epicier	70.17
Labelle Albert, Epicier et Boucher	50.00
St-Louis O., Epicier	10.00
Roussel Emile, Epicier	34.57

Savard Adélar, Epicier	15.00
Royer Geo., Lingerie	540.16
Soulière Lorenzo, Epicier	35.50
Séguin Edgar, Epicier	7.60
Soublière et Lepage, Marchand de fer	3.61
Hull Coal Co., Marchand de Bois	1,973.50
Poirier Jérémie, Marchand de Bois	8.80
Laramée, Edm. & Cie, Epicier et Boucher	471.64
Lambert O. D., Boucher	33.52
Galipeau Moise, Bois	702.00
Laverdure M., Epicier	24.07
Dupuis H. P., Bois	74.00
Arvisais W., Bois	166.00
Arvisais L., Bois	98.00
Gagné A., Epicier	6.29
Guénette Ernest, Laiterie	57.80
Larose Alph., Laiterie	1.05
Tellier Armand, Bois	1.00
Chatelain, Epicier	248.94
Sabourin Omer, Bois	26.00

Total \$20,282.76

DETAILS

Chefs	1,295
Dépendants	5,447
Seuls	163

Total 6,905

DETAILS

Chauffage	3,049.30
Nourriture	15,590.67
Vêtements	1,642.79

Total \$20,282.76

RAPPORT MENSUEL DE L'EVALUATEUR

Hôtel de Ville, 28 novembre 1933

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins de la Cité de Hull.

Messieurs :

J'ai bien l'honneur de vous faire le rapport suivant des mutations et changements au rôle d'évaluation pour le mois de novembre 1933.

QUARTIER No. 1

1101 Substituer Ludwina Dupuis à André Robillard pour le No. 10 rue Duquesne.

QUARTIER No. 2

5420 Inscire Fournier Albert et Servant Valmore comme co-propriétaire à 36-38 rue Iberville.

5420 Retrancher le nom de Servant Adhémar comme co-propriétaire à 38 rue Iberville et l'inscrire comme locataire à même adresse.

5292A Inscire Benzolene Corporation comme occupant laissant Totem Service Co. propriétaire.

5416 Substituer Oscar Godreau à Aimé Guérin, 41 rue Iberville.

5542 Inscire Rochon Philias comme occupant à 14 rue Garneau.

5509 Substituer Boissonneault Wilfrid à Bourgeois.

QUARTIER No. 1A

4573 Retrancher le nom de Jos. Reid et substituer Silio Levesque à Dieudonné Levesque comme propriétaire à 20 Montmartre.

QUARTIER No. 3A

7263 Substituer Louisa Gauthier (Carlsbad Spring) à Dame Raoul Laviolette pour les lots 8-15 et 8-33.

7262 Substituer Louisa Gauthier à Dame Noé Diotte pour le lot 8-30 .

7430 Substituer Louisa Gauthier à Dame Raoul Laviolette pour le lot 14-25.

7780 Substituer Capital Trust Corporation à Edouard Monette pour 147 rue St-Laurent.

7745 Retrancher les chevaux à Godin Raoul et Aimé, rue Charlevoix.

6978 La maison à 156 Leduc ayant été partiellement incendiée réduire l'évaluation de celle-ci à 700.00 le terrain étant de \$800.00 le tout formera un total de \$1500.00 au lieu de \$1975.00.

7447 Inscrire Edouard Roy (14 rue Guertin) comme occupant et Wilfrid Leblanc propriétaire de 19 rue Guertin.

7176 Retrancher \$500.00 pour la maison, celle-ci étant démolie, laissant seul le terrain vacant évalué à \$375.00 à 126 St-Henri et inscrire Christine Durocher, propriétaire retranchant P. H. Durocher et J. A. Pelletier.

QUARTIER No. 5

9526 Substituer Victor Falardeau et Léopold et Adélard à Trudel Edouard, 288 rue Champlain.

9737 Substituer Cholette Victor à Ludwina Dupuis à 273 rue Laurier.

9848 La maison portant les No. 63 et 65 rue St-Laurent ayant été démolie au mois d'avril 1932, l'évaluation devrait être réduite à \$1,200.00 pour l'année 1932, 1933, cette réduction ayant été faite pour 1933-1934 seulement, et aussi ne charger qu'un seul service sur cette évaluation de \$1,200.00 pour la même période.

QUARTIER No. 4

8046 Substituer Dosithé Mde Vve, (48 rue Langevin) à Chevrier Napoléon. on

8331 Substituer Dosithé Mde Vve (48 rue Langevin) à Chevrier Napoléon. on

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

Le 22 novembre 1933

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs:

Veuillez autoriser le trésorier de la Cité à créditer l'item "Papeterie" de la somme de \$127.93 et débiter les départements suivants:—

Du Trésorier	\$3.33
De l'Ingénieur	38.07
Du Greffier	23.90
De l'Evaluateur	16.96
Du Feu	5.48
De Lumière et Alarme	2.05
De Santé	4.75
Comité de l'aide aux nécessiteux	33.39

\$127.93

Nous avons actuellement en mains un stock s'élevant à la somme de \$266.62.

Votre bien dévoué,

H. L. LEBLANC,

Greffier.

4. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 7ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

L'échevin J. Thivierge dissident.

7ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 28 novembre 1933, auquel assistaient:—

Son Hônneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins R. Barette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, D. Paquin, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

31	St. Denis Service Station	12.40
32	Supertest Petroleum Corporation Ltd.	4.38
33	Soublière-Lepage Ltée	43.92
34	J. Pharand	16.86
35	P. Leroux	6.00
36	A. Laporte	6.84
37	Kelly & Leduc	2.93
38	J. B. Jacques	7.00
39	Imperial Oil Ltd.	4.38
40	Grant-Holden-Graham Ltd.	17.50
41	E. Groulx	3.25
42	P. D'Aoust & Cie	29.60
43	Garage J. Baillot	171.01
44	Dominion Rubber Co. Ltd.	43.36
45	Charron-Menard	13.35
46	Welch & Johnston Ltd.	.46
47	Village de Wakefield, P. Q.	9.30
48	Trucks and Tractors of Ottawa Ltd.	16.50

DEPARTEMENT DE LUMIERE ET ALARME

49	Gatineau Power Co.	27.94
50	Northern Electric Co.	6.74
51	Z. Miron	3.50
52	Marchand Electrical Co.	6.74
53	J. B. Laviolette	.50
54	Gatineau Power Co.	2.50
55	Charron-Ménard	5.23
56	Kelly & Leduc	7.70
57	Département du Feu	21.87

Que le chef du département des incendies soit autorisé de faire l'achat de 8 vestes au cout de \$50.00, 35 paires de mitaines au coût de \$33.54, 50 verges de coton au coût de \$17.50, 3 gallons de "metal polish" \$4.50, 1 "master hose" pour le poste No. 2 au coût de \$15.00, aussi de faire réparer le système électrique de la pompe No. 2, au coût de \$12.50, le tout suivant sa demande au conseil en date du 27 novembre 1933.

SALAIRES—Paies Nos. 28-29-30-31 (Novembre)

Feu	\$9.50
Lumière et Alarme	7.20

Frs. Tremblay, Président.
 A. Morin
 R. Barrette
 J. Laverdure
 Jos. Thivierge
 E. Pelletier

W. S. Larose
 Ed. Laramée
 Zénon Boucher
 Ad. Beauchamp
 Donat Paquin

5. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin R. Barette:

Que le 7ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 28 novembre 1933, auquel assistaient:—

Monsieur l'échevin J. A. Morin, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins R. Barette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, D. Paquin, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W .S. Larose et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

58	A. Gougeon	10.15
59	Hull Coal Company	56.17
60	Département des Incendies	103.18
61	Maryland Casualty Co.	418.68
62	Keyes Supply Co. Ltd.	7.08
63	F. Laroche	4.40
64	Hull Medical Hall	1.00
65	Aimé Guertin & Cie	4692.91
66	Aimé Guertin & Cie	100.00
67	Dominion Tar & Chemical Co.	12.84
68	Canadian Pacific Ry. Co.	61.30
69	Laurentian Stone Co. Ltd.	161.81
70	W. H. Cunningham & Hill Ltd.	57.20
71	Succession E. R. Bisson	20.00
72	Bélangier Frères & Cie Ltd.	6.75
73	Charron-Ménard	30.15
74	E. Choquette	1.50
75	J. B. Jacques	28.80
76	McMullen Supplies Ltd.	3.78
77	Soublière-Lepage Ltée	44.21

Que l'ingénieur soit autorisé de faire l'achat des matériaux mentionnés sur sa réquisition No. 8, au montant de \$357.32. Avis de motion à cet effet a été donné à l'assemblée du comité du conseil tenue le 28 novembre 1933.

SALAIRES: Paies Nos. 28-29-30-31 (novembre)

Rues	\$1450.71
Egouts	65.70
Rues pavées	51.60
Compensation	154.13

J. A. Morin, président
Zénon Boucher
Ad. Beauchamp
R. Barrette

Frs. Tremblay
Pierre Chénier
Er. Pelletier
W. S. Larose

6. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 7ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé. ,

Adopté

7ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 28 novembre 1933, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins R. Barette, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, D. Paquin, A. Beauchamp, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, et P. Chénier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

78	Chs. E. Smith	5.00
79	Thos. Lawson & Sons Ltd.	69.31
80	Kelly & Leduc	46.23
81	Francis Hankin & Co. Ltd.	3.21
82	Gatineau Power Co. Ltd.	621.18
83	General Supply Co.	56.00
84	Corporation of the City of Ottawa	75.20
85	A. R. Farley	2.60
86	Can. National Ry.	1.34
87	M. Levitan	135.68
88	Crane Limited	19.50
89	F. E. Tremblay	205.98
90	Canadian Fairbanks-Morse Ltd.	7.20
91	Betcherman Iron & Metal Co. Ltd.	2.00
92	I. Letourneau	2.25
93	R. O. Morris	33.81
94	Mueller Limited	133.81
95	Neptune Meter Co.	1.32
96	St. Louis Machine Shop	11.00
97	Ottawa Electric Co.	.86
98	Albert Gratton	15.70

SALAIRES: Paies Nos. 28-29-30-31 (Novembre)

Réparations des Services	\$236.25
Bornes Fontaines	615.63
Tuyaux Principaux	3.60
Dégelage	27.90
Château d'eau	91.10
Usine électrique	40.15
Neige	90.45

Etant donné que les conditions présentes des finances de la ville demandent une stricte économie dans l'administration des différents départements, et que la centralisation des deux départements de l'Usine Electrique et du château d'eau aiderait à en réduire les dépenses d'administration, que ce conseil étudie le plus tôt possible, la recommandation faite par le comité pour faire les changements jugés opportuns, sans préjudice à la bonne administration de ces départements.

Ad. Beauchamp, Président.
Zénon Boucher
R. Barrette
Frs. Tremblay
Jos. Thivierge
Pierre Chénier

Er. Pelletier
A. Morin
W. S. Larose
Edmond Laramée
Donat Paquin

7. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que le 7ième rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

Hull, décembre le 4, 1933

Au Trésorier de la Cité,

Veillez créditer le compte de Magasin pour la somme de \$7,171.09 et débiter les comptes ci-dessus énumérés tel que mentionnés.

(viduité) **AQUEDUC** (viduité)

Réparations de Services	37.99
Bornes Fontaines	162.16
Tuyaux Principaux	112.67
Services Neufs	55.77
Neige	54.59
Chateau d'eau	64.06

497.24

CORPORATION

Usine Electrique	617.50
Rues	5,162.49
Egoûts	49.18
Rues Pavées	65.32
Ingénieur	7.35
Police	18.70
Parcs	1.22
Imprévus	5.00
Assistance Publique	16.75
Lumière	2.69
Magasin Stock	617.90
Barrière	61.30
Santé	17.45
Magasin Dépense	31.00

6,673.85

Total **\$7,171.09**

P. NELSON LAROSE

THEO. LANCTOT, I.C.

Secrétaire

Ingénieur de la Cité.

J. ALDORIA COUROUT,

Commis Chantier Municipal.

8. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que rapport de l'Ingénieur de la Cité, en date du 4 décembre 1933, concernant les appropriations de son département, soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire les entrées dans ses livres des transports y mentionnés.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer le jugement au montant de \$91.78 avec intérêts depuis l'assignation, soit le 29 juillet 1933, et les mémoires de frais des avocats J. N. Beauchamp, au montant de \$42.00 et J. W. Ste. Marie, au montant de \$54.35, taxés par la cour.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que l'évaluateur de la cité soit autorisé d'enchérir, au nom de la cité de Hull, sur les lots inscrits sur la liste de vente pour taxes de 1932-33 jusqu'à un montant équivalent au montant des taxes municipales dues au 1er mai 1933.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés à signer le contrat avec la Commission du District Fédéral au sujet de l'emplacement connu comme "Parc Flora", tel que préparé par le notaire F. A. Binet, et soumis à ce conseil ce soir, suivant les termes d'une résolution adoptée le 5 juin 1933.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le Greffier soit autorisé d'écrire au Procureur de MM. D. et A. Séguin demandant les détails sur chacun des items réclamés avec les dates de ces dommages, tel que suggéré par le rapport de l'Aviséur légal en date du 30 novembre 1933.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que la police offerte par M. Alcide Proulx, émises par la Insurance Company of North America, au montant de \$4,000.00 sur l'édifice de l'Hôtel de Ville, prime de \$46.00, soit acceptée et que le Trésorier soit autorisé à en effectuer le paiement.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le renouvellement de la police d'assurance-feu couvrant l'édifice de l'Hôtel de Ville au montant de \$10,000.00 avec la Nova Scotia Fire Insurance et la police au montant de \$6,000.00 avec l'Union de Paris soient attribuée comme suit, savoir:—

Une police au montant de \$8,000.00 à Emmanuel Binet et une police au montant de \$6,000.00 à W. A. Monette et une autre au montant de \$2,000.00 à A. Deschenes, le tout couvrant l'édifice de l'Hôtel de Ville.

Proposé en amendement par l'échevin R. Barette, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le renouvellement de la police d'assurance-feu couvrant l'édifice de l'Hôtel de ville soit accordé à M. E. Binet pour un montant de 8,000.00, l'autre renouvellement d'une police au montant de \$6,000.00 sur le même édifice à A. Guertin & Cie, et une police de \$2,000.00 à A. Deschènes.

Pour l'amendement:— les échevins F. Tremblay, R. Barette, A. Morin, A. Morin, Z. Boucher, D. Paquin, A. Beauchamp. 6.

Contre:— les échevins E. Laramée, G. Bilodeau, E. Pelletier, J. Thivierge, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins, P. Chénier 8.

L'amendement est perdu et la motion principale remportée sur même division.

15. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau :

Que le Trésorier soit autorisé à payer à la Ligue d'Hygiène Sociale de Hull le montant prévu dans les estimés pour l'année courante.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin J. Laverdure :

Considérant que certaines personnes ont présenté une pétition manifestant le désir de se former en club de récréation sous le nom de "Business Men's Amusement Club" à 134 rue Hôtel-de-Ville, dans la cité de Hull, ce conseil accorde son assentiment et son autorisation tel que prévu par le chapitre 257 des S.R.Q. 1925.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin P. Chénier :

Afin de diminuer les dépenses en salaires encourues par l'administration des travaux de la ville, le conseil après un examen des listes de paie, a décidé, à moins de circonstances extraordinaires de se dispenser des services d'un assistant forgeron, que les deux mécaniciens employés à l'arrosage et au tracteur ne devront être employés que lorsque leurs services seront requis pour le dégelage ou l'enlèvement de la neige, et leur temps devra être divisé également entre eux. Que deux équipes de trois contremaitres chacune devront être nommées pour le sablage des trottoirs, ces équipes devant travailler alternativement toutes les semaines. Si un ou des employés mentionnés dans la présente résolution ne remplissent pas leurs fonctions d'une manière satisfaisante, le surintendant aura l'autorisation de renvoyer ce ou ces employés et faire un rapport à l'ingénieur des raisons de ce renvoi.

Si dans des circonstances extraordinaires il faut employer de la main d'œuvre supplémentaire, il sera nécessaire que l'ingénieur reçoive l'autorisation soit du Maire ou des Présidents respectifs des comités de l'Aqueduc et des Rues.

Pour les travaux ordinaires d'entretien le surintendant devra employer dans toute la mesure du possible la main d'œuvre suivant la loi des secours directs.

Les noms des employés temporaires référés dans la présente résolution sont les suivants:—

Equipes des plombiers:— E. Morissette, L. Laframboise, O. Poirier, A. St. Martin

Forgeron:— L. Gingras.

Equipes des Bornes fontaines:— J. B. Denis, E. Garceau, E. Chénier, J. Tremblay, M. Myre, S. LeBlanc.

Secours directs:— A. Legault, L. Landry, L. Gagnon.

Gardiens des dépotoirs:— T. Lefebvre, A. Charron, J. Lafleur, L. Mercier.

Sablage des trottoirs:— J. Normand, J. B. Lalonde, V. Benoit, E. Fournier, J. Chénier, J. Pelletier.

Adopté.

Les échevins A. Beauchamp et J. Thivierge dissidents.

18. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin D. Paquin:

Que la correspondance au feuilleton portant le No. 6016 soit référée à la Commission de Police.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin D. Paquin:

Que les correspondances au feuilleton portant les numéros 6001, 6015, 6019, 6022, soient référées à l'évaluateur pour en faire rapport.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin P. Chénier, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Comme des plaintes furent portées par des contribuables au sujet des maisons de jeux et de paris, nous demanderions à ce que le chef de police fasse tout ce qui lui sera possible pour bien faire observer la loi, s'il y a lieu.

21. Proposé par l'échevin D. Paquin, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que la correspondance au feuilleton No. 6008 soit référée au Président du comité des Affaires Litigieuses et aux échevins du quartier pour en faire rapport.

(Adopté.)

22. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin P. Chénier:

Considérant les nombreuses réclamations des citoyens de Hull, qui se rendent à Ottawa tous les jours pour leur travail, et qui nous ont fait constater un malheureux état de choses existant au débarcadère du Château Laurier, il est de notre devoir à nous proposeur et secondeur de cette résolution de signaler au conseil, les faits suivants:

A différentes heures du matin, de l'après-midi et du soir, les passagers de Hull, qui descendent du tramway au débarcadère du Château Laurier et veulent monter l'escalier pour se rendre à Ottawa, ou les passagers d'Ottawa qui veulent descendre l'escalier contraire pour le tramway et s'en venir à Hull, sont très souvent suffoqués par une fumée intense, très dangereuse pour les poumons à aspirer, et doivent s'arrêter de longues minutes, n'osant ni avancer, ni reculer, à mi-chemin dans l'escalier, et craignant d'étouffer;

Cette fumée qui s'accumule sous ce tunnel provient de départs de trains de la gare Union d'Ottawa, ou de trains entrant en gare; n'y aurait-il pas un moyen à prendre pour améliorer un tel état de chose, ne pourrait-on pas mettre en communication avec les autorités ayant charge et compétence en la matière, et leur expliquer ce qui en est;

Un danger réel existe pour la santé de tous; et ces autorités prévenues feront tout leur possible, probablement pour donner entière satisfaction au public de Hull comme au public d'Ottawa, afin d'empêcher de s'accumuler sous ce tunnel, cette fumée si nuisible et funeste à la santé de tout le monde.

Que copie de la présente résolution soit envoyée à la Commission des Chemins de fer du Canada.

(Adopté.)

Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins,

Messieurs:—

Le comité nommé pour la culture des terrains vacants dans la Cité de Hull en vertu d'une résolution passée le 19 mai 1933, a bien l'honneur de vous soumettre un rapport sur ses activités pour la saison courante.

Profitant de l'offre faite par la Cie Immobilière de se servir de leur terrain pour fins de culture, le comité avec l'aide de M. Buteau, directeur de l'Ecole Technique et de M. Lapierre inspecteur agronome de la Province de Québec, commença le labourage des terrains à la fin de mai pour ensuite faire la semence. La culture se résuma aux patates, carottes et navets, cette dernière fut pratiquement nulle. Certaines sections de ces terrains ayant déjà été cultivées ont donné un bon rendement. Aux autres endroits où il n'eut jamais de culture maraichère et où l'on sema "sous l'oreille" le rendement fut moindre.

Le travail du labourage, de la semence, de l'entretien et de la récolte se fit presque entièrement par nos chômeurs sous l'habile direction du contremaître Hector Bisson, et pour une première expérience, nous pouvons être satisfaits de la récolte.

Il a été récolté, 969 sacs de patates, 418 sacs de carottes, 9 sacs de navets.

Ces légumes ont été distribués aux différentes paroisses de la ville.

Salle Notre Dame, 368 sacs de patates, 154 de carottes, 9 de navets.

Salle St. Joseph, 269 sacs de patates, 112 de carottes.

Salle Val Tétréau, 39 sacs de patates, 20 de carottes.

Eglise Protestante, 20 sacs de patates, 15 de carottes

Salle St-Rédempteur, 273 de patates, 117 de carottes.

Les dépenses encourues pour ces travaux furent les suivantes. Charges générales comprenant labourage, engrais, poches, feronneries, etc. \$439.09. Ces charges réparties sur 1396 poches de récolte donnent un coût de .3145c par poche.

Les dépenses pour les patates furent\$277.05—0.285 la poche
Les dépenses pour les carottes furent 10.50—0.02 " "
Les dépenses pour les navets furent 4.50—0.50 " "

Se basant sur la récolte les prix de revient sont les suivants.

Patates 0.60c la poche
Carottes 0.33 $\frac{3}{4}$ c la poche
Navets 0.81 $\frac{1}{2}$ la poche

Le rendement des patates fût dans la proportion de 3.177 poches par poche semée.

Le coût de revient de ces marchandises n'inclus pas les taxes sur la dite propriété. Du 22 mai au 20 octobre (22 semaines) la moyenne des chômeurs employés sur ce travail fut de 43 par semaine.

Vos tout dévoués,

W. S. Larose, président,

Jos. Thivierge,

Geo. Bilodeau,

Ad. Beauchamp,

Théo. Lanctot, I.C.

23. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le rapport du comité de culture des terrains vacants soit approuvé et que le greffier soit autorisé de l'inclure dans les minutes du conseil.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le Trésorier soit autorisé de payer à Melle Charest un montant de \$25.00 étant sa réclamation pour dommages causés par la cassure d'une borne fontaine en face de sa propriété boulevard St-Joseph. Cette réclamation étant inclus dans les dommages payés à la cité par M. Garand.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin Bilodeau:

Que le greffier soit autorisé de faire imprimer 25,000 formules de comptes pour l'assistance publique aux mêmes conditions que pour la première commande.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Considérant que la Cité de Hull a fait les dépenses ci-dessous pour secours distribués aux nécessiteux, savoir:

Juillet (balance)	\$3.50
Octobre	23,486.30
Allocation pour abri: octobre	5,344.67
	\$28,834.47

Ce conseil prie le comité des secours directs de Québec de bien vouloir autoriser ces montants dépensés pour venir en aide à 1295 chefs de familles avec 5447 dépendants et 163 personnes vivant seules, dont les noms apparaissent à la liste annexée à la présente résolution. La cité s'engage par la présente, à contribuer 33 $\frac{1}{3}$ % de tout montant autorisé.

27. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que demande soit faite à la Hull Electric Company d'enlever le surplus de glace qui se forme le long de ses voies et est un danger pour la circulation des véhicules.

Adopté.

28. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin D. Paquin:

Que la lettre de la Commission des Chemins de fer du Canada au sujet de l'usage excessif du sifflet des locomotives circulant dans les limites de la cité de Hull soit référée au comité pour étude.

Adopté.

29. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Considérant que certains citoyens de la cité de Hull ont manifesté le désir, par pétition, de se former en association sous le nom de "Syndicat d'initiative des comtés de Pontiac, Gatineau, Hull et Papineau" ce conseil accorde son assentiment et son autorisation tel que requis par le chapitre 257 des S.R.Q. 1925.

Adopté.

30. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que M. Emile Carpentier soit engagé comme constable en remplacement de H. Chamberland, décédé, et ce à partir du 16 novembre 1933, à un salaire annuel de \$1100.00 sujet aux conditions mentionnées dans le rapport et règlement de la reclassification et revision des salaires des employés permanents de la cité adopté le 1er mai 1933. Ce salaire lui est payable de la même manière que pour les autres employés réguliers de la cité.

Que M. Albert Léonard soit engagé temporairement comme constable en remplacement de M. Carpentier, à un salaire basé sur le salaire annuel de \$1,000.00 jusqu'au 5 janvier 1934 et que le Trésorier soit autorisé à lui payer ce salaire au pro rata du temps qu'il sera à l'emploi de la cité.

Que la résolution No. 18 de l'assemblée du 5 septembre 1933 concernant l'engagement temporaire du constable Carpentier soit rescindée.

Adopté.

31. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que les minutes des assemblées des 6 et 13 novembre 1933, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

32. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le Greffier soit autorisé de répondre à l'Union des manoeuvres que l'état des finances de la ville et les conditions imposées par les gouvernements pour l'entreprise des travaux de chômage ne permettent pas au conseil d'exécuter de tels travaux au cours de la prochaine saison d'hiver.

Adopté.

HULL, le 28 novembre 1933.

Nous, soussignés, donnons avis de motion qu'à la prochaine assemblée, nous proposerons qu'un montant de \$357.32 soit voté pour l'achat de matériaux tel que spécifié par la réquisition No. 8 du bureau de l'Ingénieur.

(Signé) J. A. MORIN, président,
Ed. Laramée, échevin

3. Proposé par l'échevin W. S. Larose, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Que ce conseil ajourne au 11 décembre 1933.

Adopté.

RECLAMATION POUR ABRI

MOIS DE MAI 1933

Amyot Albert	7.50
Gauthier Melle Oliva	5.50
Graham Duncan G.	3.75
Graham G. Duncan	3.75
Guérette Joseph	5.00
Lafond Mde J. R.	6.00
Levesque Alexis	5.00
Livernois Joseph	6.50
Wright Est. C .B.	7.50
Wright Est. C. B.	5.00
Wright Est. C .B.	7.50
Wright Estate C. B.	4.00
Wright Est. M. S.	6.00
Wright Est. M. S.	10.00
Wright Est. M. S.	5.50
Wright Est. M. S.	6.00
Wright Est. M. S.	6.00
Léon Couture	1.25
Graham G. Duncan	.63
Wright Est. C. B.	1.34
Wright Est. C. B.	1.00

100.50

RECLAMATION POUR ABRI — MOIS DE JUIN 1933

Amyot Albert	7.50
Gauthier Melle O.	5.50
Graham Duncan G.	3.75
Graham Duncan G.	3.75
Guérette Jos.	5.00
Ladéroute F. X.	7.50
Lafond Mde J. R.	6.00
Levesque Alexis	5.00
Livernois Joseph	6.50
Scott Estate	4.50
Wright Est. C. B.	7.50

Wright Estate C. B.	5.00
Wright Estate C. B.	7.50
Wright Estate C. B.	4.00
Wright Estate M. S.	6.00
Wright Estate M. S.	10.00
Wright Estate M. S.	5.50
Wright Estate M. S.	6.00
Wright Estate M. S.	6.00
Léon Couture	1.25
Graham C. Duncan	.63
Wright Estate C. B.	1.34
Wright Estate C. B.	1.00

\$116.72

RECLAMATION POUR ABRI — MOIS DE JUILLET 1933

Amyot Albert	7.50
Auger J. A.	5.00
Auger J. A.	6.00
Brady Osborne	7.50
Brazeau Moise	3.15
Caron Emile	9.00
Couture Léon	2.00
D'Aoust Aldège	4.00
Fortin Joseph	3.00
Gauthier Melle Oliva	5.50
Graham Duncan G.	1.38
Grégoire Adélarde	7.50
Guérette Joseph	5.00
Hrychuck Miss Mary	8.00
Lafleur Edmond	1.95
Lafleur Edmond	10.00
Lafond Mde J. R.	6.00
Lascalles Mde Odilon	5.00
Levesque Alexis	5.00
Livernois Joseph	6.50
Lombard l'abbé J. A.	6.00
Ouellette Zéphirin Vve	7.45
Pichard M.	6.00

Pichard M.,	6.00
Tremblay Suc. V.	2.50
Es. Trudel	7.50
Wright Estate C. B.	7.50
Wright Estate C. B.	5.00
Wright Estate C. B.	7.50
Wright Estate C. B.	7.50
Wright Estate C. B.	4.00
Wright Estate M. S.	6.00
Wright Estate M. S.	5.50
Wright Estate M. S.	6.00
Wright Estate M. S.	6.00
Graham G. D.	.63
Wright Suc. C. B.	1.34
Wright Suc. C. B.	1.00

\$202.90

RECLAMATION POUR ABRI — MOIS D'AOUT 1933

Amyot Albert	7.50
Auger J. A.	5.00
Auger J. A.	6.00
Bertrand Mde Louis	6.00
Bertrand Vve Wm.	5.00
Brady Osborne	7.50
Capital Trust Corporation	6.50
Caron Emile	9.00
Couture Léon	2.00
Dalglish A. T.	5.77
D'Aoust Aldège	4.00
Désormeaux Gonzague	4.50
Désormeaux Gonguaze	5.00
Dompierre Adélard	1.89
Dupuis Gabriel	7.50
Emond Moise	4.00
Fortin Joseph	5.00
Gauthier Mlle Oliva	5.50
Graham G. Duncan	3.75

Grégoire Adélarde	7.50
Guérette Joseph	5.00
Hopson A.	5.50
Hopson A.	7.00
Krychuk Miss Mary	8.00
Labelle Mde N.	5.00
Lafèche Z.	5.50
Lafleur Edmond	5.00
Lafleur Edmond	10.00
Lafond J. R.	6.00
Laroche J. Bte.	5.37
Laviolette D. O.	6.00
Leblanc Wilfrid	7.50
Leblanc Wilfrid	7.50
Levesque Alexis	5.00
Livernois Joseph	6.50
Lombard M. l'abbé J. A.	6.00
Ouellette Zéphirin Vve	7.45
Picard Patrick	.28
Pichard M.	9.00
Pichard M.	6.00
Pichard M.	6.00
Pichard M.	7.50
Pichard M.	6.00
Pichard M.	6.00
Pichard M.	7.50
Pichard M.	5.00
Pilote Vve Octave	5.11
Plouffe Hector	6.00
Roy Joseph	6.00
Roy Joseph	6.00
Sabourin Guillaume	6.00
Stewart W. H.	7.50
Stewart W. H.	6.00
Stewart W. H.	6.00
Therrien Vve Alphonse	7.50
Therrien Vve Alphonse	.11
Trudel Ed.	7.50

Vadeboncoeur Ephraim	6.00
Wright Est. C. B.	7.50
Wright Est. C. B.	5.00
Wright Est. C. B.	7.50
Wright Est. C. B.	7.50
Wright Est. C. B.	4.00
Wright Est. M. S.	6.00
Wright Est. M. S.	10.00
Wright Est. M. S.	5.50
Wright Est. M. S.	6.00
Bissonnette L.	9.00
Bissonnette L.	4.59
Graham G. D.	.63
Wright Est. C. B.	1.34
	\$426.79

RECLAMATION POUR ABRI — MOIS DE SEPTEMBRE 1933

Alarie Athanas	6.50
Alarie Edouard	9.00
Alarie Edouard	2.00
Alarie Edouard	10.00
Amyot Albert	7.50
Amyot Joseph	7.50
Amyot Joseph	7.50
Arbique Lorenzo	5.73
Aubry Mde Adélar	5.00
Auger Emile	5.00
Bastien Philias	2.71
Bazinet J. Bte.	4.53
Barette Théodore	6.71
Beauchamp Alban	3.44
Beauchamp Adélar	6.50
Beauchamp Evariste	7.20
Beauchamp Jules	9.00
Beaudin Ovide	10.00
Beaulne Vve Alph.	2.89
Beaudin Daniel	3.83

Beaudin Wilfrid	6.00
Bédard François	6.00
Bélair J. C.	5.00
Bélanger Nap.	3.05
Bélanger Vve O.	3.00
Bélisle Mde L. M.	6.00
Bélisle Mde L. M.	7.50
Bélisle Mde L. M.	5.00
Bélisle Mde L. M.	7.50
Bélisle Mde L. M.	4.00
Bélisle Mde L. M.	4.00
Bélisle Mde L. M.	6.00
Bélisle Mde L. M.	3.00
Bélisle Mde L. M.	5.00
Bélisle Mde L. M.	5.00
Bélisle Mde L. M.	6.00
Bélisle Mde L. M.	6.00
Bélisle Mde L. M.	7.50
Bélisle Mde L. M.	6.00
Bélisle Mde L. M.	2.50
Bélisle Mde L. M.	4.00
Bélisle Mde L. M.	6.00
Bélisle Mde L. M.	3.00
Bélisle Mde L. M.	6.00
Bélisle Mde L. M.	4.00
Bélisle Mde L. M.	7.00
Bergeron A. A. L.	5.00
Bergeron Rose	5.81
Berniquez Aldé	1.55
Berniquez Joseph	.64
Bertrand Isidore	5.00
Bertrand Isidore	6.00
Bertrand Isidore	5.00
Bertrand Isidore	7.50
Bertrand Isidore	6.00
Bertrand Isidore	6.00
Bertrand Isidore	6.00
Bertrand Isidore	6.00

Bertrand Isidore	5.00
Bertrand Isidore	6.00
Bertrand Mde Louis	6.00
Bertrand Vve Wm.	5.00
Bilodeau Joseph	1.66
Binet F. A.	7.50
Binet F. A.	7.50
Binet F. A.	6.00
Binet F. A.	7.50
Binet Mde Josephine	10.00
Binet Mde Josephine	9.00
Bisson H. A.	4.61
Bisson Hector	10.00
Blais Edgar	3.50
Blais Edgar	7.50
Blais Edgar	3.75
Blais Edgar	3.50
Blais Edgar	6.00
Blanchette René	7.50
Blondin Joseph	4.31
Blondin Wilfrid	2.64
Boucher Félix	6.00
Boucher Félix	9.00
Boucher Félix	5.00
Boucher Félix	9.00
Boucher Félix	9.00
Boucher Mde François	6.00
Boucher Oscar	10.00
Boucher Oscar	7.00
Boucher Zénon	6.50
Boucher Zénon	6.50
Boudreau O.	3.00
Boulianne Honoré	5.56
Bourdages Mde Emile	5.00
Boyle Vve Adélarde	1.15
Boyer Eugène	10.00
Brady Osborne	7.50
Brault Mde Emma	2.00

Brazeau Isaie	3.45
Brazeau Joseph	5.46
Brazeau Moise	3.15
Brisebois John	7.50
Brown Robert	1.63
Cabana Mlle M. O.	5.00
Guilbault P.	2.00
Cadieux Emile	3.12
Cadieux J. B.	5.00
Campeau Amédée	2.50
Campeau Amédée	5.00
Capital Trust Corporation N.	6.50
Cayer Melle Régina	10.00
Champagne Wm.	3.55
Charbonneau Marcel	5.00
Charbonneau Rod.	5.00
Charbonneau Rodolphe	6.00
Charbonneau Rodolphe	5.50
Charbonneau Rodolphe	10.00
Charbonneau Rodolphe	6.00
Charbonneau Rodolphe	6.00
Charbonneau Rodolphe	5.00
Charest Mlle A.	7.50
Charest Mlle A.	7.50
Charest Mlle A.	7.50
Charest Mlle A.	7.50
Charette Albert	7.50
Charlebois Aurèle	3.18
Charlebois J. A.	5.00
Charron Alphonse	4.00
Charron Cléophas	6.50
Charron Eug.	4.85
Charron P. H.	4.00
Charron P. H.	4.00
Charron P. H.	2.50
Chartrand Alfred	2.92
Chartrand Alfred	6.50
Chartrand Alfred	5.50

Chartrand Olivier	5.00
Chénier Pierre	10.00
Chénier Pierre	10.00
Chénier Wm.	2.75
Church J. M.	5.00
Clément J.	8.00
Cloutier Elzéar	5.08
Collin J. Mde	6.00
Côté Antonio	6.00
Coté John	5.00
Cousineau Aldée	5.00
Cousineau Aldéi	5.00
Cousineau Aldéi	5.00
Cousineau Aldéi	5.00
Cousineau J. C.	10.00
Cousineau J. C.	10.00
Cousineau J. C.	8.00
Couture Vve Alfred	1.68
Couture Léon	2.00
Covey Matthew	5.74
Covey Matthew	5.35
Cyr Edouard	5.15
Cyr Mde Vve Joseph	6.50
Cyr Wm.	8.09
Dagenais Alfred	5.50
Dagenais Alfred	5.50
Dagenais Omer	6.50
Dagenais Omer	6.50
Dagenais H. A.	6.00
Dalgish A. T.	5.77
Danis Dominique	6.50
Danis Dominique	6.50
D'Aoust J. B.te	8.00
Demers Adrien	5.78
Sûc. Ambroise Demers	10.00
Succ. Ambroise Demers	6.00
Succ. Ambroise Demers	3.75
Succ. Ambroise Demers	3.75

Succ. Ambroise Demers	3.75
Succ. Ambroise Demers	6.00
Succ. Ambroise Demers	6.50
Démers Théophile	5.00
Démers Théophile	6.00
Derby David	7.50
Desabrais Osias	5.50
Deschamp Alfred	.75
Deschamp Hiliaire	3.00
Deschamp Vve Nap.	4.29
Desève Wilfrid	2.67
Desfossés A. J.	5.00
Desfossés A. J.	6.00
Desfossés A. J.	5.00
Desfossés A. J.	6.00
Desfossés A. J.	6.00
Desfossés A. J.	6.00
Desfossés A. J.	6.00
Desfossés A. J.	5.00
Desjardins H.	7.00
Desmarais Suc. Dame D.	6.00
Desmarais Suc. Dame D.	4.00
Désormeaux Gonzague	4.50
Désormeaux Gonzague	5.00
Désormeaux René	3.81
Desrosiers Alcide	7.50
Dinelle René	6.00
Dompierre Adélarde	1.89
Dompierre Emile	9.00
Dompierre Eugène	4.25
Dompierre Eugène	10.00
Dompierre J. Eug.	6.00
Dompierre Wilfrid	4.58
Donovan D.	7.50
Doucet Noé	3.11
Drapeau Wilfrid	8.00
Drapeau Wilfrid	10.00
Drapeau Wilfrid	5.00

Drouin Albert	1.97
Dubé Ferdinand	3.12
Dubois Mde Alexandre	3.94
Dubois Arthur	5.50
Ducharme Calixte	6.00
Duchesne Evariste	10.00
Duguay John	9.00
Dumas Homer	5.50
Dunningan Mde Vve T.	6.00
Dupont Vve Léon	4.00
Dupuis Amable	4.00
Dupuis Suc. Donat	7.50
Dupuis H. P:	7.50
Dupuis H. P.	7.50
Dupuis H. P.	6.00
Dupuis H. P.	5.00
Dupuis H. P.	6.00
Dupuis H. P.	7.50
Dupuis H. P.	6.00
Dupuis H. P.	6.00
Dupuis H. P.	5.00
Dupuis H. P.	6.00
Dupuis H. P.	6.00
Dupuis H. P.	6.00
Dupuis H. P.	5.00
Dupuis Joseph	5.00
Dupuis Mlle Ludwina	6.50
Dupuis Mlle Ludwina	6.50
Dupuis Mlle Ludwina	7.00
Dupuis Mlle Ludwina	6.50
Dupuis Mlle Ludwina	9.00
Dupuis Mde Napoléon	6.93
Dupuis Wilfrid	1.60
Duquette Henri	5.61
Durocher Barnabé	5.00
Durocher Mlle Chris.	5.00
Durocher Mlle Chris.	2.50
Durocher Mlle Chris.	5.00

Durocher Mlle Chris.	5.00
Duval Mde Vve Marie	6.50
Duval Mde Marie	6.50
Duval Mde Marie	4.00
Duval Mde Vve Marie	4.00
Duval Mde Vve Marie	4.00
Duval Mde Vve Marie	4.00
Emery Octave	7.50
Emery Octave	5.00
Emery Octave	5.50
Emond Moise	4.00
Falardeau Succ. V. O.	4.00
Falardeau Suc. V. O.	5.00
Falardeau Suc. V. O.	5.00
Falardeau Suc. V. O.	6.00
Falardeau Suc. V. O.	2.50
Falardeau Victor	6.00
Falardeau Victor	5.00
Falardeau Victor	6.00
Falardeau Victor et Ad.	5.00
Falardeau Léopold	5.90
Fauvelle Emile	7.51
Fauvelle Emile	2.58
Fauvelle Louis	5.02
Fauvelle Roméo Mde	5.00
Fortin Alfred	9.00
Fortin Joseph	5.00
Fortin J. N.	4.75
Fortin J. N.	4.75
Fortin J. N.	4.75
Fortin Philias	6.00
Fortin Philias	5.25
Fournel Napoléon	7.50
Fournier E.	7.50
Gagné Honoré	1.01
Gagnon Abraham	7.00
Gagnon Barnabé	3.50
Gagnon Suc. Louis	5.50

Garceau Edouard	8.38
Garneau Joseph	5.00
Gatineau Power Co.	3.00
Gaudreau Aimé	3.44
Gaudreau Alfred	2.49
Gaudreau Alphonse	2.00
Gaudreau Delphis	.48
Gaudreau Mde Louis	3.00
Gauthier Isaie	7.50
Gauthier Noé	4.00
Gauthier Mlle Oliva	5.50
Gendron Suc. L.	7.50
Germain Napoléon	5.00
Gervais Mde Vve Chas.	3.93
Gervais Mde Vve Chas.	6.50
Gervais Mde Vve Chas.	7.50
Gervais Philippe	10.00
Girard Ephraim	3.68
Girouard Vve Candide	5.58
Giroux Sylvio	7.50
Godin Raoul	9.00
Gooding J.	5.00
Goulet Chas. Aug.	5.50
Goulet Chas. Aug.	5.50
Gratton Aug.	10.00
Gravelle Emile	4.47
Gravelle Vve Israel	6.00
Gravelle Vve Israel	5.00
Gravelle Léonidas et V.	5.05
Groulx Ferdinand	3.97
Groulx Mathias	7.50
Guénette Joseph	5.00
Guérette Isaie	5.00
Guérin Aimé	7.50
Guertin Aimé & Cie	6.50
Guertin Aimé	6.00
Guertin Aimé & Cie	8.00
Guertin Aimé & Cie	7.50

Guertin Aimé & Cie	7.50
Guertin Aimé & Cie	10.00
Guertin Hermas	6.00
Guévremont Vve Jos.	5.00
Guévremont Vve Jos.	6.00
Guimond Vve Louis	6.00
Guimond Vve Louis	7.00
Guimond Vve Louis	7.00
Guimond Vve Louis	7.00
Harkins Vve Cordélia	6.40
Harkins Miss Mary	7.00
Harper Joseph	9.00
Hartley Robert	6.00
Hurtibise Mde Alphonse	6.00
Hrychuk Miss Mary	8.00
Jannery Dolphis	7.50
Joanette Jos.	10.00
Joanette Jos. Mde	10.00
Joanette Jos.	5.00
Joanette Mde Jos.	5.00
Jolicoeur Eugène	5.00
Jolicoeur Eugène	8.00
Julien Mde Léa	6.00
Kareem M.	7.50
Kareem M.	7.50
Kareem M.	6.50
Kealgay John	3.18
La Banque Provinciale du Canada	4.00
Labelle Adelmar	7.50
Labelle Adelmar	7.50
Labelle Adelmar	6.00
Labelle Adelmar	6.00
Labelle A. W.	6.25
Labelle Joseph	6.39
Labelle Vve Nap.	5.00
Labelle Vve Stanislas	7.50
Labelle Vve Stanislas	8.00
Laberge Joseph	5.33

Lacerthe Ernest	2.00
Lacoste Hector	5.00
Jean Lacroix & Cie	7.50
F. X. Ladéroute	7.50
La Financière de Hull	5.00
La Financière de Hull	4.00
La Financière de Hull	5.00
La Financière de Hull	6.00
Laflamme Denis	3.44
Laflamme Edgar	7.50
Laffèche J. Oscar	5.00
Laffèche Z.	5.50
Laffeur Raoul	3.25
Lafond Mde J. R.	6.00
Lafontaine Honoré	2.18
Lafontaine J. Bte.	1.93
Lafontaine Mde Josephine	7.50
Mde J. Laframboise	10.00
Lafrance Joseph	6.50
Lafrance Louis	8.00
Lafrance Louis	5.00
Lafrance Louis	5.00
Lafranchise Mde E.	6.00
Lafranchise Mde E.	6.00
Lafranchise Mde M.	7.00
Lafranchise Mde E.	6.00
Lafranchise Mde M.	10.00
Lafranchise Mde M.	7.50
Lafranchise Mde M.	7.50
Lafrenière Aimé	3.48
Lajambe Stanislas	7.50
Lajambe Stanislas	7.00
Lalonde Anthime	4.00
Lalonde Edmond	10.00
Lalonde J. B.	5.00
Lambert Oscar	2.00
Lambert Oscar	6.00
Lambert Oscar	6.00

Lambert Oscar	6.00
Lambert Oscar	5.00
Lambert Oscar	5.00
Landriault Arthur	2.10
Landriault Olivier	2.10
Landry François	5.42
Lapensée Albert	6.00
Lapensée Eugène	5.00
Lapensée Gabriel	6.00
Lapensée Gabriel	4.00
Lapensée Gabriel	6.00
Lapensée William	6.00
Laplaca Mathias	5.00
Laplaca Mathias	2.00
Larente Adrien	3.76
Laroche J. Bte.	5.37
Laroche Wm.	10.00
Laroche Wm.	9.00
Laroche Wm.	10.00
Laroche Wm.	5.00
Laroche Wm.	7.50
Laroche Wm.	6.00
Larose Alfred	9.00
Larose Alfred	8.00
Larose Alfred	5.00
Larose Fred.	3.75
Larouche Eugène	4.61
Latour Vve Joseph	6.00
Latour Vve Joseph	6.00
Latour Vve Joseph	6.00
Latreille Jean	1.36
Latulippe Rodolphe	2.82
E. Laurent	7.50
Laurin F. X.	7.50
Lauzon Euclide	5.00
Laverdure M. J.	7.50
Lavergne Alfred	4.95
Lavergne Philomène	7.50

Lavigne Alex.	6.00
Lavigne John	6.00
Lavigne Oswald	6.00
Laviolette D. O.	6.00
Laviolette Mde Thérèse	5.00
Laviolette Mde Thérèse	9.50
Lavoie Jos.	3.50
Leblanc Vve Basile	5.84
Leblanc François	6.50
Leblanc François	7.00
Leblanc Lorenzo	8.00
Leblanc Lorenzo	6.00
Leclerc Valmore	6.00
Leduc Eugène	2.60
Leduc François	1.22
Legault Vve A.	7.00
Legault Emile	7.00
Legault Eugène	8.00
Télesphore LeGrand	5.00
Leland W. J.	7.50
Lemieux R. Mde	7.50
Léonard Cléophas	10.00
Leroux P.	7.50
Leroux Procule	8.00
Lessard Albina Mlle	7.50
Levert J. W.	5.00
Levert J. W.	5.00
Levert J. W.	10.00
Levert J. W.	5.00
Lévesque A.	3.50
Lévesque Alexis	5.00
Lévesque Mlle Amanda	8.00
Lévesque Mlle Amanda	8.00
Levesque Dieudonné	10.00
Levesque Edmond	6.00
Levesque Mde Jean	6.00
Levesque Mde Jean	6.00
Levesque John	4.89

Levesque Théodore	4.48
Limoges Donat & L.	5.00
Limoges Donat & L.	5.00
Link Thomas	5.00
Livernois Joseph	6.50
Lombard M. L'Abbé J. A.	6.00
Loyer Vve Antoine	4.06
McLean F. C.	5.00
McLean F. C.	10.00
McLean F. C.	7.50
McLean F. C.	8.00
McMillan S.	8.50
Madore Pierre	4.00
Madore Pierre	8.00
Madore Pierre	6.00
Madore Pierre	8.00
Madore Pierre	6.50
Madore Pierre	10.00
Madore Pierre	8.00
Marcotte Jos.	10.00
Marcotte Jos.	10.00
Marengère Moise	5.00
Martel Mde Ernestine	5.00
Martin Georges	9.00
Massie Wm.	3.37
Matte Edmond	8.00
Meilleur Vve G.	8.00
Meloche Mde J. A.	5.00
Meloche Mde J. A.	3.48
Méthot Alexandre	2.17
Méthot Théodore	3.44
Michaud Emile	4.93
Miron Z.	3.50
Monette A. W.	6.00
Monette A. W.	7.50
Monette A. W.	5.00
Monette A. W.	6.00
Monette A. W.	3.75

Monette A. W.	6.00
Monette A. W.	6.00
Monette A. W.	6.00
Monette Ernest	5.46
Monfils Théophile	2.00
Moncion Emery	3.50
Moncion Emery	6.54
Moncion Emery	8.50
Montreuil Alfred Sr.	1.18
Morin Cyrille	7.00
Morin Michel	10.00
Morin Michel	7.00
Morin Téléphore	10.00
Nadon Alfred	6.00
Nadon Alfred	7.50
Nault Théodore	.59
Newton J. J.	5.00
Normand Trefflé	6.01
Normand Trefflé	5.33
Normandin J. Bte.	6.00
Ouellette Arthur	4.69
Ouellette Zéphirine Vve	7.43
Palen Fred.	6.00
Pagé Armand	5.50
Paquette Arthur	2.93
Parizeau Aldège	6.50
Paul Mde Rose	7.50
Pauzé Pierre	7.50
Pelletier Vve Aug.	5.00
Périard Alfie	6.87
Périard Ludger	5.00
Périard Nap.	7.50
Peterson Antonio	3.08
Peterson Antonio	3.41
Peterson Geo.	3.50
Peterson Téléphore	2.86
Pharand J. B.	10.00
Pharand J. B.	7.50

Pharand J. B.	10.00
Pharand J. B.	5.00
Pharand Josephat	6.00
Pharand Josephat	7.50
Pharand Josephat	6.00
Pharand Josephat	9.00
Pharand Josephat	6.00
Pharand Josephat	6.00
Pharand Josephat	9.00
Pharand Josephat	7.50
Pharand Josephat	7.50
Pharand Josephat	4.00
Pharand Josephat	7.50
Pharand Josephat	9.00
Pharand Josephat	9.00
Pharand Josephat	6.00
Pharand Josephat	8.50
Pharand Josephat	10.00
Pharand Josephat	6.00
Pharand Josephat	9.00
Pharand Josephat	6.00
Pharand Josephat	6.00
Pharand Josephat	7.50
Pharand Josephat	10.00
Phillion J. Bte.	5.00
Phillion Télésphore	10.00
Picard Alfred	3.92
Pichard M.	9.00
Pichard M.	6.00
Pichard M.	6.00
Pichard M.	7.50
Pichard M.	6.00
Pichard M.	6.00
Pichard M.	6.00
Pichard M.	7.50
Pichard M.	5.00
Pilon Vve Olivier	5.00
Pilotte Vve Octave	5.11

Plante Zéphirin	3.31
Plosencky Mike	10.00
Plouffe Hector	6.00
Plouffe Wilfrid	6.00
Poirier Josephat	8.00
Poirier Josephat	8.00
Poirier J. Alex.	6.50
Poirier J. Bte.	5.71
Poirier Ls. Alex.	2.00
Poirier Osias	3.22
Poirier Sylvio	3.77
Potvin Adélarde	6.00
Potvin Alfred	5.71
Potvin Hercule	5.47
Poulin Wm.	5.00
Poulin Wm.	5.00
Poulin Wm.	5.00
Poulin Wm.	5.00
Poulin Wm.	5.00
Poulin Wm.	5.00
Proulx Alex. Mme	5.00
Proulx Euclide	3.22
Proulx Nérée	7.50
Raizenne Hervé	5.00
Rancourt Joseph	6.00
Ranger Edmond	7.50
Régimbald Adélarde	6.00
Régimbald A.	6.00
Régimbald Arthur	6.00
Régimbald Auguste	8.00
Régimbald Eug.	6.00
Régimbald Eugène	7.50
Régimbald Isaïe	3.72
Régimbald Ovilas	6.00
Renaud Eugène	7.50
Ricard Achille	6.00
Ricard Achille	3.00
Ricard Achille	5.00

Ricard Achille	5.00
Ricard Achille	5.00
Ricard Raoul	10.00
Robert Gédéon	7.72
Robillard André	2.50
Robinson Vve Amanda	6.50
Rochon Donat	6.00
Rochon M. J.	4.00
Rodier Isidore	.97
Rose Vve Laura	3.50
Rose Vve Laura	7.50
Rose Vve Laura	6.50
Rose Vve Laura	8.00
Rose Vve Laura	8.00
Roussel Albert	4.66
Roussel Ernest	6.00
Roy Ald. & Wilson Mde	6.48
Roy Aurèle	6.16
Roy Joseph	6.00
Roy Jiseph	6.00
Roy Narcisse	8.00
Royal Trust Co.	4.00
Royal Trust Corp.	3.50
E. A. Runions	10.00
St. Amand Thos. J.	7.41
St. Denis Mde E.	5.00
St. Denis Isaie	5.00
St. Denis Louis	8.00
St. Jean Henri	7.50
St. Jean Téléphore	7.50
Suc. St. Laurent	3.00
Suc. St. Laurent	6.00
Suc. St. Laurent	6.00
Sabourin Guillaume	6.00
Saumure Joseph	6.00
Saumure Vve Léon	4.00
Sauriol Edouard	7.50
Sauvé Donat	7.00

Scott Estate	5.00
Scott Estate	6.00
Scott Estate	5.00
Scott Estate	5.00
Scott Estate	6.50
Scott Estate	10.00
Scott Estate	5.00
Séguin Barnabé	7.50
Scott Estate	5.00
Scott Estate	3.00
Scott Estate	6.00
Séguin Joseph	6.00
Scott Estate	3.00
Scott Estate	2.00
Scott Estate	7.50
Scott Estate	7.50
Séguin Alphonse	9.00
Scott Estate	7.50
Séguin Jos.	4.00
Séguin Joseph	6.00
Séguin Joseph	5.00
Séguin Orphila Sr.	4.18
Servant Arthur	5.00
Servant Hector	3.50
Shesky F.	4.00
Sicard Mlle Aug.	5.00
Sicard Mlle Aug.	8.00
Sicard Mlle Aug.	6.50
Silver H.	10.00
Simard Alfred	5.00
Simard Alfred	5.00
Simard Alfred	6.00
Simard Alfred	5.00
Simard Alfred	6.00
Simard Alfred	7.50
Simon Pierre	6.00
Simonneau Arthur	4.48
Simonneau Marcellin	7.00

Simonneau Nap.	3.68
Simpson Joseph	6.00
Simpson Joseph	6.00
Simpson Joseph	5.00
Sirois Mde Vve G.	5.20
Sirois Vve Israel	6.50
Smith Isaac	8.00
Soublière & Lepage	6.00
Soublière & Lepage	6.00
Speare Thos.	6.50
Steele J. C.	4.00
Steele J. C.	8.00
Stucker Edouard	2.36
Supertest Petroleum Corp.	7.50
Supertest Petroleum Corp.	7.50
Tanguay J. B.	3.50
Tannahill Mrs. Wm. M. J.	9.00
Tannahill Mrs. Wm. M. J.	5.00
Tannahill Mrs. Wm. M. J.	5.00
Tessier F. L.	3.50
Tessier Henri	7.50
Mde Nap. Tessier	6.00
Therrien Vve Alph.	7.50
Therrien Vve Alph.	3.26
Thivierge Mde Adélarde	5.00
Thivierge Emmanuel	7.50
Thivierge Emmanuel	3.00
Thivierge Mde Marie	7.50
Thivierge Maxime	3.92
Thivierge Steven	3.11
Tremblay Albert	2.80
Tremblay Mde E.	6.00
Tremblay Vve Cléophas	10.00
Tremblay Mde Dolphis	5.00
Tremblay Joseph	6.50
Tremblay Joseph	10.00
Tremblay Joseph	8.00
Tremblay Joseph	6.50

Trépanier Raoul	2.00
Trottier Philippe	6.50
Trudel Ed.	7.50
Trudel Mlle J.	5.00
Vallièrre Emile	4.36
Viau D. A.	7.00
Viau D. A.	7.00
Villeneuve Nap.	6.00
Whissell Geo. Fils	4.82
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	3.50
Bissonnette L.	4.00
Bissonnette L.	6.50
Bissonnette L.	7.50
Bissonnette L.	7.00
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	7.50
Bissonnette L.	6.50
Bissonnette L.	9.00
Bissonnette L.	5.00
Raymond A. L.	2.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	10.00
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	4.00
Bissonnette L.	7.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	7.50
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	10.00
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	3.50
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	6.00

Bissonnette L.	9.00
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	6.50
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	7.50
Bissonnette L.	7.00
Bissonnette L.	2.50
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	3.50
Bissonnette L.	7.50
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	4.00
Bissonnette L.	10.00
Bissonnette L.	3.50
Bissonnette L.	4.59
Bissonnette L.	7.50
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	10.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	7.00
Bissonnette L.	7.50
Bissonnette L.	4.00
Bissonnette L.	8.00
Bissonnette L.	3.50
Bissonnette L.	3.50
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	8.00
Bissonnette L.	7.50
Bissonnette L.	7.00
Bissonnette L.	5.00

Bissonnette L.	6.25
Bissonnette L.	7.50
Bissonnette L.	6.50
Auger Emile	5.00
Bissonnette L.	4.00
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	4.00
Bissonnette L.	4.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	6.50
Bissonnette L.	6.50
Bissonnette L.	7.50
Bissonnette L.	4.00
Lascelles Odilon	6.00
Auger Emile	5.00
Auger J. A.	5.00
Auger J. A.	6.00
Bélanger J. H.	9.50
Boudreault Joseph	2.50
Caron Emile	9.00
Dupuis Gabriel	7.50
Gatineau Power Co.	5.00
Graham G. Duncan	3.75
Gratton Albert	9.75
Gratton Albert	5.00
Hébert Mde Z.	10.00
Hopson A.	5.00
Hopson A.	7.00
Kayuk John	7.50
Kayuk John	7.50
Lafontaine L.	5.00
Lavigne Mde Alex.	5.00
Lavigne Mde Alex.	5.00
Leblanc Wilfrid	7.50
Leblanc Wilfrid	7.50

Mongeon Hector	7.75
Petit Nap.	7.50
Phillion Mde Albert	4.10
Picard Patrick	5.28
Roy Tancrede	5.72
Sarazin J. B.	7.50
Sarazin J. B.	7.50
Smout Mrs. John	3.50
Steward W. H.	7.50
Steward W. H.	6.00
Wright Estate C. B.	7.50
Wright Estate C. B.	5.00
Wright Estate C. B.	7.50
Wright Estate C. B.	7.50
Wright Estate C. B.	4.00
Wright Estate M. B.	6.00
Wright Estate M. S.	10.00
Wright Estate M. S.	5.50
Wright Estate M. S.	6.00
Wright Estate M. S.	6.00
C. Durocher	1.05
C. Durocher	1.05
Royal Trust Corporation	.42
Scott Estate	.75
Scott Estate	1.65
Scott Estate	1.50
Scott Estate	1.13
La Cie Immobilière de Hull	2.50
Succ. V. O. Falardeau	.60
Succ. V. O. Falardeau	1.10
Succ. V. O. Falardeau	1.75
Succ. V. O. Falardeau	2.19
Succ. V. O. Falardeau	1.30
L. Bissonnette	1.25
Graham G. Duncan	.63
Wright Estate C. B.	1.34
A. Labelle	2.00
Aubin Moise	6.00

Cholette J. V.	6.00
Cholette J. V.	4.00
Monette Mde Louis	5.00
Charron J. E.	5.07
Desjardins Mde E.	8.49
Séguin Elzéar	7.50
Charron Noé	3.85
Charron Noé	3.85

	<u>5,223.68</u>

RECLAMATION POUR ABRI MOIS D'OCTOBRE 1933

Alarie Athanas	6.50
Alarie Edouard	9.00
Alarie Edouard	2.00
Alarie Edouard	10.00
Amyot Albert	7.50
Amyot Joseph	7.50
Amyot Joseph	7.50
Arbique Lorenzo	5.73
Aubin Moise	6.00
Aubry Mde Adélard	5.00
Auger Emile	5.00
Auger Emile	5.00
Auger J. A.	5.00
Auger J. A.	6.00
Barette Théodore	6.71
Bastien Philias	2.71
Bazinet J. Bte.	4.53
Beauchamp Alban	3.44
Beauchamp Adélard	6.50
Beauchamp Evariste	7.29
Succ. Falardeau	1.75
Beauchamp Jules	9.00
Beaulne Vve Alph.	2.89
Beaudin Daniel	3.83
Beaudin Wilfrid	6.00
Bédard François	6.00

Bélair J. C.	5.00
Bélanger J. H.	9.50
Bélanger Nap.	3.05
Bélisle Mde L. M.	6.00
Bélisle Mde L. M.	3.75
Bélisle Mde L. M.	5.00
Bélisle Mde L. M.	7.50
Bélisle Mde L. M.	4.00
Bélisle Mde L. M.	4.00
Bélisle Mde L. M.	6.00
Bélisle Mde L. M.	3.00
Bélisle Mde L. M.	5.00
Bélisle Mde L. M.	5.00
Bélisle Mde L. M.	6.00
Bélisle Mde L. M.	6.00
Bélisle Mde L. M.	6.00
Bélisle Mde L. M.	7.50
Bélisle Mme L. M.	6.00
Bélisle Mde L. M.	2.50
Bélisle Mde L. M.	4.00
Bélisle Mme L. M.	6.00
Bélisle Mme L. M.	6.00
Bélisle Mde L. M.	4.00
Bélisle Mde L. M.	7.00
Bergeron A. A. L.	5.00
Bergeron Rose	5.81
Berniquez Aldé	1.55
Berniquez Joseph	.64
Bertrand Bernadin	8.00
Bertrand Isidore	5.00
Bertrand Isidore	6.00
Bertrand Isidore	5.00
Bertrand Isidore	7.50
Bertrand Isidore	6.00
Bertrand Isidore	6.00
Bertrand Isidore	6.00
Bertrand Isidore	5.00
Bertrand Lucien	6.00

Bertrand Mde Louis	6.00
Bertrand Vve Wm.	5.00
Bilodeau Joseph	1.66
Binet F. A.	7.50
Binet F. A.	7.50
Binet F. A.	7.50
Binet F. A.	6.00
Binet F. A.	7.50
Binet Mde Josephine	10.00
Binet Mde Joséphine	10.00
Binet Mde Josephine	9.00
Bisson H. A.	4.61
Bisson Hector	10.00
Blais Edgar	3.50
Blais Edgar	7.50
Blais Edgar	3.75
Blais Edgar	3.50
Blanchette René	7.50
Blondin Joseph	4.31
Blondin Wilfrid	2.84
Boucher Félix	6.00
Boucher Félix	9.00
Boucher Félix	5.00
Boucher Félix	9.00
Boucher Félix	9.00
Boucher Mde François	6.00
Boucher Oscar	10.00
Boucher Oscar	7.00
Boucher Zénon	6.50
Boucher Zénon	6.50
Boudreau C.	1.50
Boulianne Honoré	5.56
Bourdages Mde Emile	5.00
Boyle Vve Adélard	1.15
Boyer Eugène	10.00
Brady Osborne	7.50
Brault Mde Emma	2.00
Brazeau Isaie	3.45

Brazeau Joseph	5.46
Brazeau Moise	3.15
Succ. Falardeau	1.10
Brisebois John	7.50
Brown Robert	1.63
Cabana Mlle M. O.	5.00
Cadieux Mde D.	6.00
Cadieux Emile	3.12
Succ. Farlardeau	2.19
Cadieux J. B.	5.00
Cadieux Mme Nazaire	5.00
Cadieux Mme Nazaire	9.00
Cadieux Mde Ovila	6.00
Campeau Amédée	2.50
Campeau Amédée	5.00
Capital Trust Corporation N.	6.50
Cardinal Joseph	5.00
Caron Emile	9.00
Cayer Melle Régina	10.00
Champagne Wm.	3.55
Charbonneau Marcel	5.00
Charbonneau Rod.	5.00
Charbonneau Rodolphe	6.00
Charbonneau Rodolphe	5.50
Charbonneau Rodolphe	10.00
Charbonneau Rodolphe	6.00
Charbonneau Rodolphe	6.00
Charbonneau Rodolphe	5.00
Charest Mlle A.	7.50
Charette Albert	7.50
Charlebois Aurèle	3.18
Charette Suc. Isaie	5.55
Charlebois J. A.	5.00
Charron Alphonse	4.00
Charron Cléophas	6.50
Charron Eug.	4.85
Charron Jos. Eus.	5.07
Charron P. H.	2.00

Charron P. H.	4.00
Charron P. H.	2.50
Chartrand Alfred	6.50
Chartrand Alfred	5.50
Chénier Pierre	10.00
Chénier Pierre	10.00
Chénier Wm.	2.75
Church J. M.	5.00
Cholette J. V.	6.00
Cholette J. V.	4.00
Clément J.	8.00
Clément J.	10.00
Cloutier-Elzéar	5.08
Cole Wm. A .C.	3.00
Collin Mde Jos.	9.00
Collin J. Mde	6.00
Côté Antonio	6.00
Coté John	5.00
Coulombe Wilfrid	6.00
Cousineau Aldée	5.00
Cousineau Aldéi	5.00
Cousineau Aldéi	5.00
Cousineau Aldéi	5.00
Cousineau J. C.	10.00
Cousineau J. C.	10.00
Cousineau J. C.	8.00
Cousineau Osias	5.00
Couture Léon	2.00
Covey Matthew	5.74
Covey Matthew	5.35
Cyr Edouard	5.15
Cyr Mde Vve Joseph	6.50
Cyr Wm.	8.09
Dagenais Alfred	5.50
Dagenais Alfred	5.50
Dagenais Aurèle	6.00
Dagenais Omer	6.50
Dagenais Omer	6.50

Dagenais R. A.	6.00
Dalgish A. T.	5.77
Danis Dominique	6.50
Danis Dominique	6.50
D'Aoust Raoul	5.00
D'Aoust J. B.te	8.00
DeGagné Arthur	7.00
Demers Adrien	5.78
Suc. Ambroise Demers	10.00
Succ. Ambroise Demers	6.00
Succ. Demers A.	1.88
Succ. Ambroise Demers	3.75
Succ. Ambroise Demers	3.75
Succ. Ambroise Demers	6.00
Succ. Ambroise Demers	6.50
Demers Théophile	5.00
Demers Théophile	6.00
Derby David	7.50
Deschamp Alfred	1.75
Deschamp Vve Nap.	4.29
Desève Wilfrid	2.67
Desfossés A. J.	5.00
Desfossés A. J.	6.00
Desfossés A. J.	5.00
Desfossés A. J.	6.00
Desfossés A. J.	6.00
Desfossés A. J.	6.00
Desfossés A. J.	3.00
Desfossés A. J.	5.00
Desjardins Vve E.	8.49
Desjardins H.	7.00
Desmarais Suc. Dame D.	6.00
Desmarais Suc. D.	5.00
Désormeaux Gonzague	4.50
Désormeaux Gonzague	5.00
Désormeaux René	3.81
Desrosiers Alcide	7.50
Dinelle René	6.00

Dompierre Adélarde	1.89
Dompierre Emile	9.00
Dompierre Eugène	4.25
Dompierre Eugène	10.00
Dompierre J. Eug.	6.00
Dompierre Wilfrid	4.58
Donovan D.	7.50
Doucet Mde F. P.	10.00
Doucet Noé	3.11
Drapeau Wilfrid	8.00
Drapeau Wilfrid	10.00
Drapeau Wilfrid	5.00
La Cie Immobilière de Hull	2.50
Drouin Albert	1.97
Dubé Ferdinand	3.12
Dubois Mde Alexandre	3.94
Dubois Arthur	5.50
Dubois J. Bte.	6.00
Ducharme Calixte	6.00
Duchesne Evariste	10.00
Duguay John	9.00
Dumas Homer	5.50
Dunningan Mde Vve T.	6.00
Dupuis Amable	4.00
Dupuis Suc. Donat	7.50
Dupuis Gabriel	7.50
Dupuis H. P.	7.50
Dupuis H. P.	7.50
Dupuis H. P.	6.00
Dupuis H. P.	5.00
Dupuis H. P.	7.50
Dupuis H. P.	6.00
Dupuis H. P.	4.00
Dupuis H. P.	5.00
Dupuis H. P.	6.00
Dupuis H. P.	6.00
Dupuis H. P.	5.00
Dupuis Joseph	5.00

Dupuis Ludwina	2.50
Dupuis Mlle Ludwina	6.50
Dupuis Mlle Ludwina	6.50
Dupuis Mlle Ludwina	7.00
Dupuis Mlle Ludwina	6.50
Dupuis Mlle Ludwina	9.00
Dupuis Mde Napoléon	6.93
Dupuis Wilfrid	1.60
Durocher Barnabé	5.00
Durocher Mlle Chris.	5.00
Durocher Mlle Chris.	2.50
Durocher Mlle Chris.	5.00
Durocher Mlle Chris.	5.00
Duval Mde Vve Marie	6.50
Duval Mde Marie	6.50
Duval Mde Marie	4.00
Duval Mde Marie	4.00
Duval Mde Marie	4.00
Duval Mde Marie	4.00
Emery Octave	7.50
Emery Octave	5.00
Emery Octave	5.50
Emond Moise	4.00
Falardeau Succ. V. O.	4.00
Falardeau Suc. V. O.	5.00
Falardeau Suc. V. O.	5.00
Falardeau Suc. V. O.	6.00
Falardeau Suc. V. O.	2.50
Falardeau Victor	6.00
Falardeau Victor	5.00
Falardeau Victor	6.00
Falardeau Victor et Ad.	5.00
Falardeau Léopold	5.00
Fauvelle Emile	2.58
Fauvelle Emile	7.51
Fauvelle Louis	5.02
Fauvelle Roméo Mde	5.00
Fortin Alfred	8.00

Fortin Joseph	5.00
Fortin Joseph	3.00
Fortin J. N.	2.38
Fortin J. N.	4.75
Fortin J. N.	4.75
Fortin Philias	6.00
Fortin Philias	5.25
Fournel Napoléon	7.50
Fortier Charles	6.00
Fournier E.	7.50
Gagné Honoré	1.01
Gagnon Abraham	7.00
Gagnon Barnabé	3.50
Gagnon Mde Geo.	6.00
Gagnon Suc. Louis	5.50
Garceau Edouard	8.38
Garneau Joseph	5.00
Gatineau Power Co.	3.00
Gatineau Power Co.	5.00
Gaudreau Aimé	3.44
Gaudreau Alfred	2.49
Gaudreau Alphonse	2.00
Gaudreau Delphis	.48
Gaudreau Mde Louis	3.00
Gauthier Isaie	7.50
Gauthier Noé	4.00
Gauthier Mlle Oliva	5.50
Gendron Suc. L.	7.50
Germain Nap.	2.50
Gervais Mde Vve Chas.	3.93
Gervais Mde Vve Chas.	6.50
Gervais Mde Vve Chas.	7.50
Gervais Philippe	10.00
Girard Ephraim	3.68
Girouard Vve Candide	5.58
Giroux Isaie	7.50
Giroux Sylvio	7.50
Godin Raoul	9.00

Gooding J.	5.00
Goulet Chas. Aug.	5.50
Goulet Chas. Aug.	5.50
Graham G. Duncan	3.75
Gratton Albert	9.75
Gratton Albert	5.00
Gratton Arthur	.47
Gratton Eug.	10.00
Gravelle Emile	4.47
Gravelle Emile	4.00
Gravelle Vve Israel	6.00
Gravelle Vve Israel	5.00
Succ. C. B. Wright	.34
Gravelle Léonidas et V.	5.05
Grégoire Adélarde	7.50
Groulx Ferdinand	3.97
Groulx Mathias	7.50
Guérette Joseph	5.00
Guérin Aimé	7.50
Guertin Aimé & Cie	8.50
Guertin Aimé & Cie.	6.00
Guertin Aimé & Cie	8.00
Guertin Aimé & Cie	7.50
Guertin Aimé & Cie	7.50
Guertin Aimé & Cie	10.00
Guertin Hermas	6.00
Guévremont Vve Jos.	5.00
Guévremont Vve Jos.	6.00
Guimond Vve Louis	6.00
Guimond Vve Louis	7.00
Guimond Vve Louis	7.00
Guimond Vve Louis	7.00
Harkins Vve Cordélia	6.40
Harkins Miss Mary	7.00
Harper Joseph	9.00
Hartley Robert	6.00
Hébert Mme S.	10.00

Hopson A.	5.50
Hurtibise Mde Alphonse	6.00
Hrychuk Miss Mary	8.00
Jennery Jos.	7.50
Joanette Jos.	10.00
Joanette Jos. Mde	10.00
Joanette Jos.	10.00
Joanette Mde Jos.	5.00
Joanette Ovila	2.50
Jolicoeur Eugène	5.00
Jolicoeur Eugène	8.00
Kareem M.	7.50
Kareem M.	7.50
Kareem M.	6.50
Kayuk John	7.50
Kayuk John	7.50
Royal Trust Corp.	.42
Kealgay John	3.18
La Banque Provinciale du Canada	4.00
Labelle Adelmar	5.00
Labelle Adelmar	7.50
Labelle Adelmar	7.50
Labelle Adelmar	6.00
Labelle Adelmar	3.00
Labelle A. W.	6.25
Labelle Joseph	6.39
Labelle Vve Nap.	5.00
Labelle Vve Stanislas	8.00
Laberge Joseph	5.33
Lacelle Ernest	2.00
Lacoste Hector	5.00
Jean Lacroix & Cie	7.50
F. X. Ladéroute	7.50
La Financière de Hull	5.00
La Financière de Hull	4.00
La Financière de Hull	5.00
La Financière de Hull	6.00
Laflamme Denis	3.44

Laffamme Edgar	7.50
Laffèche J. Oscar	5.00
Laffèche Z.	6.50
Laffèche Z.	5.50
Lafleur Raoul	3.25
Lafond Mde J. R.	6.00
Lafontaine Honoré	2.18
Lafontaine J. Bte.	1.93
Lafontaine Mde Josephine	7.50
Lafontaine L.	5.00
Mde J. Laframboise	10.00
Lafrance Joseph	6.50
Lafrance Louis	8.00
Lafrance Louis	5.00
Lafrance Louis	5.00
Lafranchise Mde E.	6.00
Lafranchise Mde E.	6.00
Lafranchise Mde M.	7.00
Lafranchise Mde E.	6.00
Lafranchise Mde M.	10.00
Lafranchise Mde M.	7.50
Lafranchise Mde M.	7.50
Lafrenière Aimé	3.48
Lajambe Stanislas	7.50
Lajambe Stanislas	7.00
Lalonde Anthime	4.00
Lalonde Edmond	10.00
Lalonde J. B.	5.00
Lambert Oscar	5.00
Lambert Oscar	2.00
Lambert Oscar	6.00
Lambert Oscar	6.00
Lambert Oscar	6.00
Lambert Oscar	5.00
Lamothe Héliodore	4.50
Landriault Arthur	2.10
Landriault Eugène	5.00
Landriault Eugène	7.50

Landriault Olivier	2.10
Christine Durocher	1.05
Landry François	5.42
Langlois Vve Nap.	4.00
Lapensée Albert	6.00
Lapensée Eugène	5.00
Lapensée Gabriel	6.00
Lapensée Gabriel	4.00
Lapensée Gabriel	6.00
Lapensée William	6.00
Laplaca Mathias	5.00
Laplaca Mathias	1.00
Laplaca Mathias	2.00
Larente Adrien	3.76
Laroche J. Bte.	5.37
Laroche Wm.	10.00
Laroche Wm.	9.00
Laroche Wm.	10.00
Laroche Wm.	5.00
Laroche Wm.	7.50
Laroche Wm.	6.00
Larose Alfred	9.00
Larose Alfred	4.00
Larose Alfred	8.00
Larose Alfred	5.00
Larose Fred.	7.50
Collège d'Ottawa	1.25
Larouche Eugène	4.61
Larouche Mde Léo.	6.00
Latour Vve Joseph	6.00
Latour Vve Joseph	6.00
Latour Vve Joseph	6.00
Latreille Jean	1.36
Latulippe Rodolphe	2.82
E. Laurent	7.50
Laurin F. X.	7.50
Lauzon Euclide	5.00
Laverdure M. J.	7.50

Lavergne Alfred	4.05
Lavergne Philomène	7.50
Lavigne Alex. Mme	5.00
Lavigne Alex. Mme	5.00
Lavigne Alex.	6.00
Lavigne John	6.00
Lavigne Oswald	6.00
Laviolette D. O.	6.00
Laviolette Mde Thérèse	5.00
Laviolette Mde Thérèse	9.50
Lavoie Jos.	3.50
Leblanc Vve Basile	5.84
Leblanc François	6.50
Leblanc François	7.00
Leblanc Lorenzo	4.00
Leblanc Lorenzo	6.00
Leblanc Wilfrid	7.50
Leclerc Valmore	6.00
Leduc Eugène	2.60
Leduc François	1.22
Legault Vve A.	3.50
Legault Emile	7.00
Legault Eugène	8.00
Télesphore LeGrand	5.00
Leland W. J.	7.50
Lemieux R. Mde	7.50
Léonard Cléophas	10.00
Leroux P.	7.50
Leroux Procule	.80
Lessard Albina Mlle	7.50
Levert J. W.	5.00
Levert J. W.	5.00
Levert J. W.	10.00
Levert J. W.	5.00
Lévesque A.	3.50
Levesque Alexis	2.50
Lévesque Mlle Amanda	8.00
Lévesque Mlle Amanda	8.00

Levesque Dieudonné	10.00
Levesque Dieud.	10.00
Levesque Edmond	6.00
Levesque Mde Jean	6.00
Levesque Mde Jean	6.00
Levesque John	4.89
Liberty Mde Rose	5.00
Limoges Donat & L.	5.00
Limoges Donat & L.	5.00
Link Thomas	5.00
Livernois Joseph	6.50
Lombard M. L'Abbé J. A.	6.00
Loyer Vve Antoine	4.06
McLean F. C.	5.00
McLean F. C.	10.00
McLean F. C.	9.00
McLean F. C.	7.50
McLean F. C.	8.00
McLean F. C.	7.50
McMillan S.	8.50
McNeil G. A.	6.00
Madore Pierre	4.00
Madore Pierre	6.50
Madore Pierre	8.00
Marcotte Jos.	10.00
Marcotte Jos.	10.00
Marengère Moise	5.00
Marengère Noé	5.00
Martel Mde Ernestine	5.00
Martin Georges	9.00
Massia Joseph	3.70
Massée Wm.	3.37
Matte Edmond	8.00
Meilleur Vve G.	8.00
Meloche Mde J. A.	5.00
Meloche Mde J. A.	3.48
Merryfield Thos.	7.00
Succ. Scott	7.75

Méthot Alexandre	2.17
Méthot Théodore	3.44
Michaud Emile	4.93
Michon Jos.	6.50
Miron Z.	3.50
Monette A. W.	6.00
Monette A. W.	7.50
Monette A. W.	5.00
Monette A. W.	6.00
Monette A. W.	6.00
Monette A. W.	6.00
Monette A. W.	6.00
Monette A.W.....	5.00
Monette Ernest	3.48
Graham G. D.	.63
Monfils Théoph.	1.00
Mongeon Hector	7.75
Montcion Emery	4.25
Montcion Emery	7.00
Montcion Emery	8.00
Montpetit Geo.	5.00
Montreuil Alfred Sr.	1.18
Morin Cyrille	7.00
Morin Michel	7.00
Myre Mathias	7.50
Nadon Alfred	6.00
Nadon Alfred	7.50
Nadon Joseph	5.00
Nault Armand	6.50
Nault Théodore	.59
Newton J. J.	5.00
Succ. Scott	1.65
Normand Trefflé	6.01
Normand Trefflé	5.33
Suc. Scott	1.50
Normandin J. Bte.	6.00
Ouellette Arthur	4.69
Ouellette Zéphirine Vve	7.45

Palen Fred.	6.00
Pagé Armand	5.50
Paquette Arthur	2.93
Parizeau Aldège	6.50
Pauzé Pierre	7.50
Pauzé Pierre	6.00
Pelletier Vve Aug.	5.00
Pelletier Edmond	10.00
Périard Alfie	6.87
Périard Ludger	5.00
Périard Nap.	7.50
Peterson Antonio	3.08
Peterson Antonio	3.41
Peterson Geo.	7.00
Peterson Téléphore	2.86
Petit Nap.	7.50
Pharand J. B.	10.00
Pharand J. B.	7.50
Pharand J. B.	10.00
Pharand J. B.	5.00
Pharand Josephat	6.00
Pharand Josaphat Nap.	2.67
Pharand Josephat	7.50
Pharand Josephat	6.00
Pharand Josephat	9.00
Pharand Josephat	6.00
Pharand Josephat	6.00
Pharand Josephat	9.00
Pharand Josephat	7.50
Pharand Josephat	7.50
Pharand Josephat	4.00
Pharand Josephat	7.50
Pharand Josephat	9.00
Pharand Josephat	9.00
Pharand Josephat	6.00
Pharand Josephat	8.50
Pharand Josephat	10.00
Pharand Josaphat	7.50

Poulin Wm.	5.00
Poulin Wm.	5.00
Proulx Alex Mde	2.50
Proulx Euclide	3.22
Proulx Nérée	7.50
Raizenne Hervé	5.00
Rancourt Joseph	6.00
Ranger Edmond	7.50
Régimbald Adélard	6.00
Régimbald A.	6.00
Régimbald Arthur	6.00
Régimbald Auguste	8.00
Régimbald Eug.	6.00
Régimbald Eugène	7.50
Régimbald Isaie	3.72
Régimbald Ovila	5.00
Renaud Eugène	7.50
Ricard Achille	6.00
Ricard Achille	5.00
Ricard Achille	5.00
Ricard Achille	5.00
Ricard Achille	5.00
Ricard Raoul	10.00
Robert Gédéon	7.92
Robert Gédéon	7.72
Robillard André	2.50
Robinson Vve Amanda	6.50
Rochon Donat	6.00
Rochon M. J.	8.00
Rodier Isidore	.97
Rose Vve Laura	6.50
Rose Vve Laura	8.00
Rose Vve Laura	8.00
Roussel Albert	4.66
Roussel Ernest	6.00
Routliffe George	4.14
Roy Ald. & Wilson Mde	16.48
Roy Aurèle	6.16

Roy Edouard	7.50
Roy Joseph	6.00
Roy Joseph	6.00
Roy Narcisse	8.00
Roy René	2.19
Roy Tancrede	5.72
Royal Trust Co.	4.00
Royal Trust Co.	5.50
E. A. Runions	10.00
St. Amand Thos. J.	7.41
St. Denis Mde E.	5.00
St. Denis Isaie	1.60
St. Denis Louis	8.00
St. Jean Henri	7.50
St. Jean Télesphore	7.50
Sabourin Guillaume	6.00
Sagala Alfred	7.50
Sarazin J. B.	7.50
Sarazin J. B.	7.50
Saumure Joseph	6.00
Saumure Vve Léon	4.00
Sauriol Edouard	7.50
Sauvé Donat	7.00
Scott Estate	5.00
Scott Estate	6.00
Scott Estate	5.00
Scott Estate	2.50
Scott Estate	6.50
Scott Estate	10.00
Scott Estate	5.00
Scott Estate	7.50
Scott Estate	5.00
Scott Estate	1.50
Scott Estate	6.00
Scott Estate	6.00
Scott Estate	7.50
Scott Estate	7.50

Secours Mde Ern.	6.00
Séguin Alphonse	9.00
Séguin Barnabé	7.50
Séguin Elzéar	7.50
Séguin Jos.	4.00
Séguin Joseph	6.00
Séguin Joseph	5.00
Servant Arthur	5.00
Shesky F.	4.00
Sicard Mlle Aug.	5.00
Sicard Mlle Aug.	8.00
Sicard Mlle Aug.	6.50
Silver H.	10.00
Simard Alfred	5.00
Simard Alfred	5.00
Simard Alfred	6.00
Simard Alfred	5.00
Simard Alfred	7.50
Simard Alfred	4.00
Simon Pierre	6.00
Simonneau Arthur	4.48
Simonneau Marcellin	7.00
Simonneau Nap.	3.68
Simpson Joseph	6.00
Simpson Joseph	6.00
Simpson Joseph	5.00
Sirois Mde Vve G.	5.20
Sirois Vve Israel	6.50
Smith Isaac	8.00
Smouth Mrs. John	5.00
Smouth Mrs. John	3.50
Soublière & Lepage	6.00
Soublière & Lepage	6.00
Speare Thos.	6.50
Steele J. C.	4.00
Steele J. C.	8.00
Stewart W. H.	7.50
Stewart W. H.	6.00

Stucker Edouard	2.36
Supertest Petroleum Corp.	7.50
Supertest Petroleum Corp.	7.50
Tanguay J. B.	3.50
Tannahill Mrs. Wm. M. J.	9.00
Tannahill Mrs. Wm. M. J.	5.00
Tannahill Mrs. Wm. M. J.	5.00
Tessier F. L.	3.50
Tessier Henri	7.50
Mde Nap. Tessier	6.00
Therrien Vve Alph.	7.50
Therrien Vve Alph.	3.26
Mlle C. Durocher	1.05
Thivierge Mde Adélar	5.00
Thivierge Emmanuel	7.50
Thivierge Emm.	5.00
Thivierge Mde Marie	7.50
Thivierge Mde M.	3.50
Thivierge Maxime	2.92
Thivierge Steven	3.11
Tremblay Albert	2.80
Tremblay Mde E.	6.00
Tremblay Vve Cléophas	10.00
Tremblay Mde Dolphis	5.00
Tremblay Joseph	6.50
Tremblay Joseph	8.00
Tremblay Joseph	6.50
Trépanier Raoul	2.00
Trottier Philippe	3.25
Trottier Mde P.	7.50
Trudel Ed.	7.50
Trudel Mlle J.	5.00
Vallière Emile	4.36
Viau D. A.	7.00
Viau D. A.	7.00
Whissell Geo. Fils	4.82
Wright Est. C. B.	2.00
Wright Estate C. B.	7.50

Wright Estate C. B.	5.00
Wright Estate C. B.	7.50
Wright Estate C. B.	4.00
Wright Estate M. S.	10.00
Wright Estate M. S.	5.50
Wright Estate M. S.	6.00
Wright Estate M. S.	6.00
Germain Ulric	2.60
Duquette H.	5.61
Lascelle O.	6.00
Paquin I.	4.50
Poirier Jos.	8.00
La Caisse Populaire	7.50
Rose Laura	1.08
Rose Laura	2.25
Villeneuve Nap.	6.00
Lombard L'Abbé J. A.	4.00
Limoges Donat	6.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	3.50
Bissonnette L.	4.00
Bissonnette L.	6.50
Bissonnette L.	7.50
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	7.00
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	7.50
Bissonnette L.	6.50
Bissonnette L.	9.00
Bissonnette L.	6.00
Raymond A. L.	2.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	10.00
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	4.00
Bissonnette L.	7.00
Bissonnette L.	5.00
Labelle & Desrosiers	5.00

Bissonnette L.	7.50
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	10.00
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	3.50
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	9.00
Bissonnette L.	6.50
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	7.50
Bissonnette L.	7.00
Bissonnette L.	2.50
Bissonnette L.	6.00
Labelle & Desrosiers	6.00
Bissonnette L.	3.50
Bissonnette L.	7.50
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	4.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	10.00
Bissonnette L.	7.50
Bissonnette L.	3.50
Bissonnette L.	4.59
Bissonnette L.	7.50
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	10.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	7.00
Bissonnette L.	7.50
Bissonnette L.	4.00
Bissonnette L.	8.00
Bissonnette L.	3.50

Bissonnette L.	3.50
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	8.00
Labelle & Desrosiers	7.50
Bissonnette L.	7.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	3.00
Bissonnette L.	6.25
Bissonnette L.	7.50
Bissonnette L.	6.50
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	4.00
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	4.00
Bissonnette L.	4.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	6.00
Bissonnette L.	5.00
Bissonnette L.	6.50
Bissonnette L.	6.50
Bissonnette L.	7.50
Bissonnette L.	4.00
Bissonnette L.	6.00

\$5,346.78

Moins: Charron Noé 4.49

Moins: Charron Noé 4.49 8.98

\$5,337.80

Charron Noé	1.52
Charron Noé	1.50
Charron Noé	3.85

\$5,344.67



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.
District de Hull.

No.17

SEANCE DU 11 DECEMBRE 1933

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 11 décembre 1933, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, D. Paquin, A. Beauchamp, J. Thivierge, W. S. Larose, J. Laverdure, A. Desjardins et P. Chénier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Thivierge:

Qu'un avis de quatre jours soit donné à la Compagnie Hull Electric d'enlever le surplus de glace qui se forme le long de ses voies et est un danger pour la circulation des véhicules. A l'expiration de ce délai, si la compagnie ne s'est pas conformée à cet avis la cité de Hull entreprendra ces travaux et réclamera de la compagnie les déboursés qu'elle aura été obligée de faire à ce sujet.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le projet de loi lu et soumis à ce conseil ce soir, soit approuvé et à ce que le Maire et le Greffier soient autorisés à le signer ainsi que les pétitions; à ce que le Trésorier de la Cité soit autorisé à adresser au comptable de l'assemblée législative un chèque de \$300.00; à ce que l'Aviseur légal de la cité soit autorisé à poursuivre les procédures de ce projet de loi devant la législature en donnant les avis, préparant les pétitions, etc., etc.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que Monsieur Aimé Guertin, membre du Parlement Provincial, pour le comté de Hull, et l'Honorable Georges Bryson soient priés de se faire les parrains du Bill de la Cité de Hull, à la prochaine session et que le Maire et le Greffier soient autorisés à signer les pétitions et à en apposer le sceau de la cité.

4. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin W. S. Larose:

Que permission soit accordée à Benzolene Corporation Ltd. de faire l'installation d'un réservoir à gasoline d'une capacité de 500 gallons sur la propriété de St-Denis Service Station, rue Victoria, à condition que la dite compagnie se conforme aux ordonnances du règlement No. 309 de la cité de Hull, concernant l'emmagasinement des huiles et gasoline.

Adopté.

5. Considérant qu'il se fait actuellement une propagande en faveur de la reprise de l'immigration vers notre pays de gens du continent Européen ou d'ailleurs;

Considérant que les projets d'immigration mis à exécution dans le passé ont été coûteux aux gouvernements de notre pays et n'ont pas atteint leur but;

Considérant que ces immigrants dirigés vers les terres de l'Ouest du Canada se sont établis dans les cités et villes de notre pays et conséquemment ont augmenté d'autant le nombre des chômeurs actuellement à la charge de ces municipalités et des gouvernements fédéral et provincial.

Il est proposé par l'échevin J. Thivierge, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que ce conseil, au nom de tous les contribuables de la cité de Hull, s'oppose catégoriquement à la venue d'immigrants en notre pays, et il prie les gouvernements Fédéral et Provincial de bien vouloir prendre la même attitude.

Que copie de la présente résolution soit adressée à l'Honorable Premier Ministre du Canada et à tous les Ministres du Cabinet Fédéral, ainsi qu'à l'Honorable Premier Ministre de la Province de Québec.

Adopté.

6. Etant donné que les gouvernements fédéral et provincial ont adopté la cédule des travaux de la cité relativement au pavage du Pont des Chaudières et de ses approches,

Il est proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin Zénon Boucher:

Que l'Ingénieur prenne les mesures nécessaires pour procéder immédiatement au pavage du pont des Chaudières et de ses approches suivant les sections E. F. G. du plan soumis;

Que l'Ingénieur soit autorisé de faire l'achat des matériaux pour la construction du pavage (asphalte, couche lieuse et surface d'usure) de la compagnie Standard Paving Ltd. au prix de \$4.75 la tonne pour la couche lieuse et \$6.25 la tonne pour surface d'usure. Ces prix devant inclure les dépenses d'administration de l'entrepreneur, les salaires d'un contre-maitre et de la main d'oeuvre experte à l'usine d'asphalte, ainsi que la location de l'outillage employé sur ces travaux. La cité s'engage à payer la main d'oeuvre ordinaire requise pour l'exécution de ce pavage incluant les salaires des rateleurs (rakers) à raison de \$0.50 l'heure. La compagnie fournissant les matériaux devra en même temps en faire la pose sous la direction immédiate de l'Ingénieur et devra fournir une garantie de 5 ans de la durée de son travail.

Adopté.

Les échevins J. Thivierge et G. Bilodeau dissidents.

Ajournement sine die.